Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales

54, boulevard Raspail 75006 PARIS
2, rue de la Vieille Charité 13002 MARSEILLE

THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES

« DONNANT-DONNANT »

Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali

Thèse réalisée en vue de l'obtention du grade de docteur

en anthropologie sociale et ethnologie

par

Marie-Louise MATHIEU

Sous la direction de

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN

JURY

Pr Th. BIERSCHENK
Mr G. BLUNDO
Mr J-P. CHAUVEAU
le 13 Mai 2002

- TOME 1 -

Marseille

2002

“Donnant-donnant”. Les stratégies d’acteurs villageois face villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali.

par Marie-Louise MATHIEU

13 Mai 2002 E.H.E.S.S. Vieille Charité, Marseille

Thèse de doctorat de Sciences Sociales en
anthropologie sociale et ethnologie
Sous la direction de Jean-Pierre Olivier de Sardan
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

RESUME

L’approche est celle de l’anthropologue acteur dans l’ensemble du déroulement de programmes de développement.

Le caractère obligatoire de la participation au développement, loin de clarifier les préférences des populations et leurs rapports au dispositif d’intervention, la « contrepartie » au projet suscite des procédures contraignantes qui contribuent au verrouillage des espaces de participation qu’elle est censée promouvoir. Au plan scientifique, il est possible d’identifier des déterminants invariables prévisibles dans les stratégies et les logiques des acteurs vis-à-vis des enjeux que représentent les projets. Des conditions d’utilisation de l’approche scientifique en vue de l’action sont étudiées. Les stratégies des acteurs dans cette interaction sont étudiées dans le cadre d’un même projet d’ONG en hydraulique villageoise auprès de deux communautés du Nord Mali, d’agriculteurs songhaï et d’éleveurs touareg. Les résultats de l’étude ethnographique revisités par l’analyse situationnelle des interactions révèlent des processus de construction sociale du projet et des comportements stratégiques des différents groupes d’acteurs.

Dans la première partie, le sujet, resitué dans la trajectoire historique et actuelle des pratiques et des rhétoriques du développement et de la participation, est mis en rapport avec l’état de la littérature anthropologique sur le don et l’échange auxquels renvoie malgré tout, l’action d’aide et de développement. La posture méthodologique adoptée par l’auteur est présentée comme le produit d’un itinéraire personnel qui combine en les mettant à l’épreuve, expertise et recherche distanciée. Les conséquences structurelles des distributions d’aide alimentaire lors des vagues de sécheresse sur les sociétés locales et sur les interventions qui ont suivi structurent le cadre des interactions observées.

La deuxième partie s’intéresse à l’étude des représentations et des pratiques de solidarité, de pouvoir et du travail des différentes sociétés en présence qui s’affrontent en générant des espaces d’interprétation et de négociation où se révèlent les enjeux de pouvoir, les constructions identitaires que génèrent le contrôle des ressources du projet et la gestion des contraintes, les implications sur l’histoire du projet. La construction sociale de la réalité du projet et des comportements stratégiques des différents acteurs est étudiée tant du côté des agents du projet locaux et expatriés que et des populations ainsi que des intervenants non visibles.

En troisième partie, trois niveaux essentiels de détermination sont mis en évidence et étudiés : Les valeurs attribuées aux ressources, l’engagement des acteurs dans l’action, le jeu social rendu possible par le décalage entre communauté « réelle » et « imaginée » par les projets. Le repérage de conditions de prédictibilité des stratégies d’acteurs rend l’analyse scientifique et les pistes méthodologiques utilisables dans une démarche de projet. Les déterminants « invariables » identifiés rendent compte des stratégies d’acteurs avec leurs contingences et leurs variations.

L’approche prospective proposée est ensuite soumise au contre-exemple d’un programme de coopération en milieu peul.

L’enchaînement d’un ensemble de causes et de processus renvoie l’intention participative dans la sphère du simulacre. En conclusion, il est admis qu’il est possible de valoriser les résultats de recherches longues dans des approches rapides. La prise en compte des déterminants invariables autorise une plus grande prévisibilité des stratégies d’acteurs par rapport à des enjeux identifiés.

MOTS-CLES :

Anthropologie du développement

Songhaï

Touareg

Peul

Projet de développement

Contrepartie

Participation

Approche scientifique

Action

Méthodologie prospective

TABLE DES MATIERES

Tome 1

Avant-propos 1
Transcription des termes tamacheq 3
Conventions grammaticales et linguistiques 3
Options retenues dans la transcription des termes songhaï et peul 3

PREMIERE PARTIE

1 INTRODUCTION 1

1.1 PROBLEMATIQUE : « ON RECOLTE CE QU'ON SEME » 1
1.2 L'IMPLICATION DES POPULATIONS A LEUR DEVELOPPEMENT : UNE « VIEILLE » QUESTION PERIODIQUEMENT « NOUVELLE » 3
1.3 PEUT-ON PARLER DE PARTICIPATION ? 6
1.4 DONNANT-DONNANT 8
1.5 DES CONDITIONS DE RECHERCHE UN PEU PARTICULIERES 16
1.6 PLAN DE LA THESE 19

2 DES LIEUX ET DES TEMPS PERTURBES 20

2.1 LOCALISATION DE LA RECHERCHE 20
2.2 CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET PHYSIQUES DE LA ZONE 20
Le climat et les ressources en eau 20
Les sols 23
La végétation 24
2.3 DE LA SECHERESSE DE 1973 A 1991 25
Les vagues de sécheresse et leurs conséquences 25
Les interventions des O.N.G. de 1973 à 1988 et leurs effets 28
Le Mouvement Coopératif 28
Le G.P.S.P. 29
De l'arrêt « raté » de l'aide alimentaire à l'implication des populations 30

DEUXIEME PARTIE

3 UNE ONG DE VOLONTARIAT ET SON PROGRAMME D'HYDRAULIQUE EOLIENNE 34

3.1 STRUCTURE ET CONTRAINTES DE L'ONG 34
3.2 LE PROGRAMME D'HYDRAULIQUE EOLIENNE EN 7E REGION DU MALI 36
Le discours 36
La réalité 36
Des contraintes administratives 38
Des effets de l'appartenance en réseau de l'O.N.G. 38
La dépendance financière 38
L'organisation du projet qui en découle 39
Les groupes-cibles 40
Les agents du projet 40
Les expatriés 41
Les agents locaux 43
Objectifs et procédures annoncés 45
Les phases du programme. La participation des bénéficiaires 45
Participation obligée et participation suscitée 46

Autosuffisance par rapport à la technologie ... 47
Les phases de l'intervention ... 48
Rapide mais partielle remise en question de la logique d'intervention ... 49
Spécificités des interventions observées ... *50*
L'installation de Tacharan ... 50
L'installation de Tin Aouker ... 51
La réalité ... *53*
Des contraintes administratives ... 54
Des effets de l'appartenance en réseau de l'O.N.G. ... 54
La dépendance financière ... 54
L'organisation du projet qui en découle ... *55*
Les groupes-cibles ... *56*
Les agents du projet ... *56*
Les expatriés ... 57
Les agents locaux ... 59
Objectifs et procédures annoncés ... *61*
Les phases du programme. La participation des bénéficiaires ... *62*
Participation obligée et participation suscitée ... 62
Autosuffisance par rapport à la technologie ... 63
Les phases de l'intervention ... 64
Rapide mais partielle remise en question de la logique d'intervention ... 65
Spécificités des interventions observées ... *66*
L'installation de Tacharan ... 66
L'installation de Tin Aouker ... 67

4 LA COMMUNAUTE D'AGRICULTEURS SONGHAÏ DE TACHARAN DANS LE PROJET ... 77

4.1 CONTEXTE ET ACTEURS ... 77
Situation ... *77*
Opérations de développement dont a bénéficié le village ... *78*
La société songhaï de Tacharan ... *80*
Structure sociale. Pouvoir et richesse, pauvreté et dépendance ... 80
Ethique et règles de vie de la société songhaï de Tacharan ... 84
Evolutions de la société de Tacharan ... 85
Enjeux locaux ... 87
Les bénéficiaires du projet ... *89*
Différentes perceptions du bénéfice ... 89
Au niveau du discours de projet ... 89
Réalité pratique et persistance du discours ... 90
Représentations locales et incidences sur l'engagement ... 91
4.2 LA PARTICIPATION POPULAIRE A LA MISE EN ŒUVRE ... 92
1) La contribution financière d'entrée dans le projet. Des utilisations originales de pratiques anciennes pour un ticket d'entrée ... *93*
Les effets négatifs du savoir implicite sur « l'autre » ... 94
La rumeur comme substitut du savoir sur les autochtones ... 94
La cotisation : un nombre infini d'entrées ... 94
La connaissance villageoise *sur les projets* : la pompe comme *piège à projets* ... 95
Un obstacle à la *vraie participation* ... 95
Des conceptions relatives du bénéfice lorsqu'il est question de donner de l'argent ... 96
« C'est comme ça ici » ou la cotisation imaginaire ... 97
Les formes de solidarité familiale et assimilées ... 98
Dîme coranique ou *fonds publics* ... 98
Entre cotisation réelle et cotisation imaginaire : des usages ambigus ... 99
Les rapports homme/femme, *grande femme* / *petite femme* : spécialisation, contrôle et autorité ... 100
Les relations de clientèle ... 102
Cinquante mille « tout rond » ! ... 103
Déterminants externes et internes de la légitimité de la cotisation ... 103
Des effets participatifs tout sauf programmés ... 104
2) Le ramassage des matériaux ... *105*

L'efficacité de l'organisation traditionnelle 106
Les limites de l'organisation traditionnelle 107
Effets de l'évolution des déterminants internes 108
Des déterminants externes interactifs : l'imprévision, l'ignorance des réalités locales 109
Des sanctions vécues comme illégitimes 112
Ambiguïtés du discours entre responsabilisation, volontarisme et pénurie 113
Totale inadéquation avec la réalité contemporaine 114
3) Le puisage de l'eau pour le chantier. Projet d'hommes, rébellion des femmes 115
Les limites de l'organisation traditionnelle 116
Le puisage et la répartition des tâches féminines 116
La honte : régulateur social et frein au changement 117
Les effets du surtravail de puisage sur la vie quotidienne 117
Droit d'entrée et intérêt collectif 118
Déterminants internes qui perturbent l'organisation 118
Déterminants externes : des effets de la méconnaissance mutuelle et de l'influence des médias 119
Une participation non organisée par le projet car féminine 120
4) La cotisation d'entretien : un enjeu de pouvoir, la confusion comme opportunité. 121
Des effets déterminants de l'histoire du développement 123
Des choix développementistes ambigus produits de facteurs externes 123
La cotisation comme opportunité pour le jeu de l'opposition politique 125
Des tensions internes générées par une sollicitation inhabituelle de l'organisation traditionnelle 126
Une fausse non-participation 127
5) La maintenance de la pompe : une organisation de la tradition à la modernité 128
Une vision purement mécanique de l'engagement des mécaniciens 129
Jeu sur les registres de valeur attribuée à la pompe sur fond d'évolution de la société songhaï 131
De l'histoire des projets et des formes de rationalité qui en surgissent 132
Rapport coût / avantage. Modernisation des pratiques mais respect des traditions 133
Des déterminants externes du conflit villageois 134
6) La cotisation en autogestion : le monde à l'envers ou la prise de pouvoir des femmes devant la menace de leurs intérêts 135
Des freins liés aux pratiques traditionnelles 138
Des déterminants externes et internes et des effets de l'apprentissage 139
Des relations traditionnelles adaptées à des situations de crise 140
Les effets d'une approche participative improvisée 141
Une organisation moderne qui repose sur la tradition mais dont les femmes s'émancipent en partie avec l'expérience 143
Une organisation endogène durable 144
7) Comité de gestion : du rêve occidental à la dure réalité locale 144
Côté village : un excès de formalisme qui permet d'anticiper sur des tensions internes 145
Côté développeurs : du formalisme qui ne perd pas espoir de déboucher sur une vraie structure de gestion 146
De l'incompatibilité des normes et valeurs respectives des protagonistes 147
D'une vague apparence de comité à une recherche d'efficacité dans les systèmes existants 149
Le dire et le faisable 149
Un lieu dont personne n'attend de pouvoir 150
Superposition des lieux de décision et du pouvoir de chefferie : la rumeur comme moyen d'information et d'expression 151
Les caractères dominants du système de gestion villageois 151
4.3 CONCLUSION 152

5 LA COMMUNAUTE D'ELEVEURS TAMACHEQ DE TIN AOUKER DANS LE PROJET 154

5.1 CONTEXTE ET ACTEURS 154
Situation 154
La société touareg de Tin Aouker 156
Hiérarchie, autorité, droit de décision 156
La métaphore de la tente : différents registres d'exercice du pouvoir 156
Structure sociale et politique 158
Modernisation des formes anciennes de pouvoir 161

Des nouvelles formes de pouvoir qui se cherchent 162
Ethique et règles de vie de la société touareg de Tin Aouker 164
Evolutions de la société de Tin Aouker 166
Enjeux locaux 167
Contrôle des ressources pastorales 167
Contrôle politique et rente interne 175
Contrôle politique et rente extérieure 176
Rapports de la population de Tin Aouker avec les projets de développement 178
Opérations de développement dont a bénéficié le village avant l'arrivée du projet d'hydraulique éolienne 178
Relance du Mouvement Coopératif 178
L'appui du SeCaMa au périmètre maraîcher de Balboussié 179
Quelques autres interventions de développement plus ou moins hasardeuses 180
Tin Aouker dans le projet d'hydraulique éolienne : des définitions des bénéficiaires 181
Le comptage des bénéficiaires : De la théorie à la pratique 182
Relations d'échanges et rapports de pouvoir 183
Les vrais utilisateurs potentiels, la vraie utilisation de la pompe 184
5.2 LA PARTICIPATION POPULAIRE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET 185
1) D'un Comité de Gestion, l'autre 186
L'asagawar et les Kel Tagoulmoust 186
Rapports entre système de pouvoir et valeur de la question à régler 188
La place des femmes dans la gestion 188
Le puisage : une répartition des tâches inconnue des intervenants 189
« La femme, l'eau et la santé » face à des conceptions inattendues de l'hygiène 190
Le « respect » comme obstacle à la participation des femmes 191
Négociations sur fond de méconnaissance 191
Le directeur d'école ou « l'acteur extérieur » dans le comité de gestion 193
Un projet peut en cacher un autre 193
Auto-adaptation réaliste du comité de gestion 195
2) L'organisation des cotisations financières 196
La cotisation initiale « du chef » 196
Concentration-redistribution de biens ou de droits modernisées 197
Utopiques cotisations familiales 199
Simulacre d'élaboration du système de collecte : satisfaire la manie du « Blanc » 200
Une question sérieuse : la cotisation pour l'abreuvement 200
Valeur de l'expérience : une organisation moderne basée sur la perspective d'une rente générée par la pompe 201
Le poids de la bureaucratie et de la confiance dans la production d'une organisation moderne 202
3) La participation en main d'œuvre 204
Le déroulement du chantier 204
La collecte des matériaux : le projet face aux conceptions touareg du travail 204
Le chantier de construction : imprévision et concurrence 211
L'équipe d'entretien 214
Une équipe représentative des statuts sociaux 214
De l'incompatibilité entre *tenue de travail* et *pudeur* 215
Des tâches qu'on fait sans honte ailleurs, dégradantes chez soi. 215
5.3 CONCLUSION 216

ILLUSTRATIONS

Cartes, graphiques et tableaux

	Localisation géographique de la recherche. Afrique/Mali. Mali/zones …..	2
	Le circuit du don institutionnalisé en double boucle ……...	15
	Localisation de l'action ..……	22
	Graphique d'exploitation du temps projet. Calendrier de 1988 à 1990 et données de lecture (extrait rapport juillet 1990) ……	71-72
Gr.5.I.	Calendrier de circulation du bétail entre le fleuve et le Tlemsi et d'exploitation agricole de l'aire socio-économique … … ……	168
C.5.II	Aire géographique et socio-économique de Tin Aouker. Modalités d'exploitation en saison chaude ……	171
C.5.III	Aire géographique et socio-économique de Tin Aouker. Modalités d'exploitation en saison froide ……	172
C.5.IV	Aire géographique et socio-économique de Tin Aouker. Modalités d'exploitation en saison pluvieuse……	173
Gr.5.V	Schéma de l'extension du pouvoir des Chamanamas dans le Tlemsi ...	176
Gr.6.I	Matriciel des maîtrises foncières (E. Le Roy, 1995) ……..	234
Gr.6.II	Circuit biaisé du *food for work* et de la stratégie participative du point de vue des bailleurs ……...	239
Gr.8.I	Boucle de la logique de mise en adéquation entre besoin, groupe-cible et compétences des intervenants ……..	309
	Situation de contact populations / projet et divergences significatives ...	318
	« Freins ou stimulants au dynamisme des groupes de maintenance ».....	331
	« Ce qui peut rendre synergique un groupe dynamique » ……	333
C.9.I	Localisation géographique de Yélimané ……..	467
Gr.9.II	Hameaux constituant Sénéwaly …..…….	470
Gr.9.III	Mouvements de la population et des troupeaux de Sénéwaly et zones de séjour ……...……	474
Tab.9.IV	Calendrier des activités des familles de Sénéwaly ……	474
Tab.9.V	Composition du CVGRN de Sénéwaly ……	485
Tab.9.VI	Calendrier d'avancées des activités du projet Gerenat à Sénéwaly ……..	490
Gr.9.VII	Niveaux d'organisation sociale internes (Bonfiglioli, 1988 : 50) ……	496
Tab.9. VIII	Réalisations du P.G.R.N. à Sénéwaly (source : base technique du projet à Yélimané) …….	513
Tab.9. IX	Réalisations physiques et financières de Sénéwaly (source : Unité de réalisation et de contrôle du P.G.R.N.) ……...	514

Liste des annexes

Annexe § 2.I Données pluviométriques de la région de Gao sur la 7ème région du Mali. De 1973 à 1992 (tous mois de l'année). Cercle de Gao

Annexe § 2.II « Hydrographie régionale de la zone étudiée »

Annexe § 2.III « Carte des zones hydrogéologiques du Mali »

Annexe § 2.IV Eléments d'un compte rendu financier de la coopérative d'éleveurs de Tin Aouker

Annexe § 2.V Objectifs et déroulement des activités du GPSP

Annexe § 2.VI Liste des Organisations humanitaires présentes en 7ème région en 1988

Annexe § 2.VII Le Conseil Local de Développement

Annexe § 2.VIII Fiche projet CES/DRS. Vision Mondiale-Gao

Annexe § 3.I Exemplaire du contrat entre la L.V.I.A. et les communautés

Annexe § 3.II Séquence de réflexion GRAAP adaptée à la population de la zone

Annexe § 8.I Quelques approches participatives des années 80 et 90 (dans l'ordre alphabétique) A. Cornwall, I. Gujit et A. Welbourn, 1995

Annexe § 8.II 'Une typologie de participation : comment les gens participent aux programmes et projets de développement' (J.N. Pretty, 1994, « Des systèmes de recherche alternatifs pour une agriculture durable » : 9)

Annexe § 9.I « Scènes de la vie institutionnelle du projet ». Yélimané, fin juin 1993

Annexe § 10 Proposition de grille PANSAC Foncier intégrant des données socio-anthropologiques

Liste des sigles et abreviations

A.E.P.	Adduction d'Eau Potable (grandes infrastructures)
A.E.S.	Approvisionnement en Eau Sommaire (petites infrastructures)
A.F.D.	Agence Française de Développement (ancienne Caisse Française de Développement)
A.F.V.P.	Association Française des Volontaires du Progrès
AMADE	ONG française (désormais africaine)
AMAPRO	Association Malienne des Professionnels
A.O.F.	Afrique Occidentale Française
A.R.C.	Association pour la recherche contre le Cancer
A.V.	Association villageoise
B.I.D.	Banque Islamique de Développement
B.N.D.A.	Banque Nationale de Développement Agricole
C.A.C.	Centre d'Action Coopérative
CCAU/ONG	Comité de Coordination des Actions d'Urgences des ONG
C.C.F.D.	Comité catholique contre la faim et pour le développement
C.L.D.	Comité Local de Développement
C.N.E.A.R.C.	Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes
C.O.E.	Conseil Eocuménique des Églises
C.R.D.	Comité Régional de Développement
C.T.P.	Conseiller Technique Principal
C.V.G.R.N.	Comité Villageois de Gestion des Ressources Naturelles
D.G. VIII	Direction Générale du Développement de l'Union Européenne
D.N.H.E.	Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie
D.N.S.I.	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRACoop	Direction Régionale de l'Action Coopérative
D.S.E.P.	Diagnostic, Suivi et Evaluation Participatifs
E.A.A.	Euro Action Acord
E.U.M.C.	Entraide Universitaire Mondiale du Canada (ONG)
F.A.C.	Fonds d'Action de Coopération (mode de financement de gros projets de la Coopération Française)
F.A.O.	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation
F.A.I.	Fondo di Aiuto Italiano
F.E.D.	Fonds Européen pour le Développement
F.E.N.U.	Fonds des Nations Unies pour l'Equipement
F.O.C.S.I.V.	Fédération des ONG catholiques italiennes de volontariat
Gerenat	Programme expérimental de Gestion des ressources Naturelles
G.P.S.P.	Groupe de Prospection et de Suivi des Populations déplacées
GRAAP	Groupe de Recherche et d'Appui pour l'Auto-promotion Paysanne
G.R.D.R.	Groupe de Recherche pour le développement Rural
GRET	Groupe de Recherche et d'Etude Technologiques

G.T.Z.	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (opérateur de coopération pour le gouvernement allemand)
I.G.I.P.	Ingenieur-Gesellschaft für Internationale Planungsaufgaben mbH
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque allemande de développement)
L.C.R.	Ligue de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
LESO	Laboratoire d'Energie Solaire
L.V.I.A.	Lay Volunteers International Association (ONG caritative italienne)
M.A.R.P.	Méthode d'Approche Rapide Participative devenue Méthode Accélérée de Recherche Participative
M.S.F.	Médecins Sans Frontières
SONAREM	Société Nationale de Recherche Minière
O.C.D.E.	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
ODIK	Opération de Développement Intégré du Kaarta
O.I.	Organisation Internationale
O.M.S.	Organisation Mondiale de la Santé
O.N.G.	Organisation Non Gouvernementale
OXFAM Am.	ONG américaine du Nord
P.A.M.	Programme Alimentaire Mondial
P.G.R.N.	Programme de Gestion de Ressources Naturelles (suite du Gerenat)
P.L.A.	Participatory Learning and Action
P.M.R.	Programme Micro-Réalisation (de la Coopération Canadienne)
P.N.U.D.	Programme des Nations Unies pour le Développement
P.R.A.	Participatory Rural Appraisal
PRODESO	Programme d'Elevage du Sahel Occidental
P-V	Procès Verbal
S.A.P.	Système d'Alerte Précoce
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle (ancienne mission française de coopération)
SOMIMAD	Société Malienne d'Installation et de Maintenance pour le Développement
SUCO	ONG canadienne
U.D.P.M.	Union Démocratique du Peuple Malien
U-E.	Union Européenne
U.I.C.N.	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNDP	(PNUD) Programme des Nations Unies pour le Développement
UNFM	Union Nationale des Femmes du Mali (section du parti unique)
UNICEF	United Nations International Children's Fund
Unifem	Programme des Nations Unies en faveur des Femmes
UNJM	Union Nationale des Jeunes du Mali (section du parti unique)
U.N.O.	United Nations Organisation (O.N.U.)
U.P.A.	Unité de Production Agricole
VMI (WVI)	Vision Mondiale Internationale (World Vision International)
WSP	Water and Sanitation Program

A mes enfants, Céline et Simon

A mes parents

AVANT-PROPOS

Cette thèse est un voyage personnel en plusieurs étapes qui débute en 1985, lors d'une mission réalisée au service du Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur dans le Nord du Mali au cœur du Sahel en pleine sécheresse. L'évidence s'est imposée à moi que je ne pouvais pas travailler « sur » l'Afrique sans passer du temps « sur le terrain ». Pour « comprendre », j'ai mis ma formation de sociologue pendant trois ans, de 1987 à 1991 au service d'un projet d'O.N.G. italienne de volontariat dans la région de Gao au Mali. Vivant et travaillant au milieu de ces gens, que j'avais conscience de ne toujours pas comprendre, j'ai décidé de m'outiller sur le plan scientifique et pour cela j'ai fait une recherche universitaire débouchant sur un mémoire de diplôme d'E.H.E.S.S. Le travail réalisé pour ce mémoire n'a fait qu'aiguiser en moi la conscience qu'il fallait aller plus loin pour expérimenter sérieusement les outils de collecte et d'analyse des données, l'objectif n'étant plus de comprendre une bonne fois pour toute, mais d'apprendre à ouvrir les yeux, les oreilles et l'esprit, en permanence.

A cette époque, vu du terrain de l'action, les deux univers penchés sur le Tiers-Monde, celui de la recherche en sciences sociales, chercheurs et universitaires, et celui du développement, théoriciens et techniciens, décideurs ou intervenants sur le terrain, coopérants, experts et volontaires ne se rencontraient quasiment pas. Au contraire, chacun portait sur l'autre, des jugements respectivement dévalorisants et des regards supérieurs. L'appartenance à une sphère rendait difficile l'accès à l'autre. Au quotidien, il m'était pourtant progressivement apparu, que les dysfonctionnements qui caractérisaient les pratiques des projets au sein desquels j'étais impliquée, les tentatives nombreuses, variées, de détournement des consignes de participation que j'observais impuissante sur le terrain, ne pouvaient trouver de solution que dans une approche scientifique. J'étais convaincue que me lancer dans l'aventure de la recherche scientifique me permettrait de construire des outils pratiques, pour apporter des réponses fiables aux questions que je me posais alors – et dont à distance, j'admets qu'elles étaient simplistes.

Exaspérée par les discours négatifs sur la responsabilité des populations dans l'échec des projets, j'ai fait une tentative pour comprendre a posteriori ce qui amenait les différents acteurs impliqués dans ce projet de développement à participer ou non comme ils le faisaient. Et j'ai pour cela d'abord étudié les principales interactions qui s'étaient développées entre eux : l'idée de base étant de chercher la responsabilité de l'intervenant. J'ai alors remarqué que les acteurs, étrangers comme autochtones, jouaient avec et à la frange des contraintes qu'ils subissaient et dans des marges de choix que dans certains cas ils généraient. Les acteurs mis en situation dans des contextes parfaitement identiques de projets, développaient des stratégies de participation au projet profondément différentes selon la communauté à laquelle ils appartenaient, mais aussi dans une même communauté d'un groupe d'individus à un autre. La question n'avait donc pas une réponse standard, applicable et ajustable à des cas différents. Aucun, des ouvrages que j'avais eu à ma disposition ne répondait à mes attentes. Les constats faits pendant le travail de mémoire montraient que la question justifiait une recherche scientifique approfondie.

En tant qu'apprenti-chercheur tentant de prendre du recul par rapport à son regard de développeur, j'ai progressivement laissé de côté au cours du travail consacré à cette recherche, la prétention de produire des éléments servant à donner de « bons conseils », ce qui

il faut l'admettre, était bien mon intention de départ. Je me suis par contre attachée à marcher dans les pas de Jean-Pierre Olivier de Sardan pour qui un chercheur se doit, à l'occasion d'une recherche sur le développement, d'apporter un « éclairage » sur ce qui se passe dans l'interaction entre opérateurs et bénéficiaires dans des projets. L'ambition de cette recherche est donc de rendre disponible un savoir utile, portant sur « la compréhension de (quelques-uns) des mécanismes réels à l'œuvre et l'analyse des processus sociaux (correspondants) qui sont en jeu »[1], et dont seule une infime part, probablement, sera utilisable dans le domaine de l'application. Mais cette thèse *in fine* est avant tout une ambition que je partage avec d'autres chercheurs – mes maîtres ou mes collègues - dans lesquels je reconnais une partie de mes préoccupations[2] de tenter de rapprocher le monde de la recherche et celui du développement, la logique de la théorie et celle de l'action.

Avant de clore cet avant-propos, je souhaite rappeler à la mémoire de ceux qui l'ont connu celui qui m'a fait découvrir le bonheur de vivre avec les gens du Nord-Mali et auquel je dédie cette thèse, feu Jacques Moineau, un technicien du développement, anthropologue amateur par amour des gens, sans lequel probablement j'aurais continué à errer dans l'obscurité.

Mais rien de cette aventure scientifique n'aurait eu lieu si Jean-Pierre Olivier de Sardan ne m'avait ouvert les portes et accueillie dans le monde de la recherche socio-anthropologique. Les choses ne seraient pas allées plus loin qu'un diplôme de l'E.H.E.S.S. qui pour moi était une forme d'entraînement à mieux regarder, un moyen de me doter d'un bon outil de plus dans ma démarche techniciste, s'il ne m'avait convaincue d'aller au-delà de ma simple quête de réponse à une question technique et de me lancer dans une recherche sur les stratégies d'acteurs dans le contexte métis des projets de développement.

Je veux aussi remercier le Pr Edmond Bernus qui m'a fait découvrir en profondeur, par ses ouvrages sur la société touarègue, des populations avec lesquelles j'avais travaillé près de trois ans sans vraiment les connaître.

Je dois beaucoup à mes proches, mes enfants qui ont beaucoup souffert de cette aventure mais qui m'ont été d'un secours permanent à chaque fois qu'entre travail à temps plein et thèse j'ai perdu courage. Je remercie mes amis chers, africains et occidentaux, qui ont su me forcer à changer d'air et faire la fête de temps en temps pour tenir le coup. Je les remercie de leur patience, de leur tolérance pour tous les week-end, toutes les vacances rudement négociées avec un ordinateur. Je dois aussi de la reconnaissance à mon compagnon de route que j'ai laissé au bord du chemin dévorant de la recherche parce que le temps n'est pas extensible et qui ne lira jamais cette dédicace.

Parmi tous ces informateurs, qui sur le terrain m'ont fait part de leur savoir avec la patience toujours renouvelée, et malgré le fait qu'ils me reprochaient de « les vider de leur intérieur », et que je ne saurais trop remercier, je dois une attention particulière à Souleymane Ag Kiyou qui m'a ouvert les portes de sa culture en me donnant son amitié.

---

[1] Olivier de Sardan (1995: 19) s'opposant à la position adoptée par M. Augé (1973 : 251) revendique la légitimité de cette ambition, qui, même si elle doit rester modeste, doit faire partie du projet de l'anthropologue du développement que son idéologie populiste porte à « donner la parole aux muets » (APAD n°1, Juin 1991 : 11), à restituer « la vision des vaincus » (Olivier de Sardan 1995 : 20).

[2] J.-P. Olivier de Sardan et Th. Bierschenk, J. Bouju, J.-P. Chauveau, J.-P. Jacob, Ph. Lavigne Delville, P-Y. Lemeur, P. Moity-Maïzi.

Je remercie mes jeunes collègues maliens, Sacko, Macina et Diabaté qui sont partis, au pied levé, en brousse au Nord de Kayes, le guide d'entretien à la main à ma demande pour aller chercher quelques réponses aux questions que je me posais *in extremis*.

Je remercie aussi mes collègues et amis, qui se reconnaîtront dans cette dédicace, ceux et surtout celles, qui ont accepté de faire l'effort de me lire à des périodes où mes productions manquaient de l'essentiel, celle qui m'a apporté son esprit mais surtout sa joie de vivre, celui qui a m'a poussé au bout du professionnalisme, celle avec qui les débats d'idée n'ont pas manqué, ceux qui m'ont soutenue dans la recherche avec constance.

Transcription des termes tamacheq

La transcription de la langue touareg utilise la codification employée par le Père Charles de Foucault dans son *Dictionnaire touareg, dialecte de l'Ahaggar*, Paris, imprimerie de France, 1951.

g̲ son dur de "garder"

ġ son doux

toutes les lettres se prononcent séparément excepté ou et ch

in se prononce *ine*

et se prononce *ete*, etc…

ñ son nasal proche du *gn* comme *agneau*

Les sons longs sont indiqués par l'accent circonflexe (ê, â, î, oû, ô)

Les sons brefs sont indiqués par le signe ˘ (ă, ĭ, oŭ, ŏ).

Le ê s'entend comme le *ê* français.

Le é équivaut au *é* français.

Le ĕ est un *e* muet.

Conventions grammaticales et linguistiques

Pour éviter d'avoir à accorder selon les règles de la grammaire française des appellations ethniques qui sont en réalité des transcriptions de désignations en langues locales, nous avons fait le choix de n'appliquer aucun accord aux termes *songhaï* , *tamacheq*, *peul*, qu'ils soient employés comme nom ou comme adjectif. Le nom est toujours caractérisé par une majuscule.

L'usage du terme *tamacheq* est employé pour désigner les *Kel Tamacheq* (ceux de la Tamacheq), comme ils se désignent eux-mêmes. Par contre, dans les discours généralisants sur cette communauté, nous plions devant les règles qui consistent –bien qu'à tort – à les appeler *touareg*, du mot arabe *targhi* (l'homme sur le méhara).

Options retenues dans la transcription des termes songhaï et peul

La transcription employée est celle de la conférence de Bamako.

PREMIERE PARTIE

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE. AFRIQUE/MALI

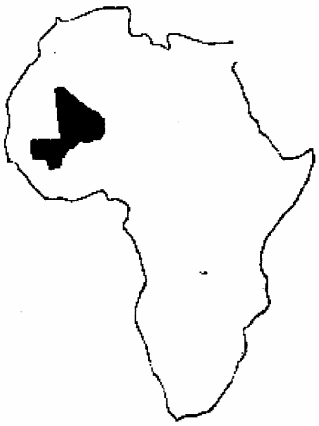

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE. MALI/ZONE

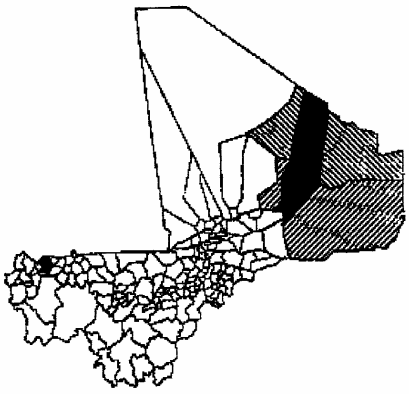

1 Introduction

La présente recherche est une contribution à la « sociologie de la part dérobée (..) des manifestations du refus de l'ordre établi », telle que la posait déjà G. Balandier en 1955 (: 62), sociologie à laquelle il faut ajouter que l'ordre établi en question est imposé par des instances étrangères, et que cet ordre ne correspond ni à la culture d'origine, ni à la culture d'accueil. C'est aussi essentiellement une contribution à la sociologie des sociétés dont le développement est impulsé de l'extérieur, ainsi qu'à la sociologie de la dépendance. A tous ces titres, cette thèse veut être une contribution à l'anthropologie du développement.

1.1 Problématique : « on récolte ce qu'on sème »

> Tin Aouker, vallée du Tlemsi. Il est 7h du matin, nous sommes en janvier, il fait très froid. Quelques hommes traînent les pieds en portant qui une pierre, qui une pioche. Les autres sont recroquevillés autour d'un petit feu, frigorifiés. Ils sont en train de *participer* au chantier d'installation de l'éolienne de pompage.
>
> Tacharan, rive du fleuve Niger. Il est 16h. Bien que nous soyons en octobre, le soleil déverse encore une chaleur de plomb fondu. Les femmes autour du puits, foulard déployé au-dessus de la tête, s'agitent, crient. Elles refusent de continuer à puiser de l'eau. Elles ne veulent plus *participer* pour ce projet qui leur demande trop de fatigue. De son côté, l'équipe du projet s'active frénétiquement pour empêcher le ciment des fondations de la pompe de sécher prématurément.
>
> Aussitôt la pompe en service, les jeunes de Tin Aouker désertent le chantier pour fabriquer les briques du projet de Vision Mondiale, qui constituent *la participation de la population* au centre d'alphabétisation et contre lesquelles ils reçoivent des rations alimentaires.
>
> Alors que le versement de la contribution initiale n'a pas posé de problème majeur, la cotisation de maintenance de la pompe soulève de sérieuses résistances. Les techniciens du projet se préparent à cadenasser la pompe pour que les engagements de *participation financière* soient respectés.
>
> Un petit groupe de vieillards affalés sur des nattes somnole pendant que le chef de village discute avec son conseiller et son fils. Le *comité de gestion* de la pompe est en pleine activité.

Au Mali, après deux décennies d'aide alimentaire gratuite et d'intervention des projets sans contrepartie, brutalement les organisations humanitaires se mettent à exiger des populations qu'elles *participent* aux projets qui sont réalisés en leur faveur. Du *don*, aveugle et souvent anonyme, on est passé à un « partenariat » qui exige diverses formes de contrepartie, à une relation qui à plusieurs titres, s'apparente à un *contrat*.

Le bilan réalisé après des années de distributions et d'interventions gratuites est dramatique : Les bénéficiaires ne s'approprient pas les moyens mis à leur disposition, ils ne les rentabilisent pas. Au contraire, ils les dilapident lorsque ce sont des consommables. Ils les vendent, lorsqu'ils le peuvent, ou ils les négligent. Ils délaissent le matériel et l'outillage à la première difficulté nécessitant un entretien, un effort de gestion. On observe ce phénomène y compris lorsque le projet apporte satisfaction à un besoin identifié comme urgent et prioritaire. Ce constat débouche sur une conviction : « Si les gens ne donnent pas sa juste valeur à ce que le projet leur apporte, c'est parce qu'ils l'obtiennent gratuitement et sans effort. Pour donner une grande valeur à l'intervention d'un projet, il faut que ses bénéficiaires soient contraints de faire des efforts pour le recevoir ».

A la fin des années '80, toutes les organisations internationales s'engagent dans une nouvelle approche du développement, dont le discours prévoit d'associer les bénéficiaires des actions à leur définition, à leur mise en oeuvre, afin qu'ils en assurent ensuite la pérennisation.

Mais, les gens doivent commencer par faire des efforts pour avoir ce que les institutions de développement ont décidé de leur donner sur la base des besoins essentiels qu'elles jugent « insatisfaits ».

La manière dont les populations *bénéficiaires* s'acquittent de leurs engagements dans le projet devient vite une préoccupation majeure pour les *développeurs*. C'est un sujet d'autant plus brûlant que les bénéficiaires ne remplissent jamais leur part du contrat, telle qu'elle a été déterminée, officiellement *d'un commun accord*, entre les protagonistes. En fait, ils adoptent une panoplie sophistiquée de stratégies de dérobade, dont le résultat, quasiment toujours atteint, est de ne pas se plier aux exigences des projets.

Or, la *participation de la population* au projet, est considérée comme un indicateur de réussite ou d'échec du projet par les spécialistes, plus particulièrement par les bailleurs de fonds. C'est à l'investissement physique et financier réalisé par la population, à son efficacité, sa constance, qu'est jugé un projet et que sont projetées ses chances de pérennité. La participation d'aujourd'hui va aussi conditionner la confiance que le bailleur de fonds fera demain à l'ONG. C'est un moyen évident de légitimer l'utilité de l'action de l'ONG, mais aussi de l'Organisation Internationale qui la finance et qui doit aussi rendre des comptes. Il en va donc de la survie financière des projets et de celle des organismes qui les réalisent.

Contrepartie détournée, transformée, reconstruite, voire ignorée, par ceux qui devraient l'exercer, c'est aux raisons qui conduisent les acteurs à adopter ces comportements, aux mécanismes qu'ils activent dans cette interaction particulière, aux stratégies qu'ils élaborent et à leur signification en terme de changement social que ma recherche tente d'apporter un éclairage.

Il est nécessaire pour cela de faire un retour en arrière sur les concepts qui ont présidé à l'émergence de cette nébuleuse que constitue *la participation*, les interprétations dont elle a été l'objet et les projets idéologiques qu'elle recelait. Cela permettra de voir comment cette notion a été progressivement vidée de ses intentions originelles pour ne plus rester qu'une coquille vide, un simulacre. Du projet ambitieux et difficile de donner le pouvoir à la base pour qu'elle prenne en main son propre développement, les institutions de développement finissent par s'acharner sur de *petits passages* (le diagnostic *a posteriori*), de petites actions *visibles* dont la réalisation par les populations devient *obligatoire*.

Très vite, un fossé se creuse entre la *participation des populations au projet* et leurs stratégies par rapport au projet, qui échappent à l'attention des analyses qui se développent frénétiquement au niveau international sous discours d'approche méthodologique de la participation. Un gouffre s'ouvre, entre les logiques clientélistes et marchandes que poursuit la population, et les logiques idéologiques et morales portées par les projets (Olivier de Sardan)[3], gouffre que les organismes de développement se gardent bien de tenter de combler, du fait des dangers que cela pourrait représenter pour la survie même des institutions.

[3] D'après un commentaire sur ma thèse en 2000.

1.2 L'implication des populations à leur développement : une « vieille » question périodiquement « nouvelle »

Avant les Indépendances, Balandier (1955, 1960, 1967, 1971) attribuait des caractères particuliers aux *sociétés à développement provoqué*, à leur évolution sous l'influence d'une domination extérieure : La permanence dans le cours de leur histoire ancienne et récente de l'interaction entre plusieurs cultures et sous-cultures, les cultures étrangères apportant sous différents discours mais de façon quasi systématique des modèles présentés comme *idéaux* par rapport aux cultures locales. Ces constats étaient encore d'actualité dans le contexte de l'aide d'urgence des années '80 sur la rive Haoussa du fleuve Niger, pour les populations songhaï et tamacheq de la région de Gao au Mali. Les processus entraînés par le développement provoqué sont encore plus remarquables dans la période dite *d'aide au développement* dans laquelle ces populations ont été propulsées à partir de 1987. Ces phénomènes ont été régulièrement ramenés au premier plan des réflexions coloniales, mais depuis et jusqu'au milieu des années '80, l'attention scientifique portée par le monde francophone de la recherche aux projets de développement ne s'est distinguée ni par son intensité ni par son engagement.

Depuis le milieu des années '70, l'influence des interventions de toutes sortes dans les milieux traditionnels des études anthropologiques et sociologiques n'a fait que croître, qu'il s'agisse de l'assistance alimentaire ou de l'aide au développement. Mais jusqu'au milieu des années '80, et à la différence de leurs collègues anglophones, les chercheurs francophones ne se sont intéressés au « développement » que d'un point de vue macrosociologique (Achard, 1972 *in* Boiral et al. 1985 ; Pouillon et al. 1982) ou de l'anthropologie économique et sociale (Jacquemot, 1981 *in* Boiral et al.), en particulier à l'occasion d'études ponctuelles ou réalisées sur commande (ORSTOM). Ce n'est que par effet essentiellement secondaire qu'ils ont abordé progressivement les questions de développement, en se penchant d'abord sur les seuls aspects qui influaient sur leurs sujets d'observation. Leur intérêt s'est porté sur des détails spécifiques qui parasitaient l'analyse de ces sociétés. Ainsi, M. Augé dès 1973 a remis en question *l'illusion villageoise*. J.-P. Dozon (1978) s'est interrogé sur ce qui oppose les logiques des développeurs[4] et la réalité des développés. Vers le milieu des années '80, un intérêt scientifique est affirmé pour les faits de développement, pour l'impact des opérations de développement sur les populations-cibles, pour leurs réactions au contact les uns des autres (Boiral, Lanteri & Olivier de Sardan, 1985). Des processus répétitifs ont été mis en évidence, notamment la question de la récurrence de *l'intervention* extérieure dans le développement des sociétés décolonisées (Chauveau, 1986). Le développement provoqué a été ensuite posé comme objet d'étude, par Th. Bierschenk (1988) qui a constitué le projet de développement en arène de négociation, puis par J.-P. Olivier de Sardan (1991) qui a posé le changement social et le développement comme ambition théorique et les projets de développement comme lieux de rencontre et de confrontation des logiques sociales, symboliques, économiques qui interagissent pour produire le changement social, donc comme lieux légitimes de recherche scientifique.

[4] J'emploie le terme *développeur* pour désigner tous les acteurs impliqués dans le développement, qu'ils agissent pour ce faire dans leur pays d'origine ou dans le pays bénéficiaire, dans des bureaux de la capitale ou *en brousse*, qu'ils soient administrateurs d'organisation internationale, de bureaux de coopération, de bureaux d'études, d'O.N.G., qu'il s'agisse d'institutions internationales ou locales, que les individus soient bénévoles ou salariés, cadres internationaux, experts, coopérants, free-lance ou volontaires.

J.-P. Chauveau (1986, 1991 b, 1994, Chauveau dir., 1995) a pour sa part montré la récurrence et l'ancienneté du concept de *participation*, depuis la « mise en valeur » coloniale des années '20, ses différentes résurgences et jusqu'à la plus récente *participation des bénéficiaires aux projets*. Confirmant le point de vue de J. Pouillon, J.-P. Chauveau considère que « le développement participatif se définit (..) en lui-même comme une tradition (..) un mythe refondateur qui tente de reformuler une question qui n'allait plus de soi » (ibid. Chauveau *in* Jacob & Lavigne Delville, 1995 : 38-39). C'est sans doute, selon cette logique explicative, que pendant les années '80 dans la sphère des développeurs, l'histoire est réinterprétée et les échecs des vingt années qui précèdent sont attribués à l'absence de prise en compte des dimensions sociales des sociétés *à développer*. Cet exercice de réinvention est à l'origine de la production du concept de *participation des populations bénéficiaires aux projets* comme condition de réussite pour un développement durable. La *participation* devient l'axe central du discours et des stratégies de développement importées par les organisations internationales et adoptées à leur suite, par les opérateurs privés (O.N.G., associations, bureaux d'étude). Sans participation, pas de budget, pas de projet. Dès lors, tous les projets de développement prétendent impliquer la participation des *bénéficiaires*. Le discours des organisations internationales parle même d'implication à l'ensemble des phases décisionnelles et opérationnelles, tout au long du processus de projet.

En fait, il suffit de se pencher sur les modèles élaborés par les grandes institutions depuis le début des années 80 qui débouchèrent au début des années 90 sur le modèle de Gestion du Cycle Projet (GCP)[5] pour comprendre qu'il n'est pas possible de parler de *la* participation des populations. Dans le meilleur des cas, si toutes les volontés et tous les moyens étaient réunis, on pourrait parler de *différentes formes de participation*, de *différentes catégories d'acteurs*, à *différents stades* du projet.

En réalité l'implication des populations telle qu'elle apparaît dans le discours des développeurs ne peut s'insérer au mieux que dans la phase 3 du Cycle Projet composée de 6 étapes[6]: identification ; étude de pré-faisabilité ; étude de faisabilité si la précédente a été positive (les études réalisées à ce stade sont plus couramment les études socio-économiques classiques) ; décision de financement ; exécution ou mise en œuvre ; évaluation. Les fonctions qui doivent être assumées dans chacune de ces étapes montrent la complexité des dispositifs qu'il faudrait mettre en place pour que des acteurs locaux entrant dans la catégorie des *bénéficiaires* puissent être associés aux décisions à prendre à chaque niveau.

Lorsqu'on se penche sur le déroulement réel des projets, y compris sur la seule phase 3, on constate que la participation effective des populations ne se produit en règle générale que dans l'étape d'exécution ou de mise en œuvre, donc dans l'étape 5 de la phase 3 du Cycle Projet. Et les formes que doit prendre cette participation sont elles-mêmes prédéterminées par les règles imposées par le dispositif de projet. D'ailleurs, ce que l'on observe sur le terrain, c'est que les acteurs locaux sont quasiment toujours mis en face d'une série de consignes qu'on leur impose, sans les avoir associés à une discussion à ce sujet. Et même lorsqu'il s'agit

---

[5] Produit pour la D.G. VIII (Union Européenne) en 1991 par le Groupe de travail évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E. sous la direction du Dr. Hellmut W. Eggers, alors responsable de l'unité Evaluation de la D.G. VIII (Eggers, 1998). Le modèle international de base était jusque là celui de la Banque Mondiale (Baum, 1982), et comportait les phases suivantes : identification, préparation, évaluation (*ex-ante*), supervision pendant la réalisation, puis évaluation rétrospective. L'objectif est dans tous les cas l'efficacité, qui passe par l'adéquation aux besoins, mais surtout par la maîtrise la plus étroite possible de la mise en œuvre et par le contrôle de l'utilisation des fonds.

[6] Cette phase se superpose à très peu de chose près aux étapes du cycle projet élaboré en 1982 par la Banque Mondiale, les termes d'*étude de faisabilité* venant se substituer à celui de *préparation*, et préciser cette étape. Cela provient du fait que la GCP de l'UE-OCDE a été mise au point à partir de l'analyse des outils des différentes organisations internationales (Eggers, 1998 : 69).

d'invites, y compris lorsqu'elles sont accompagnées d'incitations ou de gratifications[7], ils ne peuvent bénéficier de la rente du projet que s'ils satisfont aux attentes implicitement contenues dans le projet général. Ils acceptent ces consignes et les appliquent telles quelles ou bien ils les contestent et leur font subir des variations en les adaptant et même en les transformant. Parfois ils ne les appliquent tout simplement pas. Dans certains cas plus rares, ils les refusent plus ou moins ouvertement. Dans ces deux derniers cas ils adoptent des attitudes que l'on pourrait qualifier de *non-participation* (Hirschman, 1972, 1980). Mais même lorsque les acteurs s'investissent sur la base des consignes qui leurs sont données, ils le font à leur manière. Cela confirme comme l'écrit Olivier de Sardan (1996[8]) que :

> *« (..) le terme de participation n'est pas un concept analytique (..). C'est une notion qui relève de l'idéologie ».*

Ces stratégies d'acteurs traduisent leur *vraie participation*, non pas forcément *aux* projets, mais à quelque chose qui est produit ou dynamisé *à l'occasion* de celui-ci.

Si on admet le fait que les intervenants qui impulsent les projets sont eux-mêmes convaincus que ceux-ci sont *participatifs*, il n'en reste pas moins vrai que, depuis une bonne dizaine d'années, les *bénéficiaires* des projets de développement (participatifs ou non) en Afrique de l'Ouest s'investissent à leur manière sur la base des consignes qui leurs sont données par les opérateurs. Pour les anthropologues et les sociologues « cette participation *vraie* semble quelque chose de particulièrement insaisissable » (Olivier de Sardan, 1996).

D'ailleurs en 1990 après plus de 3 ans d'intervention de projet d'ONG en 7ème Région du Mali, les comportements des acteurs locaux, lorsqu'il s'agissait de participer au projet, me semblaient totalement obscurs, incohérents par rapport aux objectifs visés, malhonnêtes de la part de ceux qui devaient en tirer tous les bénéfices. Ma préoccupation de développeur était alors : « Pourquoi est-il si difficile de *provoquer* la participation des bénéficiaires pour garantir un développement durable ? ». En fin de compte, après m'être penchée sur les interactions entre les acteurs locaux et le projet, pour la rédaction du mémoire de diplôme de l'école des hautes Etudes en Sciences Sociales, c'est la *vraie participation* que je me suis donnée comme ambition de saisir en partie. Tout au long de cette recherche, j'ai tenté de vérifier si, comme l'a affirmé un peu plus tard J.-P. Olivier de Sardan (1995 : 51) :

> *« (..) les stratégies des acteurs ne se réduisent pas à la seule maîtrise des zones d'incertitude, ou à la maximisation du rapport moyens / fins ». « Les acteurs réels, individuels ou collectifs, circulent entre plusieurs logiques, choisissent entre diverses normes, gèrent de multiples contraintes, sont aux confluents de plusieurs rationalités, et vivent dans un univers mental et pragmatique tissé d'ambiguïtés et d'ambivalences, placé sous le regard des autres, en quête de leur reconnaissance ou confronté à leur antagonisme, et soumis à leurs influences multiples ».*

Lorsqu'on essaie de repérer les espaces au sein desquels se déploie cette *vraie participation*, force est de constater qu'elle ne trouve place finalement en presque exclusivité que dans la phase dite de *participation des populations bénéficiaires à la mise en œuvre du projet*. Cette forme de participation est si dérisoire par rapport à ce que *la participation au développement* est censée recouvrer qu'elle pourrait ne pas présenter d'intérêt particulier. Mais cet épisode du projet ne se déroule jamais de la manière attendue. Il fait l'objet de

---

[7] Par exemple les programmes Banque Mondiale-GTZ de Gestion des Ressources Naturelles dans toute l'Afrique de l'Ouest (voir le contre-exemple).

[8] Texte d'intervention au C.N.E.A.R.C. non publié.

récriminations perpétuelles de tous les acteurs. Les populations se plaignent de ce qui est exigé d'elles, les agents de projet de ce que les populations font preuve de mauvaise volonté et ne respectent pas leurs engagements. De plus il existe un écart considérable entre *ce qui se dit* et *ce qui est fait* réellement. Cette forme de participation est surtout, en réalité, la seule qui soit *visible*. Et dans l'aventure partagée entre intervenants et *intervenés*[9], ce moment est aussi celui de la rencontre du projet avec la réalité, le *moment de la vérité*. C'est à ce titre que j'ai choisi de le positionner au centre de la présente recherche.

1.3 Peut-on parler de participation ?

Malgré le battage médiatique dont elle fait l'objet et le caractère novateur qui lui est attribué depuis quelques années, la *participation* dans le développement appartient à l'histoire ancienne et n'a pas cessé d'être remise à l'ordre du jour depuis la période coloniale. J.-P. Chauveau (1991 b, 1992 b) décrit les processus qui font cycliquement du modèle participatif le *dernier cri* méthodologique de l'auto-développement puis de l'aide au développement.

Apparu précocement en A.O.F. (Henry, 1922) le modèle participatif est appliqué entre les deux-guerres à la *promotion du paysannat* (Phillips, 1989 et Richards, 1985 pour les colonies britanniques ; Delafosse 1927, Delavignette, 1931, Brévié, 1936, Labouret 1941 pour les colonies françaises, in Chauveau, 1994 : 31- 32). A l'époque où Malinowski introduit l'usage de la *Practical Anthropology* (1929) dans le modèle colonial britannique qui laisse les autochtones évoluer à leur rythme et suivant leur mode propre, la colonisation française mène une guerre contre l'obscurantisme (Bastide, 1971 : 26) et le Front Populaire en France associe les colonies à un *grand programme coopératif* (Mérat, 1947 in Chauveau, 1994 : 33). Après la deuxième guerre, le modèle britannique du *Community Development* voisine avec le *relèvement rural* français, caractérisé par l'animation rurale et les mouvements coopératifs et mutualistes. L'accent est mis sur les techniques d'encadrement, les principes d'affirmation de la responsabilité du producteur et déjà à cette époque... de l'initiative à la base et de l'importance du groupe social dans les processus de développement. Le *self-help* (effort propre) des années '60 implique un effort accru des populations à leur propre développement. Il est notamment accompagné de gros investissements internationaux en faveur des administrations locales, pour leur permettre de jouer leur rôle d'encadrement. La période qui suit jusqu'aux années '70, est caractérisée par ses objectifs ambitieux, un dispositif de développement d'une extrême lourdeur, et l'absence de changement significatif dans les techniques d'encadrement.

Depuis les années '70, le thème de la *participation paysanne* fait l'objet d'un étonnant consensus, tant dans le milieu universitaire que dans celui du développement (Chauveau, 1991 a). Il prétend s'opposer à l'encadrement autoritaire de la décennie qui a précédé, lutter contre la pauvreté et améliorer la couverture des besoins fondamentaux en impliquant les agriculteurs à la définition des objectifs et à la mise en œuvre de moyens adaptés à la réalisation de ces objectifs (ibid.).

[9] Terme employé par J.-P. Olivier de Sardan, lors d'un séminaire en 1994 à l'E.H.E.S.S. Ce terme présente l'avantage d'être inventé pour une situation artificielle. Il est opposable en miroir à celui d'intervenant en ce qui concerne leur position respective dans un champ qui les déterminent. C'est une expression *explicite*, un *symbole verbal* (Goffman, 1973) qui permet de situer avec précision la personne dans le champ (ici l'arène projet), cette position dans le champ étant admise par tous et constituant de ce fait une représentation collective. Elle a l'avantage d'être parfaitement neutre tout en désignant quelque chose d'immédiatement compréhensible sans pour cela lui attribuer d'autre sens que celui de la position occupée dans l'opposition, à la différence de termes comme *bénéficiaires*, *population*, *groupe-cible*, etc., qui clivent les acteurs désignés de ceux qui les déterminent ainsi.

Cependant depuis une quinzaine d'années, dans les discours des organisations d'aide au développement, le terme de *participation* semble exprimer, confusément, le moyen en même temps que la fin, sans lequel aucun projet de développement n'a de chance de voir le jour ni d'atteindre son objectif. La notion de participation des populations recouvre des dimensions très différentes et demeure chroniquement ambiguë (Cohen & Uphoff, 1980 in Chauveau, 1994 : 26, 27 ; Uphoff, 1991 et Lecomte, 1986 in Chauveau dir., 1995 : 10 ; Lecomte, 1991 ; Chauveau, 1994 b ; Maïzi, 1995 ; Lavigne Delville, 2000 b : 19-20). Le terme est utilisé aussi bien pour justifier l'extension du contrôle de l'État que le renforcement des capacités et de l'autonomie des pouvoirs locaux (Pretty & Chambers, 1993).

La participation est un moyen, un moyen d'*empowerment*, de lutte contre l'exclusion par l'accession au pouvoir des individus au sein du groupe d'appartenance (Jobert, 1983 : 537 ; Pointing, 1995), au pouvoir d'expression pour les plus défavorisés par la production, grâce au projet, d'un droit à la communication[10], face aux équipes de projet et de recherche (Hitimana & Hussein, 2000). *In fine* et sous-entendu, c'est un moyen d'accroître le pouvoir des faibles, face au pouvoir politique (points de vue opposés de Chambers et al., 1994 et de Moity-Maïzi, 2000) même si cette perspective a été depuis largement contestée. Seule constante, des années '70 à aujourd'hui, la *participation* est considérée comme un moyen d'appropriation par la population de ce qui est mis à sa disposition (Miller, 1979 in Dumas, 1983 : 526).

La participation est une fin, en ce qu'elle se voit attribuer d'autres vertus, forme d'échange censé produire une connaissance partagée (Maizi, 1995), le savoir comme pouvoir (Sellamna, 2000 : 474-477). Les relations de pouvoir étant à la base de la pauvreté et des inégalités sociales, la participation devient le lieu et l'outil permanent de leur renégociation.

Plus prosaïquement, pour les développeurs la participation des populations est un facteur à caractère déterminant. Cause en même temps qu'effet, elle est censée exprimer le haut degré d'engagement des bénéficiaires et est considérée en même temps comme une garantie de durabilité des résultats de l'aide. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, à partir de la deuxième moitié de la décennie '80, elle devient une condition de projet, et rapidement une obligation tant pour les intervenants que pour les bénéficiaires. Compte tenu de l'obligation qui en est faite, tous les organismes de développement prétendent recourir à la participation, et tous les acteurs locaux font mine de participer. Il est donc logique de constater comme le fait P. Moity-Maïzi (2000 : 91) :

> *« (..) que l'impératif de "faire participer" une population à un programme d'actions est de plus en plus fréquemment remplacé par la "volonté de susciter la participation" ».*

Mais il faut aussi admettre qu'à l'époque étudiée pour cette thèse, la forme de la participation des populations et le stade du projet auquel elle est sollicitée, l'apparentent à des travaux forcés :

> *« (..) une méthode de mobilisation d'une main d'œuvre locale considérée comme corvéable à merci » (Dumas, 1983 : 514).*

C'est une forme de mobilisation dont on peut mettre en question tant l'efficacité que la rentabilité économique (Dumas, ibid. : 515).

---

[10] Bien que d'un point de vue scientifique cette assertion soulève de nombreuses questions éthiques et méthodologiques (Chauveau, 1994 ; Olivier de Sardan, 1995 ; Lavigne Delville, 2000 ; Maïzi-Moity, 2000), cela ne l'empêche pas d'être présentée comme une réalité par les théoriciens du développement (Chambers 1994 et al.).

Il semble alors nécessaire de se demander s'il y a participation. Et si c'est le cas, du point de vue des différents acteurs, de quelle participation il s'agit ? A quoi est-il question pour les populations de participer ? Dans quelles conditions, dans quels buts ? Quelles formes la volonté exprimée de participer ou de ne pas participer peut-elle prendre? Quels motifs peuvent justifier chaque type d'attitudes ?

1.4 Donnant-donnant

Alain Caillé (Dewitte, 1996 : 102), se référant aux trois moments du cycle du don qui :

> *« (..) constitue un ordre spontané, véritable noyau élémentaire de toute forme de sociabilité, rapport social synthétique a priori (..) » considère que « [Penser ces trois moments dans leur totalité], c'est rappeler que [les hommes] ne trouvent pas seulement plaisir à recevoir, mais tout autant, à donner, entreprendre, créer ou procréer, et qu'ils sont soumis par ailleurs à la dette qui leur fait obligation de rendre ce qu'ils ont reçu. Le problème, il est vrai, étant de savoir à qui rendre et à qui donner. »*

L'intention dans notre recherche d'interroger la logique du don dans les relations entre acteurs au sein des projets de développement a été contestée. Il nous a semblé cependant nécessaire de décrypter les représentations sociales qui caractérisent ces relations et qui sont à l'œuvre pour chaque catégorie d'acteurs, afin, a minima, de ne pas tomber dans de fausses interprétations en les éludant irrémédiablement.

L'exigence de *participation* adressée à partir de la fin des années 80 par les développeurs (et accessoirement donateurs) aux populations des pays aidés, est en elle-même une forme de conditionnalité. Quel que soit le contenu de la consigne, c'est bien une contrepartie à l'apport du projet - donc au don - qui est exigée. S'il y a esprit de don[11] et obligation, ces deux éléments ne sont pas de la même nature que dans l'esprit et le cycle du don oblatif (Mauss, 1989c50). Par contre, le rapport d'obligation qui caractérise la participation au projet, met à mal l'idéologie caritative, altruiste et désintéressée qui prédomine encore largement au début des années '90 dans le monde de l'aide au développement. Il déstabilise les intervenants volontaires de terrain. Il a du mal à s'inscrire dans les relations existantes dans la vie des populations locales car le rapport instauré est illogique. Malgré les pratiques traditionnelles de mécénat et d'aumône, il ne s'inscrit pas dans les rapports de proximité et d'interconnaissance qui contextualisent et réglementent ces dernières. De plus, le nouveau rapport proposé est en contradiction avec une histoire de relations désormais anciennes, dans lesquelles des formes étrangères de *don sans contre-don*, ont fini par devenir une norme dans l'interaction avec les projets. Il est en rupture avec les rapports naissants autour de nouveaux systèmes d'accumulation et de contrôle politique

[11] Sur le terrain, que les moyens apportés proviennent d'un don, ou qu'ils soient inscrits dans le cadre d'un prêt international, l'un comme l'autre sont présentés aux populations sans distinction comme « *l'aide* de telle coopération, de telle organisation internationale ». Les gens ignorent pratiquement toujours qu'ils bénéficient d'un financement qui va gonfler la dette de leur pays envers les pays occidentaux, et ils n'ont aucune idée des implications de cet endettement. Les opérateurs d'O.N.G., de bureaux d'étude, d'administrations locales, ignorent souvent eux-mêmes sur quelle catégorie de financement ils interviennent. Jusqu'à présent les références implicites au don qui continuent à émailler le discours de l'aide au développement n'ont pas encore établi de lien clair avec la place qu'occupe chaque financement dans l'endettement du pays. Il est aussi intéressant de relever que les stratégies de développement imposées par les organisations internationales concernent indistinctement des investissements réalisés à partir de dons et de l'endettement. Les expérimentations méthodologiques sont souvent faites sur la dette.

(Balandier, 1971 : 17) qui se construisent au sein de *l'économie de l'aide alimentaire*.

Rappelons que les projets, dans le Nord du Mali, s'adressent désormais à des membres de sociétés qui ont vécu sous l'ordre du don caritatif international depuis le milieu des années 1970. Ces populations ont commencé leur vie d'adulte sous le règne de l'assistance alimentaire et ont vécu dans un monde où la production a été remplacée par les distributions gratuites de vivres, dans un rapport marqué par le caractère unilatéral et exogène des décisions et des sources d'approvisionnement. Sous discours de don, les projets ont apporté massivement, pendant près de quinze ans, des biens qui sont allés alimenter illicitement le marché, qui ont permis la constitution de richesses personnelles, mais qui n'ont que très aléatoirement réintégré le circuit de redistribution du don traditionnel. Pendant la même période, les volontaires de projets ont fait le *don d'eux-mêmes*, mais selon des règles dont leurs interlocuteurs ne détenaient pas les clés de lecture. Le discours de *don* a continué à être entretenu sans changement – par l'administration, les hommes politiques, la radio, la télévision, les médias internationaux –, bien après que les institutions, aient commencé à exiger des prestations en force de travail, des formes de contribution financière. La relation établie jadis entre donateur et donataire avait été édifiée sur le principe d'un don sans retour, qui s'est avéré destructeur et socialement déstructurant (Mathieu, 1994 a). Mais, à partir de la fin des années '80, la *participation au projet de développement*, présentée comme une valeur de contrepartie entre intervenants et bénéficiaires, échappe aux règles de l'échange-don qui contribuent à l'organisation sociale des groupes observés. Elle ne correspond pas non plus aux représentations sociales des intervenants, ni selon les normes de l'échange caritatif occidental, ni selon les règles du marché et la vision *rationnelle* de l'économie.

G. Nicolas (1986), dans ses travaux sur le rapport entre le don rituel et l'économie marchande, a fait une lecture des différentes thèses tentant de circonscrire et d'expliquer le phénomène de l'échange-don : Le don comme fait social total (Mauss, 1989c50) révèle déjà, dans la pratique, la contradiction entre l'aspect généreux, désintéressé et son caractère obligatoire (Nicolas, 1986 : 10). Le don oblatif est présenté comme spécificité des sociétés primitives, en opposition au raisonnement rationnel économique des sociétés *civilisées*. Mais concernant le cycle du don, Mauss attire l'attention sur l'unité, la cohérence de pratiques, sur leur caractère universel et leur importance. C. Lévi-Strauss (1950 in Mauss, 1989c1950 : XXXIII) ajoute une valeur à cette cohérence, la *vertu de la chose échangée* :

> *« (..) c'est l'échange qui constitue le phénomène primitif, et non les opérations discrètes en lesquelles la vie sociale le décompose » (ibid. : XXXIII).*

La vie sociale serait donc fondée sur l'échange (Lévy-Strauss, 1949 in Nicolas 1986).

Pour G. Nicolas, les choses sont loin d'être aussi simples et dichotomiques :

> *« (..) les rapports de production sont infiniment plus complexes qu'on ne l'avait pensé, sur la foi d'observateurs prenant quelques libertés avec une méthodologie pouvant être qualifiée de scientifique ». « L'affrontement des cultures (..) fait apparaître des transformations, des réactions, des adaptations constituant un prodigieux laboratoire social » (Nicolas : 13).*

Les faits économiques sont profondément intégrés aux autres faits culturels. C. Meillassoux (in Nicolas 1986 : 14), dès 1964, montre la manière dont les Gouro de Côte d'Ivoire préservent les rapports sociaux internes à leurs unités de production et de reproduction des échanges marchands, en instaurant un clivage artificiel entre biens échangés dans le cadre des relations de l'échange-don et du marché. La logique explicative de ce

phénomène n'est ni la persévérance du groupe dans son être ni sa volonté de résister à la culture envahissante, mais la rationalisation des ressources par les individus. M. Godelier (1968 in Nicolas, 1986 : 16), quant à lui, critique « la conception d'un clivage déterminatif trop systématique entre bases économiques et structures sociales ». Il insiste sur « la cohésion interne de chaque ensemble culturel, à chaque étape de son évolution » (ibid. : 241). Les acteurs sociaux adopteraient donc des stratégies de différenciation des registres de l'échange-don et de la relation marchande, séparant l'espace d'expression de la confiance de celui de l'intérêt (Williamson, 1963 in Orléans A., 1994).

Malgré ces nuances, Nicolas (1986 : 27) considère que :

> *« (..) toutes ces thèses s'accordent pour définir le phénomène de l'échange-don en fonction d'un principe radicalement opposé à celui de la générosité ou de l'oblativité, sous lequel il est pensé par la pensée économique, religieuse ou éthique occidentale ».*

Il s'agit toujours pour l'individu d'une institution contraignante, dont la conduite est dans certains cas à rattacher à l'échange mercantile, dans d'autres à une stratégie sociale. Sahlins (1976 : 245-260) reste dans cette posture même lorsqu'il introduit le rôle de la distance sociale dans l'hypothèse selon laquelle l'équilibre social se construirait dans un continuum entre la *réciprocité négative* à la périphérie de la communauté – captation, rétorsion – et la *réciprocité positive*, dans ce qu'elle a de cohésif à l'intérieur de la communauté (voir aussi Lacourse, 1987). La question de *l'intérêt* émerge à la marge des analyses sur la réciprocité. Selon Sahlins (ibid..), l'augmentation de la distance sociale entre les protagonistes de l'échange accroîtrait la place de l'intérêt au détriment de celle de la solidarité. Mais si cette relation envisagée dans le cadre de *l'échange-don* n'est pas idéale et peut contribuer à l'hostilité, voire déboucher sur la désintégration sociale (Lacourse : ibid.), elle est toujours envisagée entre des acteurs appartenant à la même sphère et dans un rapport symétrique.

Les sociétés songhaï et tamacheq étudiées dans ma thèse ressemblent à divers titres à celle sur laquelle G. Nicolas (ibid.) s'est penché, beaucoup plus qu'à celles qui ont servi de support aux concepts de *primitivité* et *d'archaïsme*. Comme la société de Maradi, il s'agit de sociétés complexes et spécifiques, anciennes. Elles ont de longue date été inscrites dans des modes économiques régionaux et sont partie prenante d'un système économique en mutation permanente et qui a vécu le choc de la sécheresse. Elles s'y intègrent, bien qu'à des degrés divers et de manières différentes – l'une par une forme de fusion, l'autre tout en manifestant des formes de résistance -. Mais à la différence de la société présentée par G. Nicolas (1986), aucun des deux groupes sociaux étudiés dans ma thèse ne peut être considéré comme *société de consumation* au moment de l'observation, dans la mesure où ils sont en passe d'émerger d'une longue période d'économie de survie pendant laquelle l'essentiel des ressources qui assurait la subsistance a été remplacé par des *biens étrangers*. Dans les cas considérés, il n'est pas possible d'affirmer a priori que l'aide s'est substituée au système de solidarité et d'échange-don, pas plus qu'on ne peut savoir si elle remplace ou si elle occulte l'économie ancienne, ni en quoi ou comment elle l'a modifiée. Ces groupes sociaux ont par contre en commun avec la société de Maradi, à la différence des sociétés étudiées par les autres auteurs, que la relation d'échange fonctionne simultanément dans deux registres différents : d'une part entre des acteurs appartenant à la même société ; d'autre part entre certains de ceux-là et des acteurs appartenant à une autre sphère culturelle, ces derniers étant conjoncturellement en position de pouvoir par rapport aux autochtones.

Les sociétés songhaï et tamacheq fonctionnent selon des schémas proches l'un de l'autre, en ce qui concerne le principe du don inter-individuel. Il en est ainsi principalement

du don équivalent (Malinowski, 1989[12]), le don surenchéri ou somptuaire (Mauss, 1973)[13] étant laissé à un futur possible -, du don-aumône qui n'attend rien que de symbolique, puis du don clientéliste et du don communautaire (Petitat, 1991) qui garantissent la pérennité du groupe. Ces relations entraînent réciprocité et obligations durables, même si pour chaque groupe elles n'ont pas les mêmes implications et génèrent des processus dont l'amplitude diffère. On y retrouve le caractère dynamique (Malinowski, 1989) attribué au don oblatif par le processus d'obligations réciproques qui entraîne chacune des parties dans un circuit qu'elle n'a ni le pouvoir ni trop intérêt à rompre. Mais il faut prendre une certaine distance par rapport aux modèles de la *kula* et du *potlatch*. La *kula* est une forme de relations d'échanges en retour dans lesquelles un rapport d'égalité est entretenu dans la réciprocité. Or les deux sociétés étudiées ici sont profondément inégalitaires et l'échange-don contribue à la persistance de l'inégalité. La pratique de la surenchère du *potlatch* ne serait possible si un équivalent existait, qu'entre les éléments d'un groupe très restreint des sociétés observées. Et si une forme d'agressivité sociale est produite dans l'échange-don en même temps que l'inégalité, ce n'est pas transitoirement comme dans la pratique du *potlatch*, mais en permanence par l'impossibilité de rendre du fait de l'inégalité qui précède l'acte et par la dépendance qui en découle pour celui qui reçoit. Lorsque Petitat (1991) affirme que chacun est en situation de « jouer avec le système d'obligations réciproques afin de pousser en avant ses intérêts (..) étendre son influence (..) multiplier les alliés, etc. », il n'émet pas l'hypothèse qu'il puisse exister un très grand écart de moyens entre les protagonistes de l'échange. Il ne soulève pas le fait que cet écart annule l'espace de choix et la liberté ou qu'a minima, il en réglemente strictement les termes. Cette dynamique inégalitaire contribue pourtant au maintien des rapports de pouvoir dans la société, à la dichotomie riche-pauvre chez les Songhaï (Olivier de Sardan, 1982), noble-vassal voire esclave chez les Tamacheq (Mathieu, 1994 a). Elle contribue à l'entretien du rapport de domination clientélaire (ibid.), puisque la redistribution des richesses rend impossible la contrepartie équivalente aux bienfaits prodigués par le noble, le chef, le fils de *grande tente*. Dans un milieu hostile où personne ne sait de quoi demain sera fait, et où quelques-uns possèdent les droits sur le patrimoine dont tous doivent tirer leur pitance, cette situation semble naturelle. Dans ce contexte, c'est plutôt l'interruption de l'échange inégalitaire qui serait génératrice d'agressivité. Pour en retenir le versant positif, on pourrait admettre que cette relation s'apparente à un système de mutualisation qui tiendrait à la fois du don *communautaire* (Petitat, 1991) et d'une *solidarité structurelle* (Singleton, 1991) bien que non institutionnalisée.

Caillé et Godbout (1992), quant à eux, considèrent que l'idée de don est complexe et équivoque sitôt que l'idée d'intérêt, qui met l'accent sur l'avantage retiré d'une position de domination, supériorité, satisfaction de soi est présente dans la relation. Pourtant dans les cas étudiés, la redistribution garantit la survie des plus pauvres même si elle confirme et entretient le statut de dépendance de l'un en même temps qu'elle confirme la noblesse de l'autre (de Foucault, 1951). Et chacun y trouve de l'intérêt. Elle contribue à une relation que Grignon et Passeron (1989 : 20) qualifient d'*altérité mêlée*, caractérisée par un rapport de domination dans une interaction inégale pour des groupes appartenant à la même société. Mais cette situation est loin de n'être que négative. Les relations d'échange-don, dans les sociétés étudiées ici, jouent un rôle de construction identitaire et de reconstruction sociale permanente. Elles permettent d'instaurer et d'entretenir des alliances politiques. Elles constituent un mode d'attribution et de répartition des ressources économiques et des moyens de production.

Dans la société songhaï, les relations de don vont de l'obligation religieuse, dîme coranique (*zakka*), offrande et charité (*sarga, barkara, bini, nooyon*) à la redevance (*fakurma)*

[12] La *kula*.
[13] Le potlatch.

qui n'est que la contrepartie au don (prêt intemporel) d'une parcelle, fait par le maître de terre (Olivier de Sardan, 1984). L'entretien de la bonne relation, l'investissement en tranquillité (*gomni*) manifestent la vitalité des liens sociaux entre vassal et noble (Olivier de Sardan, 1982). Se maintenir dans la clientèle d'un puissant coûte aussi, de manière codifiée (*suuji*), et exige un investissement (*sabbu*). Dans l'autre sens, la qualité de la relation peut mériter récompense (*tukunci*).

Face à la générosité qui protège mais paralyse à la fois, le contre-don s'exprime dans une forme de réciprocité dont la valeur est adaptée à la fois à la position de chacun dans l'échelle sociale et aux moyens dont il dispose. Selon le cas, il peut se limiter à des manifestations de respect (*gomni, gooro* chez les Songhaï). Mais sa forme et sa valeur sont toujours conformes à des normes admises et respectées. Ces pratiques peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans la régulation des relations entre les individus et les groupes et dans l'exploitation des ressources dont les nobles ont la garde pour la survie de la communauté (chez les Tamacheq, Bourgeot, 1979). Dans certains cas, le contre-don doit reproduire exactement soit l'objet, soit la valeur, soit les circonstances - ou le tout ensemble - qui ont présidé au don, considéré alors comme don coutumier. C'est le cas pour l'*alaada* lors des mariages, des baptêmes chez les marabouts, les forgerons, les captifs familiaux (Olivier de Sardan, 1982 : 19), le mouton pour *attacher* les fiançailles (Olivier de Sardan, 1984 : 252), les pagnes, tasses, vans etc., reçus et redistribués. Dans d'autres cas, l'inégalité est de rigueur. Il ne s'agit pas simplement d'inégalité dans la valeur de la réciprocité. Il peut y avoir décalage dans le temps, dans l'espace où le contre-don devra être fait, dans l'identité du bénéficiaire qui peut n'appartenir que de loin à la sphère du donateur (*nooru sey)*. La contrepartie du don peut consister à disperser de l'argent lors d'une cérémonie (Olivier de Sardan, 1982). Le retour peut aussi passer par des contre-valeurs, du cheptel par exemple. Quoi qu'il en soit, nous sommes toujours dans le cadre du cycle d'obligations « donner-recevoir-rendre ».

Selon le contexte, certains gestes de solidarité ou de redistribution peuvent ou non être considérés comme entrant dans le cycle du don. La solidarité doit pourtant être distinguée des dons oblatifs en même temps que de la redistribution, malgré le fait que cette dernière vise - en apparence tout au moins - à donner à tous, un peu de ce qu'il y a. Si elle transite par un don (*konzon*) – geste qui n'attend pas de retour -, elle peut être assimilée à la catégorie des gestes religieux, mais le prestige social qui en est retiré en est une forme instantanée de contre-partie. Par contre, lorsque chacun à son tour fait don, en force de travail ou en produits (Olivier de Sardan, 1984 : 251), dépanne l'autre, directement ou indirectement, il y a toujours entre les parties, un lien identitaire (lignage, groupe d'âge, promotion scolaire) ou une relation d'amitié ou de clientèle (*hindobey*), un rapport de production dans la dépendance (Olivier de Sardan, 1984) qui garantissent la réciprocité, qu'elle soit différée, inégalitaire ou aléatoire importe assez peu. La solidarité chez les Songhaï mêle cette relation au travail physique, comme c'est souvent le cas chez les agriculteurs (*cergaa, gaa-kasiney, boogu, goobu-goobu*). L'acte attendu exige des catégories de liens précis, la réciprocité ne peut pas sortir du registre préétabli.

Chez les Tamacheq, on trouve les classiques dons qui fondent, entretiennent et étendent les liens de parenté. Leur but principal est de cultiver la puissance politique, même si celle-ci tend à se convertir tout récemment en électoralisme. Ils circulent lors des mariages (Young, 1988 ; Claudot & Hawad, 1987), lors des décès (*alhabus ou ashiuf*) (Barouin, 1981 : 16). Dans ces moments il faut aussi donner l'héritage coranique au marabout (*ettilet*) (ibid. : 140) ainsi que dans d'autres occasions qui ont peu à voir avec la religion (Bernus, 1969) : lorsqu'il s'agit de traiter une maladie (*tende* ou *amzad* dès la guérison ; *imi n'adad* avant le traitement ; *eharey* seconde rétribution en animaux). Les dons matrimoniaux peuvent aussi s'apparenter à des pratiques économiques, par la surenchère sur la *taggalt* (dot) de la fille, jeu

de compensation et de chantage entre plusieurs familles dans une même catégorie sociale ou pour contrebalancer la médiocrité du lignage ou de la naissance du prétendant (Bernus, 1991).

En dehors de la charité qui s'exprime envers les plus démunis (Claudot & Hawad, 1987), soit par la redistribution aux pauvres de biens vacants (*éheré n ettebel*), soit (Bernus & Alatnine, 1977) par la distribution de vivres (*teymok*[14], *shirgit*, *tənafut*), et qui n'attendent de réciprocité que le respect, toutes les autres relations de don réciproques (*inuf*) s'entretiennent dans un rapport de parenté (qui peut être proche ou très éloignée et même entre familles de statuts extrêmement différents). Les rapports d'aide ne peuvent avoir lieu qu'entre gens qui *se ressemblent*. Outre ceux qui se transmettent entre parents riches et parents pauvres (*tiyyaten*) et qui n'attendent aucun retour, il y a ceux qui s'adressent à des fractions étrangères pauvres ou vassales, les premières parce que bien que pauvres sont nobles, les autres parce qu'elles appartiennent à la sphère de dépendance et de clientèle des nobles (Mathieu, 1994 a). Tous les autres gestes de solidarité transitent par une relation de prêt (*tifferen*) qui exige des rapports de qualité et qui présuppose un remboursement un jour ou l'autre sous la forme prévue ou sous une autre tolérée. Sinon, il s'agit d'échanges sous des formes alternatives et décalées, pâturage ici maintenant, contre abreuvement dans six mois ailleurs par exemple (Young, 1988 : 86 ; Mathieu, 1994 b).

Ces modes d'échanges ne se limitent pas au cycle du don. Ils sont complexes, structurants. Ils contribuent à la régulation permanente d'un équilibre écologique, économique et politique précaire, à la construction identitaire du groupe et à l'inscription permanente de l'individu dans le groupe. La sécheresse en a amoindri certains aspects, en a fragilisé ou en a rendu certains autres inapplicables. Comme Nicolas l'a décrit pour la société de Maradi (1986 : 167), et pour des raisons en partie similaires, l'échange-don ne fonctionne plus comme il était prévu jadis – peut-être n'a-t-il d'ailleurs jamais vraiment fonctionné comme les gens le disent -. Depuis la sécheresse, la relation s'est chargée de tensions. Les dons ne peuvent plus être faits selon les règles, les contre-dons sont devenus difficiles à assumer. Les prêts impliquent désormais des conditions qui garantissent un retour et des délais qui n'étaient pas exigés auparavant. L'aléatoire et l'intemporel qui constituaient un fondement essentiel de l'échange-don et rendaient acceptable son caractère d'obligation, ont disparu et avec eux, le confort que représentait la situation de dépendance mutuelle engendrée par la relation inégalitaire. Les points de repères qui contribuaient à l'équilibre harmonieux du groupe social ont disparu, la société est en danger de mort. Le principe du désordre menace l'échange (ibid. : 169), la confiance disparaît avec l'accroissement des tendances prédatrices. La rupture des rapports sociaux basés sur un échange à parité débouche sur le vol, la dépossession.

> *« [La tendance prédatrice] se trouve exaspérée aujourd'hui du fait du déclin des cadres d'autorité traditionnels, de l'essor du commerce, de l'idéologie des classes dominantes modernes, qui s'inspirent des valeurs occidentales » (ibid. : 173).*

La perte massive et brutale des richesses naturelles et des biens de production a contribué à l'accentuer, ainsi que les apports incontrôlés de l'aide d'urgence. L'aide a créé plusieurs nouvelles classes dominantes modernes – les agents locaux, les interfaces, les courtiers – qui ont désormais un pouvoir de captation sans avoir les obligations anciennes de redistribution correspondantes. Les valeurs individualistes s'imposent pour tous ceux qui veulent échapper aux règles du groupe (ibid. : 173). En réaction à cette déstructuration sociale, Nicolas observe à Maradi la rigidification des mœurs et un regain de l'autorité morale (ibid. : 176). Dans les groupes que j'étudie, on constate par contre soit une renégociation des rapports d'aînesse et de genre (chez les Songhaï) soit une dislocation des rapports de pouvoir

[14] Mot d'origine hawsa.

et d'autorité (chez les Touareg)[15].

Dans son observation du rapport marchand, Nicolas (ibid. : 178) relève que le commerçant se soumet lui-même à l'ordre oblatif et à la loi du don, acte par lequel il intègre « une zone de pure sociabilité, qui limite l'emprise du système étranger proprement aliénant » (ibid. : 264). C'est là que se matérialise la rupture entre les analyses disponibles et l'objet de ma recherche, et que celui-ci prend corps. Si les biens des distributions de l'aide réintègrent à la marge le circuit en circulant entre don et ordre marchand, la *participation au projet de développement* est une monnaie d'échange dans une relation qui n'est ni celle du don oblatif et symbolique, contrainte et intéressée, ni celle utilisée en Occident, de l'acte charitable, gratuit et libre. Elle est établie unilatéralement et dans un rapport dont les relations sociales sont exclues. Le *donateur* fonctionne selon un schéma relationnel différent de celui du *donataire* et ne se soumet pas à la loi du don oblatif. Pire, il est lui-même en porte-à-faux tant avec ses propres valeurs du don et de l'échange, qu'avec les normes de rationalité économique du modèle de société qu'il est supposé apporter.

Selon les représentations chrétiennes qui dominent l'esprit des donateurs de l'aide et intervenants à la période étudiée, le don charitable fonctionne sur un principe asymétrique.

> *« (..) comme don-sacrifice, il fait de Dieu son obligé et peut attendre le pardon, la grâce » (Petitat, 1991 : 53).*

C'est la partie visible de l'aide, en espèces (argent), en nature (couvertures, vivres, outils, médicaments, équipements, encadrement, etc.) et en acte (volontariat réel ou imaginaire[16]). A cet acte il n'est pas prévu de contrepartie terrestre. De ce fait les associations humanitaires pratiquent le don à fonds perdu et à ce titre « elles font penser au potlatch » (Crochet, 1995 : 78) sauf qu'il ne peut y avoir de retour de la part de celui qui reçoit. En réalité, pour entretenir la bonne volonté des donateurs de la rue, l'institution qui assure l'interface offre un retour médiatique. Ainsi, l'ensemble du circuit du « don / contre-don » est « visible » pour tous les acteurs de la première boucle du circuit du don institutionnalisé en double boucle (Petitat, ibid. : 54). Par contre dans la deuxième boucle, le bénéficiaire du don ne perçoit pas toutes ces subtilités et il n'y a aucun retour vers le donateur apparent, l'institution caritative opératrice qui n'est qu'intermédiaire. Le problème du don en double boucle est justement qu'il n'a qu'un tour et demi.

Dans le cas des projets de développement, l'aide, qu'elle relève de la dette ou du don, est toujours institutionnalisée. L'effet le plus caractéristique de la médiatisation institutionnelle est que la spécificité don ou dette, disparaît dans le protocole de mise en œuvre des moyens de l'aide. Dans ce mécanisme, le cycle « don / contre-don » se passe entre les acteurs de la première partie du circuit. Le donateur est le bailleur de fonds ou l'homme de la rue, le receveur est le bureau de coopération, le bureau d'étude, l'O.N.G. internationale. La contrepartie est un rapport, des photos, un film, etc… La relation est dépersonnalisée, les acteurs sont des collectivités (Crochet, ibid. : 79). Les acteurs visibles sont des émissaires des donateurs. Voir en annexe : Le circuit du don institutionnalisé en double boucle.

Quant au bénéficiaire sur le terrain, il est perçu en termes de carence qui justifie l'acte généreux et motive la relation entre les acteurs de la première boucle.

> *« Il est identifié à ce qu'il lui manque » (Singleton, 1991 : 24)*

---

[15] Ailleurs chez les Soninké il s'agit d'une redéfinition des statuts sociaux (Quiminal, 1991 ; Lavigne Delville, 2000).

[16] Les coopérants tiennent souvent un discours de volontaire plus ou moins fondé : « On est là pour eux. On travaille pour les gens. S'ils n'avaient pas besoin de nous, on serait chez nous… ».

Le circuit du don institutionnalisé en double boucle

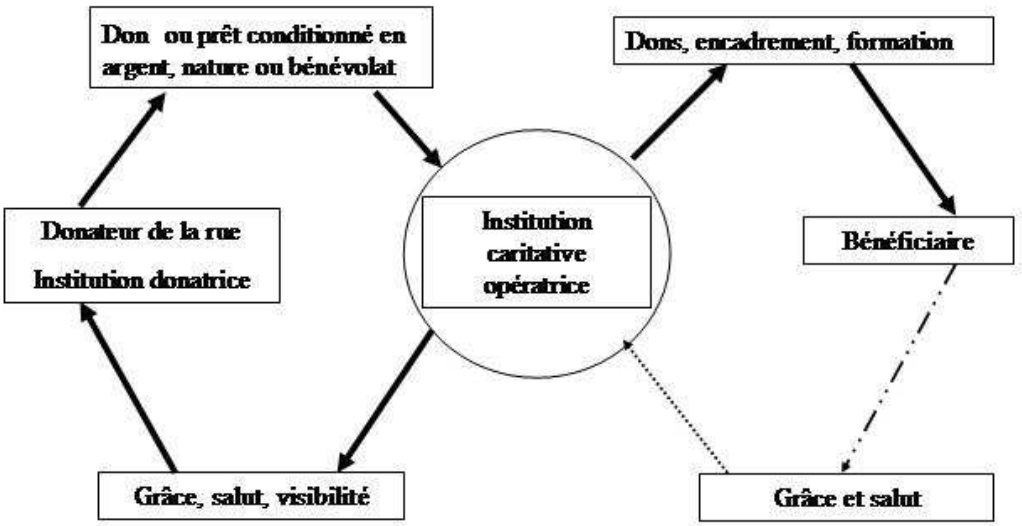

En réalité il est identifié à ce que l'on considère qu'il lui manque.

Alors que l'aide au développement s'est donné comme ambition, par opposition à l'aide alimentaire, de « restituer la dignité », elle atteint à cette époque l'objectif inverse.

> *« Un don qui ne peut être rendu souligne, pour qui le reçoit, son incapacité d'être à la hauteur, son inaptitude à entrer avec dignité dans un rapport d'échange »* (*Mauss, 1989c50 : 55)*

Par ailleurs, un don ne peut être considéré comme rendu que selon les normes qui organisent l'acte de rendre. Le bénéficiaire de la contrepartie doit apparaître soit comme le donateur soit comme son équivalent dans des règles partagées. Le non partage de normes sur le don génère l'ambiguïté :

> *« (le moins fortuné), n'ayant pas à connaître du dedans de sa culture des actes de charité, ne peut que se méfier qu'ils lui tombent dessus d'en haut et du dehors »* (*Singleton, ibid. : 31).*

Autre problème, ce qui est présenté comme devant être la contrepartie dans le projet se voit attribuer arbitrairement la forme d'un acte bénévole, or :

> *« (..) la question du mandat altruiste devient plus aiguë au fur et à mesure qu'on s'éloigne d'un pôle où les relations sont régies par des considérations de statuts (liens de sang, de parenté…) et qu'on se rapproche d'un pôle où les relations relèvent de contacts contractuels »* (*Singleton, ibid. : 34).*

De même lorsqu'on prescrit au bénéficiaire tout ce qu'il a à faire, c'est une forme de participation à un univers qui lui est totalement étranger (Caillé & Godbout, 1992 : 235) qui lui est imposée. Pourtant, l'acte bénévole n'exclut pas l'intérêt :

« (..) l'altruisme est construit en fonction d'une cause » (Singleton, ibid. : 49)

« (..) il n'y a pas de désintéressement total (..), mais un calcul intéressé, intéressant » (Hamilton, 1975 in Singleton, 1991: 52).

Ce n'est pas le cas, pour les individus dans la communauté qui se trouvent investis de la mission de contribuer *volontairement* au projet - même s'il reste une vague conscience que l'acte s'inscrit dans un cycle de don -. Dans un tel cadre, il ne s'agit pour eux que de contribuer à fonds perdu ou de perdre leurs ressources (Crochet, 1995 : 79).

Le bénévolat est une partie intégrante du don dans les représentations chrétiennes de la charité. Mais il n'est pas inscrit dans les logiques locales ni de solidarité, ni de charité des sociétés que j'étudie ici. Si, dans les logiques occidentales, on donne ou on fait un acte bénévole comme forme d'investissement assuranciel (Petitat, 1991), quoi qu'il en soit, cet acte n'est envisageable que dans un cadre institutionnalisé ou par *proximité* de voisinage, lien, sentiment d'appartenance ou encore factionnalisme (Crochet : 85). Dans les sociétés Songhaï et Tamacheq, il ne peut s'agir que d'une action codifiée dans un contexte prédéterminé en vue d'un retour lui-même réglé. L'acte bénévole exigé des acteurs locaux par le projet n'a pas sa place dans ce mécanisme.

Le rapport d'échange-don qui s'établit entre les intervenants et les bénéficiaires n'intègre les règles ni du don oblatif, ni de ses diverses versions *mercantilisées*, ni celles du don caritatif et gratuit. Chacun des groupes en présence, fonctionne selon des normes et des valeurs différentes par rapport à la relation qui est établie par la ressource mise *entre eux*. Chacun réagit au discours qui laisse entendre qu'il s'agit de don, bien que les pratiques montrent qu'il s'agit d'autre chose, mais personne ne sait clairement quoi. En conséquence, il n'y a pas don. De ce fait l'obligation de retour n'est pas fondée sur le principe du don. Elle ne peut pas non plus être fondée sur le bénévolat ou la solidarité, qui appartiennent à d'autres sphères, à d'autres logiques. Les comportements de chaque acteur se fondent sur des stratégies que je me propose de tenter d'élucider.

1.5 Des conditions de recherche un peu particulières

Pour comprendre la logique adoptée dans la tentative d'élucidation de ces stratégies d'acteurs, il est nécessaire de donner quelques points de repère sur les conditions dans lesquelles j'ai réalisé cette recherche. Celles-ci ont influé tant sur la construction de l'objet, et sur la méthodologie multiforme que j'ai employée pour collecter et traiter les données utilisées, mais aussi sur la durée de la recherche et de la rédaction de la thèse, de ce fait sur l'évolution du champ d'investigation. Je n'ai pas le cursus universitaire classique et cette recherche fait partie intégrante de mon itinéraire professionnel de sociologue travaillant comme *expert* dans le milieu du développement depuis une quinzaine d'années.

Autre spécificité, cette thèse est le produit d'une analyse a posteriori d'un terrain de trois années sur lequel j'ai travaillé comme sociologue volontaire d'un projet d'O.N.G. d'hydraulique villageoise, chargée d'un programme d'encadrement social dans plusieurs villages de la région de Gao (7ème) au Mali. Cette expérience se situe au début de mon

itinéraire professionnel de terrain comme sociologue du développement. Le séjour s'est déroulé de 1987 au printemps 1991. Si le projet est intervenu auprès de 7 communautés, la recherche n'est faite que sur deux d'entre elles, le village d'agriculteurs songhaï de Tacharan et la communauté d'éleveurs tamacheq de Tin Aouker. Ces deux expériences sont étudiées en tant qu'elles-mêmes, mais l'analyse qui en est faite est enrichie des travaux menés parallèlement depuis 1991 pendant le travail de thèse, et sur d'autres terrains de projets au Mali et en Afrique de l'Ouest, sur lesquels j'ai eu à intervenir comme expert consultant international. Ces autres expériences ont constitué pour moi des terrains d'exploration permanente des interactions entre projets et populations et des stratégies d'acteurs qu'elles génèrent ou contribuent à transformer. Ma recherche a aussi bénéficié du fait que je suis retournée à plusieurs reprises sur mon terrain à Gao, Tacharan et Tin Aouker avec ma nouvelle casquette de chercheur.

Les deux situations fondamentalement différentes de responsable de projet et d'expert régulier, présentent chacune des conditions particulières de collecte et de vérification de données. Dans la première situation, on vit à temps plein pendant plusieurs années dans le projet et à proximité des populations avec lesquelles on travaille. Elle offre l'opportunité de l'immersion de longue durée si difficilement réalisable pour l'étudiant faisant une thèse. Mais l'implication totale dans l'action empêche la distanciation nécessaire à une bonne analyse. Par ailleurs, le fait de vivre *sur le terrain* n'entraîne pas obligatoirement l'immersion dans la société locale. Et même lorsque c'est le cas, il s'agit d'une immersion dans une *situation artificielle*, un *no man's land* entre deux (ou plusieurs) cultures, et non dans la culture de la société dite *bénéficiaire*, qui est une des ambitions de la pratique d'enquête dans l'approche empirique. Quant à l'expert, il passe rapidement. Cette situation réunit les conditions de la distanciation vis-à-vis des populations, mais elle présente d'autres carences : la présence sur le terrain est toujours de courte durée et le chercheur en position d'expert, est assujetti aux attentes de son commanditaire qui priment sur tous ses autres objectifs. Ces situations impliquent toutes deux une grande vigilance pour celui qui, utilisant les moments de l'action pour collecter les données qu'il envisage d'employer ensuite dans le cadre d'une recherche, souhaite préserver à celles-ci un caractère scientifique. Elles peuvent cependant offrir un avantage sur la situation du chercheur qui suit le protocole de la recherche académique : le fait de pouvoir retourner fréquemment sur le terrain permet une approche diachronique et itérative, et approvisionne en données comparatives.

La situation d'intervenant produit chez les interlocuteurs une image du chercheur expert en développement probablement assez différente de celles qu'ils peuvent avoir de chercheurs non impliqués dans l'action. Les effets des attentes implicites qui ne manquent pas de se développer dans cette relation influent sur les comportements des acteurs et doivent être en permanence contrôlés. Mais la position d'intervenant donne accès – la plupart du temps de l'intérieur - à une gamme très élargie d'acteurs facilitant la production et le traitement d'informations à des niveaux très différents au sein du dispositif développementiste. Parmi ces acteurs, les institutions de développement sont à la source de l'ensemble des processus. Mais alors qu'il est parfois très difficile de les pénétrer dans les délais relativement courts octroyés à une recherche[17], l'appartenance à la sphère, la connaissance intime de nombreux acteurs, fait tomber cet obstacle.

Cette thèse est donc le produit du travail d'un chercheur impliqué dans son objet de recherche. Cette situation est particularisée par le fort capital idéologique et affectif que le chercheur investit dans les situations qu'il observe et analyse, par les précautions qu'il est

[17] Malgré ce qui est dit dans le monde de l'aide au développement, les budgets octroyés à la recherche en développement ne permettent pas de longs séjours sur le terrain.

tenté de prendre par rapport à ses propres interprétations, comme le montre la réflexion de Th. Berche sur le métier d'anthropologue impliqué dans l'intervention (1994). Elle a de ce fait impliqué beaucoup de vigilance et d'exigence méthodologique, une attention particulière dans la triangulation et la validation des données, une distanciation systématique dans leur interprétation. Il a fallu extirper l'objet de la recherche d'un pré-vécu, d'un pré-senti, le débarrasser des présupposés inhérents au milieu professionnel d'appartenance, des habitudes, des systèmes de valeurs contextualisés. La problématique de recherche préexistait à l'intention du chercheur. Prendre les distances nécessaires à l'élaboration d'une vraie problématique de recherche n'est pas un exercice facile, surtout si on continue à intervenir comme développeur dans le milieu considéré.

Mon appartenance comme acteur à l'objet de ma recherche et mon implication permanente dans le monde du développement *appliqué* ont influé sur la manière dont j'ai employé les outils classiques de la recherche en sciences sociales. J'ai réalisé l'approche monographique des sociétés étudiées à partir de la ré-analyse des nombreuses données informelles, que j'avais accumulées lors des réunions de travail dans le cadre des projets. Il m'a fallu leur restituer une dimension empirique avant de les utiliser comme données scientifiques et pour cela les mettre à l'épreuve de la mémoire, la mienne et celle de mes interlocuteurs. D'autres données monographiques complémentaires ou contradictoires ont été obtenues par l'intermédiaire des différentes sources d'information que sont les documents de littérature scientifique, les entretiens individuels ou en groupe avec des informateurs privilégiés, répétés à des périodes et dans des conditions différentes, afin de provoquer la variation des points de vue. La littérature grise est venue apporter des points de vue officiels sur les populations, en même temps qu'une certaine dimension historique de l'interaction des populations avec les agents de développement. Tous les acteurs jouant un rôle ont été considérés au même titre – même si la plus grande place est réservée aux *bénéficiaires* puisqu'ils sont au cœur de l'étude -, qu'il s'agisse des villageois (chef ou dépendant, nobles ou vassaux etc.), des intervenants locaux, des intervenants étrangers et des agents appartenant aux institutions internationales. Les stratégies d'acteurs et des groupes ont été reconstituées et analysées à partir des situations de conflits, de dissonances dans les comportements des acteurs au sein de leur groupe ou par rapport à ce qui était attendu d'eux. Les divergences significatives entre des situations présentant pourtant un taux élevé de facteurs récurrents ont été un support méthodologique essentiel à la définition des critères de choix des données à collecter et à leur analyse. Chaque situation a été reconstituée comme une arène, remettant en scène les acteurs dans le conflit et du point de vue de chacun d'entre eux. Certaines catégories d'information éminemment politiques ont été reconstituées par l'intermédiaire d'outils appartenant à d'autres disciplines, notamment à l'histoire et à la géographie. Dans tous les cas, les reconstitutions historiques, sur des tranches de vie ou sur des périodes plus longues d'histoire réinventée de la communauté ont été réalisées plusieurs fois. Elles ont été exécutées avec des catégories d'informateurs positionnés différemment par rapport à la problématique, puis soumises à d'autres acteurs sociaux pour confrontation, complément ou contestation. La disponibilité du chercheur à travailler à des moments et dans des lieux souvent inhabituels dans la relation des autochtones avec les agents de projet a permis de produire les conditions de discrétion sur les sources, indispensables à l'expression d'acteurs statutairement très variés. Signalons que si le fait d'être une femme a pu à certains moments me rendre l'investigation difficile, il a de manière générale facilité la recherche. Notamment, il m'a simplifié l'accès aux femmes dans un milieu où les pratiques de l'Islam limitent leurs possibilités de dialoguer avec des hommes qui ne leur sont pas apparentés. La cartographie réalisée par les acteurs eux-mêmes ou sous leur conduite a été pratiquée pareillement, de façon répétée avec un même groupe et avec plusieurs groupes, selon un point de vue à chaque fois différent, celui que privilégiaient les informateurs, puis confrontée à d'autres sous le

sceau de l'anonymat. Cet exercice a toujours été réalisé à l'initiative des informateurs, et sur des entités spatiales correspondant à leur logique argumentaire, sans aucune contrainte ni de support, ni de sujet, ni d'argument.

Le sujet impliquait une approche comparative entre les stratégies d'acteurs au sein d'un même groupe d'une part, entre les stratégies des communautés différentes – agriculteurs songhaï et éleveurs tamacheq - face à un même projet d'O.N.G. d'autre part. En conséquence, la mise à l'épreuve des résultats de la recherche a été faite par la comparaison des deux expériences entre elles et par rapport à une troisième n'ayant en commun avec les précédentes ni le projet (autres type, institution, échelle de financement et d'intervention), ni le lieu, ni la population. Le contre exemple est l'étude dans le Nord de la 1ère Région d'une communauté semi-sédentaire peul dans le cadre d'un vaste programme de coopération internationale.

1.6 Plan de la thèse

La thèse est composée de quatre parties. Outre l'actuelle introduction, la première partie présente le contexte géoclimatique et environnemental. Il retrace un rapide historique politique et développementiste et pose les évènements qui ont joué un rôle majeur dans ce que l'on observe.

La deuxième partie, entièrement monographique présente les acteurs en interaction dans la situation de contrepartie au projet de développement. Dans cette partie, un chapitre porte sur le dispositif de projet, ses spécificités institutionnelles et ses acteurs expatriés et nationaux, leurs stratégies propres dans le projet. Les deux chapitres suivants présentent chacun une des deux communautés dans le projet. Les données monographiques nécessaires à la compréhension des stratégies des acteurs dans le projet sont remises en situation, à l'occasion de la description de scènes mettant en évidence les représentations sociales interpellées dans le cadre de l'action. Pour des raisons de dynamique et de compréhension des évènements, le plan de ces deux chapitres diffère.

La troisième partie constitue l'analyse des stratégies d'acteurs au travers de ce qui les détermine. Dans cette partie un chapitre porte sur le rapport entre valeurs de la ressource, enjeux et stratégies d'acteurs. Le deuxième chapitre analyse les conditions de l'engagement pour la participation. Le troisième s'interroge sur le rapport qui existe entre les groupes définis par le développeur comme devant bénéficier des apports du projet et les catégories d'acteurs qui s'organisent autour de la ressource que constitue le projet, sur les logiques qui président à leur dynamisme. A cette occasion, le chercheur tente de poser quelques marqueurs méthodologiques pouvant servir à outiller mieux l'intervention en développement.

Une quatrième partie est composée du développement monographique d'un contre-exemple projet-population mettant à l'épreuve les divers registres d'analyse développés dans les chapitres de la partie précédente. Elle ouvre la porte et les pistes du chapitre de conclusion qui constitue le deuxième volet de cette dernière partie.

2 Des lieux et des temps perturbés

2.1 Localisation de la recherche

L'étude se déroule en 7ème Région (cf. Cartes « Localisation géographique de la recherche »), la moins peuplée du Mali, à peine plus de 10 habitants au km² en 1998[18] en majorité dans le tiers Sud du territoire –. Le Mali est un pays sub-saharien d'Afrique de l'Ouest sans côte maritime, d'une superficie d'1.240.192 km². Les villages considérés sont Tacharan, riverain du fleuve Niger, à 42 km au Sud-Est de Gao sur la piste d'Ansongo et Tin Aouker, dans la vallée fossile du Tlemsi, à 75 km au Nord de Gao sur l'axe Sud-Nord Gao-Bordj Moktar. Cette partie de la zone sahélienne est tristement célèbre pour ses deux tragiques vagues de sécheresse. Bien qu'on situe les sécheresses en 1973 et en 1983, il s'agit en réalité d'un cycle de carence pluviométrique continue qui ne s'est inversé de façon significative que depuis 1991.

La période d'observation va de fin 1987 au printemps 1991. Pour les besoins de l'étude et la compréhension de processus initiés avant l'arrivée du projet sur le terrain, certaines informations remontent à la première vague de sécheresse. De même quelques flash-back s'avèrent nécessaires jusqu'à la période coloniale et pendant les deux Républiques qui ont suivi la décolonisation, ainsi qu'à la période d'identification des projets. Il ne sera donc pas fait allusion *a priori*, sauf nécessité, à la période de transition - sous l'autorité d'Amani Toumani Touré - qui a suivi le renversement du Général Moussa Traoré, à la troisième et actuelle République et aux gouvernements d'Alpha Oumar Konaré. La référence à la période de rébellion n'est pas non plus abordée[19] dans la mesure où la période étudiée prend fin avant son déclenchement et que les effets observés n'en subissent pas l'influence. Voir en annexe la localisation de l'action.

2.2 Conditions environnementales et physiques de la zone

Le climat et les ressources en eau

La zone étudiée est sahélo-soudanienne. Son climat est continental à caractère désertique avec quelques influences soudaniennes. L'année se caractérise par deux saisons principales :

---

[18] Selon l'estimation de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (D.N.S.I.).

[19] Ce qui a été désigné sous l'appellation de « rébellion touarègue » a commencé officiellement lors de l'attaque de Ménaka au printemps 1990, lors de laquelle le médecin chef de cercle a été accidentellement tué. Je ne tenterai pas ici de donner ma version des faits, mais je peux préciser que cet événement va entraîner des mesures militaires et policières *musclées* de rétorsion aveugle contre la population. Le cycle de violence ainsi initié rendra la zone impraticable pour les interventions d'O.N.G. pendant plusieurs années et extrêmement dangereuse y compris pour les populations touareg elle-mêmes, qui devront fuir.

- La saison sèche, chaude de septembre à mai, qui tend à s'allonger en mauvaise année ; froide de novembre à février.
- La saison pluvieuse (hivernage) de juin à août, marquée par un régime de mousson à tempêtes courtes et soudaines, parfois très violentes.

La période de liaison entre les deux saisons est marquée de mars à juin par des vents de sable fréquents, violents et secs. En décembre et janvier, les écarts de température entre le jour et la nuit peuvent être très importants (6 °C < 26° C). Le froid est rigoureux pour les hommes et les bêtes, malgré le fait que la température descende rarement au-dessous de 10°C. La chaleur vient et augmente rapidement à partir de février jusqu'à juin où elle culmine au-dessus de 40°C, avec des pointes exceptionnelles à 49-50°. L'hygrométrie reste proche de zéro sauf pendant les heures qui précèdent et suivent les courtes pluies d'hivernage.

Les précipitations sont insuffisantes, irrégulières et mal réparties, souvent cataclysmiques et tardives. Globalement depuis le début du siècle, les bonnes et les mauvaises années forment des séries, avec une tendance depuis le début des années '70 à l'épisodique pour les premières et l'allongement pour les deuxièmes. Du début des années '70 à la fin des années '80, les seuils maxima de pluviométrie n'ont cessé de baisser (cf. annexe 2.I : « Données pluviométriques sur la 7ème région du Mali de 1973 à 1992. Cercle de Gao »)[20].

La zone a une conformation géologique particulière qui a des incidences sur son approvisionnement en eau. Elle est caractérisée par des nappes aquifères généralement profondes (jusqu'à 300 m), à l'exception de l'aquifère superficiel chargé par les infiltrations et qui se situe dans les zones alluviales de fond d'oueds et aux abords du fleuve. En règle générale les eaux profondes sont fortement minéralisées (sulfate et magnésium). Elles comportent aussi de grandes quantités de sodium. Elles sont peu potables voire totalement impropres à la consommation humaine et dans certains cas extrêmes, à la consommation animale (cas d'Em n'Aghil, à l'Est de la vallée du Tlemsi).

Les eaux superficielles des nappes alluviales bénéficient de la dilution et sont de ce fait de meilleure qualité. Dans le fossé de Gao (cf. annexe 2.II, « Hydrographie régionale de la zone étudiée », annexe 2.III « Carte des zones hydrogéologiques du Mali »), auquel appartiennent les terroirs des deux groupes sociaux étudiés, ces nappes (2.000 à 3.000 m³/an renouvelables à l'ha) sont exploitées essentiellement par des puisards qui peuvent être creusés jusqu'à des profondeurs de 10 à 12 m si nécessaire.

Il existe dans cette zone quelques puits coloniaux encore utilisables. Mais le nombre de puits modernes et de forages réalisés par la Société Nationale de Recherche Minière (SONAREM), le service de l'Hydraulique[21], la Coopération japonaise (JICA entre 1982 et 1986), le programme PNUD/DTCP/MLT (AFVP, ACORD de 1988 à 1990) et celui du Liptako-Gourma (Coopération multilatérale, réalisé par la Coopération Chinoise/Aquater en 1989-90) reste dérisoire eu égard aux besoins. Le taux de réussite des gros ouvrages est très bas (moins de 40%) et à quelques exceptions près, les débits sont faibles et instables.

---

[20] Signalons qu'à partir du début des années '90, la pluviométrie s'est mise à augmenter brutalement pour atteindre les maxima de la période coloniale, voire les dépasser en 1998. En conséquence de nouveaux bouleversements ont eu lieu sur le plan climatiques qui ont changé la configuration de ce qui est présenté ici.

[21] A l'époque, c'est un projet de développement fonctionnant sur des fonds étrangers, Opération Puits qui remplit les fonctions de service de l'hydraulique en 7ème Région. La Direction Régionale de l'Hydraulique n'a été installée que vers la fin des années 90 dans cette Région.

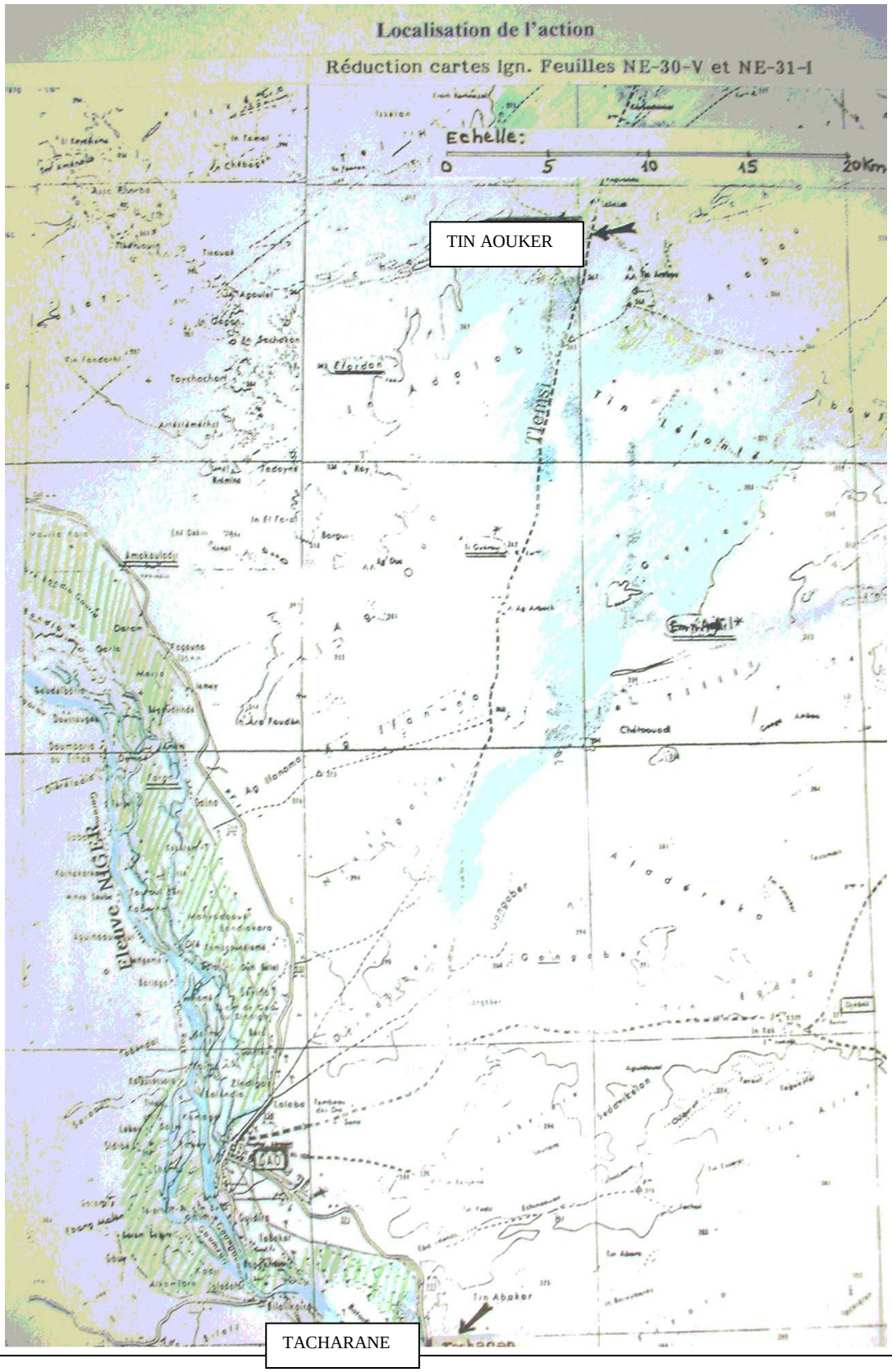
Localisation de l'action
Réduction cartes Ign. Feuilles NE-30-V et NE-31-I
Echelle:
0 5 10 15 20Km
TIN AOUKER
TACHARANE
Fleuve NIGER
GAO
Tin Abakor

L'essentiel des ressources en eau de qualité se répartit entre les mares, les puisards et les puits traditionnels ou coloniaux pour l'intérieur. Elles sont utilisées indistinctement pour les besoins des hommes et des bêtes, mais aussi plus récemment pour les cultures maraîchères et la construction. De courte durée, certaines mares peuvent être exploitées après leur tarissement par l'intermédiaire de puisards, dont certains peu nombreux sont pérennes.

L'autre source d'eau abondante est le fleuve Niger. Il intéresse prioritairement les agriculteurs sédentaires mais joue aussi un rôle important dans la vie des éleveurs de l'intérieur. La recharge permet une plus grande disponibilité d'eau à faible profondeur, mais ses ressources sont instables car liées aux variations saisonnières et aux mouvements de crues annuelles très aléatoires depuis les années '70. La dégradation chronique de son régime pendant plusieurs décennies a des conséquences multiples directes sur la vie des agriculteurs et plus indirectement, mais de manière importante, sur celle des éleveurs. L'approvisionnement de Gao par bateau ne se fait plus que deux semaines par an au mieux avec pour conséquence la pénurie et l'augmentation des coûts des denrées. L'assèchement et l'ensablement de zones anciennement cultivées en décrue pousse les agriculteurs sédentaires à mettre en friche des terres de culture aquatique spontanée, les bourgoutières[22], réduisant de ce fait les surfaces de pâturage, donc l'accès du gros bétail au fleuve, son alimentation et son abreuvement pendant une partie de la saison sèche alors qu'il devrait pouvoir y accéder.

Les sols

Généralement la conformation des sols se divise entre plaines latéritiques ou argileuses, plateaux rocailleux *itkar* et en barrières dunaires de sable. Dans la vallée du Tlemsi, les sols sont plus particulièrement argileux-limoneux et limoneux-sableux dans le lit de cette rivière fossile. Ils sont sableux aux abords et rocailleux au bas des pentes des anciens reliefs qui la bordent. Dans l'ensemble, la vallée fossile disparaît sous une plaine sablonneuse de couverture sédimentaire. Les sols de type limoneux sableux et argilo-limoneux caractérisent la plaine et le fonds des mares qui constituent le terroir de Tin Aouker. Les sols des terroirs de Tacharan sont limoneux-sableux au bord du fleuve Niger et sableux au fur et à mesure qu'on s'éloigne du lit principal et des bras du fleuve.

Les terres utiles pour le terroir de Tin Aouker se rencontrent presque essentiellement le long des oueds et dans le fonds des mares. Et on distingue les mares d'abreuvement tarissables après un à deux mois après l'hivernage, quatre mois pour les meilleures, sauf très bonne année où certaines peuvent durer jusqu'en décembre ; les mares à sorgho ; les terres à natron[23] (à Tin Erzedan et Tin Alher) et plus pauvres (à Intabakat) ; les plaines à fonio ; la mare semi-aménagée de Balboussié. Les terres utiles pour le village de Tacharan sont les plaines de culture de sorgho sous pluie (dit « de mare ») qui longent en contre-haut la rive gauche du fleuve, sur le versant Nord de la piste Gao-Ansongo. Les terres à mil et à sorgho de décrue sont sur les bras secondaires du fleuve, les îles[24] qui permettaient jadis deux campagnes successives de mil en bonne année. Les terres riveraines sont utilisées par les femmes depuis les années '60 pour les petits jardins maraîchers. Le périmètre rizicole de submersion contrôlée (avec pompage thermique) constitue la zone principale de production avec les zones fluviales de culture de riz flottant et les bourgoutières.

[22] Le *bourgou* est un pâturage aquatique très riche en protéines végétales.

[23] Terres salées, le natron étant un carbonate naturel hydraté de sodium cristallisé (Le Petit Robert, 1994 : 1472).

[24] Terres dans le fleuve qui ne sont jamais submergées.

Les mares d'abreuvement de Tin Aouker sont menacées d'ensablement de même que les cultures riveraines, les îles et les terres à sorgho de Tacharan. L'abaissement du niveau du fleuve ne permet plus aux agriculteurs la pratique de la submersion sans pompage excessif et coûteux, les rizières *koroboro*[25] sont réduites à leur plus simple expression, alors que les bourgoutières ont pratiquement disparu. Les plaines à fonio ne se trouvent plus que dans l'intérieur et sont très éloignées même des sites de culture semi-nomades. L'écologie de la zone change et se dégrade inéluctablement[26].

La végétation

Jadis luxuriante[27] grâce à une bonne pluviométrie, la végétation permettait un élevage extensif, productif et rentable sans aucun investissement pour les éleveurs. Les diverses cultures au bord du fleuve fournissaient un certain degré de variété alimentaire aux populations d'agriculteurs, y compris aux plus pauvres. Aujourd'hui la végétation naturelle est clairsemée et caractéristique de la zone de transition entre steppe et désert (Eghleze Ag Foni, 1979). Elle est constituée d'herbes vivaces résistantes et annuelles de buissons et d'arbustes épineux ou non. Ces derniers sont désormais localisés autour des mares ou dans les bras secondaires du fleuve Niger, mais ils font le bonheur des animaux qu'on laisse s'approcher. Certains portent des fruits comestibles qui entrent dans l'alimentation humaine. Parmi les épineux on trouve plusieurs espèces d'acacias, A. Verek, A. Tortilis, mais aussi le Zizyphus Mauritania (*tabakat* ou jujubier sauvage) et le Balanites Aegyptiaca (*taborak* ou dattier sauvage). Les chèvres et les chameaux[28] en font leur ordinaire.

Les non épineux rencontrés sont le Boscia Senegalensis (*tadhant*), le Salvadora Persica (*terchak*), mais aussi quelques Maerva Crassifolia (*adjar*) qui profitent aux vaches des Tamacheq comme des Songhaï assez nombreuses malgré tout ce qui se dit, et aux quelques brebis élevées dans la zone. Parmi les arbustes on trouve aussi l'incomestible Calatropis (*torcha*) et le Leptadenia Pyrotechnica Ana. Nature qui dans son aridité reste généreuse, elle offre encore un peu des diverses graminées comestibles qui assurent au moins aux plus pauvres une base alimentaire pendant la période de soudure ou en situation de crise : le Digitalia Excellis (fonio, *tedjabart* lorsqu'il est cueilli au panier et *asjhal* plus mûr et balayé) se raréfie ainsi que l'Eragostris Tremula (fonio rouge ou *tashit*). Le Tribulus Terrestris (cram-cram rampant ou *tadjaraft*) est quasiment éteint. Restent le Panicum Turgidum (*afazo*) et l'Aristide Adscensianis (*alamoz*), bons pour bêtes et gens[29]. On trouve aussi des euphorbiacés très utiles pour retenir les sols, mais totalement in-comestibles.

Ce couvert végétal intervient dans la vie des hommes de manière fondamentale. Toutes ces plantes sont utilisées diversement par les populations dans l'alimentation, l'artisanat, la

---

[25] Riz flottant.

[26] Même la hausse de pluviométrie de ces dernières années n'a pas suffi pour permettre la régénération d'espèces désormais disparues. Les sols dégradés ne retrouvent pas leur fertilité du fait d'un apport hydrique supplémentaire. La situation au jour de la rédaction de cette thèse n'est donc pas considérablement améliorée d'un point de vue agricole.

[27] Dans les années 30-40, les administrateurs coloniaux faisaient cultiver des « fraises » entre Bourem et Tacharan, ainsi que toutes sortes d'arbres fruitiers (bananiers, goyaviers, manguiers et papayers). Il reste de nombreuses traces de ces cultures dans certains jardins de Gao et de Bourem. Les superbes palmeraies de dattiers de Douentza datent de cette période.

[28] C'est le nom couramment donné en français aux dromadaires qui peuplent en réalité la zone.

[29] Liste et vocabulaire reconstitué avec l'aide de Mohamed Ag Erless, technicien d'appui à l'Institut des Sciences Humaines de Bamako. Entretiens janvier 1992. Corrigé par Edmond Bernus à l'occasion de la lecture de mon mémoire de diplôme d'EHESS.

confection de médicaments[30]. Même raréfiés, les arbres offrent en plus de leur bois, le pâturage aérien pour le bétail, tandis que les herbes vivaces et annuelles constituent la nourriture de base du cheptel. Avec la sécheresse, certaines espèces ont tendance à disparaître alors que d'autres sans intérêt sont devenues abondantes.

2.3 De la sécheresse de 1973 à 1991

Les vagues de sécheresse et leurs conséquences

La grande vague de sécheresse de 1973-1974 surprend les populations. Jusqu'au dernier moment, les paysans s'attendent à une amélioration. Et c'est l'hécatombe : les bêtes meurent en masse. Les agriculteurs voient sécher leur deuxième semi. Les gens vendent tout ce qu'ils peuvent, puis les plus fragiles commencent à mourir de faim. Les plus forts partent vers le Burkina Faso et le Niger. A cette époque, les médias n'ont pas l'ampleur et le champ d'information qu'ils ont aujourd'hui. L'aide internationale se met en place très lentement.

A Niamey, dans le premier camp de sinistrés aménagé pour les accueillir, les gens trouvent un minimum pour survivre, mais dans des conditions déplorables d'hygiène et de promiscuité. C'est pour eux le premier contact avec l'aide et les dons. Ils reçoivent sans aucune forme de contrepartie. De cette expérience, ces populations sortent désorganisées, désemparées, dépendantes psychologiquement et physiquement[31]. En 1974, le Gouvernement du Mali fait rapatrier les gens sur un camp de sinistrés aménagé à Gao dans les locaux inutilisés de l'abattoir. Ce camp sera dénommé « le battoir » par les gens qui y sont parqués comme du bétail.

Les dons sont insatisfaisants en quantité, en qualité, en rythme de distribution, ce qui pousse les gens, découragés, à repartir en brousse sur leurs sites d'origine malgré leur total dénuement. D'autres ont pris goût à la ville et préfèrent se satisfaire de cette situation nouvelle d'assisté. On les classera bientôt sous l'appellation de *population flottante*, phénomène qui devient rapidement permanent.

Pour ceux qui reviennent sur leur site d'origine, la relance du mouvement coopératif à partir de 1976 est organisée par les services techniques autour de la fonction « production-consommation » avec l'aide de quelques O.N.G. alors présentes dans la zone[32]. Mais les structures pré-coopératives qui naissent sont dominées par des gens qui concentrent localement le pouvoir sur les ressources (terres, pâturages, zones d'abreuvement, cheptel). L'emprise de l'administration sur le dispositif mis en œuvre ne facilite pas l'appropriation par les paysans du processus coopératif (Marty A. & M., 1986). A la même période, le tout nouveau parti unique U.D.P.M. créé en 1979 assoit son pouvoir sur l'administration et s'appuie sur la division de la chefferie. Les distributions de l'aide alimentaire sont caractérisées par la confusion, la désorganisation, mais plus grave encore, l'incohérence. Elles sont l'objet de nombreuses exactions auxquelles les populations démunies ne restent pas

30 Certaines plantes ont totalement disparu pendant ces années et la pharmacopée traditionnelle est maintenant très compromise. Plusieurs témoignages de professionnels et de tradi-praticiens locaux.

31 Rhissa Ag Moussa, Chamanamas de la fraction Kel Bardagh II, 2è fils du chef, lettré et cadre de l'ONG ACORD à l'époque de l'entretien en janvier 1992.

32 Euro Action Acord, le Secours Catholique Malien, Oxfam.

insensibles (attributions sans considération des niveaux de priorité, détournements massifs, mise en vente sur les marchés par ceux-là mêmes fonctionnaires et chefs qui ont le mandat de les distribuer).

Les conséquences de cette sécheresse et du système d'aide adopté sont considérables. Outre l'appauvrissement et la perte de toutes richesses, le dénuement quasi total dans lequel se trouvent toutes les couches de la société à part quelques familles de commerçants qui se sont enrichies, le plus grave constat est la dislocation sociale qui a suivi l'exode, l'affaiblissement des réseaux de solidarité familiale et inter-familiale par la mort et la dispersion de leurs membres. La sécheresse a provoqué une cassure, l'effondrement des systèmes de survie qui se sont avérés désadaptés dans cette situation particulière (L. Child, 1991 : 18). Elle a déstabilisé l'organisation traditionnelle du pouvoir de chefferie, déjà considérablement ébranlée par les successives politiques gouvernementales, les chefs se montrant incapables d'aider leurs populations et de faire face eux-mêmes (Rhissa Ag Moussa, in Mathieu, 1994 a : 114). La sécheresse cumulée à cette forme d'aide a ébranlé les systèmes de valeurs de ces gens, habitués à l'autonomie sur le plan de la survie et de l'indépendance, qui se retrouvent tout à coup et sans aucune perspective, infirmes, inadaptés sociaux et économiques, incapables d'assumer leurs responsabilités envers leurs dépendants. Elle a de ce fait nivelé les distinctions sociales. Pour avoir l'aide, les plus démunis doivent déposer leur fierté, se plier à des règles qui dénient leur intégrité, leur identité.

Dans le même temps, certains chefs, des notables, des intermédiaires prennent goût à la vie en ville, au détournement (facile) des vivres et des dons qu'ils peuvent demander sans contrôle au nom de leur supposée population. On assiste à un transfert : le système économique basé sur l'exploitation du travail ou des richesses des vassaux et des dépendants a laissé la place à un autre, très proche, de collecte et de rétention de l'aide gratuite apportée pour ces derniers.

La sécheresse frappe à nouveau en 1983 et 1984 alors que les populations mieux armées mais encore fragiles, n'ont pas encore reconstitué de stocks. Les gens ont appris à vivre avec l'assistance extérieure et les circuits d'acheminement de l'aide internationale sont maintenant rôdés. Les détournements font désormais partie d'un système informel mais fonctionnel et assez organisé, système exploité par les pouvoirs politiques, l'administration centrale et déconcentrée. Avec la relance du mouvement coopératif, les gens ont appris à prévoir les stratégies des organisations internationales chargées de l'aide alimentaire telles que l'UNICEF, la Ligue Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge notamment.

> *« De 1973, on se souvenait. Moi j'ai vu que la pluie n'allait pas venir. Déjà il y avait trop de bêtes aux puits, pas assez d'eau pour tout le monde, de l'herbe pas beaucoup. En 1973, il y avait ceux qui partaient avec leurs bêtes, plus personne ne savait plus rien. Dès que quelqu'un disait "là-bas, il doit y avoir…", les bergers partaient et leurs bêtes mouraient. Ceux qui sont restés ont perdu moins. Mais ils regardaient mourir leurs bêtes sans savoir quoi faire. Moi, la fois d'avant j'étais jeune, mais je ne veux plus ça. Dès que j'ai vu que ça recommence, déjà les bêtes sont maigres, j'ai abattu et séché. D'autres ont fait comme moi. (..) l'UNICEF et la Croix rouge achetaient notre viande pour nous donner ensuite si ça dure trop longtemps. » (Mohamadine Ag Kiyou in Mathieu, 1994 a : 121)*[33].

[33] Cousin du chef de tribu des Chamanamas, chargé des fractions périphériques basées aux abords de la mare de Teberemt et activiste politique en faveur de sa tribu à Djébock, base coopérative à laquelle Tin Aouker est rattachée.

Le contexte particulier qui caractérise la vie des populations de la zone pendant cette période a secrété des processus d'adaptation à une situation doublement nouvelle, par l'état d'extrême sécheresse chronique et répétitive qui a représenté un test sans pitié pour les systèmes traditionnels de défense contre la famine (Child, 1991 : 18), et par l'arrivée dans la région de l'aide extérieure, ses modalités d'intervention puis son installation durable.

Malgré les initiatives des populations (diversification du cheptel pour accroître le seuil de sécurité, diversification des variétés et des spéculations, multiplication des semis, rapprochement de modes de vie semi-sédentaire pour les éleveurs, etc.), la précipitation de la dégradation de la situation interfère dans les stratégies de survie. De leur côté, les facteurs étrangers parasitent les efforts endogènes en imposant aux familles des stratégies de survie plus faciles pensées de l'extérieur. De même que les éleveurs abattent leurs bêtes excédentaires au moindre signe annonciateur de risque et sèchent la viande, les agriculteurs pour leur part, ne tentent plus le moindre semi hasardeux, assurés qu'ils sont de recevoir l'aide alimentaire en cas de besoin. Le système est aberrant au point de priver de distribution les agriculteurs qui ont tenté de cultiver leur rizière et en ont tiré un faible rendement, alors que ceux qui sont *restés assis*, reçoivent automatiquement les vivres.

Les conditions d'urgence favorisent l'émergence de ce mécanisme perverti. L'implantation des O.N.G. d'urgence a été motivée par la sécheresse de 72-73. Mais compte tenu des circonstances, elles participent en tant que soutien logistique à l'opération de rapatriement forcée décidée en 1974 par le Gouvernement du Mali pour les familles originaires de la zone[34]. Cependant, les organismes d'aide contribuent à l'effondrement de l'organisation fragilisée de ces groupes sociaux en lui substituant la leur. Ce scénario ne cesse de se renouveler avec et après la deuxième vague de sécheresse.

En 1982, un rapport de Y. Gueymard dresse le portrait de ces O.N.G., leur nature, les types et modalités de leurs interventions, les relations qu'elles entretiennent avec l'administration – à laquelle elles se substituent en grande partie -, les services techniques – qu'elles assistent techniquement et financièrement – et la population – qu'elles prennent en charge -, les grands axes de leurs approches. Toutes les orientations qui présideront pendant les 15 années suivantes aux discours comme aux actions, sont déjà présentes dans ce texte : remplacement de l'aide d'urgence par la nourriture contre travail (*food for work*) ; développement intégré ; projets initiés à la base.

Ce rapport recense une cinquantaine d'O.N.G. sur l'ensemble du territoire malien dont une vingtaine seulement est représentée physiquement. Mais l'augmentation de leur présence numérique se développe en proportion ce l'accroissement des budgets provoqué par l'effet médiatique des images télévisuelles sur la sécheresse. En fin 1988, elles sont près de 120, dont une poignée d'O.N.G. nationales. En 1991, elles sont plus de 250 dont une kyrielle d'O.N.G. nationales aux vocations plus ou moins définies, à l'exception de quelques-unes qui défendent les intérêts de la population à laquelle leurs fondateurs appartiennent. Pour la région étudiée, ce phénomène se traduit par la présence véritable de 5 opérateurs – 3 ONG et 2 O.I. - en 1975 et d'une quinzaine en 1988[35].

[34] Vision Mondiale dispose d'un parc de véhicules tout terrain considérable, dont plusieurs camions bennes 12 tonnes 4x4.

[35] Voir liste en annexe 2.VI.

Mais la période est marquée par un va et vient frénétique de missions humanitaires, camions de vivres, brigades aéroportées d'interventions, etc[36].

Les interventions des O.N.G. de 1973 à 1988 et leurs effets

La période d'urgence et son cortège d'interventions aveugles et incontrôlables se déploient jusqu'au début des années '80, puis l'aide alimentaire directe commence à décroître à partir de 1982 du fait de l'amélioration relative bien qu'irrégulière de la situation depuis 1978.

Un autre facteur pousse les intervenants dans cette voie :

« (..) la conception dominante chez les ONG, du caractère finalement nocif de l'aide alimentaire et de la nécessité d'aider les populations à produire plutôt que de leur donner des vivres » (Gueymard, ibid.).

Cet auteur affirme d'ailleurs que :

« (..) le dernier programme d'aide alimentaire au Mali se termine en 1982 (EAA)[37] *en 6ème et 7ème Régions sur fonds du P.A.M.*[38] *et du Gouvernement néerlandais » et précise qu'à partir de ce moment « les fonds de contrepartie provenant de la vente aux paysans des céréales - à prix subventionné – doivent être utilisés pour de nouveaux volets du programme de consolidation du mouvement coopératif ».*

Le Mouvement Coopératif

- Initiées en 1960, les SMDR (Sociétés Mutuelles de Développement Rural) sont un échec sans espoir. Leur objectif d'approvisionnement, en biens de première nécessité et d'évacuation des productions locales sur les marchés déficitaires n'est jamais atteint. Ces sociétés s'appuient sur la base d'un schéma collectiviste qui n'a rien en commun avec les mœurs de la population locale et n'y trouve pas d'ancrage. Elles ont le monopole des échanges commerciaux dans le territoire national. Les conditions de bon fonctionnement ne sont pas réunies : débilité des infrastructures routières, manque de formation et de moyens des personnels chargés de cette activité, enclavement entraînant des retards voire des impossibilités d'approvisionnement mais aussi d'évacuation des produits locaux, prix prohibitifs à l'achat et désavantageux à la vente par le producteur, inadéquation entre produits acheminés et besoins des populations, mais aussi appropriation et détournements dont ces structures sont l'objet. En 1963, le Gouvernement socialiste de Modibo Keita édicte la Loi 63-21 du 25/01/63 portant statut général de la Coopérative au Mali.

- 1969. Le jeune gouvernement militaire issu du coup d'état fomenté par Moussa Traoré relance l'idée sous la forme d'un Mouvement Coopératif. Création des CAC (Centre d'Assistance et de Contrôle pour le Développement du Mouvement Coopératif). Les fonds proviennent de l'État pour constituer des coopératives d'approvisionnement. Les Chefs d'Arrondissement sont Présidents de ces structures qui sont gérées par les techniciens du C.A.C. Elles sont immédiatement sujettes à des détournements de fonds. Mais cette opération ne touche que faiblement la zone nomade, aussi difficile d'accès que dix ans plus tôt. C'est un échec total. En 1973, lors de la première vague de sécheresse, au moment où elles auraient pu jouer un rôle essentiel, ces structures n'ont plus aucune activité.

- 1975. "Relance du Mouvement Coopératif", deuxième tentative avec l'appui de l'ONG Euro Action

[36] Même le Rallye Paris-Dakar se découvre à l'époque une vocation humanitaire, bien que tardivement et à la suite d'accidents mortels provoqués par les bolides parmi la population.

[37] Euro Action Accord.

[38] Programme Alimentaire Mondial.

Acord (et le C.O.E.)[39]. Cette ONG reprend intégralement l'organisation du système, qui est construit sur de nouvelles bases, la gestion étant confiée directement aux coopérateurs. Les agents du CAC n'ont plus qu'un rôle d'encadrement. Les fonds alloués directement aux coopératives sont affectables à l'approvisionnement de stocks commercialisables en boutiques, à des prêts pour l'acquisition d'ovins-caprins, et pour la constitution par chaque coopérative-mère d'un troupeau collectif. Les prêts sont remboursables sur 3 ans pour être réaffectés sur le même schéma à d'autres coopérateurs. Au début, outre les prêts, cette opération prévoit des appuis en équipement (outils aratoires), en semences et engrais, en formation des coopérateurs aux techniques de production et à l'encadrement, en formation des leaders en gestion coopérative.

- 1981. Pour l'ensemble du programme, constat généralisé de mauvaise gestion : partout les *coopérateurs* n'en sont pas, les personnes inscrites n'ont pas cotisé, les financements des ONG ont été *détournés* des objectifs initiaux. Le taux des remboursements a diminué. « Les charges de structure (salaires et fonctionnement de l'encadrement) couvrent presque toutes les ressources du budget cotisations réunies. Par ailleurs, le principe consistant à articuler dans un même système des subventions remboursables et non remboursables a favorisé un endettement compromettant des organismes coopératifs et pré-coopératifs, une mentalité d'assisté et une mauvaise utilisation de l'épargne paysanne ! (...) Les résultats globaux montrent un déficit élevé des coopératives et pré-coopératives en milieu rural et en particulier en 7ème Région. A ce stade, il n'y a aucune appréciation par les coopérateurs, de leur participation effective aux affaires de la Coopérative, aussi bien en valeur, qu'en nature, ni de la place de leur entreprise dans le cadre de la relance du mouvement, et par rapport à d'autres, privées ou publiques... » (D.N.C./M.D.R., 1981)[40]. Malgré l'évaluation générale, la coopérative de Djébock qui comprend les éleveurs de Tin Aouker reçoit un jugement favorable. Mais en 1984, les remboursements s'interrompent pour l'ensemble de l'opération à cause de la sécheresse qui frappe à nouveau les populations, ce qui prouve que la nouvelle organisation n'a pas atteint ses objectifs de sécurisation durable.

- 1985. « Consolidation du Mouvement Coopératif ».

But : Aide à la sédentarisation des nomades sans animaux.

Nouveau système tenté : Décentralisation des coopératives et création de secteurs coopératifs « autonomes ». Instauration d'une cotisation fixe de 500 FCFA par individu et de 2.500 FCFA par ménage, et d'une aide financière (unique) au démarrage, apportée par le CLD (Conseil Local de Développement)[41] prélevée sur la taxe locale de développement et pouvant atteindre de 250.000 à 500.000 FCFA par secteur. Il est à nouveau prévu que la gestion soit faite par les coopérateurs par l'intermédiaire d'une assemblée générale qui élit un Conseil d'Administration. La copie de quelques éléments d'un compte rendu financier de la coopérative d'éleveurs de Tin Aouker (annexe 2.IV) parle d'elle-même quant à la possibilité pour un coopérateur moyen de s'approprier cet outil de gestion, très sophistiqué sinon opaque pour quelqu'un d'inexpérimenté, encore plus pour des analphabètes. Avec tout cela et malgré la médiocrité extrême des campagnes '83 et '84, le rapport annuel de la DRACoop (1988)[42] révèle que le secteur coopératif de Tin Aouker représente à lui seul, en capital investi, plus du tiers du capital de sa Coopérative-mère de Djébock. Il affirme aussi que sur 7 coopératives d'éleveurs, celle de Djébock a réalisé très largement l'objectif d'excédents en troupeaux de bovins, alors que pour les autres « les vaches avant de disparaître ont creusé un trou dans la caisse ».

L'autre objectif de ce mouvement est de lutter contre l'anarchie qui règne en matière d'aide et de casser le processus perverti de l'assistance humanitaire. Ce programme est un excellent exemple des stratégies *développementistes* adoptées dans cette zone à la période correspondante, des difficultés qu'elles rencontrent, des solutions qu'elles testent, et qui s'opposent ouvertement – bien qu'assez vainement - à l'approche *assistancialiste* du moment.

Le G.P.S.P.

Dans la même lignée que le Mouvement Coopératif, le GPSP (Groupe de Prospection et de Suivi des Populations déplacées) est créé en réponse à l'appel du Comité Régional de

[39] A cette époque, des deux ONG présentes à Gao, E.A.A. financé par le Conseil des Œuvres Ecuméniques, et le SeCaMa (Secours Catholique Malien), seule la première intervient en zone pastorale.

[40] Ce document daté de 1981 fait en réalité le bilan des années 1977-1981. Il emploie le terme « bilan » probablement pour « proposition suite à bilan ».

[41] Voir en annexe 2.VII.

[42] Programmation 85-86. Document daté d'octobre 1988.

Développement (CRD) de Gao aux ONG pour l'aider à mener à bien son projet de réinsertion des populations déplacées lors de la deuxième sécheresse. Prévu pour une durée de 4 mois du 1/10/85 au 31/01/86, le GPSP déploie de grands moyens[43]. Le but profond de cette création est d'éviter la répétition des interventions anarchiques observées en 1974 (risque accru par la forte augmentation du nombre des intervenants), et de favoriser la relance d'activités économiques durables par les populations (Voir annexe 2.V : « Objectifs et déroulement des activités du GPSP »).

Mais le GPSP est le reflet des stratégies déployées à cette époque par les ONG pour contrôler les ressources. Défini comme le relais des orientations et des décisions pour tout ce qui doit être mis en œuvre dans la région, il faut *être dedans* pour ne pas *être dehors*. En effet, si cette structure avait rempli sa mission, elle aurait en même temps été la clef d'accès à tous les types de financements. Le nombre surprenant des ONG associées dans le GPSP, comparé aux quelques organismes intervenant et ayant de réels projets dans la zone révèle les enjeux qui se déploient au travers de cette structure informelle.

Officiellement créé pour coordonner et rendre efficiente l'action, le GPSP ne prend cependant pas en considération dès le départ le point de vue des différents acteurs. Il n'intègre pas non plus les facteurs et les paramètres repérés séparément par chacun de ses membres au cours de ses activités. Il ne recourt pas aux dimensions offertes par la stratégie apparemment structurante du mouvement coopératif, qui aurait pu servir de support concret à l'opération sur les plans géographique, stratégique, organisationnel. Au lieu d'être la somme des acquis de ses associés, l'action du GPSP apparaît plutôt comme la somme de leurs erreurs.

Toute la période qui suit reste marquée par le fait que chaque ONG a en priorité le souci de sa distinction et de la mise en valeur de ses projets par rapport à ceux des autres, ce qui ne facilite pas la concrétisation du discours sur les nécessaires coordination et complémentarité des interventions.

De l'arrêt « raté » de l'aide alimentaire à l'implication des populations

De 1982 à 1985, les interventions continuent à être dominées par un esprit caritatif, par une conception de l'assistance, le mode de recrutement qui caractérise le volontariat. Le peu de compétences exigées et la logistique des organismes tendent dans ce sens. Mais, nous l'avons vu, une réflexion orientée vers le développement est déjà esquissée par certains des intervenants sur place, même pendant la période de distributions massives. Progressivement dans tout le pays, les organisations passent d'une conception d'action ponctuelle à celle d'intervention durable, de celle de l'aide humanitaire à celle de l'appui au développement. L'appréhension des problèmes qui se posent devient plus globale, moins sectorielle, on entre dans la phase dite de *développement intégré*.

Malgré la volonté manifeste des intervenants d'interrompre progressivement le recours à l'aide alimentaire, elle est au contraire sans cesse reconduite pour divers motifs jusqu'à la fin des années '80 : la pluviométrie de l'hivernage 1983 (102,7 mm), puis de 1984 (113,2 mm) sont catastrophiques[44]. Elles descendent bien en dessous des minima enregistrés en 1973 et 1974. Les distributions de vivres redémarrent à partir des secteurs coopératifs récemment

[43] L'équipe est constituée de 10 personnes : 2 observateurs du CCAU/ONG, les délégués de l'U.N.D.R.O., d'OXFAM America, du SUCO (Canada), de l'E.U.M.C., auxquels se joignent 1 représentant du P.A.M., 1 de la Direction Régionale de l'Agriculture, 1 de la section UDPM, puis plus tard 1 délégué de l'AMADE.

[44] Sources ASECNA. Station météorologique de Gao.

structurés.

A partir de 1985, l'accent est mis sur le degré d'implication et de participation des populations concernées, contrairement à ce qui se passe dans les actions menées jusque là hormis le mouvement coopératif.

> *« L'idée de base est qu'un projet ne peut réussir si les populations concernées ne sont pas dès le départ associées à son identification et son élaboration, puis plus tard à sa mise en œuvre, de manière à ce qu'elles le considèrent comme leur (..), d'où l'importance accordée par certaines O.N.G. (EAA, Secama, AFVP) aux phases initiales qui peuvent durer plusieurs mois, de concertation avec les populations locales, de sensibilisation, d'élaboration précise et conjointe du contenu du projet (..) Enfin, elles ont aussi l'exigence qu'après la phase de réalisation proprement dite du programme, les populations assurent elles-mêmes le suivi, par exemple la maintenance de tel ou tel équipement… » (Gueymard, 1982).*

Mais, bien que cette idée soit portée précocement par les ONG présentes dans la zone par rapport à ce qui se passe ailleurs dans le pays, elle ne réussit pas véritablement à prendre forme de façon durable. Les décisions d'interventions qui se prennent au niveau de bailleurs de fonds de plus en plus variés (grandes organisations caritatives, organisations des Nations Unies, bureaux de Coopération internationale et bilatérale, Coopération décentralisée[45]) visent à rompre avec le cercle désormais perçu comme infernal de l'assistance et à provoquer des changements rapides. La stratégie proposée par les intervenants de Gao n'a pas sa place dans cette précipitation, dans la mesure où elle ne peut que ralentir le processus de genèse et de mise en œuvre des projets d'appui – encore d'urgence puisqu'il faut *développer vite* -. En conséquence le bilan est mauvais. Jusqu'en 1982, les organismes humanitaires n'ont pas réussi à enclencher un véritable processus de développement. De 1982 à 1985, malgré leurs analyses et leurs ambitions, elles ont en réalité, continué à jouer le rôle de *pompier*.

De ce fait, à partir de 1985, l'aide alimentaire s'est vue substituer le *food for work*, sous motif d'associer en force de travail aux projets réalisés à leur bénéfice, des populations encore dépendantes sur le plan alimentaire. En fin 1987, les organismes intervenant dans la zone décident à nouveau, l'arrêt progressif de l'aide alimentaire. Cette décision n'est pas la conséquence d'une amélioration significative des conditions climatiques qui sont pires que jamais, mais d'une volonté de rupture avec les pratiques acquises par l'ensemble de la population et ses administrateurs, et considérées comme pernicieuses.

La première conséquence de cette décision est la disparition des garanties de sécurité pour les plus démunis. Le deuxième effet logique est que les populations se ruent au-devant des organismes qui continuent à leur garantir un minimum de sécurité alimentaire par les voies détournées du *food for work*, quels que soient le contenu et la validité des projets par rapport à leurs aspirations réelles.

A la fin des années '80, la crédibilité des interventions des ONG pour les bailleurs de fonds passe par la mesure du niveau de participation physique et de contribution financière des populations aux projets, ersatz d'approche participative qui caractérise l'époque, et de laquelle toutes les ONG doivent désormais se réclamer[46]. Or en 7ème Région du Mali, les gens

---

45 Appuis apportés par des collectivités locales et territoriales françaises notamment, jumelages.

46 Voir en annexe 2.VIII « Fiche projet CES/DRS » de Vision Mondiale –Gao, sur laquelle apparaît la prestation en homme-jours exigée par les travaux et la valeur de la main d'œuvre au tarif journalier de manœuvre pratiqué dans la zone de 450 FCFA/jour. Ainsi traduite, la participation en main d'œuvre est évaluée à 990.000 FCFA.

en sont encore à alterner entre distributions gratuites dans les centres de re-nutrition (Vision Mondiale) et *food for work* pour faire le moindre effort, y compris lorsqu'il s'agit de travailler pour eux-mêmes. C'est dans ce contexte que démarrent les projets étudiés ici.

Deuxième partie

3 Une ONG de volontariat et son programme d'hydraulique éolienne

Les éléments qui servent ici à la présentation de l'O.N.G. sont ceux qui permettent de comprendre l'institution, d'appréhender les éléments essentiels de sa stratégie et d'éclairer le comportement des acteurs qui la composent, et plus précisément, ceux qui ont une incidence sur le déroulement de la mise en œuvre du projet et des répercussions sur les stratégies des acteurs impliqués.

3.1 Structure et contraintes de l'ONG

Le projet d'hydraulique éolienne en 7ème Région du Mali est mis en œuvre par une O.N.G. italienne de volontariat. C'est une association à but non lucratif de type Loi 1901. Elle est rattachée à l'église catholique sur les plans éthique et idéologique. Dans les pays où elle intervient, elle commence par apporter un renfort humain aux initiatives des missions (confessionnelles). Elle s'appuie généralement ensuite sur l'autorité de ces missions si les responsables de l'O.N.G. jugent nécessaire de l'implanter durablement. Au moment de l'observation, cette O.N.G. est une des plus grosses associations caritatives italiennes. Active de longue date sur son territoire national, elle intervient depuis plus de vingt ans en Afrique par l'envoi ponctuel de volontaires et la gestion de structures d'éducation et de santé en Afrique anglophone, rattachées aux missions catholiques. Sa vocation d'aide internationale s'affirme lors des drames provoqués par les grandes sécheresses au Biafra, en Erythrée, puis au Sahel. Ses actions portent dans un premier temps sur l'aide d'urgence et la santé[47]. Elle est ensuite *embarquée* dans l'aide au développement du fait de son choix stratégique de permanence sur le terrain[48].

En 1988, le nombre de ses intervenants sur le terrain est élevé[49]. Malgré ça le bureau en Italie est très réduit. L'institution administrée par des personnalités très *morales*[50] s'appuie sur une infrastructure légère, d'une petite dizaine de personnes, chargées d'assurer le fonctionnement de la cellule technique et financière. Cette cellule est composée d'anciens volontaires de terrain reconvertis et promus *experts*. L'O.N.G. gère une masse budgétaire qui est devenue considérable dès la signature par le Gouvernement italien de l'accord *Survey, Food and Disarmament* en 1983[51] qui a donné lieu à la création du F.A.I.[52].

---

47 Ce secteur d'intervention est de longue date avec celui de l'éducation, l'apanage des missions catholiques en Afrique, en dehors des situations de crise.

48 Ce fonctionnement caractéristique des O.N.G. chrétiennes reproduit le modèle des missions. Leurs liens organiques entraînent de fait une implantation durable.

49 A l'époque étudiée, l'O.N.G. a près de 200 volontaires répartis dans neuf pays en Afrique de l'Ouest et de l'Est.

50 La présidence est assurée par un prêtre qui inspire les actions. Le Conseil d'Administration est composé en priorité de personnalités considérées pour leur foi et leur générosité, auxquelles se sont ajoutés quelques anciens volontaires issus du mouvement fondateur et qui sont appréciés pour leur engagement moral, les manifestations de leur foi et de leur charité.

51 Ce mouvement est le produit de la mobilisation d'une cinquantaine de lauréats du Prix Nobel pour enrayer la pauvreté dans le monde. Il a obtenu le soutien des Nations Unies. Sa revendication était d'obtenir que chaque pays développé consacre 1% de son P.N.B. à l'aide aux pays les plus pauvres. L'ONU a fixé cet objectif à 0,7%. L'Italie s'est engagée à hauteur de 0,27%. Sources : *Courrier de la Planète*, n°33, Mars-Avril 1996.

Cette association, née comme beaucoup d'autres de bonnes volontés est le fief de militants de base dont les plus anciens ont participé à la création du mouvement de solidarité et les autres contribuent à sa régénération permanente. Le volontariat est le principe idéologique fondateur du lien entre tous ses membres.

Imprégnée d'une dimension *missionnaire* dont elle ne s'est pas départie malgré son expansion, l'O.N.G. s'oppose, par l'austérité qu'elle impose à ses volontaires en matière de conditions de vie et de fonctionnement, au *luxe* qui entoure les expatriés des programmes de coopération considérés comme les *professionnels du développement*. Elle exige une moralité qui se traduit par l'esprit du don de soi. L'ensemble vise à s'opposer à l'idée que la misère puisse être considérée comme un secteur professionnel et commercial juteux (L.V.I.A, 1989).

La période étudiée est caractérisée par la crise identitaire qui bouleverse l'institution. Elle vit de fortes tensions internes qui ébranlent les rapports d'autorité et la légitimité du pouvoir en place du fait des conditions nouvelles d'exubérance de moyens et de la complexification des engagements. L'augmentation rapide des moyens à gérer et des tâches à accomplir a révélé les limites d'une organisation basée exclusivement sur le volontariat. Mais cette même idéologie l'empêche de faire appel à des professionnels. L'idée d'une réorganisation fonctionnelle sur un principe d'entreprise remet en cause ses fondements. Elle met en danger le pouvoir des leaders dont l'autorité repose sur le charisme et l'intensité de leur foi et non sur des compétences en rapport avec les questions de développement. Dans cette situation de crise le choix des administrateurs se porte sur le renforcement des positions préexistantes et la tenue sous haute surveillance des volontaires qui démontrent une volonté de professionnalisation.

Le fonctionnement de cette association reproduit à un degré caricatural, du fait de la crise qu'elle traverse, le modèle qu'E. Friedberg (1992) décrit dans son analyse des organisations. On y retrouve précisément d'un côté le poids et la stabilité de la structure formelle, « partie officielle et codifiée », porteuse du discours et de l'idéologie - ici l'O.N.G., l'association, l'organisme de développement, mais aussi l'image projetée à l'extérieur de la communauté de foi -, et de l'autre le fourmillement qui se développe au sein de la structure informelle « caractérisée par un foisonnement de pratiques, d'interactions et de relations non prévues, voire clandestines ». Du côté des représentations collectives, on trouve les pressions coercitives des leaders pour maintenir des positions acquises, des *fidèles* pour défendre des idéologies fondatrices même si elles sont désaffectées. Du côté de l'action, ont trouve les enjeux individuels et *factionnels*, les réactions marginales et isolées des volontaires de terrain, la défense d'intérêts individuels personnels ou professionnels considérés par les premiers comme extra communautaires et iconoclastes. Cette deuxième composante qu'est la structure informelle de l'institution, « seconde réalité parallèle dont on ne peut saisir la richesse qu'en perçant la façade de la première », constitue en fait l'essentiel de la vie et de l'activité de l'O.N.G. observable sur le terrain où ses effets se font sentir. Outre ses difficultés internes, l'association subit des contraintes externes. Celles-ci ne sont pas des moindres, car elles agissent sur les modes de financement des projets de l'O.N.G. L'essentiel de ses subsides provient du Ministère des Relations Extérieures[53] qui s'engage sur la base d'un document-programme préétabli. Le financement complémentaire est assuré par des dons directs[54]. Les

---

[52] Fondo di Aiuto Italiano (Fond d'Aide Italien), organisme créé pour gérer les milliards dégagés à cette occasion parce qu'aucun service n'existait à cette époque en Italie pour remplir une telle mission.

[53] L'Italie n'a pas de Ministère de la Coopération.

[54] Bonnes œuvres, collectes, dons des paroisses, chantiers de jeunes,...

programmes de l'O.N.G. sont pour la plupart et compte tenu de sa crédibilité, officiellement subventionnés par l'État à hauteur de 70 à 90 % (70 % pour le programme Mali). En réalité, les dysfonctionnements répétés au sein du gouvernement italien[55] perturbent le déroulement des procédures financières pour l'ensemble des projets. L'O.N.G. est confrontée au difficile exercice de l'autofinancement en attente d'un remboursement *très* différé.

3.2 Le programme d'hydraulique éolienne en 7è Région du Mali

Le discours

Le programme d'hydraulique prévoit l'installation de 15 pompes éoliennes en 3 ans. Les délais impartis sont très courts, car les installations doivent être réalisées sur des puits et forages profonds existants et en bon état (ou ne nécessitant qu'une rénovation de faible ampleur)[56]. La technologie employée est une *innovation*[57] et entre dans le registre des technologies à énergies renouvelables promues par les Conférences Internationales. C'est une *technologie appropriée* et *appropriable*, le modèle ayant été progressivement transformé pour être adapté aux conditions sahéliennes. Son faible niveau technologique permet la fabrication des machines localement. Les pompes étant fabriquées dans leur presque intégralité à Thiès (Sénégal) depuis le début des années 80, le programme innove aussi dans le domaine des échanges Sud-Sud.

> *« Si è raggiunto, nel progetto Lvia, l'obbiettivo "made in Africa !". Nella piccola officina di Thiès si è ormai innescato il famoso processo della cooperazione "Sud-Sud" (..) le eoliane vengono ormai anche costruite per il Mali, Gambia, Guinea Bissau, Mauritania, ecc…» (LVIA, 1987 : 14)*[58].

L'efficacité, la simplicité et la fiabilité du système l'imposent comme solution technique privilégiée :

> *« (..) i mulini a vento, quelli stessi che i contadini della Maremma et del Grossetano usano da cent'anni » (ibid. : 12).*

La réalité

Le nombre prévu d'installations est basé sur le rythme d'intervention de l'équipe technique sénégalaise déjà rôdée. Cela représente 5 chantiers par an - soit 1 tous les deux

---

55 Outre les problèmes qui caractérisent la structure gouvernementale et la politique en Italie, nous sommes à la période des premières mises en accusation qui déboucheront sur l'opération *mani pulite*.

56 Document de projet déposé auprès du Ministère du Plan du Mali en 1988.

57 La technologie n'a rien d'innovant en elle-même. Ce modèle de pompe a fonctionné depuis la moitié du XIXè siècle et pendant près de 100 ans dans le *mezzogiorno* italien avant d'être remplacé par les réseaux modernes d'adduction d'eau. Il a été adapté au climat sahélien pour répondre aux questions posées par l'approvisionnement en eau dans les pays *sous-développés*. Mais c'est une technologie effectivement *appropriable* compte tenu du niveau et des moyens techniques dont disposent les populations concernées.

58 « Dans le projet LVIA, l'objectif *made in Africa* est atteint. Dans le petit atelier de Thiès est désormais initié le fameux processus de la coopération Sud-Sud (..) les éoliennes sont désormais construites pour le Mali, la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie, etc. ». « (..) les moulins à vent, ceux que les paysans de la Maremma et du Grossetano ont utilisé pendant cent ans ».

mois -, sans tenir compte de l'installation de la base de projet, du recrutement et de la formation des personnels maliens à la technologie qui n'a pas de spécialiste dans la région. Ce calendrier laisse peu de temps pour un travail d'investigation des conditions techniques existantes, encore moins pour se pencher sur les caractéristiques des populations locales.

Les contraintes draconiennes de mise en œuvre excluent une approche nuancée des besoins des populations et des solutions à ces besoins. L'existence éventuelle d'une réponse plus adaptée avec d'autres technologies n'est pas envisagée. En réalité, le poids des infrastructures mises en place pour produire ces pompes au Sénégal empêche l'O.N.G. d'envisager cette hypothèse et donc de proposer d'autres systèmes d'exhaure aux demandeurs qui le souhaiteraient. De toute façon, la question n'a pas été considérée dans la formulation du projet. Celui-ci a une particularité supplémentaire préoccupante pour l'O.N.G. La direction en Italie considère que ce terrain est trop inhospitalier pour accueillir le profil classique des jeunes volontaires. Il risque d'entraîner des besoins en compétences et en capacité d'adaptation, rarement disponibles dans le creuset de recrutement habituel.

Mais en réalité, ce projet identifié par une petite équipe de *francs tireurs* prêts à tout, bien qu'il s'agisse d'une proposition trop *audacieuse* pour l'O.N.G. vient au moment où son programme au Sénégal est à bout de souffle. Le terrain sénégalais est désormais saturé de programmes d'exhaure. Les débouchés pour de nouvelles éoliennes au-delà des 120 déjà installées sont devenus aléatoires. L'atelier de fabrication a besoin de nouveaux marchés. Et les bailleurs de fonds se désengagent de ce volet au Sénégal.

L'élaboration du projet Mali est donc implicitement centrée sur la résolution des problèmes économiques du projet sénégalais. Les conditions dans lesquelles, l'identification du projet a été faite confirment cette impression. Pour esquisser le projet, deux expatriés du programme sénégalais ont fait une mission rapide au Nord Mali. Un dialogue avec les fonctionnaires de la Direction de l'Hydraulique a suffi pour considérer que les points d'eau nécessaires étaient disponibles et en bon état. Une investigation auprès de la station météorologique de Dakar[59] a permis de circonscrire la zone éolienne favorable d'intervention. Cette mission a mis en évidence les caractéristiques particulièrement difficiles d'intervention dans les zones propices à la technologie éolienne. Mais la perspective de survie du projet sénégalais a primé sur les objections.

Autre argument en faveur du projet, la région de Gao présente véritablement des avantages stratégiques de poids pour un tel système. Elle a des précédents historiques dans le domaine du pompage éolien. A la fin des années 50, des pompes de même type - multipales Aeromotor Chicago - ont été installées en zone nomade. Le but de l'administration coloniale était de réduire les déplacements des populations d'éleveurs en les faisant évoluer autour de points d'eau rendus pérennes par l'aménagement, pour favoriser la sédentarisation de groupes restés rebelles et incontrôlables jusque là. Bien que les stations éoliennes n'aient été installées à cette époque qu'en zone nomade, de tous les systèmes mis en place pendant le siècle écoulé et depuis l'arrivée des divers programmes d'hydraulique, elles seules ont laissé un souvenir radieux d'abondance et une profonde nostalgie dans l'esprit des populations[60].

---

[59] La station de Dakar reçoit et traite les données de toutes les bases locales d'Afrique de l'Ouest.

[60] La 7ème Région du Mali est connue tout à la fois comme le musée et le cimetière des technologies hydrauliques existantes. On y rencontre les cadavres d'à peu près tous les systèmes existants dans le monde : *d'lou* (et divers systèmes à balanciers inspirés de la *d'lou*), manège par traction animale, pompe à main (à levier, à roue), à pied (Vernier), à moteur (gas-oil), solaire, éolienne (multipale Aeromotor Chicago).

Des contraintes administratives

En 1987, le Gouvernement du Mali décide de supprimer l'accord-cadre qui avait été élaboré entre 1978 et 1983 avec les O.N.G. internationales, afin de rationaliser les actions d'urgence. Il le déclare obsolète et décide de mettre au point un outil contractuel qui vise officiellement à contraindre les O.N.G. à inscrire leurs actions dans le cadre de la politique nationale. L'objectif est en réalité pour le gouvernement, d'avoir un peu plus de pouvoir sur l'organisation et la coordination des ressources extérieures qui sont jusque là assurées par le CCAU/ONG[61] depuis sa création.. L'État tente de contrôler le flux des moyens apportés et leur affectation. La concurrence entre le ministère du Plan et celui du Développement à la Base rend cette élaboration longue et douloureuse. Pendant ce temps, les O.N.G. déjà en place continuent leur travail. Mais celles qui sont arrivées récemment - c'est le cas de celle que j'observe à l'occasion de cette recherche - ne peuvent engager d'action qu'illégalement.

Des effets de l'appartenance en réseau de l'O.N.G.

Une fois en place, cet accord-cadre se révèle beaucoup plus contraignant que le précédent. Notamment, il limite l'entrée de nouveaux intervenants en exigeant des références et remet officiellement en question la présence des O.N.G. dont l'appui s'organise autour des missions catholiques. Les O.N.G. italiennes sont directement visées par cette mesure. Celle que j'étudie ici, ayant en quelques mois de présence, montré l'utilité de son intervention n'est pas menacée. Sa capacité d'intervention est malgré ça compromise par les stratégies diplomatiques de son état-major en Italie et par les velléités de prise de pouvoir au sein de la fédération dont elle fait partie.

> Plusieurs O.N.G. italiennes appartenant à la même fédération se voient fermé l'accès du pays. Parmi celles-ci, certaines déjà sur place n'entrent plus dans les critères du gouvernement malien et sont menacées d'expulsion. Une négociation en Italie menée entre les présidences des O.N.G. fédérées, sans consulter l'équipe de terrain, débouche sur une décision : substituer dans la demande d'accord-cadre en voie d'agrément, le nom de l'O.N.G. (L.V.I.A.) par celui de la fédération (FOCSIV). Un représentant de la fédération se présente au Ministère du Plan sans informer le représentant de l'O.N.G. de sa démarche. Le représentant de l'administration malienne chargé du dossier, surpris par l'opération, se sent abusé. L'accord-cadre est suspendu et l'O.N.G. interdite de fonctionnement. Seules les bonnes relations tissées par l'équipe depuis son arrivée avec les fonctionnaires, permettent d'obtenir une autorisation en attendant que la situation administrative soit réglée.

Au total, le projet perd dix huit mois sur trois ans de programmation. Pendant ce laps de temps, l'autorisation tacite de fonctionner est perpétuellement remise en question et perturbe le déroulement des activités.

La dépendance financière

Les deux interventions étudiées ici sont initiées en pleine crise économique pour l'O.N.G., donc sur fonds propres. Chacune fait l'objet d'une recherche locale de fonds hors financement du programme. La totalité de l'intervention de Tacharan est réalisée avec des moyens de fonctionnement dérisoires en comparaison de ceux des organismes déjà présents dans la zone[62]. Elle est *adoptée* en fin d'installation par une O.N.G. allemande (Brot für die

---

[61] Devenu CCA-ONG lorsque l'urgence ne s'est plus fait sentir.

[62] Euro Action Acord a une équipe nombreuse, un atelier de forage, des camions de chantier,... Vision Mondiale, la Ligue de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, l'UNICEF, ont une débauche de personnel, de véhicules mis en place pour affronter la

Welt) qui ne s'intéresse qu'au produit fini et n'a aucune exigence envers l'équipe du projet. L'intervention de Tin Aouker, proposée au financement de la mission résidente de l'UNICEF, fait l'objet de négociations (nous le verrons) tumultueuses avant d'être réalisée. Les contraintes sont en rapport avec l'importance du programme international dans lequel le projet s'inscrit. La règle pour l'UNICEF est : « un village, un point d'eau équipé ». Avec un volet d'hydraulique productive (N021) et un volet d'hydraulique villageoise (W022), cette O.I. pousse la logique jusqu'à l'absurde. L'usage de l'eau doit respecter les orientations du volet qui le finance : l'eau des pompes productives est réservée à la production, celle des pompes villageoises à la consommation familiale. Mais une même communauté ne peut pas bénéficier des deux volets du programme... dilemme total !

L'organisation du projet qui en découle

Les moyens nécessaires au programme Mali et son calendrier d'intervention, ont été évalués sur la base des caractéristiques du terrain sénégalais (calcul des distances entre sites, praticabilité des axes routiers, coût des matériaux, de l'outillage et des transports). Ils se révèlent vite hors de proportion et très insuffisants sur les plans des délais, de la logistique et des dépenses à engager.

La méthodologie d'encadrement préconisée est la même qu'au Sénégal. Elle n'a rien de scientifique : le *besoin d'eau* est considéré comme essentiel donc *mobilisateur* sans intervention particulière. Suivant la logique de l'O.N.G., la résolution du besoin en eau ne peut être que souhaitable et souhaitée par tous et par tous les moyens. La solution préconisée est techniquement *bonne*. Elle ne doit logiquement pas soulever de réticence. Cet aspect ne fait donc l'objet d'aucune réflexion particulière. *L'animation*[63] prévue consiste, pour l'essentiel, à transmettre aux *responsables villageois* les consignes qu'ils seront ensuite supposés appliquer telles quelles. La présence d'une sociologue dans l'équipe n'est pas le fait d'un choix méthodologique de l'O.N.G. C'est une exigence personnelle du chef de projet pour accepter de travailler dans les conditions difficiles qui lui sont imposées, et comme c'est souvent le cas, ce n'est pas la compétence qu'il exige mais la présence de sa compagne[64]. De ce fait, le contenu de ce poste et les responsabilités y afféren ne sont pas clairement définis.

Le fait que les pratiques habituelles d'animation des précédents projets de l'O.N.G. aient montré leurs limites, n'influe pas sur la stratégie proposée à l'équipe de terrain. Leur remise en cause nécessiterait des compétences, une capacité de recherche, un professionnalisme qui n'ont jamais été réunis jusque là dans l'O.N.G. et dont l'introduction n'est pas envisagée. Il n'est donc pas surprenant que ce transfert soit fait sans vérifier sa validité dans la nouvelle zone d'intervention. Du fait des conditions géo-climatiques extrêmes, la demande locale est supposée *acquise*. L'identification des terrains d'intervention est faite sur la base exclusive des conditions techniques idéales de fonctionnement de la pompe - durée, stabilité et intensité de la ventilation, eaux profondes difficiles d'accès par d'autres systèmes d'exhaure -. Le terrain Nord malien, réunit ces conditions et peut valoriser

---

situation d'urgence, réaffectés à l'aide au développement. Le programme canadien est bien doté en personnel expatrié et local, en véhicules, en ressources financières.

63 Dans les projets d'O.N.G. mais aussi dans à peu près tous les projets en Afrique de l'Ouest, aussitôt qu'un dialogue est établi avec un groupe d'individus dans un village, on parle *d'animation*. L'objectif visé est toujours de donner des consignes, des conseils ou plus simplement de faire admettre le point de vue imposé par la logique du projet.

64 Elle a par ailleurs contribué au diagnostic préalable qu'elle a enrichi à titre personnel sans implication officielle. Elle n'a pas le profil classique des volontaires de l'O.N.G., n'est pas italienne, n'est pas chrétienne, est indépendante, divorcée…, etc.

le système proposé. L'utilisation de cette technologie est en parfaite adéquation avec les caractéristiques hydrogéologiques du pays. C'est une *solution idéale* y compris face à la sécheresse.

La première tâche dans le projet consiste donc à identifier des conditions et des besoins *en rapport avec la réponse technique proposée*. Malgré ça, le discours tenu[65] affirme une volonté d'appui aux initiatives de base : la demande doit émaner des populations locales *conscientes de leur besoin*. L'approche est fondée sur la satisfaction des besoins essentiels, et est fortement imprégnée d'idéologie populiste (Chauveau, 1992 ; Olivier de Sardan, 1990) - intérêt communautaire et égalité des droits d'accès à la ressource - et misérabiliste - la solution ne peut venir que de l'extérieur, donc de l'O.N.G. -.

Les groupes-cibles

Les populations visées par le projet correspondent, elles aussi, au modèle sénégalais : de petites communautés villageoises de 300 à 500 habitants. Celles-ci coïncident de fait, par hasard, avec le quota défini par l'O.M.S. (de 40 litres par personne/jour) dans la deuxième moitié des années 80 en termes de satisfaction des besoins humains en eau. Toutes les instances internationales, dont le gouvernement italien ont adopté ce quota pour déterminer la *bonne manière* de répondre dans les meilleures conditions possibles aux besoins d'eau des populations des pays sous-développés. C'est sur cette base que le *groupe-cible idéal* du programme a été établi.

> La pompe peut tirer autant d'eau qu'en fournit le forage et jusqu'à de grandes profondeurs (plus de 100 m). Le calcul de sa productivité se fait sur la base du débit du forage et de la profondeur du niveau statique de l'eau et du diamètre de la pompe. La fréquence, la durée et la force du vent entrent dans le calcul[66]. C'est à partir de ces équations qu'il est admis que ce modèle de pompe, dans ces circonstances précises peut satisfaire aux besoins de 400 personnes.

Comme pour la plupart des projets de développement en milieu rural à l'époque en Afrique de l'Ouest, les groupes auxquels s'adresse le projet sont des *communautés villageoises*. Elles doivent avoir fait preuve dans le passé de leur volonté à s'engager dans le développement et être caractérisée par l'harmonie entre leurs membres.

Les agents du projet

Compte tenu de sa situation budgétaire, l'équipe de projet est particulièrement réduite en comparaison de celles des autres organismes présents dans la zone : deux expatriés et trois maliens. Parmi les premiers, un spécialiste de la technologie est chef de projet et une sociologue est chargée du *volet social*. Deux techniciens locaux et une animatrice complètent le dispositif.

---

65 Document de Projet 1987 et tous les numéros de la revue de l'O.N.G.

66 La pompe démarre à 0,5 m/s de force du vent (une brise légère). Dès 0,8 m/s, elle fonctionne à plein rendement. Le débit idéal par rapport à la profondeur donnée est de 3 à 4 m/s (10,8 à 14,4 km/h). A partir de 8 m/s (28,8 km/h), la dérive de queue commence à se rabattre pour éviter l'emballement de la roue. Le rythme de pompage diminue proportionnellement avec l'augmentation de la force du vent. Lorsque le vent est trop fort, ou que des vents contraires s'opposent, la dérive se met en bannière pour éviter l'arrachement de la roue qui tourne alors à vide et ne transmet plus le mouvement au bras de pompe.

Les expatriés

Ils sont volontaires de l'O.N.G. - ils reçoivent à cette époque au titre de défraiement, le gîte et le couvert plus 30.000 FCFA d'argent de poche mensuel -[67]. La prime de réinsertion en fin de contrat ne permet pas de *se retourner*. De fait, la situation de volontaire en retour est assez précaire pour favoriser la tendance au renouvellement de contrat. C'est le cas du chef de projet qui en est à son troisième contrat.

Mais cette particularité du traitement que l'O.N.G. réserve à ses volontaires a d'autres incidences. La motivation des volontaires ne pouvant pas reposer sur l'appât du gain, elle porte sur une attente de valorisation personnelle qui se traduit par un fort engagement auprès des populations. Les difficultés prévisibles de retour au pays soutiennent l'idée d'une carrière expatriée, soit en négociant des avantages supplémentaires au sein de l'institution, soit en la quittant pour aller travailler avec de *meilleurs payeurs*. Dans les deux cas, il est nécessaire de s'imposer par des qualités professionnelles négociables, qualités réelles ou simulées, techniques ou diplomatiques, le plus souvent un amalgame de ces caractères.

Les deux volontaires sont d'autant plus engagés, qu'ils ont contribué à l'identification du projet. Après plusieurs années d'expérience dans des actions d'aide, ils ont adopté une posture idéologique *contre* l'assistanat et les *programmes cadeaux* qui ont été déployés en Afrique de l'Ouest pendant les dix précédentes années. Ils militent pour la fermeté et la performance – ou ce qui en tient lieu selon leur point de vue -. Une de leurs ambitions est de démystifier le culte du volontariat et d'imposer un certain professionnalisme dans les projets de l'O.N.G. Atteindre cet objectif serait la seule raison valable pour eux de rester dans l'organisme. Cette posture ne correspond pas à un simple itinéraire personnel. Elle s'alimente à un mouvement général observable chez les volontaires d'O.N.G. de la phase post-aide alimentaire, qui manifestent une volonté de résultats.

Rare pour l'époque, les cadres du projet ont approximativement les compétences de base requises pour remplir les fonctions nécessaires. Le chef de projet vient sans transition du Sénégal où il a passé quatre ans, il a le *savoir* technique, mais le projet Mali lui offre son premier poste de responsable. La sociologue a plusieurs années d'expérience dans le développement, mais c'est son premier poste de terrain à temps plein. Et la nécessité d'avoir recours aux compétences d'un sociologue n'entre pas dans les convictions du staff de l'O.N.G. Les deux volontaires ont un sentiment de propriété vis-à-vis du projet, accru par les difficultés et le manque de reconnaissance auxquels ils sont confrontés.

Ils appartiennent à la catégorie hors norme de la tendance réformiste qui inquiète les responsables de l'O.N.G. Leurs supérieurs en Italie tentent de les tenir sous contrôle. Les mesures d'extrême économie qu'ils leur imposent constituent un moyen de pression sur eux. Officiellement justifiées par les difficultés financières rencontrées par l'O.N.G., ces mesures sont en réalité, surtout en rapport avec l'éthique du volontariat que l'institution a le souci

[67] A la même époque, un volontaire canadien ou français reçoit de 200.000 à 300.000 FCFA en plus du gîte. Un volontaire américain perçoit entre 400.000 et 600.000 FCFA par mois. Un émolument proportionnel à leur rétribution, est placé pour eux par leur organisme en vue de leur retour au pays. Au démarrage du projet, *l'argent de poche* des volontaires du projet est de 20.000 FCFA par mois, somme uniforme quels que soient le pays d'intervention et le coût de la vie. Le Mali en tant que pays enclavé, pratique des prix beaucoup plus élevés que ses voisins côtiers en ce qui concerne tous produits d'importation. Obtenir une solde de 30.000 FCFA par mois mensuels représente pour les deux expatriés plusieurs mois de bras de fer avec leur centrale en Italie. Après quoi, tous les volontaires de l'O.N.G. verront leur solde alignée sur celle du Mali. Petit bénéfice pour tous, cette stratégie institutionnelle est significative du manque de maîtrise des paramètres spécifiques à la configuration de chaque projet, et de sa difficulté à justifier des décisions qui nuanceraient son discours sur l'égalité. Sa politique est à l'uniformisation en apparence.

permanent d'affirmer. L'idéal de (relative) austérité, imposé aux volontaires de terrain agit sur les moyens qui leurs sont donnés pour vivre, mais chose plus étrange, sur ceux qu'ils reçoivent pour faire fonctionner le projet[68]. Cette stratégie de la pénurie pour contrôler les volontaires se révèle rapidement inefficace. Elle obtient même l'effet inverse de celui qu'elle vise : les expatriés au Mali doivent se débrouiller avec ce qu'ils ont. Livrés à eux-mêmes, à leur capacité de trouver localement des moyens de fonctionner, ils en retirent une marge de manœuvre quasi totale vis-à-vis de leur institution. Par contre l'effet secondaire est de générer un surcroît de dépendance de l'équipe envers les règles imposées par les bailleurs de fonds de substitution.

Le rapport entre les expatriés eux-mêmes agit sur le déroulement du projet. Ils ne sont pas entièrement d'accord sur la manière dont volontariat et compétences professionnelles peuvent s'articuler. Le premier est convaincu que les solutions techniques apportent des réponses définitives aux besoins des populations, qu'elles ne justifient d'autre intervention que pour faire sauter d'éventuelles résistances dues à l'ignorance. La seconde[69], du fait même de sa formation mais aussi de son expérience sur d'autres terrains en Europe[70] considère que, pour qu'une technologie soit réappropriée, il faut d'abord que les *bénéficiaires* se *l'approprient*. Il faut qu'ils en comprennent les tenants et les aboutissants, les règles de fonctionnement incontournables et les adaptent à leur convenance.

Le chef de projet est – quasiment - un *volontaire professionnel*, convaincu que l'on peut être volontaire et professionnel du développement à la fois. La sociologue admet le volontariat comme étape dans un itinéraire de professionnalisation. Mais elle n'accepte pas l'idée qu'une O.N.G. arrive sur un terrain pour y rester.

> *« Si l'objectif est vraiment le développement, notre ambition doit être de travailler de manière à ce que notre présence devienne inutile le plus vite possible »* (*M.M. la sociologue).*

Son point de vue n'est apprécié ni par le siège, ni par son chef de projet. Les tendances de l'un et de l'autre sont toujours opposées par ce facteur essentiel.

Autre aspect important, le projet est technique, le chef de projet est un technicien, toute la programmation n'est que technique. Dans la première période du projet, le volet d'animation sociale n'a ni véhicule, ni budget de fonctionnement. Il est entièrement conditionné par le calendrier de l'équipe technique. Ce n'est que plus tard dans le déroulement du projet que ce volet sera précisé sur le plan méthodologique comme un « appui à l'organisation des groupes sociaux autour du système de pompage », et qu'il sera doté d'un véhicule.

Au début de la période de l'observation, la sociologue n'a pas encore de rôle parfaitement défini. Elle est dans un état de disponibilité et en quête de légitimité. Elle cherche à quoi ses compétences pourraient servir efficacement. Elle esquisse progressivement

---

[68] Si le gouvernement italien s'engage à financer de 70% à 90% du montant total d'une intervention, rien d'autre que l'idéologie chrétienne et volontariste ne justifie de demander des budgets réduits au point de rendre aléatoire le fonctionnement des projets.

[69] L'auteur de la présente thèse.

[70] Programmes dits « d'insertion sociale en milieu urbain » et notamment d'appropriation de l'espace public urbain par les habitants des quartiers concentrationnaires des banlieues marseillaises, qui impliquaient que les habitants redéfinissent la vocation des espaces collectifs existants en réponse à des objectifs propres qui ne faisaient pas partie de ceux des offices de H.L.M.

son champ d'intervention, elle identifie peu à peu les problématiques auxquelles le projet est confronté et esquisse une approche méthodologique adaptée aux situations qu'elle rencontre. Elle établit un dialogue avec les agents maliens, qu'elle tente de rendre constructif, tout ça dans les limites des contraintes, que lui imposent la situation particulière du projet et la résistance de l'institution.

Le chef de projet joue la carte de la *visibilité* de la compétence technique de l'O.N.G. Selon lui, les difficultés rencontrées pendant le projet doivent être évacuées. C'est le rôle que doit jouer une *animation* renforcée, par l'apport d'une *information descendante plus intense* pour que les autochtones finissent par comprendre *l'intérêt de ce qui est apporté*, et la *bonne manière de le gérer*.

Les agents locaux

Les agents techniques maliens ont été recrutés sur la base de l'appréciation personnelle du chef de projet, principalement à partir de la rumeur qui court de bouche d'expatrié à oreille de responsable de projet :

> *« Les projets dans la zone ont laissé de très mauvaises habitudes aux gens, ils les ont dévoyés (..) » (S. C. Cadre local de l'UNICEF)*

> *« Les agents locaux sont profondément malhonnêtes. Ils n'ont d'autre ambition que de détourner les moyens des projets au profit de leur famille, de leurs relations, … » (A. F. cadre de World Vision International)*

Le principal critère de recrutement du personnel local qui découle de tout ça est son absence d'antécédent dans le milieu du développement. Ce n'est donc pas une expérience reconnue dans des projets, voire en hydraulique qui qualifie les agents retenus, mais au contraire, l'absence de *perversion* au contact des organismes. L'expatrié manifeste aussi une grande suspicion à l'égard de toute personne ayant étudié et obtenu des diplômes supérieurs, qu'il assimile aussitôt à la fameuse *intelligentsia locale* contre laquelle il a été mis en garde. Les autres critères de sélection portent, pour l'équipe technique, sur la propension au travail manuel, une capacité d'apprentissage rapide, et sur la volonté de travailler dans des conditions difficiles.

Deux très jeunes maliens, un métis touareg-français (F.M.) et un mossi (M.O.) sont formés *à partir de zéro* à la technologie, après leur recrutement comme techniciens. Une jeune femme songhaï (A.T.) est embauchée comme animatrice suivant la même logique[71]. Ce qui la fait distinguer des autres postulantes porte sur ce que la sociologue interprète comme des qualités humaines, mais aussi sur sa vivacité d'esprit et sa bonne présentation[72], qualités auxquelles il faut ajouter l'autorisation de sa famille à la laisser séjourner hors du foyer pendant de longs séjours et sans contrôle. Une fois recrutée, elle est formée par la sociologue aux méthodes d'animation (en particulier aux outils de dynamique des groupes restreints[73], à

[71] Elle est infirmière vétérinaire Diplômée d'Etat. Ce niveau de qualification est un handicap du point de vue du chef de projet. Mais la sociologue met en avant les qualités personnelles de la jeune fille pour défendre sa candidature.

[72] Il s'agit ici d'une tenue vestimentaire locale correspondant aux habitudes de la personne, d'une élégance discrète sans ostentation ni exubérance et qui lui attire le respect.

[73] Je développerai dans le chapitre sur les méthodes participatives les outils employés ici. On peut préciser rapidement que le principal outil à l'usage duquel la sociologue forme l'animatrice est une interprétation du *t-group* (ou groupe de diagnostic), méthode de *recherche active* qui permet de conduire des groupes restreints. Elaborée parmi de nombreuses autres par les

la méthode GRAAP[74]). Les prêtres de la mission catholique ont exercé des pressions sur le recrutement (notamment celui du jeune franco-touareg) :

> *« F. par son père est de culture française. Il a en partie été éduqué par la mission (..) C'est un garçon sérieux, intelligent, honnête » (père J.-P. mission catholique de Gao).*

Le chef de projet se sent contraint de suivre leurs recommandations, d'une part à cause de la très mauvaise réputation des agents locaux et parce qu'il éprouve le besoin de se donner des garde-fous, d'autre part parce qu'il a envers les prêtres un sentiment de dépendance dû aux habituelles relations des projets de l'O.N.G. avec l'église[75].

Le personnel malien reçoit un salaire calculé sur la grille de la direction malienne du travail[76], en fonction des responsabilités qui lui sont confiées, ce qui fait un peu moins que l'émolument des expatriés. Ces jeunes gens considèrent qu'avoir ces emplois est une occasion exceptionnelle pour eux qui n'ont aucune expérience. Même si leur rétribution est très inférieure à celle des agents locaux des autres O.N.G. internationales, c'est un revenu inespéré, stable pendant quelques années qu'ils comptent mettre à profit pour se doter d'un bagage professionnel qui sera ensuite négociable. Dans le projet ils n'occupent que des postes d'exécution comme c'est le cas des maliens dans la plupart des projets de l'O.N.G. On ne leur reconnaît pas la maturité et on ne leur donne pas les latitudes permettant de faire d'éventuelles contre-propositions dans le projet. Leur jeunesse, leur absence d'expérience les rend malléables. Ils sont entraînés par l'activisme de leurs responsables et adhèrent à leurs décisions sans jamais oser les remettre directement en question. Malgré ça, le manque de valorisation dont F.M. se sent l'objet de la part du chef de projet[77] finit par le conduire à la démission, après avoir cependant pris la précaution de faire entrer son petit frère (M.A.) dans le projet. L'investissement militant des expatriés et à leur suite celui des agents maliens se traduit malgré tout par l'établissement d'une certaine confiance mutuelle, qui va contribuer aux tentatives de mises au point méthodologiques et à l'élaboration du planning d'encadrement intense des populations. En conséquence, l'intensité de présence de l'équipe sur le terrain qui va découler de ce processus va la démarquer de ce à quoi les populations

---

psychologues (à l'origine desquels les travaux de K. Lewin de 1939 à 1945 aux Etats-Unis et le T-Group ou groupe de formation aux relations humaines, cf. Lewin, 1959, suivi plus tard par C. Rogers, 1970 et en France par Anzieu et al., 1972), cette méthode a été reprise par les psychosociologues de l'industrie. La dynamique de groupe, discipline à part entière des sciences sociales dont Kurt Lewin fut l'instigateur, n'a pas cessé d'étudier, d'expérimenter, de créer des techniques d'observation de groupes réels et artificiels, en fonction des formes, des tailles des groupes et des objectifs à atteindre en terme de production. Production s'entend ici, soit dans le sens purement psychanalytique, soit pratique (sciences des communications, industrie, institutions).

[74] Le Groupe de Recherche et d'Appui à l'Auto-Promotion Paysanne, mis en place pendant les années 1980 au Burkina Faso a élaboré une méthode d'animation en milieu rural visant à impliquer les paysans dans les décisions à prendre par le projet pour résoudre ses problèmes. C'est une méthode de visualisation des problèmes et d'approche progressive des solutions possibles (du point de vue de l'ONG). Bien que faisant participer les assistants au choix des solutions, celles-ci étant prédéterminées, il s'agit toujours d'une méthode *topping-down*.

[75] Officiellement tous les projets de l'O.N.G. ont comme *homologue*, non une administration, une association ou un service local, mais l'archevêché au niveau national et le diocèse au niveau régional. Les 6è et 7è Régions dépendent du diocèse de Mopti, dont les autorités se sentent peu concernées par ce qui se passe à Gao. Les pères blancs de la mission sont les vrais représentants de l'église catholique à Gao, mais ils ont leurs propres projets.

[76] Cette situation est exceptionnelle au Mali où les O.N.G. ont depuis dix ans, établi des grilles de salaire sans aucun rapport avec les barèmes locaux. Ainsi un gardien dans un projet d'O.N.G. peut gagner à cette époque 50.000 FCFA, un chauffeur *de brousse* 200.000 FCFA (*per diem* compris), alors qu'un salaire d'instituteur est de 35 à 40.000 FCFA.

[77] Les remarques de F.M., le mécanicien *métis*, sur la possibilité de laisser les mécaniciens organiser les chantiers avec les villageois à leur manière sera considérée par le chef de projet comme un acte d'insubordination *inadmissible pour un apprenti*. Cette attitude est très courante chez les expatriés intervenant à cette époque dans la zone d'observation. L'affrontement entre ces deux personnalités ne cessera qu'avec le départ de F.M. vers de nouveaux horizons.

sont habituées de la part des agents de développement.

> *« Les "vision"[78] c'est le projet Toyota. A peine ils arrivent, déjà ils sont partis. Ils ne font jamais plus d'une heure dans le village, c'est toujours comme ça » (un Tamacheq de Fes n'Fes).*

Objectifs et procédures annoncés

Officiellement le programme vise :

- A sécuriser l'approvisionnement en eau potable de consommation pour l'ensemble des familles (du village) pendant toute l'année ;
- A favoriser une organisation collective garantissant la durabilité à très long terme des équipements hydrauliques, et reproductible pour aborder des problèmes d'autres natures ;
- A rendre le village autonome sur le plan de la gestion des ressources hydriques, des fonds nécessaires à la maintenance, et des compétences pour l'entretien de routine ;
- A résorber les problèmes de santé liés à la consommation d'eaux non potables et pour cela modifier les comportements de la population ;
- A favoriser le développement d'activités rentables avec les surplus pompés.

Il prévoit l'installation d'une pompe éolienne multipale de 25 m de haut sur un point d'eau existant, la construction d'un réservoir en ciment armé de 18.000 litres et d'une fontaine à deux robinets.

En face du projet, côté population on trouve les trois piliers de toute participation au développement. Le *village* doit prouver sa volonté d'engagement en versant à l'O.N.G. une contribution financière de 50.000 FCFA. Le chantier d'installation doit bénéficier de la participation physique de la population. Le village doit aussi désigner un Comité de Gestion représentatif des différentes catégories villageoises remplissant les fonctions d'autorité nécessaires au bon fonctionnement de l'opération et à la pérennisation de l'installation : organisation des travaux, collecte des cotisations, organisation de l'approvisionnement, gestion des stocks hydriques, désignation puis suivi de l'équipe d'entretien, toutes autres décisions utiles au bon fonctionnement.

Les conditions d'encadrement technique et l'ensemble des engagements respectifs sont inscrits au contrat rédigé en trois exemplaires qui doit être signé par les deux parties et visé par le chef d'arrondissement (voir annexe 3.I). Un exemplaire est déposé auprès du Conseil Local de Développement (C.L.D.).

Les phases du programme. La participation des bénéficiaires

La première phase du programme est consacrée à la vérification systématique de l'état de tous les points d'eau de la zone d'intervention afin de diagnostiquer ceux qui sont susceptibles d'accueillir une installation de ce type. Lorsque les résultats des mesures sont satisfaisants l'équipe technique laisse aux personnes présentes sur le site, l'information sur ce que l'O.N.G. est en mesure de faire pour eux « si le village le demande ». Le principe, courant à l'époque bien qu'il ne soit jamais exprimé en tant que tel est celui de la *demande*

[78] Agents de Vision Mondiale Internationale.

spontanée stimulée[79].

La méthode d'intervention est standardisée. Le programme s'adresse à des *communautés villageoises*. Chaque intervention représente une unité d'action totalement indépendante des autres. Quelles que soient les particularités du groupe social, l'approche et la procédure programmées sont les mêmes dans tous les cas. Tous les *villages demandeurs* retenus par le programme reçoivent le même appui. Les moyens mis à disposition par l'O.N.G. sont : matériels (station de pompage, réservoir, fontaines, outillage), financiers (quasi intégralité du coût à l'exception de la petite contribution villageoise), techniques (main d'œuvre spécialisée) et formatifs (encadrement des mécaniciens et des responsables villageois, formation en gestion, sensibilisation aux mesures d'hygiène).

Participation obligée et participation suscitée

Le discours participatif attribué au projet s'appuie sur deux exigences. La participation des populations au projet est une condition désormais incontournable pour accéder aux financements internationaux. Selon un présupposé largement partagé dans le monde du développement, il est acquis « qu'en participant, les bénéficiaires s'approprient la technologie ».

Les conditions formelles d'engagement des populations bénéficiaires dans le projet sont intégralement dictées par l'O.N.G. Elles sont conformes aux exigences internationales reprises par la coopération italienne :

- La population doit exprimer son besoin par une demande auprès de l'O.N.G. avec le visa du Conseil Local de Développement et de l'Administration.
- Le village *demandeur* s'engage à respecter les règles fixées par l'ONG et à réaliser les tâches prévues pour garantir le bon fonctionnement du projet et la durabilité des investissements.

Ces règles portent sur la participation des populations *bénéficiaires* par une contribution financière *symbolique*[80], en main d'œuvre non qualifiée pour le chantier d'installation, le tout « visant à développer le sens de la propriété des bénéficiaires »[81].

- L'obligation de constituer un comité de gestion villageois fait aussi écho aux exigences des bailleurs de fonds en termes de « participation des populations à leur développement » (Rondinelli, 1970). Ce comité doit assumer la responsabilité du bon déroulement du projet, collecter les contributions initiales puis mettre en place un système de collecte et de gestion d'un fond de roulement pour l'entretien.

Nous sommes intégralement dans le cadre de la logique de *subordinating participation* (Banque Mondiale) qui considère, depuis le début des années 1980, la participation des populations comme une condition du succès de l'aide au développement, et dont l'inscription au projet conditionne l'octroi des financements à partir du milieu de la décennie. Cette logique domine cette période de l'aide au développement à laquelle l'ONG adhère sans le

---

79 Il est intéressant de voir à quel point l'histoire se répète puisque nous sommes entrés depuis le début du nouveau millénaire dans l'ère Banque Mondiale de *l'offre par la demande*, qui présente les mêmes spécificités, y compris les mêmes défauts que la demande spontanée tout aussi stimulée.

80 Elle représente 1% du coût réel de l'installation. A la même époque la Banque Mondiale préconise déjà une contribution de 10%, bien qu'elle ne la mette pas en applciation.

81 Document de projet 1987. Baum (1982) confirmait déjà cette vocation de la participation dans sa description du cycle de projet.

savoir[82]. La stratégie de *participation populaire* de la Banque Mondiale s'appuie sur le double postulat en vigueur : l'effort consenti par les bénéficiaires va générer un engagement durable ; lorsque le savoir local n'apporte plus les réponses aux problèmes soulevés, les solutions importées avec des modèles de pensée occidentaux sont les meilleures.

Pour remplir la mission *démocratisante* qui lui est attribué, le comité de gestion doit être représentatif des différentes *catégories* de population constituant la communauté[83]. La définition de ces catégories correspond aux standards de l'époque et se limite aux *hommes* (sous-entendu les chefs de famille donc ceux qui décident), aux *femmes* (sans plus de distinction) et aux *jeunes* (ce qualificatif ne concernant que les hommes et sous-entendu « ceux qui doivent obéir à leurs aînés »). Remarquons que les jeunes filles n'apparaissent pas dans cette classification. Elles sont supposées faire partie du groupe des femmes, bien qu'en réalité, les femmes auxquels les projets s'adressent, celles qui participent aux divers comités et groupes constitués à l'occasion d'interventions sont toujours *grandes*[84]. Je n'ai trouvé aucun texte directeur, que ce soit du côté des ONG ou des bailleurs de fonds, officialisant l'usage de ces catégories. Mais force est de constater que c'est ainsi qu'elles sont interprétées – encore aujourd'hui d'ailleurs - dans la pratique de projet.

Autosuffisance par rapport à la technologie

Malgré ses aspects standardisés, le projet a une originalité par rapport à ses prédécesseurs en hydraulique dans la zone : le souci de doter la communauté d'une autonomie en matière de maintenance des infrastructures hydrauliques. A la différence des nombreux programmes de santé qui, depuis la fin des années 1970, se sont efforcés de former des agents de base ('matrones', infirmiers, secouristes) en milieu rural[85], les programmes d'hydraulique n'ont pas envisagé la nécessité de l'indépendance technique locale avant la fin des années 1980. Dans la région de Gao, l'ONG Euro Action Acord s'est engagée en 1985, avec un financement de l'UNICEF, dans la mise en place d'une coopérative de maintenance pour assurer le suivi des pompes Duba Tropic II[86]. Ces machines étant trop dispersées en 7ème Région (certaines sont désormais en 8ème Région)[87], le coût de fonctionnement et de maintien de l'organisme et de la logistique s'est rapidement révélé sans rapport avec la réalité économique de la zone. Une autre expérience d'organisation de mécaniciens professionnels de pompes à main est à cette époque en cours d'initiation dans le cercle de San, Région de

---

82 L'ONG dispose pourtant d'un outil de réflexion, l'Université de la Paix. Mais ses préoccupations portent sur l'idéal chrétien, le *don de soi*, le volontariat, les politiques financières d'aide, et elle ne s'interroge pas vraiment sur ses pratiques, ni sur les philosophies d'aide auxquelles elle apporte sa contribution.

83 Document de projet 1988.

84 A cette époque, je n'ai jamais entendu parler de projet s'intéressant à des jeunes filles (et pour tout dire depuis non plus) hormis bien entendu les actions éducatives des missions de sœurs. Le seul cas laïque observé quelques années plus tard, concerne la formation de jeunes femmes rurales au centre de formation de Ouélofobougou (financements canadiens), visan tà les rendre aptes à assurer la vulgarisation des technologies agricoles améliorées et des formules de savon-pommade, après le départ de projets de développement auprès des femmes de leur village. Il ne s'agit donc pas de projet en faveur des jeunes filles mais en faveur … des projets.

85 Les résultats de ces formations nécessiteraient une analyse qui n'a pas sa place ici. Signalons cependant que plusieurs programmes se sont succédés à quelques années de distance pour recommencer la même chose dans les mêmes conditions et à chaque fois, en repartant de zéro (UNICEF, Mission Française de Coopération, Vision Mondiale Internationale, Entraide Universitaire Mondiale du Canada, re-UNICEF, etc.).

86 Pompe à main à double roue et volant d'inertie de grande puissance, capable de pomper à grande profondeur. Certaines sont installées à plus de 75 m (Fès'n Fès en territoire Chamanamas notamment).

87 La 7ème Région a été découpée en 2 après la reddition de Moussa Traoré, lors de la mise en application des accords de Paix dans le Nord du Mali.

Ségou, pour la maintenance des nombreuses India Mali installées dans le cadre du programme Mali Aqua Viva.

Tout aussi expérimental, puisque les éoliennes au Sénégal sont entretenues par les mécaniciens de l'atelier de l'ONG, le projet Mali envisage de donner aux villages une autonomie en matière de maintenance de routine et de petite réparation. Pour atteindre cet objectif, il prévoit la désignation par le *village* et la formation par le projet d'un groupe de jeunes hommes aux fonctions de mécaniciens villageois[88]. Il pose ainsi les conditions *nécessaires* de l'autosuffisance technologique.

Les phases de l'intervention

L'intervention se décompose en quatre phases :

(1) La première est le dépôt légal de la demande, *à l'initiative* des communautés, auprès de l'Administration et du Conseil Local de Développement. Cette démarche apparemment très engageante est considérée par l'ONG et son équipe expatriée comme une simple formalité qui ne vise qu'à satisfaire les exigences du nouvel accord-cadre entre les ONG et le gouvernement malien. Cette phase rencontre cependant des difficultés inattendues pour les intervenants. Les populations de la zone ont été habituées à *recevoir* des projets et non à les *demander*. De ce fait, même si elles manœuvrent pour attirer l'attention des équipes de projets sur leur village, en pratique, elles laissent la responsabilité de la démarche aux intervenants. Ce détail a une influence sur les comportements des acteurs et est un frein au démarrage du projet.

(2) Le versement de la contribution financière initiale sert de déclencheur à la signature du contrat et permet d'entamer les travaux et la formation des différentes compétences requises (comité de gestion, équipe d'entretien). Mais les bénéficiaires sont dans une phase de dépendance intégrale au projet. Pendant la première année de fonctionnement, le coût de maintenance est à la charge de l'ONG. Les entretiens (mécaniques) nécessaires de cette période correspondent soit à des besoins en réglages, soit au changement éventuel de pièces ayant des vices cachés.

(3) La phase de mise en application des capacités de « gestion assistée » commence ensuite. A la fin de cette année, la première cotisation annuelle de 50.000 FCFA au fonds d'entretien doit être versée par le village à l'ONG qui la gère pour lui et assure le bon fonctionnement de la station de pompage comme le ferait un prestataire de service. La compétence et l'honnêteté des responsables villageois lorsqu'il est question de gérer des biens collectifs au profit de la communauté sont mises en doute *a priori*, même s'il ne s'agit que de 50.000 FCFA. Pourtant les mêmes individus gèrent des troupeaux, la répartition complexe de droits d'accès à des terres, des systèmes de production coopératifs ou tout au moins communs à plusieurs exploitants. Plusieurs sont de gros commerçants et certains d'entre eux ont la responsabilité administrative d'une communauté. Mais il ne s'agit jamais pour eux de gérer des biens publics et c'est bien là que réside le problème puisque c'est ce que le projet leur demande en réalité de faire. Pourtant la réticence des cadres du projet n'est pas basée sur l'opposition *bien privé* / *bien public*, dont ils n'ont pas conscience. Elle n'est pas le produit d'une analyse de situation mais celui de la *rumeur* qui leur a tenu lieu de documentation et de source d'information sur les réalités locales. Pendant ce temps, l'équipe technique du projet

[88] Avec 13 ans de recul, on peut admettre que cette stratégie n'était pas mauvaise, puisque les éoliennes sont encore en fonction et maintenues au niveau du village même ou par d'anciens mécaniciens de l'ONG, devenus privés.

forme les futurs mécaniciens villageois. Les responsables villageois reçoivent un soutien à l'organisation de la gestion. Suivant la logique de l'ONG, cette période doit permettre d'éradiquer tous risques de mauvaise gestion, sous-entendu de détournement.

(4) La deuxième année est celle de « l'indépendance sous contrôle ». Le fonds d'entretien reste au *village* qui est alors supposé être en mesure d'assumer la gestion de la caisse, les frais de maintenance de routine, dépenses en main d'œuvre lorsque les problèmes dépassent les compétences des mécaniciens formés dans le village, et le coût des pièces lorsqu'il faut en changer.

Rapide mais partielle remise en question de la logique d'intervention

Cette approche standardisée trouve ses limites, sitôt confrontée à la réalité locale, ce qui oblige les agents expatriés à revoir rapidement leur logique d'intervention. Dès la fin de la première intervention, les difficultés rencontrées sont recensées : manque de mobilisation générale qui exprime un manque de motivation et se traduit par la *non-participation* physique d'abord, financière ensuite ; absence d'implication donc de responsabilisation des principaux acteurs concernés, les femmes ; difficultés pour l'équipe à faire passer son message ; habitude de gratuité et incompréhension de la population vis-à-vis du changement de stratégie de développement et de la nécessité de contribuer au fonctionnement de la pompe.

Les interventions suivantes font l'objet d'un programme d'animation intensive visant à « favoriser la compréhension des messages », à « provoquer la prise de responsabilité » des bénéficiaires. Des outils visuels adaptés du GRAAP sont employés pour *ébranler* les résistances et *stimuler* l'adhésion.

> La méthode utilise des dessins comme support de réflexion des populations par rapport à un problème donné. Dans l'esprit de l'époque, il s'agit d'un support de participation à la réflexion. Les images du GRAAP représentent les scènes de la vie dans lesquelles le projet est supposé apporter des améliorations, et proposent divers stades qualitatifs de modifications susceptibles d'être adoptées en suivant une progression qui amène inéluctablement à la solution finale qui est l'apport du projet. Les spécificités de ces dessins sont de reproduire fidèlement mais dans un graphisme simple, le cadre et le mode de vie des populations burkinabé qui ont servi à les mettre au point. Utilisant cette méthode en Guinée-Bissau, M. la sociologue a déjà été confrontée aux difficultés rencontrées par les populations *balante* et *mandjacos* dans la lecture des représentations graphiques des images GRAAP et a travaillé sur les images pour les adapter aux populations de la zone. Elle reproduit en milieu touareg la même expérience. L'opération consiste à étudier les éléments liés à l'opération d'exhaure et de gestion de l'eau, particuliers au groupe observé (attitudes, moyens matériels, difficultés rencontrées), à les traduire graphiquement pour les soumettre ensuite aux intéressés.

Dès la deuxième intervention, la sociologue commence à mettre au point une méthode d'appui à la production *par les communautés* de leur propre système de gestion des stocks d'eau, de leur propre organisation des prélèvements des cotisations d'entretien. Le principe est de faire réfléchir les membres du groupe désignés par les responsables villageois sur les modes existants de contribution et de prélèvement, et de les aider à faire des parallèles entre ces pratiques et ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour la sauvegarde de l'éolienne.

Sans en tenir le discours, l'équipe adopte une approche participative *in fine,* après que tout a été décidé à la place de la population. Il s'agit de la faire participer, mais seulement à l'élaboration de la forme finale du système de gestion, et uniquement parce que le modèle standard proposé ne fonctionne visiblement pas. L'objectif essentiel reste bien de faire adopter par les bénéficiaires un système d'exhaure qu'ils n'ont pas choisi, et d'en garantir ensuite la pérennité avec une organisation la plus près possible du modèle dont il est admis

par les décideurs et les intervenants qu'il est fonctionnel.

« Il y a quinze ans que les choses se passent ainsi au Sénégal et ça marche » (Le chef de projet)[89].

Spécificités des interventions observées

Les interventions étudiées ci-après sont la première et la quatrième de la série de quinze. Le programme a pris un retard considérable dans la vérification des données hydrogéologiques, qui se sont révélées fausses à plus de 60%. Il a été ralenti à cause de la révision de l'accord-cadre entre le Gouvernement du Mali et les ONG. Les aléas de la mise en conformité de l'ONG vis-à-vis de l'administration ont obligé le chef de projet à laisser entendre à ses interlocuteurs parmi la population, que l'équipe n'est là pendant cette période que pour identification. Lorsqu'il obtient l'autorisation tacite d'intervention, l'exigence d'une *demande officielle* qui doit être formulée par les populations ne rencontre aucun écho. Par contre elle se dresse en obstacle aux pratiques habituelles des autochtones dans leur relation avec les projets. Elle provoque des suspicions vis-à-vis de ce projet qui est le seul (car le premier) à avoir de telles exigences. Pour toutes ces raisons, l'équipe est contrainte d'aller au-devant des demandes qui ne viennent pas.

L'installation de Tacharan

Pour l'ONG, compte tenu de la situation économico-politique, les principales qualités du village d'agriculteurs songhaï de Tacharan sont stratégique technique et économique. Il est localisé sur la piste très circulante de Gao à Niamey, et constitue un site d'exposition privilégié pour une première installation. Le puits a un excellent débit vérifié, il est récent et en bon état. Le village est à peu de distance de Gao et la piste est praticable toute l'année. Les frais de déplacements prévisibles sont minimes eu égard à la configuration de la zone. Pour l'équipe, Tacharan réunit les conditions les plus faciles d'intervention.

La rumeur affirme que le village est sous le contrôle d'une grande chefferie. Mais elle laisse aussi entendre que le *vrai* chef, un gros commerçant qui partage son temps entre Gao et Bamako, a beaucoup d'autorité sur ses administrés qu'il commande par l'intermédiaire de son frère cadet. Ce détail apaise le chef de projet, d'abord très opposé à l'idée de sélectionner ce village à cause du premier argument.

« Quand le chef a beaucoup d'autorité sur son village, les choses se passent mieux » (le chef de projet).

Une espèce de *marchandising* s'instaure. Le chef de Tacharan est - d'une certaine manière – courtisé pour obtenir qu'il dépose une demande officielle afin de recevoir la première installation. De nombreux avantages lui sont présentés : le village va être un *précurseur* puisque, dans l'histoire de la région, seule la zone nomade a bénéficié précédemment d'un système de pompage de ce type. Un autre argument est utilisé soit par les agents du projet, soit par les bénéficiaires eux-mêmes :

---

89 Aussitôt que le système d'encadrement mis en place à Tin Aouker donne ses fruits, le staff en Italie demande d'aller au Sénégal sous motif de vacances pour faire le point sur les dysfonctionnements de la gestion des caisses villageoises. En réalité, plus des 2/3 des communautés villageoises dont certaines ont une pompe depuis plus de dix ans, n'ont toujours pas de système de collecte fonctionnel et pas de fond de roulement. Ces villages s'endettent auprès de l'atelier de réparation jusqu'à ce que celui-ci refuse d'intervenir. A mon arrivée au Sénégal, sur 20 pompes 12 sont arrêtées pour une raison ou une autre.

« l'éolienne de vingt cinq mètres de haut se voit de loin, c'est une preuve (un symbole) du développement du village ».

L'installation de Tin Aouker

La deuxième étude de cas concerne la communauté d'éleveurs tamacheq de Tin Aouker. Le site n'offre pas les conditions d'économie qui caractérisent Tacharan. Au contraire, il est à 70 km de Gao. Il faut plusieurs heures pour y accéder en véhicule tous terrains, et la piste est impraticable en saison des pluies. Mais il présente des qualités équivalentes de vitrine car il se trouve sur l'axe principal très fréquenté[90] Algérie-Mali. Placée dans la zone même d'installation des *Aeromotor Chicago*, l'éolienne du projet va obligatoirement imposer sa suprématie comme système d'exhaure sur tous les autres. Autre avantage, le puits-citerne est un des meilleurs de la 7ème Région. Par ailleurs, la demande de Tin Aouker est la seule à avoir été formulée officiellement et dans les règles de l'art. Et elle n'intervient qu'après plusieurs mois de fonctionnement de la station de Tacharan.

La rumeur n'a pas poussé l'équipe à insister jusque là auprès des communautés tamacheq. Qui dit Tamacheq (Touareg) dit nomade ou tout au moins semi-nomade, ce qui laisse présupposer des difficultés à travailler avec le groupe.

« Ces gens sont impossibles ! On travaille pour eux et ils passent leur temps à s'en aller » (D.S. cadre d'E.A.A.). « Les éleveurs n'aiment pas travailler » (A.F. cadre expatrié, C.A. animateur W.V.I. et bien d'autres intervenants et fonctionnaires). « Leur indolence résiste à toute introduction technologique » (B.R. responsable F.A.C.[91], bien qu'intime du chef des Kel Bardagh II, il préfère travailler avec les songhaï du fleuve).

Les nombreuses fables qui courent à leur sujet, dans lesquelles il est difficile de distinguer le vrai du faux, leur font la réputation d'être belliqueux, batailleurs entre eux. L'expérience de Doreye (N'Tillit) à peine commencée à cette époque n'a pas jusque là confirmé la rumeur. La main d'œuvre mise à disposition par le chef semble très docile. Par contre, l'équipe du projet est lasse des tracasseries rencontrées à Haoussa Foulane, 2ème site d'intervention et chef-lieu d'arrondissement, dont la population est composée de Peul-Gabéro, déportés de l'autre rive du fleuve et de plusieurs familles de fonctionnaires.

Mais compte tenu des difficultés d'accès au site de Tin Aouker, l'équipe ne répond à cette demande que parce que l'initiative des (autres) populations se fait attendre désespérément. Compte tenu du retard accumulé par le programme, à la même période, les responsables de l'ONG en Italie exhortent l'équipe d'installer coûte que coûte pour « démontrer la validité de la proposition »[92]. Cette intervention présente des conditions difficiles, mais pour l'équipe c'est un défi à relever. Dans cette partie de la zone nomade, la seule organisation qui intervient est Vision Mondiale Internationale. Elle réalise un grand

---

[90] Il faut resituer cette appréciation dans le contexte d'une piste principale qui traverse le désert. Malgré ça plusieurs camions par semaine parcourent la piste de Nord en Sud et inversement entre Bordj Moktar et Gao.

[91] Fonds d'Action de Coopération (française), ligne de financement, affectée à un projet global de plusieurs années, en l'occurrence, le projet d'agriculture oasienne de Forgo.

[92] « (..) Basta cercare le condizioni migliore d'intervento. Bisogna istallare rapido, due, tre, quattro eoliane, anche se le conditizioni non sono riunite, anche con rischi, almeno per mostrarle, per fare conoscere la technologia, per dimostrare che è valida. Dopo la gente verrà da sola (..) », Courrier du Directeur Technique de l'O.N.G., 1989.

projet avec les méthodes classiques d'assistance alimentaire[93]. Le Secama[94] a fait une très petite intervention (Mathieu, 1994 a : 145-170) dans la mare de Balboussié attenante au village.

Le surcoût prévisible pour cette opération oblige le chef de projet à prévoir une organisation très inhabituelle pour les projets de la région. Les équipes d'O.N.G. quittent généralement Gao le matin pour rentrer le soir. En ce qui concerne Tin Aouker, et compte tenu des faibles moyens financiers du programme, l'équipe du projet d'hydraulique va séjourner sur le site la plupart du temps[95] et ce, jusqu'à la fin des travaux. Dès le début de cette intervention, l'O.N.G. se fait remarquer par ce fonctionnement inattendu. Ce comportement très inhabituel dans la zone, aura des effets sur le comportement et les stratégies des acteurs villageois[96]. Voir dans les annexes le « Graphique d'exploitation du temps projet : Calendrier de 1988 à 1990 et données de lecture (extrait du rapport de projet, juillet 1990).

La technologie employée est une *innovation*[97] et entre dans le registre des technologies à énergies renouvelables promues par les Conférences Internationales. C'est une *technologie appropriée* et *appropriable*, le modèle ayant été progressivement transformé pour être adapté aux conditions sahéliennes. Son faible niveau technologique permet la fabrication des machines localement. Les pompes étant fabriquées dans leur presque intégralité à Thiès (Sénégal) depuis le début des années 80, le programme innove aussi dans le domaine des échanges Sud-Sud.

> *« Si è raggiunto, nel progetto Lvia, l'obbiettivo "made in Africa !". Nella piccola officina di Thiès si è ormai innescato il famoso processo della cooperazione "Sud-Sud" (..) le eoliane vengono ormai anche costruite per il Mali, Gambia, Guinea Bissau, Mauritania, ecc…» (LVIA, 1987 : 14)*[98].

L'efficacité, la simplicité et la fiabilité du système l'imposent comme solution technique privilégiée :

> *« (..) i mulini a vento, quelli stessi che i contadini della Maremma et del Grossetano usano da cent'anni » (ibid. : 12).*

---

93 L'Association des Volontaires du Progrès intervient dans la zone de Kidal et aux abords d'Ansongo.

94 Secours Catholique Malien.

95 L'équipe part de Gao le lundi matin pour y retourner le vendredi en fin de journée. La semaine musulmane ne fait pas partie des préoccupations des responsables expatriés.

96 Document de projet déposé auprès du Ministère du Plan du Mali en 1988.

97 La technologie n'a rien d'innovant en elle-même. Ce modèle de pompe a fonctionné depuis la moitié du XIXè siècle et pendant près de 100 ans dans le *mezzogiorno* italien avant d'être remplacé par les réseaux modernes d'adduction d'eau. Il a été adapté au climat sahélien pour répondre aux questions posées par l'approvisionnement en eau dans les pays *sous-développés*. Mais c'est une technologie effectivement *appropriable* compte tenu du niveau et des moyens techniques dont disposent les populations concernées.

98 « Dans le projet LVIA, l'objectif *made in Africa* est atteint. Dans le petit atelier de Thiès est désormais initié le fameux processus de la coopération Sud-Sud (..) les éoliennes sont désormais construites pour le Mali, la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie, etc. ». « (..) les moulins à vent, ceux que les paysans de la Maremma et du Grossetano ont utilisé pendant cent ans ».

La réalité

Le nombre prévu d'installations est basé sur le rythme d'intervention de l'équipe technique sénégalaise déjà rôdée. Cela représente 5 chantiers par an - soit 1 tous les deux mois -, sans tenir compte de l'installation de la base de projet, du recrutement et de la formation des personnels maliens à la technologie qui n'a pas de spécialiste dans la région. Ce calendrier laisse peu de temps pour un travail d'investigation des conditions techniques existantes, encore moins pour se pencher sur les caractéristiques des populations locales.

Les contraintes draconiennes de mise en œuvre excluent une approche nuancée des besoins des populations et des solutions à ces besoins. L'existence éventuelle d'une réponse plus adaptée avec d'autres technologies n'est pas envisagée. En réalité, le poids des infrastructures mises en place pour produire ces pompes au Sénégal empêche l'O.N.G. d'envisager cette hypothèse et donc de proposer d'autres systèmes d'exhaure aux demandeurs qui le souhaiteraient. De toute façon, la question n'a pas été considérée dans la formulation du projet.

Celui-ci a une particularité supplémentaire préoccupante pour l'O.N.G. La direction en Italie considère que ce terrain est trop inhospitalier pour accueillir le profil classique des jeunes volontaires. Il risque d'entraîner des besoins en compétences et en capacité d'adaptation, rarement disponibles dans le creuset de recrutement habituel.

Mais en réalité, ce projet identifié par une petite équipe de *francs tireurs* prêts à tout, bien qu'il s'agisse d'une proposition trop *audacieuse* pour l'O.N.G. vient au moment où son programme au Sénégal est à bout de souffle. Le terrain sénégalais est désormais saturé de programmes d'exhaure. Les débouchés pour de nouvelles éoliennes au-delà des 120 déjà installées sont devenus aléatoires. L'atelier de fabrication a besoin de nouveaux marchés. Et les bailleurs de fonds se désengagent de ce volet au Sénégal.

L'élaboration du projet Mali est donc implicitement centrée sur la résolution des problèmes économiques du projet sénégalais. Les conditions dans lesquelles, l'identification du projet a été faite confirment cette impression. Pour esquisser le projet, deux expatriés du programme sénégalais ont fait une mission rapide au Nord Mali. Un dialogue avec les fonctionnaires de la Direction de l'Hydraulique a suffi pour considérer que les points d'eau nécessaires étaient disponibles et en bon état. Une investigation auprès de la station météorologique de Dakar[99] a permis de circonscrire la zone éolienne favorable d'intervention. Cette mission a mis en évidence les caractéristiques particulièrement difficiles d'intervention dans les zones propices à la technologie éolienne. Mais la perspective de survie du projet sénégalais a primé sur les objections.

Autre argument en faveur du projet, la région de Gao présente véritablement des avantages stratégiques de poids pour un tel système. Elle a des précédents historiques dans le domaine du pompage éolien. A la fin des années 50, des pompes de même type - multipales Aeromotor Chicago - ont été installées en zone nomade. Le but de l'administration coloniale était de réduire les déplacements des populations d'éleveurs en les faisant évoluer autour de points d'eau rendus pérennes par l'aménagement, pour favoriser la sédentarisation de groupes restés rebelles et incontrôlables jusque là. Bien que les stations éoliennes n'aient été installées à cette époque qu'en zone nomade, de tous les systèmes mis en place pendant le siècle écoulé et depuis l'arrivée des divers programmes d'hydraulique, elles seules ont laissé un souvenir

[99] La station de Dakar reçoit et traite les données de toutes les bases locales d'Afrique de l'Ouest.

radieux d'abondance et une profonde nostalgie dans l'esprit des populations[100].

Des contraintes administratives

En 1987, le Gouvernement du Mali décide de supprimer l'accord-cadre qui avait été élaboré entre 1978 et 1983 avec les O.N.G. internationales, afin de rationaliser les actions d'urgence. Il le déclare obsolète et décide de mettre au point un outil contractuel qui vise officiellement à contraindre les O.N.G. à inscrire leurs actions dans le cadre de la politique nationale. L'objectif est en réalité pour le gouvernement, d'avoir un peu plus de pouvoir sur l'organisation et la coordination des ressources extérieures qui sont jusque là assurées par le CCAU/ONG[101] depuis sa création.. L'État tente de contrôler le flux des moyens apportés et leur affectation. La concurrence entre le ministère du Plan et celui du Développement à la Base rend cette élaboration longue et douloureuse. Pendant ce temps, les O.N.G. déjà en place continuent leur travail. Mais celles qui sont arrivées récemment - c'est le cas de celle que j'observe à l'occasion de cette recherche - ne peuvent engager d'action qu'illégalement.

Des effets de l'appartenance en réseau de l'O.N.G.

Une fois en place, cet accord-cadre se révèle beaucoup plus contraignant que le précédent. Notamment, il limite l'entrée de nouveaux intervenants en exigeant des références et remet officiellement en question la présence des O.N.G. dont l'appui s'organise autour des missions catholiques. Les O.N.G. italiennes sont directement visées par cette mesure. Celle que j'étudie ici, ayant en quelques mois de présence, montré l'utilité de son intervention n'est pas menacée. Sa capacité d'intervention est malgré ça compromise par les stratégies diplomatiques de son état-major en Italie et par les velléités de prise de pouvoir au sein de la fédération dont elle fait partie.

> Plusieurs O.N.G. italiennes appartenant à la même fédération se voient fermé l'accès du pays. Parmi celles-ci, certaines déjà sur place n'entrent plus dans les critères du gouvernement malien et sont menacées d'expulsion. Une négociation en Italie menée entre les présidences des O.N.G. fédérées, sans consulter l'équipe de terrain, débouche sur une décision : substituer dans la demande d'accord-cadre en voie d'agrément, le nom de l'O.N.G. (L.V.I.A.) par celui de la fédération (FOCSIV). Un représentant de la fédération se présente au Ministère du Plan sans informer le représentant de l'O.N.G. de sa démarche. Le représentant de l'administration malienne chargé du dossier, surpris par l'opération, se sent abusé. L'accord-cadre est suspendu et l'O.N.G. interdite de fonctionnement. Seules les bonnes relations tissées par l'équipe depuis son arrivée avec les fonctionnaires, permettent d'obtenir une autorisation en attendant que la situation administrative soit réglée.

Au total, le projet perd dix huit mois sur trois ans de programmation. Pendant ce laps de temps, l'autorisation tacite de fonctionner est perpétuellement remise en question et perturbe le déroulement des activités.

La dépendance financière

Les deux interventions étudiées ici sont initiées en pleine crise économique pour l'O.N.G., donc sur fonds propres. Chacune fait l'objet d'une recherche locale de fonds hors financement du programme. La totalité de l'intervention de Tacharan est réalisée avec des

---

[100] La 7ème Région du Mali est connue tout à la fois comme le musée et le cimetière des technologies hydrauliques existantes. On y rencontre les cadavres d'à peu près tous les systèmes existants dans le monde : *d'lou* (et divers systèmes à balanciers inspirés de la *d'lou*), manège par traction animale, pompe à main (à levier, à roue), à pied (Vernier), à moteur (gas-oil), solaire, éolienne (multipale Aeromotor Chicago).

[101] Devenu CCA-ONG lorsque l'urgence ne s'est plus fait sentir.

moyens de fonctionnement dérisoires en comparaison de ceux des organismes déjà présents dans la zone[102]. Elle est *adoptée* en fin d'installation par une O.N.G. allemande (Brot für die Welt) qui ne s'intéresse qu'au produit fini et n'a aucune exigence envers l'équipe du projet. L'intervention de Tin Aouker, proposée au financement de la mission résidente de l'UNICEF, fait l'objet de négociations (nous le verrons) tumultueuses avant d'être réalisée. Les contraintes sont en rapport avec l'importance du programme international dans lequel le projet s'inscrit. La règle pour l'UNICEF est : « un village, un point d'eau équipé ». Avec un volet d'hydraulique productive (N021) et un volet d'hydraulique villageoise (W022), cette O.I. pousse la logique jusqu'à l'absurde. L'usage de l'eau doit respecter les orientations du volet qui le finance : l'eau des pompes productives est réservée à la production, celle des pompes villageoises à la consommation familiale. Mais une même communauté ne peut pas bénéficier des deux volets du programme... dilemme total !

L'organisation du projet qui en découle

Les moyens nécessaires au programme Mali et son calendrier d'intervention, ont été évalués sur la base des caractéristiques du terrain sénégalais (calcul des distances entre sites, praticabilité des axes routiers, coût des matériaux, de l'outillage et des transports). Ils se révèlent vite hors de proportion et très insuffisants sur les plans des délais, de la logistique et des dépenses à engager.

La méthodologie d'encadrement préconisée est la même qu'au Sénégal. Elle n'a rien de scientifique : le *besoin d'eau* est considéré comme essentiel donc *mobilisateur* sans intervention particulière. Suivant la logique de l'O.N.G., la résolution du besoin en eau ne peut être que souhaitable et souhaitée par tous et par tous les moyens. La solution préconisée est techniquement *bonne*. Elle ne doit logiquement pas soulever de réticence. Cet aspect ne fait donc l'objet d'aucune réflexion particulière. *L'animation*[103] prévue consiste, pour l'essentiel, à transmettre aux *responsables villageois* les consignes qu'ils seront ensuite supposés appliquer telles quelles. La présence d'une sociologue dans l'équipe n'est pas le fait d'un choix méthodologique de l'O.N.G.. C'est une exigence personnelle du chef de projet pour accepter de travailler dans les conditions difficiles qui lui sont imposées, et comme c'est souvent le cas, ce n'est pas la compétence qu'il exige mais la présence de sa compagne[104]. De ce fait, le contenu de ce poste et les responsabilités y afféren ne sont pas clairement définis.

Le fait que les pratiques habituelles d'animation des précédents projets de l'O.N.G. aient montré leurs limites, n'influe pas sur la stratégie proposée à l'équipe de terrain. Leur remise en cause nécessiterait des compétences, une capacité de recherche, un professionnalisme qui n'ont jamais été réunis jusque là dans l'O.N.G. et dont l'introduction n'est pas envisagée. Il n'est donc pas surprenant que ce transfert soit fait sans vérifier sa validité dans la nouvelle zone d'intervention. Du fait des conditions géo-climatiques

---

[102] Euro Action Acord a une équipe nombreuse, un atelier de forage, des camions de chantier,... Vision Mondiale, la Ligue de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, l'UNICEF, ont une débauche de personnel, de véhicules mis en place pour affronter la situation d'urgence, réaffectés à l'aide au développement. Le programme canadien est bien doté en personnel expatrié et local, en véhicules, en ressources financières.

[103] Dans les projets d'O.N.G. mais aussi dans à peu près tous les projets en Afrique de l'Ouest, aussitôt qu'un dialogue est établi avec un groupe d'individus dans un village, on parle *d'animation*. L'objectif visé est toujours de donner des consignes, des conseils ou plus simplement de faire admettre le point de vue imposé par la logique du projet.

[104] Elle a par ailleurs contribué au diagnostic préalable qu'elle a enrichi à titre personnel sans implication officielle. Elle n'a pas le profil classique des volontaires de l'O.N.G., n'est pas italienne, n'est pas chrétienne, est indépendante, divorcée…, etc.

extrêmes, la demande locale est supposée *acquise*. L'identification des terrains d'intervention est faite sur la base exclusive des conditions techniques idéales de fonctionnement de la pompe - durée, stabilité et intensité de la ventilation, eaux profondes difficiles d'accès par d'autres systèmes d'exhaure -. Le terrain Nord malien, réunit ces conditions et peut valoriser le système proposé. L'utilisation de cette technologie est en parfaite adéquation avec les caractéristiques hydrogéologiques du pays. C'est une *solution idéale* y compris face à la sécheresse.

La première tâche dans le projet consiste donc à identifier des conditions et des besoins *en rapport avec la réponse technique proposée*. Malgré ça, le discours tenu[105] affirme une volonté d'appui aux initiatives de base : la demande doit émaner des populations locales *conscientes de leur besoin*. L'approche est fondée sur la satisfaction des besoins essentiels, et est fortement imprégnée d'idéologie populiste (Chauveau, 1992 ; Olivier de Sardan, 1990) - intérêt communautaire et égalité des droits d'accès à la ressource - et misérabiliste - la solution ne peut venir que de l'extérieur, donc de l'O.N.G. -.

Les groupes-cibles

Les populations visées par le projet correspondent, elles aussi, au modèle sénégalais : de petites communautés villageoises de 300 à 500 habitants. Celles-ci coïncident de fait, par hasard, avec le quota défini par l'O.M.S. (de 40 litres par personne/jour) dans la deuxième moitié des années 80 en termes de satisfaction des besoins humains en eau. Toutes les instances internationales, dont le gouvernement italien ont adopté ce quota pour déterminer la *bonne manière* de répondre dans les meilleures conditions possibles aux besoins d'eau des populations des pays sous-développés. C'est sur cette base que le *groupe-cible idéal* du programme a été établi.

> La pompe peut tirer autant d'eau qu'en fournit le forage et jusqu'à de grandes profondeurs (plus de 100 m). Le calcul de sa productivité se fait sur la base du débit du forage et de la profondeur du niveau statique de l'eau et du diamètre de la pompe. La fréquence, la durée et la force du vent entrent dans le calcul[106]. C'est à partir de ces équations qu'il est admis que ce modèle de pompe, dans ces circonstances précises peut satisfaire aux besoins de 400 personnes.

Comme pour la plupart des projets de développement en milieu rural à l'époque en Afrique de l'Ouest, les groupes auxquels s'adresse le projet sont des *communautés villageoises*. Elles doivent avoir fait preuve dans le passé de leur volonté à s'engager dans le développement et être caractérisée par l'harmonie entre leurs membres.

Les agents du projet

Compte tenu de sa situation budgétaire, l'équipe de projet est particulièrement réduite en comparaison de celles des autres organismes présents dans la zone : deux expatriés et trois maliens. Parmi les premiers, un spécialiste de la technologie est chef de projet et une

[105] Document de Projet 1987 et tous les numéros de la revue de l'O.N.G.

[106] La pompe démarre à 0,5 m/s de force du vent (une brise légère). Dès 0,8 m/s, elle fonctionne à plein rendement. Le débit idéal par rapport à la profondeur donnée est de 3 à 4 m/s (10,8 à 14,4 km/h). A partir de 8 m/s (28,8 km/h), la dérive de queue commence à se rabattre pour éviter l'emballement de la roue. Le rythme de pompage diminue proportionnellement avec l'augmentation de la force du vent. Lorsque le vent est trop fort, ou que des vents contraires s'opposent, la dérive se met en bannière pour éviter l'arrachement de la roue qui tourne alors à vide et ne transmet plus le mouvement au bras de pompe.

sociologue est chargée du *volet social*. Deux techniciens locaux et une animatrice complètent le dispositif.

Les expatriés

Ils sont volontaires de l'O.N.G. - ils reçoivent à cette époque au titre de défraiement, le gîte et le couvert plus 30.000 FCFA d'argent de poche mensuel -[107]. La prime de réinsertion en fin de contrat ne permet pas de *se retourner*. De fait, la situation de volontaire en retour est assez précaire pour favoriser la tendance au renouvellement de contrat. C'est le cas du chef de projet qui en est à son troisième contrat.

Mais cette particularité du traitement que l'O.N.G. réserve à ses volontaires a d'autres incidences. La motivation des volontaires ne pouvant pas reposer sur l'appât du gain, elle porte sur une attente de valorisation personnelle qui se traduit par un fort engagement auprès des populations. Les difficultés prévisibles de retour au pays soutiennent l'idée d'une carrière expatriée, soit en négociant des avantages supplémentaires au sein de l'institution, soit en la quittant pour aller travailler avec de *meilleurs payeurs*. Dans les deux cas, il est nécessaire de s'imposer par des qualités professionnelles négociables, qualités réelles ou simulées, techniques ou diplomatiques, le plus souvent un amalgame de ces caractères.

Les deux volontaires sont d'autant plus engagés, qu'ils ont contribué à l'identification du projet. Après plusieurs années d'expérience dans des actions d'aide, ils ont adopté une posture idéologique *contre* l'assistanat et les *programmes cadeaux* qui ont été déployés en Afrique de l'Ouest pendant les dix précédentes années. Ils militent pour la fermeté et la performance – ou ce qui en tient lieu selon leur point de vue -. Une de leurs ambitions est de démystifier le culte du volontariat et d'imposer un certain professionnalisme dans les projets de l'O.N.G.. Atteindre cet objectif serait la seule raison valable pour eux de rester dans l'organisme. Cette posture ne correspond pas à un simple itinéraire personnel. Elle s'alimente à un mouvement général observable chez les volontaires d'O.N.G. de la phase post-aide alimentaire, qui manifestent une volonté de résultats.

Rare pour l'époque, les cadres du projet ont approximativement les compétences de base requises pour remplir les fonctions nécessaires. Le chef de projet vient sans transition du Sénégal où il a passé quatre ans, il a le *savoir* technique, mais le projet Mali lui offre son premier poste de responsable. La sociologue a plusieurs années d'expérience dans le développement, mais c'est son premier poste de terrain à temps plein. Et la nécessité d'avoir recours aux compétences d'un sociologue n'entre pas dans les convictions du staff de l'O.N.G. Les deux volontaires ont un sentiment de propriété vis-à-vis du projet, accru par les difficultés et le manque de reconnaissance auxquels ils sont confrontés.

Ils appartiennent à la catégorie hors norme de la tendance réformiste qui inquiète les responsables de l'O.N.G. Leurs supérieurs en Italie tentent de les tenir sous contrôle. Les

[107] A la même époque, un volontaire canadien ou français reçoit de 200.000 à 300.000 FCFA en plus du gîte. Un volontaire américain perçoit entre 400.000 et 600.000 FCFA par mois. Un émolument proportionnel à leur rétribution, est placé pour eux par leur organisme en vue de leur retour au pays. Au démarrage du projet, *l'argent de poche* des volontaires du projet est de 20.000 FCFA par mois, somme uniforme quels que soient le pays d'intervention et le coût de la vie. Le Mali en tant que pays enclavé, pratique des prix beaucoup plus élevés que ses voisins côtiers en ce qui concerne tous produits d'importation. Obtenir une solde de 30.000 FCFA par mois mensuels représente pour les deux expatriés plusieurs mois de bras de fer avec leur centrale en Italie. Après quoi, tous les volontaires de l'O.N.G. verront leur solde alignée sur celle du Mali. Petit bénéfice pour tous, cette stratégie institutionnelle est significative du manque de maîtrise des paramètres spécifiques à la configuration de chaque projet, et de sa difficulté à justifier des décisions qui nuanceraient son discours sur l'égalité. Sa politique est à l'uniformisation en apparence.

mesures d'extrême économie qu'ils leur imposent constituent un moyen de pression sur eux. Officiellement justifiées par les difficultés financières rencontrées par l'O.N.G., ces mesures sont en réalité, surtout en rapport avec l'éthique du volontariat que l'institution a le souci permanent d'affirmer. L'idéal de (relative) austérité, imposé aux volontaires de terrain agit sur les moyens qui leurs sont donnés pour vivre, mais chose plus étrange, sur ceux qu'ils reçoivent pour faire fonctionner le projet[108]. Cette stratégie de la pénurie pour contrôler les volontaires se révèle rapidement inefficace. Elle obtient même l'effet inverse de celui qu'elle vise : les expatriés au Mali doivent se débrouiller avec ce qu'ils ont. Livrés à eux-mêmes, à leur capacité de trouver localement des moyens de fonctionner, ils en retirent une marge de manœuvre quasi totale vis-à-vis de leur institution. Par contre l'effet secondaire est de générer un surcroît de dépendance de l'équipe envers les règles imposées par les bailleurs de fonds de substitution.

Le rapport entre les expatriés eux-mêmes agit sur le déroulement du projet. Ils ne sont pas entièrement d'accord sur la manière dont volontariat et compétences professionnelles peuvent s'articuler. Le premier est convaincu que les solutions techniques apportent des réponses définitives aux besoins des populations, qu'elles ne justifient d'autre intervention que pour faire sauter d'éventuelles résistances dues à l'ignorance. La seconde[109], du fait même de sa formation mais aussi de son expérience sur d'autres terrains en Europe[110] considère que, pour qu'une technologie soit réappropriée, il faut d'abord que les *bénéficiaires* se *l'approprient*. Il faut qu'ils en comprennent les tenants et les aboutissants, les règles de fonctionnement incontournables et les adaptent à leur convenance.

Le chef de projet est – quasiment - un *volontaire professionnel*, convaincu que l'on peut être volontaire et professionnel du développement à la fois. La sociologue admet le volontariat comme étape dans un itinéraire de professionnalisation. Mais elle n'accepte pas l'idée qu'une O.N.G. arrive sur un terrain pour y rester.

> *« Si l'objectif est vraiment le développement, notre ambition doit être de travailler de manière à ce que notre présence devienne inutile le plus vite possible » (M.M. la sociologue).*

Son point de vue n'est apprécié ni par le siège, ni par son chef de projet. Les tendances de l'un et de l'autre sont toujours opposées par ce facteur essentiel.

Autre aspect important, le projet est technique, le chef de projet est un technicien, toute la programmation n'est que technique. Dans la première période du projet, le volet d'animation sociale n'a ni véhicule, ni budget de fonctionnement. Il est entièrement conditionné par le calendrier de l'équipe technique. Ce n'est que plus tard dans le déroulement du projet que ce volet sera précisé sur le plan méthodologique comme un « appui à l'organisation des groupes sociaux autour du système de pompage », et qu'il sera doté d'un véhicule.

---

[108] Si le gouvernement italien s'engage à financer de 70% à 90% du montant total d'une intervention, rien d'autre que l'idéologie chrétienne et volontariste ne justifie de demander des budgets réduits au point de rendre aléatoire le fonctionnement des projets.

[109] L'auteur de la présente thèse.

[110] Programmes dits « d'insertion sociale en milieu urbain » et notamment d'appropriation de l'espace public urbain par les habitants des quartiers concentrationnaires des banlieues marseillaises, qui impliquaient que les habitants redéfinissent la vocation des espaces collectifs existants en réponse à des objectifs propres qui ne faisaient pas partie de ceux des offices de H.L.M.

Au début de la période de l'observation, la sociologue n'a pas encore de rôle parfaitement défini. Elle est dans un état de disponibilité et en quête de légitimité. Elle cherche à quoi ses compétences pourraient servir efficacement. Elle esquisse progressivement son champ d'intervention, elle identifie peu à peu les problématiques auxquelles le projet est confronté et esquisse une approche méthodologique adaptée aux situations qu'elle rencontre. Elle établit un dialogue avec les agents maliens, qu'elle tente de rendre constructif, tout ça dans les limites des contraintes, que lui imposent la situation particulière du projet et la résistance de l'institution.

Le chef de projet joue la carte de la *visibilité* de la compétence technique de l'O.N.G. Selon lui, les difficultés rencontrées pendant le projet doivent être évacuées. C'est le rôle que doit jouer une *animation* renforcée, par l'apport d'une *information descendante plus intense* pour que les autochtones finissent par comprendre *l'intérêt de ce qui est apporté*, et la *bonne manière de le gérer*.

Les agents locaux

Les agents techniques maliens ont été recrutés sur la base de l'appréciation personnelle du chef de projet, principalement à partir de la rumeur qui court de bouche d'expatrié à oreille de responsable de projet :

> *« Les projets dans la zone ont laissé de très mauvaises habitudes aux gens, ils les ont dévoyés (..) » (S. C. Cadre local de l'UNICEF)*

> *« Les agents locaux sont profondément malhonnêtes. Ils n'ont d'autre ambition que de détourner les moyens des projets au profit de leur famille, de leurs relations, … » (A. F. cadre de World Vision International)*

Le principal critère de recrutement du personnel local qui découle de tout ça est son absence d'antécédent dans le milieu du développement. Ce n'est donc pas une expérience reconnue dans des projets, voire en hydraulique qui qualifie les agents retenus, mais au contraire, l'absence de *perversion* au contact des organismes. L'expatrié manifeste aussi une grande suspicion à l'égard de toute personne ayant étudié et obtenu des diplômes supérieurs, qu'il assimile aussitôt à la fameuse *intelligentsia locale* contre laquelle il a été mis en garde. Les autres critères de sélection portent, pour l'équipe technique, sur la propension au travail manuel, une capacité d'apprentissage rapide, et sur la volonté de travailler dans des conditions difficiles.

Deux très jeunes maliens, un métis touareg-français (F.M.) et un mossi (M.O.) sont formés *à partir de zéro* à la technologie, après leur recrutement comme techniciens. Une jeune femme songhaï (A.T.) est embauchée comme animatrice suivant la même logique[111]. Ce qui la fait distinguer des autres postulantes porte sur ce que la sociologue interprète comme des qualités humaines, mais aussi sur sa vivacité d'esprit et sa bonne présentation[112], qualités auxquelles il faut ajouter l'autorisation de sa famille à la laisser séjourner hors du foyer pendant de longs séjours et sans contrôle. Une fois recrutée, elle est formée par la sociologue

[111] Elle est infirmière vétérinaire Diplômée d'Etat. Ce niveau de qualification est un handicap du point de vue du chef de projet. Mais la sociologue met en avant les qualités personnelles de la jeune fille pour défendre sa candidature.

[112] Il s'agit ici d'une tenue vestimentaire locale correspondant aux habitudes de la personne, d'une élégance discrète sans ostentation ni exubérance et qui lui attire le respect.

aux méthodes d'animation (en particulier aux outils de dynamique des groupes restreints[113], à la méthode GRAAP[114]). Les prêtres de la mission catholique ont exercé des pressions sur le recrutement (notamment celui du jeune franco-touareg) :

> *« F. par son père est de culture française. Il a en partie été éduqué par la mission (..) C'est un garçon sérieux, intelligent, honnête » (père J.-P. mission catholique de Gao).*

Le chef de projet se sent contraint de suivre leurs recommandations, d'une part à cause de la très mauvaise réputation des agents locaux et parce qu'il éprouve le besoin de se donner des garde-fous, d'autre part parce qu'il a envers les prêtres un sentiment de dépendance dû aux habituelles relations des projets de l'O.N.G. avec l'église[115].

Le personnel malien reçoit un salaire calculé sur la grille de la direction malienne du travail[116], en fonction des responsabilités qui lui sont confiées, ce qui fait un peu moins que l'émolument des expatriés. Ces jeunes gens considèrent qu'avoir ces emplois est une occasion exceptionnelle pour eux qui n'ont aucune expérience. Même si leur rétribution est très inférieure à celle des agents locaux des autres O.N.G. internationales, c'est un revenu inespéré, stable pendant quelques années qu'ils comptent mettre à profit pour se doter d'un bagage professionnel qui sera ensuite négociable.

Dans le projet ils n'occupent que des postes d'exécution comme c'est le cas des maliens dans la plupart des projets de l'O.N.G. On ne leur reconnaît pas la maturité et on ne leur donne pas les latitudes permettant de faire d'éventuelles contre-propositions dans le projet. Leur jeunesse, leur absence d'expérience les rend malléables. Ils sont entraînés par l'activisme de leurs responsables et adhèrent à leurs décisions sans jamais oser les remettre directement en question. Malgré ça, le manque de valorisation dont F.M. se sent l'objet de la part du chef de projet[117] finit par le conduire à la démission, après avoir cependant pris la précaution de faire entrer son petit frère (M.A.) dans le projet.

---

113 Je développerai dans le chapitre sur les méthodes participatives les outils employés ici. On peut préciser rapidement que le principal outil à l'usage duquel la sociologue forme l'animatrice est une interprétation du *t-group* (ou groupe de diagnostic), méthode de *recherche active* qui permet de conduire des groupes restreints. Elaborée parmi de nombreuses autres par les psychologues (à l'origine desquels les travaux de K. Lewin de 1939 à 1945 aux Etats-Unis et le T-Group ou groupe de formation aux relations humaines, cf. Lewin, 1959, suivi plus tard par C. Rogers, 1970 et en France par Anzieu et al., 1972), cette méthode a été reprise par les psychosociologues de l'industrie. La dynamique de groupe, discipline à part entière des sciences sociales dont Kurt Lewin fut l'instigateur, n'a pas cessé d'étudier, d'expérimenter, de créer des techniques d'observation de groupes réels et artificiels, en fonction des formes, des tailles des groupes et des objectifs à atteindre en terme de production. Production s'entend ici, soit dans le sens purement psychanalytique, soit pratique (sciences des communications, industrie, institutions).

114 Le Groupe de Recherche et d'Appui à l'Auto-Promotion Paysanne, mis en place pendant les années 1980 au Burkina Faso a élaboré une méthode d'animation en milieu rural visant à impliquer les paysans dans les décisions à prendre par le projet pour résoudre ses problèmes. C'est une méthode de visualisation des problèmes et d'approche progressive des solutions possibles (du point de vue de l'ONG). Bien que faisant participer les assistants au choix des solutions, celles-ci étant prédéterminées, il s'agit toujours d'une méthode *topping-down*.

115 Officiellement tous les projets de l'O.N.G. ont comme *homologue*, non une administration, une association ou un service local, mais l'archevêché au niveau national et le diocèse au niveau régional. Les 6è et 7è Régions dépendent du diocèse de Mopti, dont les autorités se sentent peu concernées par ce qui se passe à Gao. Les pères blancs de la mission sont les vrais représentants de l'église catholique à Gao, mais ils ont leurs propres projets.

116 Cette situation est exceptionnelle au Mali où les O.N.G. ont depuis dix ans, établi des grilles de salaire sans aucun rapport avec les barèmes locaux. Ainsi un gardien dans un projet d'O.N.G. peut gagner à cette époque 50.000 FCFA, un chauffeur *de brousse* 200.000 FCFA (*per diem* compris), alors qu'un salaire d'instituteur est de 35 à 40.000 FCFA.

117 Les remarques de F.M., le mécanicien *métis*, sur la possibilité de laisser les mécaniciens organiser les chantiers avec les villageois à leur manière sera considérée par le chef de projet comme un acte d'insubordination *inadmissible pour un apprenti*. Cette attitude est très courante chez les expatriés intervenant à cette époque dans la zone d'observation. L'affrontement entre ces deux personnalités ne cessera qu'avec le départ de F.M. vers de nouveaux horizons.

L'investissement militant des expatriés et à leur suite celui des agents maliens se traduit malgré tout par l'établissement d'une certaine confiance mutuelle, qui va contribuer aux tentatives de mises au point méthodologiques et à l'élaboration du planning d'encadrement intense des populations. En conséquence, l'intensité de présence de l'équipe sur le terrain qui va découler de ce processus va la démarquer de ce à quoi les populations sont habituées de la part des agents de développement.

> *« Les "vision"*[118] *c'est le projet Toyota. A peine ils arrivent, déjà ils sont partis. Ils ne font jamais plus d'une heure dans le village, c'est toujours comme ça » (un Tamacheq de Fes n'Fes).*

Objectifs et procédures annoncés

Officiellement le programme vise :

- A sécuriser l'approvisionnement en eau potable de consommation pour l'ensemble des familles (du village) pendant toute l'année ;
- A favoriser une organisation collective garantissant la durabilité à très long terme des équipements hydrauliques, et reproductible pour aborder des problèmes d'autres natures ;
- A rendre le village autonome sur le plan de la gestion des ressources hydriques, des fonds nécessaires à la maintenance, et des compétences pour l'entretien de routine ;
- A résorber les problèmes de santé liés à la consommation d'eaux non potables et pour cela modifier les comportements de la population ;
- A favoriser le développement d'activités rentables avec les surplus pompés.

Il prévoit l'installation d'une pompe éolienne multipale de 25 m de haut sur un point d'eau existant, la construction d'un réservoir en ciment armé de 18.000 litres et d'une fontaine à deux robinets.

En face du projet, côté population on trouve les trois piliers de toute participation au développement. Le *village* doit prouver sa volonté d'engagement en versant à l'O.N.G. une contribution financière de 50.000 FCFA. Le chantier d'installation doit bénéficier de la participation physique de la population. Le village doit aussi désigner un Comité de Gestion représentatif des différentes catégories villageoises remplissant les fonctions d'autorité nécessaires au bon fonctionnement de l'opération et à la pérennisation de l'installation : organisation des travaux, collecte des cotisations, organisation de l'approvisionnement, gestion des stocks hydriques, désignation puis suivi de l'équipe d'entretien, toutes autres décisions utiles au bon fonctionnement.

Les conditions d'encadrement technique et l'ensemble des engagements respectifs sont inscrits au contrat rédigé en trois exemplaires qui doit être signé par les deux parties et visé par le chef d'arrondissement (voir annexe 3.I). Un exemplaire est déposé auprès du Conseil Local de Développement (C.L.D.).

[118] Agents de Vision Mondiale Internationale.

Les phases du programme. La participation des bénéficiaires

La première phase du programme est consacrée à la vérification systématique de l'état de tous les points d'eau de la zone d'intervention afin de diagnostiquer ceux qui sont susceptibles d'accueillir une installation de ce type. Lorsque les résultats des mesures sont satisfaisants l'équipe technique laisse aux personnes présentes sur le site, l'information sur ce que l'O.N.G. est en mesure de faire pour eux « si le village le demande ». Le principe, courant à l'époque bien qu'il ne soit jamais exprimé en tant que tel est celui de la *demande spontanée stimulée*[119].

La méthode d'intervention est standardisée. Le programme s'adresse à des *communautés villageoises*. Chaque intervention représente une unité d'action totalement indépendante des autres. Quelles que soient les particularités du groupe social, l'approche et la procédure programmées sont les mêmes dans tous les cas. Tous les *villages demandeurs* retenus par le programme reçoivent le même appui. Les moyens mis à disposition par l'O.N.G. sont : matériels (station de pompage, réservoir, fontaines, outillage), financiers (quasi intégralité du coût à l'exception de la petite contribution villageoise), techniques (main d'œuvre spécialisée) et formatifs (encadrement des mécaniciens et des responsables villageois, formation en gestion, sensibilisation aux mesures d'hygiène).

Participation obligée et participation suscitée

Le discours participatif attribué au projet s'appuie sur deux exigences. La participation des populations au projet est une condition désormais incontournable pour accéder aux financements internationaux. Selon un présupposé largement partagé dans le monde du développement, il est acquis « qu'en participant, les bénéficiaires s'approprient la technologie ».

Les conditions formelles d'engagement des populations bénéficiaires dans le projet sont intégralement dictées par l'O.N.G. Elles sont conformes aux exigences internationales reprises par la coopération italienne :

- La population doit exprimer son besoin par une demande auprès de l'O.N.G. avec le visa du Conseil Local de Développement et de l'Administration.
- Le *village demandeur* s'engage à respecter les règles fixées par l'ONG et à réaliser les tâches prévues pour garantir le bon fonctionnement du projet et la durabilité des investissements.

Ces règles portent sur la participation des populations *bénéficiaires* par une contribution financière *symbolique*[120], en main d'œuvre non qualifiée pour le chantier d'installation, le tout « visant à développer le sens de la propriété des bénéficiaires »[121].

- L'obligation de constituer un comité de gestion villageois fait aussi écho aux exigences des bailleurs de fonds en termes de « participation des populations à leur développement » (Rondinelli, 1970). Ce comité doit assumer la responsabilité du bon déroulement du projet, collecter les contributions initiales puis mettre en place un système de collecte et de gestion d'un fond de roulement pour l'entretien.

---

119 Il est intéressant de voir à quel point l'histoire se répète puisque nous sommes entrés depuis le début du nouveau millénaire dans l'ère Banque Mondiale de *l'offre par la demande*, qui présente les mêmes spécificités, y compris les mêmes défauts que la demande spontanée tout aussi stimulée.

120 Elle représente 1% du coût réel de l'installation. A la même époque la Banque Mondiale préconise déjà une contribution de 10%, bien qu'elle ne la mette pas en applciation.

121 Document de projet 1987. Baum (1982) confirmait déjà cette vocation de la participation dans sa description du cycle de projet.

Nous sommes intégralement dans le cadre de la logique de *subordinating participation* (Banque Mondiale) qui considère, depuis le début des années 1980, la participation des populations comme une condition du succès de l'aide au développement, et dont l'inscription au projet conditionne l'octroi des financements à partir du milieu de la décennie. Cette logique domine cette période de l'aide au développement à laquelle l'ONG adhère sans le savoir[122]. La stratégie de *participation populaire* de la Banque Mondiale s'appuie sur le double postulat en vigueur : l'effort consenti par les bénéficiaires va générer un engagement durable ; lorsque le savoir local n'apporte plus les réponses aux problèmes soulevés, les solutions importées avec des modèles de pensée occidentaux sont les meilleures.

Pour remplir la mission *démocratisante* qui lui est attribué, le comité de gestion doit être représentatif des différentes *catégories* de population constituant la communauté[123]. La définition de ces catégories correspond aux standards de l'époque et se limite aux *hommes* (sous-entendu les chefs de famille donc ceux qui décident), aux *femmes* (sans plus de distinction) et aux *jeunes* (ce qualificatif ne concernant que les hommes et sous-entendu « ceux qui doivent obéir à leurs aînés »). Remarquons que les jeunes filles n'apparaissent pas dans cette classification. Elles sont supposées faire partie du groupe des femmes, bien qu'en réalité, les femmes auxquels les projets s'adressent, celles qui participent aux divers comités et groupes constitués à l'occasion d'interventions sont toujours *grandes*[124]. Je n'ai trouvé aucun texte directeur, que ce soit du côté des ONG ou des bailleurs de fonds, officialisant l'usage de ces catégories. Mais force est de constater que c'est ainsi qu'elles sont interprétées – encore aujourd'hui d'ailleurs - dans la pratique de projet.

Autosuffisance par rapport à la technologie

Malgré ses aspects standardisés, le projet a une originalité par rapport à ses prédécesseurs en hydraulique dans la zone : le souci de doter la communauté d'une autonomie en matière de maintenance des infrastructures hydrauliques. A la différence des nombreux programmes de santé, qui depuis la fin des années 1970, se sont efforcés de former des agents de base (matrones, infirmiers, secouristes) en milieu rural[125], les programmes d'hydrauliques n'ont pas envisagé la nécessité de l'indépendance technique locale avant la fin des années 1980. Dans la région de Gao, l'ONG Euro Action Acord s'est engagée en 1985, avec un financement de l'UNICEF, dans la mise en place d'une coopérative de maintenance pour assurer le suivi des pompes Duba Tropic II[126]. Ces machines étant trop dispersées en 7ème

---

122 L'ONG dispose pourtant d'un outil de réflexion, l'Université de la Paix. Mais ses préoccupations portent sur l'idéal chrétien, le *don de soi*, le volontariat, les politiques financières d'aide, et elle ne s'interroge pas vraiment sur ses pratiques, ni sur les philosophies d'aide auxquelles elle apporte sa contribution.

123 Document de projet 1988.

124 A cette époque, je n'ai jamais entendu parler de projet s'intéressant à des jeunes filles (et pour tout dire depuis non plus) hormis bien entendu les actions éducatives des missions de sœurs. Le seul cas laïque observé quelques années plus tard, concerne la formation de jeunes femmes rurales au centre de formation de Ouélofobougou (financements canadiens), visan tà les rendre aptes à assurer la vulgarisation des technologies agricoles améliorées et des formules de savon-pommade, après le départ de projets de développement auprès des femmes de leur village. Il ne s'agit donc pas de projet en faveur des jeunes filles mais en faveur … des projets.

125 Les résultats de ces formations nécessiteraient une analyse qui n'a pas sa place ici. Signalons cependant que plusieurs programmes se sont succédés à quelques années de distance pour recommencer la même chose dans les mêmes conditions et à chaque fois, en repartant de zéro (UNICEF, Mission Française de Coopération, Vision Mondiale Internationale, Entraide Universitaire Mondiale du Canada, re-UNICEF, etc.).

126 Pompe à main à double roue et volant d'inertie de grande puissance, capable de pomper à grande profondeur. Certaines sont installées à plus de 75 m (Fès'n Fès en territoire Chamanamas notamment).

Région (certaines sont désormais en 8ème Région)[127], le coût de fonctionnement et de maintien de l'organisme et de la logistique s'est rapidement révélé sans rapport avec la réalité économique de la zone. Une autre expérience d'organisation de mécaniciens professionnels de pompes à main est à cette époque en cours d'initiation dans le cercle de San, Région de Ségou, pour la maintenance des nombreuses India Mali installées dans le cadre du programme Mali Aqua Viva.

Tout aussi expérimental, puisque les éoliennes au Sénégal sont entretenues par les mécaniciens de l'atelier de l'ONG, le projet Mali envisage de donner aux villages une autonomie en matière de maintenance de routine et de petite réparation. Pour atteindre cet objectif, il prévoit la désignation par le *village* et la formation par le projet d'un groupe de jeunes hommes aux fonctions de mécaniciens villageois[128]. Il pose ainsi les conditions *nécessaires* de l'autosuffisance technologique.

Les phases de l'intervention

L'intervention se décompose en quatre phases :

(1) La première est le dépôt légal de la demande, *à l'initiative* des communautés, auprès de l'Administration et du Conseil Local de Développement. Cette démarche apparemment très engageante est considérée par l'ONG et son équipe expatriée comme une simple formalité qui ne vise qu'à satisfaire les exigences du nouvel accord-cadre entre les ONG et le gouvernement malien. Cette phase rencontre cependant des difficultés inattendues pour les intervenants. Les populations de la zone ont été habituées à *recevoir* des projets et non à les *demander*. De ce fait, même si elles manœuvrent pour attirer l'attention des équipes de projets sur leur village, en pratique, elles laissent la responsabilité de la démarche aux intervenants. Ce détail a une influence sur les comportements et est un frein au démarrage du projet.

(2) Le versement de la contribution financière initiale sert de déclencheur à la signature du contrat et permet d'entamer les travaux et la formation des différentes compétences requises (comité de gestion, équipe d'entretien). Mais les bénéficiaires sont dans une phase de dépendance intégrale au projet. Pendant la première année de fonctionnement, le coût de maintenance est à la charge de l'ONG. Les entretiens (mécaniques) nécessaires de cette période correspondent soit à des besoins en réglages, soit au changement éventuel de pièces ayant des vices cachés.

(3) La phase de mise en application des capacités de « gestion assistée » commence ensuite. A la fin de cette année, la première cotisation annuelle de 50.000 FCFA au fonds d'entretien doit être versée par le village à l'ONG qui la gère pour lui et assure le bon fonctionnement de la station de pompage comme le ferait un prestataire de service. La compétence et l'honnêteté des responsables villageois lorsqu'il est question de gérer des biens collectifs au profit de la communauté sont mises en doute *a priori*, même s'il ne s'agit que de 50.000 FCFA. Pourtant les mêmes individus gèrent des troupeaux, la répartition complexe de droits d'accès à des terres, des systèmes de production coopératifs ou tout au moins communs à plusieurs exploitants. Plusieurs sont de gros commerçants et certains d'entre eux ont la responsabilité administrative d'une communauté. Mais il ne s'agit jamais pour eux de gérer

[127] La 7ème Région a été découpée en 2 après la reddition de Moussa Traoré, lors de la mise en application des accords de Paix dans le Nord du Mali.

[128] Avec 13 ans de recul, on peut admettre que cette stratégie n'était pas mauvaise, puisque les éoliennes sont encore en fonction et maintenues au niveau du village même ou par d'anciens mécaniciens de l'ONG, devenus privés.

des biens publics et c'est bien là que réside le problème puisque c'est ce que le projet leur demande en réalité de faire. Pourtant la réticence des cadres du projet n'est pas basée sur l'opposition *bien privé*/*bien public*, dont ils n'ont pas conscience. Elle n'est pas le produit d'une analyse de situation mais celui de la *rumeur* qui leur a tenu lieu de documentation et de source d'information sur les réalités locales. Pendant ce temps, l'équipe technique du projet forme les futurs mécaniciens villageois. Les responsables villageois reçoivent un soutien à l'organisation de la gestion. Suivant la logique de l'ONG, cette période doit permettre d'éradiquer tous risques de mauvaise gestion, sous-entendu de détournement.

(4) La deuxième année est celle de « l'indépendance sous contrôle ». Le fonds d'entretien reste au *village* qui est alors supposé être en mesure d'assumer la gestion de la caisse, les frais de maintenance de routine, dépenses en main d'œuvre lorsque les problèmes dépassent les compétences des mécaniciens formés dans le village, et le coût des pièces lorsqu'il faut en changer.

Rapide mais partielle remise en question de la logique d'intervention

Cette approche standardisée trouve ses limites, sitôt confrontée à la réalité locale, ce qui oblige les agents expatriés à revoir rapidement leur logique d'intervention. Dès la fin de la première intervention, les difficultés rencontrées sont recensées : manque de mobilisation générale qui exprime un manque de motivation et se traduit par la *non-participation* physique d'abord, financière ensuite ; absence d'implication donc de responsabilisation des principaux acteurs concernés, les femmes ; difficultés pour l'équipe à faire passer son message ; habitude de gratuité et incompréhension de la population vis-à-vis du changement de stratégie de développement et de la nécessité de contribuer au fonctionnement de la pompe.

Les interventions suivantes font l'objet d'un programme d'animation intensive visant à « favoriser la compréhension des messages », à « provoquer la prise de responsabilité » des bénéficiaires. Des outils visuels adaptés du GRAAP sont employés pour *ébranler* les résistances et *stimuler* l'adhésion.

> La méthode utilise des dessins comme support de réflexion des populations par rapport à un problème donné. Dans l'esprit de l'époque, il s'agit d'un support de participation à la réflexion. Les images du GRAAP représentent les scènes de la vie dans lesquelles le projet est supposé apporter des améliorations, et proposent divers stades qualitatifs de modifications susceptibles d'être adoptées en suivant une progression qui amène inéluctablement à la solution finale qui est l'apport du projet. Les spécificités de ces dessins sont de reproduire fidèlement mais dans un graphisme simple, le cadre et le mode de vie des populations burkinabé qui ont servi à les mettre au point. Utilisant cette méthode en Guinée-Bissau, M. la sociologue a déjà été confrontée aux difficultés rencontrées par les populations *balante* et *mandjacos* dans la lecture des représentations graphiques des images GRAAP et a travaillé sur les images pour les adapter aux populations de la zone. Elle reproduit en milieu touareg la même expérience. L'opération consiste à étudier les éléments liés à l'opération d'exhaure et de gestion de l'eau, particuliers au groupe observé (attitudes, moyens matériels, difficultés rencontrées), à les traduire graphiquement pour les soumettre ensuite aux intéressés.

Dès la deuxième intervention, la sociologue commence à mettre au point une méthode d'appui à la production *par les communautés* de leur propre système de gestion des stocks d'eau, de leur propre organisation des prélèvements des cotisations d'entretien. Le principe est de faire réfléchir les membres du groupe de travail désignés par les responsables villageois sur les modes existants de contribution et de prélèvement, et de les aider à faire des parallèles entre ces pratiques et ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour la sauvegarde de l'éolienne.

Sans en tenir le discours, l'équipe adopte une approche participative *in fine*, après que

tout a été décidé à la place de la population. Il s'agit de la faire participer, mais seulement à l'élaboration de la forme finale du système de gestion, et uniquement parce que le modèle standard proposé ne fonctionne visiblement pas. L'objectif essentiel reste bien de faire adopter par les bénéficiaires un système d'exhaure qu'ils n'ont pas choisi, et d'en garantir ensuite la pérennité avec une organisation la plus près possible du modèle dont il est admis par les décideurs et les intervenants qu'il est fonctionnel.

« Il y a quinze ans que les choses se passent ainsi au Sénégal et ça marche » (Le chef de projet)[129].

Spécificités des interventions observées

Les interventions étudiées ci-après sont la première et la quatrième de la série de quinze. Le programme a pris un retard considérable dans la vérification des données hydrogéologiques, qui se sont révélées fausses à plus de 60%. Il a été ralenti à cause de la révision de l'accord-cadre entre le Gouvernement du Mali et les ONG. Les aléas de la mise en conformité de l'ONG vis-à-vis de l'administration ont obligé le chef de projet à laisser entendre à ses interlocuteurs parmi la population, que l'équipe n'est là pendant cette période que pour identification. Lorsqu'il obtient l'autorisation tacite d'intervention, l'exigence d'une *demande officielle* qui doit être formulée par les populations ne rencontre aucun écho. Par contre elle se dresse en obstacle aux pratiques habituelles des autochtones dans leur relation avec les projets. Elle provoque des suspicions vis-à-vis de ce projet qui est le seul (car le premier) à avoir de telles exigences. Pour toutes ces raisons, l'équipe est contrainte d'aller au-devant des demandes qui ne viennent pas.

L'installation de Tacharan

Pour l'ONG, compte tenu de la situation économico-politique, les principales qualités du village d'agriculteurs songhaï de Tacharan sont stratégique technique et économique. Il est localisé sur la piste très circulante de Gao à Niamey, et constitue un site d'exposition privilégié pour une première installation. Le puits a un excellent débit vérifié, il est récent et en bon état. Le village est à peu de distance de Gao et la piste est praticable toute l'année. Les frais de déplacements prévisibles sont minimes eu égard à la configuration de la zone. Pour l'équipe, Tacharan réunit les conditions les plus faciles d'intervention.

La rumeur affirme que le village est sous le contrôle d'une grande chefferie. Mais elle laisse aussi entendre que le *vrai* chef, un gros commerçant qui partage son temps entre Gao et Bamako, a beaucoup d'autorité sur ses administrés qu'il commande par l'intermédiaire de son frère cadet. Ce détail apaise le chef de projet, d'abord très opposé à l'idée de sélectionner ce village à cause du premier argument.

« Quand le chef a beaucoup d'autorité sur son village, les choses se passent mieux » (le chef de projet).

---

[129] Aussitôt que le système d'encadrement mis en place à Tin Aouker donne ses fruits, le staff en Italie demande d'aller au Sénégal sous motif de vacances pour faire le point sur les dysfonctionnements de la gestion des caisses villageoises. En réalité, plus des 2/3 des communautés villageoises dont certaines ont une pompe depuis plus de dix ans, n'ont toujours pas de système de collecte fonctionnel et pas de fond de roulement. Ces villages s'endettent auprès de l'atelier de réparation jusqu'à ce que celui-ci refuse d'intervenir. A mon arrivée au Sénégal, sur 20 pompes 12 sont arrêtées pour une raison ou une autre.

Une espèce de *marchandising* s'instaure. Le chef de Tacharan est - d'une certaine manière – courtisé pour obtenir qu'il dépose une demande officielle afin de recevoir la première installation. De nombreux avantages lui sont présentés : le village va être un *précurseur* puisque, dans l'histoire de la région, seule la zone nomade a bénéficié précédemment d'un système de pompage de ce type. Un autre argument est utilisé soit par les agents du projet, soit par les bénéficiaires eux-mêmes :

> *« l'éolienne de vingt cinq mètres de haut se voit de loin, c'est une preuve (un symbole) du développement du village ».*

L'installation de Tin Aouker

La deuxième étude de cas concerne la communauté d'éleveurs tamacheq de Tin Aouker. Le site n'offre pas les conditions d'économie qui caractérisent Tacharan. Au contraire, il est à 70 km de Gao. Il faut plusieurs heures pour y accéder en véhicule tous terrains, et la piste est impraticable en saison des pluies. Mais il présente des qualités équivalentes de vitrine car il se trouve sur l'axe principal très fréquenté[130] Algérie-Mali. Placée dans la zone même d'installation des *Aeromotor Chicago*, l'éolienne du projet va obligatoirement imposer sa suprématie comme système d'exhaure sur tous les autres. Autre avantage, le puits-citerne est un des meilleurs de la 7ème Région. Par ailleurs, la demande de Tin Aouker est la seule à avoir été formulée officiellement et dans les règles de l'art. Et elle n'intervient qu'après plusieurs mois de fonctionnement de la station de Tacharan.

La rumeur n'a pas poussé l'équipe à insister jusque là auprès des communautés tamacheq. Qui dit Tamacheq (Touareg) dit nomade ou tout au moins semi-nomade, ce qui laisse présupposer des difficultés à travailler avec le groupe.

> *« Ces gens sont impossibles ! On travaille pour eux et ils passent leur temps à s'en aller » (D.S. cadre d'E.A.A.). « Les éleveurs n'aiment pas travailler » (A.F. cadre expatrié, C.A. animateur W.V.I. et bien d'autres intervenants et fonctionnaires). « Leur indolence résiste à toute introduction technologique » (B.R. responsable F.A.C.[131], bien qu'intime du chef des Kel Bardagh II, il préfère travailler avec les songhaï du fleuve).*

Les nombreuses fables qui courent à leur sujet, dans lesquelles il est difficile de distinguer le vrai du faux, leur font la réputation d'être belliqueux, batailleurs entre eux. L'expérience de Doreye (N'Tillit) à peine commencée à cette époque n'a pas jusque là confirmé la rumeur. La main d'œuvre mise à disposition par le chef semble très docile. Par contre, l'équipe du projet est lasse des tracasseries rencontrées à Haoussa Foulane, 2ème site d'intervention et chef-lieu d'arrondissement, dont la population est composée de Peul-Gabéro, déportés de l'autre rive du fleuve et de plusieurs familles de fonctionnaires.

Mais compte tenu des difficultés d'accès au site de Tin Aouker, l'équipe ne répond à cette demande que parce que l'initiative des (autres) populations se fait attendre désespérément. Compte tenu du retard accumulé par le programme, à la même période, les responsables de l'ONG en Italie exhortent l'équipe d'installer coûte que coûte pour

---

130 Il faut resituer cette appréciation dans le contexte d'une piste principale qui traverse le désert. Malgré ça plusieurs camions par semaine parcourent la piste de Nord en Sud et inversement entre Bordj Moktar et Gao.

131 Fonds d'Action de Coopération (française), ligne de financement, affectée à un projet global de plusieurs années, en l'occurrence, le projet d'agriculture oasienne de Forgo.

« démontrer la validité de la proposition »[132]. Cette intervention présente des conditions difficiles, mais pour l'équipe c'est un défi à relever. Dans cette partie de la zone nomade, la seule organisation qui intervient est Vision Mondiale Internationale. Elle réalise un grand projet avec les méthodes classiques d'assistance alimentaire[133]. Le Secama[134] a fait une très petite intervention (Mathieu, 1994 a : 145-170) dans la mare de Balboussié attenante au village.

Le surcoût prévisible pour cette opération oblige le chef de projet à prévoir une organisation très inhabituelle pour les projets de la région. Les équipes d'O.N.G. quittent généralement Gao le matin pour rentrer le soir. En ce qui concerne Tin Aouker, et compte tenu des faibles moyens financiers du programme, l'équipe du projet d'hydraulique va séjourner sur le site la plupart du temps[135] et ce, jusqu'à la fin des travaux. Dès le début de cette intervention, l'O.N.G. se fait remarquer par ce fonctionnement inattendu. Ce comportement très inhabituel dans la zone, aura des effets sur le comportement et les stratégies des acteurs villageois.

132 « (..) *Basta cercare le condizioni migliore d'intervento. Bisogna istallare rapido, due, tre, quattro eoliane, anche se le conditizioni non sono riunite, anche con rischi, almeno per mostrarle, per fare conoscere la technologia, per dimostrare che è valida. Dopo la gente verrà da sola* (..) », Courrier du Directeur Technique de l'O.N.G., 1989.

133 L'Association des Volontaires du Progrès intervient dans la zone de Kidal et aux abords d'Ansongo.

134 Secours Catholique Malien.

135 L'équipe part de Gao le lundi matin pour y retourner le vendredi en fin de journée. La semaine musulmane ne fait pas partie des préoccupations des responsables expatriés.

Graphique d'exploitation du temps projet : Calendrier de 1988 à 1990 et données de lecture (extrait du rapport d'activité de projet, juillet 1990)

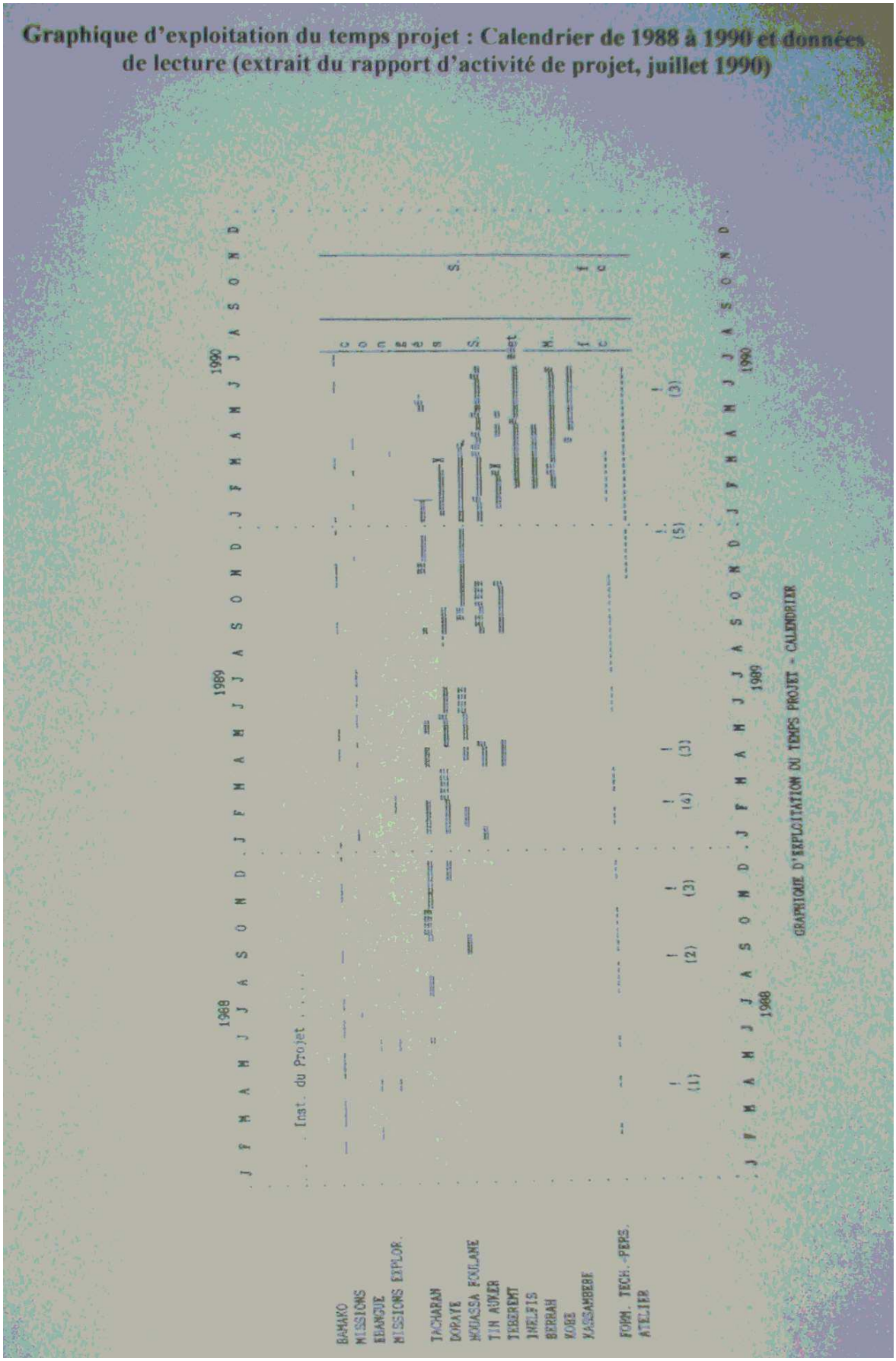

LEGENDE

(1) : Arrivée container n° 1
(2) : Démarrage programme d'animation
Arrivée officielle de Marilou
(3) : Recherche d'argent égaré
(4) : Mise en service véhicule pour l'animation
(5) : Arrivée container n° 2

_ : à Bamako
Administration projet A.
Traitement Accord Cadre T.
Dédouanement D.
Bailleurs de fonds B.

≡ : Chantier, remise en valeur des points d'eau, aspects techniques et sociaux confondus
= : Animation - Formation
- : Technique
ǂ : Autogestion
X : Enlèvement

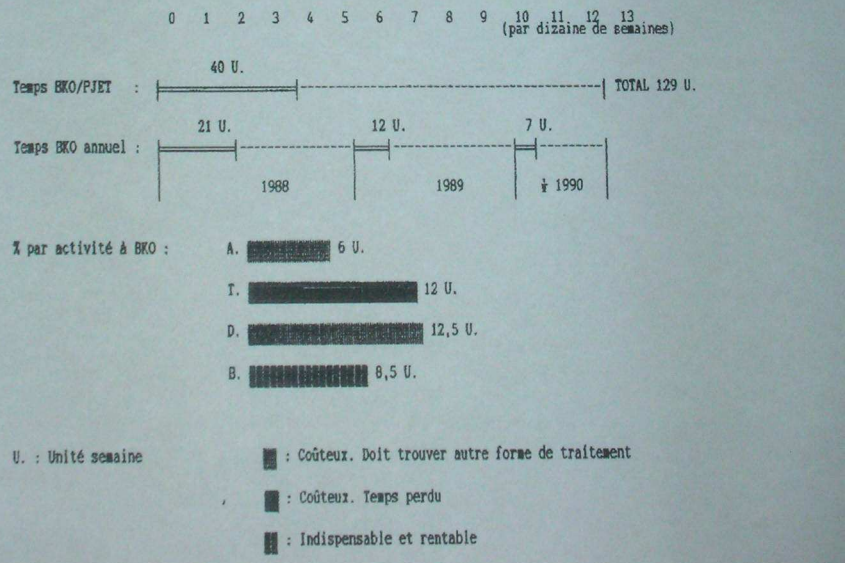

4 La communauté d'agriculteurs songhaï de Tacharan dans le projet

4.1 Contexte et acteurs

Situation

Le village de Tacharan est situé sur la rive Haoussa du fleuve Niger, à 38 km au Sud-Est de Gao sur la piste Mali-Niger, en 7ème Région du Mali. C'est un des plus gros villages du Cercle de Gao. Il héberge environ 3.000 habitants soit plus de 200 familles. Il s'étire en plusieurs quartiers sur une bande de 5 km le long de la piste qui borde le bras secondaire du fleuve Niger. Le quartier de chefferie est au bord du marigot Tin Abakar, affluent du fleuve et que les villageois désignent sous le nom du massif rocheux qui l'alimente. Ce village songhaï a gardé le toponyme d'origine tamacheq du site qui préexistait à son installation. La légende colportée de bouche à oreille parmi ses habitants et qui m'a été restituée lors de plusieurs entretiens, situe la fondation du village au début du XVIIè siècle, lorsque les touareg chassant les envahisseurs marocains, offrirent terre et protection aux Songhaï. Cette version tout d'abord surprenante semble cependant crédible dans la mesure où les villageois affirment descendre de l'Askia Mohamed (XVème siècle), dont les héritiers ont été vaincus et dépossédés par les envahisseurs marocains lors de la célèbre bataille de Tondibi en 1951. La plupart d'entre eux se considèrent aristocrates et portent le *zaamu* (devise) de Maïga (*Meyga*).

Le village subit les alternances des saisons sèches chaude et froide et d'une médiocre saison des pluies qui caractérisent toute la zone sahélo-saharienne, dont la période de l'Harmattan[136] est particulièrement pénible pour bêtes et gens. Mais il bénéficie des effets favorables de l'excursion thermique due au voisinage du fleuve. Cet avantage n'a cependant pas suffi à empêcher la dégradation chronique de la végétation pendant le dernier quart de siècle[137]. Voir en annexe les photos 4 et 5.

[136] Vent chargé de sable qui souffle de Nord-Est en Sud-Ouest de Février à Avril et précède la Mousson, vent de Sud/Nord qui apporte la pluie.

[137] A Gao comme à Tombouctou, les témoignages sont nombreux sur la végétation des années 50. Scènes de chasse, histoires des terreurs nocturnes dues à la présence « des fauves qui dévorent bêtes et gens », toute personne cinquantenaire raconte des évènements de ce type. Le Gouverneur de Tombouctou (entretien 1985) raconte que, jeune adjoint au Commandant de Cercle, il chassait avec des rabatteurs dans la forêt qui encerclait la ville. Les hommes entretenaient des feux, la nuit, pour empêcher les lions d'entrer dans la ville. A Gao, quelques vieux manguiers et goyaviers devenus stériles évoquent les vergers et le *jardin du Commandant* (M. A. ancien goumier; A. M. vieux cuisinier de *toubab*, entretien 1989).

Les *forêts classées* qui voisinent avec le terroir villageois ne consistent plus qu'en quelques bouquets isolés de palmiers *doums*[138] qui survivent dans les bas-fonds proches des bras du fleuve. Une végétation arbustive d'épineux est dispersée aux abords du village. Très récemment, des *nims* ont été plantés dans le village en ligne ou en carré, à l'initiative du chef sous la pression de l'administration, sur des espaces désignés *places*[139], aux abords et à l'intérieur de certaines concessions[140].

Les activités économiques essentiellement agricoles ont été profondément désorganisées par l'appauvrissement des sols et la réduction chronique des superficies cultivables. Les cultures pluviales n'offrent plus aucune sécurité, le cycle végétatif n'étant assuré d'arriver à son terme que dans de rares bas-fonds[141]. Les cultures de décrue voient leurs superficies se réduire d'une année sur l'autre avec l'abaissement continu du niveau du fleuve et le phénomène d'ensablement du lit principal et de ses bras secondaires. Les rizières flottantes traditionnelles dont le produit assurait le complément de l'alimentation à base de sorgho suivent le même processus dégénératif. Les certitudes se limitent désormais aux cultures pratiquées dans le périmètre aménagé dans lequel l'irrigation est sécurisée par des pompes à moteur. La réduction des superficies exploitables se fait au détriment des paysans les plus pauvres, dont la survie économique est de plus en plus dépendante du bon vouloir des maîtres de terre.

A l'arrivée du projet d'hydraulique, l'approvisionnement en eau des familles est problématique. Une partie des femmes tire l'eau du puits-citerne réalisé par l'administration. Les autres puisent dans les puits villageois de surface jusqu'à assèchement. Ces dernières vont ensuite aux puisards que les jeunes hommes creusent à leur demande et à leurs frais dans les bas-fonds et jusque dans les bras secondaires du Niger pour les autres. En s'éloignant progressivement, les *puiseuses* arrivent jusqu'au lit principal du fleuve qui en saison sèche se trouve à 4 kilomètres de distance du village.

Opérations de développement dont a bénéficié le village

Entre 1976 et 1983, lors des programmes successifs de relance du mouvement coopératif, le village a bénéficié de divers appuis, du fait de sa localisation en bordure du fleuve, de sa facilité d'accès, mais surtout d'une certaine influence de la famille de chefferie auprès de l'administration. Il dispose ainsi d'un des plus anciens et des plus grands périmètres rizicoles de la zone.

Depuis 1984, les organismes d'aide ont accompagné les dons de nourriture de distributions de semences pour relancer l'auto-production. Toujours à cause de sa facilité d'accès mais aussi par les relations que son chef entretient avec les politiques, le village a été servi (copieusement et en priorité) à chaque opération, quel que soit le besoin réel de ses

138 Palmier candélabre.

139 Ces plantations sont le produit des campagnes successives de reboisement inspirées par l'administration sous l'influence des bailleurs de fonds internationaux dans le cadre de la lutte contre la désertification. De l'avis général, ces bosquets n'ont pas été plantés par conscience de la nécessité, mais dans le souci de manifester la bonne volonté des villages aux organismes étrangers. Ils sont abandonnés aussitôt qu'ils ont perdu leur rôle de capteur de la rente extérieure.

140 La concession, *windi* en songhaï est le lieu d'habitation du chef de famille (*windi-koy*) et de tous ses enfants et cadets non mariés. A Tacharan, les concessions n'accueillent pas les cadets et leurs épouses et enfants comme c'est le cas chez les Soninké. Cette dispersion n'empêche pas l'aîné du lignage d'avoir autorité sur ses cadets.

141 Rappelons que ce commentaire vaut pour la période du projet concernée par l'observation qui va de 1987 à 1990.

populations. Les femmes de Tacharan ont bénéficié à deux ou trois reprises de cette manne[142]. Elles réalisent un jardin maraîcher collectif aux abords du bras du fleuve à près d'un kilomètre du quartier principal.

En 1985, un forage a été réalisé dans le cadre d'une campagne nationale d'hydraulique. Il est situé près du Tin Abakar, à la lisière du village qui voisine avec le quartier de chefferie[143]. Il est équipé d'un contre-puits[144] dans lequel le niveau supérieur de l'eau est à 28 m de profondeur. Dans cette zone, la nappe d'eau superficielle est quasi inexistante, elle ne dure que quelques jours après les pluies. Depuis vingt ans, le niveau de la nappe fluviale baisse et son instabilité s'accroît. La nappe phréatique est très riche mais très profonde. Plutôt que de puiser à une telle profondeur, beaucoup de femmes préfèrent continuer à tirer l'eau des puisards, du fleuve qui demandent un moindre investissement financier. Car, détail qui a son importance, sur 30 m de profondeur, le coût de remplacement des cordes cassées et des puisettes perdues est très élevé pour la bourse des femmes dont c'est la responsabilité.

Le chef en exercice (Lamine), n'est que le petit frère du chef légitime (Boubacar) qui s'est démis de son titre au profit de son cadet pour se consacrer aux affaires (*muraadu*). Mais il reste influent. C'est à sa demande que, sous la conduite de la femme de son frère en exercice, les femmes du village ont bénéficié en 1986 de l'engagement du programme canadien de soins de santé primaire pour la construction et l'équipement d'une maternité[145]. C'est le premier projet de la zone à avoir montré des exigences en termes de participation des populations.

> Les consignes sont les suivantes : les villageois doivent construire une case d'au moins trois pièces, suite à quoi, le projet s'engage à fournir les matériaux de toiture et de fermetures, à assurer la formation d'une *matrone améliorée*. Seules ces conditions permettent d'espérer la désignation d'une sage-femme par l'administration. Mais les hommes refusent de soutenir les femmes dans les travaux de construction en prétendant qu'il est plus facile de prendre le *bâché*[146] pour aller à l'hôpital de Gao en cas de besoin. Mais le recours à la maternité ne se faisant qu'en cas d'extrême nécessité, un long transport par la piste aggrave souvent encore les choses. Les femmes ont tiré des enseignements des morts prématurées de leurs compagnes ou de la perte des enfants morts-nés. Décidée, l'épouse du chef mobilise les femmes. Elle fait préparer du banco par son fils et ses *wadde*[147]. Elle moule dix briques de ses propres mains en refusant l'aide des personnes qui l'entourent : « Tous avaient honte, les garçons, les femmes, tous voulaient faire à sa place » (une femme). A sa suite, chaque femme fait dix briques. « On a cotisé pour payer le maçon sur l'argent du jardin (..) » (la matrone). « Le projet a payé les tôles et les *doums*[148]. Maintenant il va mettre les portes et les fenêtres » (l'épouse du chef).

En réalité, les phases se succèdent avec des temps morts d'autant plus longs que les hommes du village ont refusé leur soutien aux femmes. Malgré les efforts des femmes, le

---

142 Toutes ces informations proviennent des témoignages recoupés des représentants du Secours Catholique Malien et de l'UNICEF à Gao et de la représentante de la Ligue de la Croix Rouge et du Croissant Rouge en 7ème Région.

143 Dans la zone, depuis un quart de siècle, ce n'est pas le puits ou le forage qui est creusé sur les terres du chef ou aux abords de sa concession, c'est la concession du chef qui s'installe là où l'eau profonde a été repérée. La maîtrise de terre par la famille de chefferie est quasi totale, il n'y a donc aucun obstacle particulier à une telle opération.

144 Un contre-puits ou puits-citerne est un réservoir construit à flanc d'un forage qui capte l'eau profonde et l'approvisionne en continu. L'eau captée à 30 ou 40 m (parfois beaucoup plus profondément) peut ainsi remonter à 20 ou 25 m du sol suivant les qualités de la nappe. Un contre-puits s'exploite comme un puits, à la puisette.

145 En Afrique de l'Ouest en général et au Mali en particulier, les femmes sont considérées comme les interlocuteurs privilégiés des programmes de soins de santé primaire.

146 Voitures Peugeot 504 bâchées qui assurent le transport en commun des passagers sur la piste entre Gao et Niamey.

147 Littéralement « compagnon d'âge » (de la classe d'âge de circoncision).

148 Le tronc résistant et élastique des doums est imputrescible. Il a toujours été utilisé pour faire les poutres des toitures. Depuis plusieurs années cette espèce protégée. Malgré ça, les gros commerçants de Gao en vendent avec la bénédiction (ou l'intérêt financier) des fonctionnaires des Eaux et Forêts.

calendrier d'activité du programme canadien avance impitoyablement. Et las d'attendre, le responsable du programme a entre temps pris d'autres engagements et laissé la maternité de Tacharan en attente[149].

Les villageois se plaignent du manque d'intérêt généralisé des organismes de développement présents dans la zone à leur égard. Ils attribuent ce phénomène (supposé) à la mauvaise réputation que leur font certains notables à Gao. Pour étayer leur point de vue ils citent les investissements réguliers dont bénéficie un autre village songhaï riverain à l'Ouest de Gao[150] à la différence de Tacharan et qui a fait partie comme lui du premier programme de grands aménagements.

La société songhaï de Tacharan

Structure sociale. Pouvoir et richesse, pauvreté et dépendance

La société songhaï est duale. Elle est divisée d'une part entre libres (*borcin*) et captifs affranchis (*banniya*), et d'autre part entre riches (*attajir*) et pauvres (*alfukaaru*) (Olivier de Sardan, 1982). La population de Tacharan ne fait pas exception à cette règle.

Le groupe *borcin* est composé d'aristocrates ou enfants de chef, enfants de prince (*koy-ize*) et de roturiers (*talaka*). Les *koy-ize* descendent du lignage fondateur. Du fait des mariages entre cousins, les *borcin* de Tacharan appartiennent tous à diverses branches de la même famille. C'est parmi eux que se trouvent tous les riches du village.

La notion de richesse doit cependant être maniée avec précaution. Les Songhaï de Tacharan l'assimilent à celle la noblesse. Les deux sont rattachées à l'appartenance lignagère et au chemin (*fondo*), terme qui recouvre tout ce qui ouvre les portes, pour l'individu qui en a l'attribut, celles de la puissance de l'argent, des relations, des connaissances. Le *fondo* se matérialise en particulier au travers du bénéfice que l'individu peut tirer des réseaux de relations dans lesquels il est inscrit. Du fait des alliances multiples entre *borcin*, ce principe fonctionne à l'avantage des plus puissants du clan. Il s'exprime matériellement par exemple par le fait de bénéficier d'investissements hydrauliques et agricoles, grâce à l'appui de fonctionnaires et/ou de politiciens, et qui se traduit ensuite par des droits fonciers privilégiés sur les aménagements rizicoles qui découlent de ces intermédiations. Par riches, il faut donc bien entendre « ceux qui détiennent les moyens directs et indirects de production ».

Les hommes du commun ou *talaka* sont, par tradition, dépourvus de pouvoir. Eventuellement dépendants, ils sont toujours clients des *borcin* (Olivier de Sardan, 1982 : 75). Libres mais roturiers, ils se signalent par leur pauvreté, qui se traduit par leur dépendance économique vis-à-vis des riches. Pour avoir accès aux bonnes terres (seul moyen de production), pratiquement toutes les familles du village sont en situation de clientèle par

149 Deux ans après elle était toujours en attente et la construction commençait à se délabrer.

150 Le village de Forgo, appuyé depuis de nombreuses années par un programme de coopération française (budget F.A.C.), reçoit chaque année une enveloppe colossale eu égard aux investissements qui y sont effectivement réalisés. Le budget annuel oscille autour 1 million de FF parfois plus (en 1989 par exemple). L'entretien et la re-plantation cyclique des palmiers dattiers, le jardin maraîcher de la palmeraie n'expliquent pas de telles dépenses. Le village de Forgo est sous le contrôle d'une chefferie Touré. Les Maïga de Tacharan et les Touré de Forgo se comportent comme des ennemis héréditaires. Le vocabulaire dépréciatif mutuellement employé, l'absence de mariage entre les deux groupes sont des attitudes observables par ailleurs dans le cousinage à plaisanterie, mais je n'ai pas approfondi cette question et n'ai pas d'explication à ces relations entre les songhaï de Tacharan et ceux de Forgo.

rapport à la famille du chef, maîtresse des terres, riche et puissante sur le plan politique. La dépendance des *talaka* est accentuée par le fait que leur statut social ne les autorise pas à faire valoir directement les relations nécessaires à construire du pouvoir personnel, même s'ils souhaitent et sont en situation de le faire, sous peine de perdre les protections en cas de besoin[151]. Selon la tradition ils sont condamnés à être dépendants, clients, sujets donc tributaires (*yatagey*[152]).

« Un talaka reste un talaka, même si son fils a fait l'école ».

La matrone fait ici référence à Talibo, un *talaka* conseiller personnel du chef dont le fils qui a été scolarisé brillamment jusqu'en 9ème année, écrit pour le chef et assure ainsi quasiment le secrétariat de chefferie. Le jeune homme assure cette tâche de façon totalement informelle et ne reçoit aucune reconnaissance. Mais l'assertion de la matrone n'est pas totalement applicable à ce personnage, car si d'une part, son fils a effectivement pu être scolarisé, probablement grâce au soutien de la famille du chef, Talibo lui-même tire une position de conseiller très éclairé du fait que son fils est consciemment ou non mêlé à tout ce qui requiert écriture dans les affaires du chef. Mais la remarque de la matrone reste valable dans la plupart des cas, et cette catégorie de tributaires constitue la majorité de la population du village.

Les villages songhaï du cercle de Gao ont une particularité qui illustre les rapports de pouvoir et la centralisation qui les caractérisent. A la différence de toutes les communautés négro-africaine du pays[153], il n'existe aucun lieu de rencontre et de palabre dans le village. Les consultations se tiennent, s'il y a lieu, dans une chambre chez le chef de village, et pour un groupe nombreux, dans la cour de sa concession. Dans ce deuxième cas, il ne s'agit plus tant de consultation que d'information. Les décisions sont prises en cercle clos et présentées à la mosquée lors de la prière du vendredi, lieu qui n'est pas prédisposé à la contestation.

Bien qu'il soit confirmé que « à Tacharan il n'y a plus d'esclaves depuis que les Français ont aboli l'esclavage », chacun reconnaît cependant que certaines familles descendent de captifs et sont généralement pauvres du fait que « la richesse vient des ancêtres ». Discrets, peu loquaces, les descendants de captifs se remarquent malgré tout par les tâches qu'on leur voit faire et par l'extrême pauvreté de leur tenue.

On distingue deux catégories de descendants de captifs dont les conditions de vie diffèrent considérablement, les *banniya* et les *horso*. L'appellation *banniya* désigne les descendants de *captifs affranchis*. Ils vivent séparément des familles de leurs anciens maîtres. A Tacharan, ils habitent dans le quartier le plus éloigné, à l'Ouest de celui du chef de village, donc loin du puits-citerne et plus encore du périmètre rizicole qui se trouve à l'extrême Est des terres du village. Les *banniya* n'ont que leur force de travail et la brousse inhospitalière environnante pour satisfaire les besoins de leur famille.

> En 1990, un programme de fabrication de décortiqueuses à riz basé à Mopti cherche de nouveaux débouchés pour ses produits. Ses responsables ont engagé une campagne d'information et de démonstration dans le Nord du pays pour divulguer la technologie. Le projet est associé à la BNDA[154] qui assure le prêt initial aux villages ou groupements villageois intéressés par l'acquisition d'une machine, le

[151] « Ici, les gens savent qu'il faut tenir sa place. A cause de la sécheresse, chacun sait qu'un jour vient où on a besoin de la protection du chef et de sa famille. A cause de ça, les gens restent à leur place » (la matrone).

[152] Sing. *Yata* ; plur. *Yatagey*.

[153] Bambara, malinké, soninké, kassonké, mynianka, sénoufo, voire aussi certains groupes peul.

[154] La B.N.D.A. a à l'époque, le monopole des prêts pratiqués dans le domaine agricole.

remboursement étant prévu sur 5 ans de production. La démarche est présentée à Gao devant les ONG intervenant dans la zone, les représentants de l'administration et du secteur économique. Contrairement à l'attente des promoteurs de la technologie, les questions soulevées par les opérateurs de développement de Gao ne portent pas sur la rentabilité de cette machine, mais sur les effets socio-économiques de son utilisation. Effectivement les décortiqueuses déjà sur place sont elles-mêmes inutilisées. Une des causes principales en est que le décorticage du riz flottant, tâche extrêmement éprouvante sur le plan physique est dans la zone une des rares activités rémunératrices pour les *banniya* (les femmes), avec le battage (les hommes et les femmes). La mise en service de ce type de machine aurait comme effet de dépouiller ces populations de leur source principale de revenus. Tous le savent. Si aucune activité de substitution n'est pensée auparavant, l'intervention d'un tel projet aurait comme premier résultat d'appauvrir les groupes les plus vulnérables sans pour cela accroître les ressources des groupes bénéficiaires, compte tenu des redevances à payer et de la faible rentabilité que la machine démontre lors de la démonstration[155].

A la différence des *banniya*, les captifs nés dans la famille (*horso*) vivent dans des cases de nattes tissées, aux abords de la concession (*windi*) de leur maître dont ils sont totalement dépendants. Ils assurent les services quotidiens pour la famille mais n'ont aucune obligation envers d'autres *borcin*. Même si on se refuse à utiliser à leur égard le vocable de *captif*, les termes utilisés pour parler d'eux sont *enfant* (*koo*) ou *petit frère*. Ils expriment l'état d'immaturité sociale qui leur est attribué encore aujourd'hui. Leurs conditions de vie sont liées à la noblesse et bien plus encore à la richesse de leur maître.

Chez les Songhaï, les forgerons, forgeron rouge (*zem ciriye*) constituent une sorte d'aristocratie à part. A Tacharan, le chef des forgerons (*zem koy*) assiste discrètement aux réunions et donne son avis, s'il le lui est demandé avant décision. L'appartenance à cette caste donne aux individus une personnalité particulière qui se traduit par leur grande assurance. La matrone du village est fille et épouse de forgeron, mais cette situation me semble exceptionnelle car je n'ai pas trouvé ailleurs dans ce pays songhaï de forgeronne-matrone[156]. Son ascendance et sa personnalité lui donnent une autorité certaine, accrue par sa place particulière auprès des femmes. Elle sait se faire entendre par les femmes les plus nobles. Associée au comité de gestion en tant que *femme* et pour son statut paramédical, c'est en réalité celui de forgeronne et les attitudes qui lui sont autorisées, qui lui permettent de jouer un rôle important dans le domaine de l'information et de la mobilisation.

Quelques familles de pêcheurs (*sorko* ou *bozo*) vivent dans des cases en banco au bord du fleuve[157]. Ils sont étrangers à la vie du village. On ne les voit que si l'on se rend dans leur quartier, et le jour du marché où ils viennent vendre leur poisson frais et fumé. Leurs relations avec les familles songhaï sont de type commercial. Leurs rapports avec la chefferie se limitent au paiement des impôts. Ils pratiquent aussi le *gomni*[158] auprès du chef de village et des personnes dont ils attendent un soutien. Comme tous les producteurs du village, ils versent la *zakka*[159] au chef de village qui paye les impôts pour eux.

L'écart des moyens de subsistance et des ressources entre *attajir* et *alfukaaru* est très important. La plupart des biens de production existants dans le village (terres pluviales, terres

155 Le coût-rentabilité de la machine s'effondre lorsqu'il est question de traiter le riz produit dans la zone, avec un taux de brisure qui passe de 10 à plus de 35%..

156 Le forgeron est généralement associé aux forces du feu, de l'au-delà, dont les femmes en grossesse ont plutôt tendance à se méfier et se protéger.

157 La plupart du temps les *Sorko* construisent des huttes qu'ils déplacent en fonction des mouvements du fleuve. A Tacharan, ils ont construit de façon permanente sur une île que le fleuve entoure à la crue.

158 Le *gomni* littéralement est un *bienfait*. Mais plus précisément ici, celui qui le fait cherche à gagner la tranquillité. Il s'agit par exemple d'un présent qu'un vassal fait à son protecteur en prévision de recours éventuels. Les *horso* par exemple, lui donnent quelques gerbes de mil à la récolte. C'est un égard qui manifeste la vitalité du lien social volontairement entretenu.

159 A l'origine la *zakka* est la dîme coranique. Nous verrons plus loin la manière dont le contenu de ce terme a évolué.

fluviales, parcelles aménagées, troupeaux de bovins) sont contrôlés par moins d'une dizaine de chefs de famille qui descendent des maîtres de terre et sont apparentés au lignage de chefferie. Hormis ceux-là, environ un tiers des chefs de famille du village, principalement des *talaka* ou des descendants du clan fondateur par un lignage latéral éloigné exploitent des terres qui leur appartiennent de manière ancestrale mais qui se sont considérablement dégradées depuis une trentaine d'années. Puis il y a tous les autres, les plus nombreux, ceux qui descendent eux-mêmes des *pauvres*, et parmi ceux-là, ceux qui n'ont reçu de leurs *pères* que des terres qui étaient déjà jadis les plus mauvaises, et ceux qui n'ont pas de terre parce qu'ils descendent des esclaves qui n'avaient rien à léguer. Les pauvres n'ont à leur disposition que des terres à la productivité extrêmement médiocre[160]. Ces terres, ils les exploitent du fait de leur droit de propriété ou encore du fait d'un droit d'exploitation qui leur a été octroyé par un plus riche, pour des raisons charitables ou bien en remerciement ou en rétribution d'une prestation[161]. Elles consistent en quelques parcelles pluviales, conquises tardivement ou obtenues d'un plus riche que soi ou encore défrichées très à l'écart du village sur des terres non colonisées jusque là ou bien encore, sur des terres abandonnées, car considérées comme trop improductives et qui leurs sont laissées (jusqu'à preuve du contraire[162]) par les maîtres de terre.

Dans cette région, outre les éleveurs dont c'est la principale activité, seuls les grands commerçants et les riches agriculteurs peuvent, en plus de leur capacité de production agricole, avoir des troupeaux de bovins. Pour les agriculteurs de la zone, l'acquisition d'animaux ne peut se faire qu'à partir d'un excédent significatif sur la production vivrière, chose inconcevable depuis de nombreuses années, sauf pour les gros propriétaires terriens. Les paysans pauvres n'ont pas ou ont peu d'animaux. Lorsque c'est le cas, il s'agit généralement de quelques chèvres, qui sont faciles à élever et peu exigeantes, et qui présentent l'avantage d'être rapidement monnayables en cas de besoin. Le seuil de sécurité et d'indépendance financière de ces familles est très bas. Pratiquement, toutes les familles de la troisième catégorie et souvent celles de la deuxième ne font qu'un seul repas par jour et ont de grandes difficultés à affronter sans aide des dépenses imprévues (maladie, funérailles).

Dans un tel contexte, seul le fonctionnement en réseau de dépendance et de clientèle garantit la survie économique de la plupart des familles. Ces pratiques se sont intensifiées lors des périodes de sécheresse, du fait que l'organisation des distributions d'aide alimentaire a été en grande partie confiée aux chefs de villages. Elles ont été renforcées par les aménagements rizicoles qui concentrent l'essentiel des moyens de production sur une frange territoriale, non

160 Il faut signaler qu'une *bonne* productivité *naturelle*, donc sans technologie de pointe ou intrants modernes, dans la région de Gao est déjà, toutes proportions gardées, extrêmement basse puisqu'elle se situe pour le mil-sorgho autour de 700 à 800 kilos à l'ha sur les parcelles alluviales, autour de 300 à 400 kilos à l'ha sur des parcelles moins riches, pour plus d'1,5 T/ha dans les régions soudaniennes du pays.

161 Ce type d'événements s'est produit en particulier lors des grandes vagues de sécheresse, où l'argent et les céréales manquaient et que les rétributions ne pouvaient se faire qu'en nature.

162 Dans plusieurs projets de remise en valeur des sols que j'ai étudiés (cf. Gerenat dans plusieurs cercles du Mali, programme du GRDR en région de Kayes et dans le Guidimakha mauritanien, Programme Micro Réalisation Canada dans les Cercles de San et de Bafoulabé), les terres abandonnées car devenues improductives sont facilement laissées à des paysans sans terre. Mais dès lors qu'elles sont revalorisées et qu'une certaine rentabilité agricole peut en être attendue, cette mise à disposition est généralement remise en question. Ainsi des familles qui survivent de la médiocre productivité d'une terre depuis plusieurs années ne se verront pas automatiquement attribuer de droits particuliers si celles-ci sont remises en valeur. La plupart du temps, ces exploitants en sont chassés par les maîtres de terre. Dans d'autres cas, ces derniers redéfinissent des droits d'exploitation (métayage, location) en rapport avec les nouvelles qualités supposées des sols (cf. Mathieu, 1996 a).

attribuée jusque là[163]. Parce qu'il s'est agi d'un aménagement *collectif*, la zone est passée d'office, sous le contrôle du chef. L'exploitation de ces terres est entrée dans une stratégie uniformisée d'exploitation, toutes les parcelles étant dépendantes les unes des autres et subordonnées à une organisation générale unique sous l'autorité du chef de village, président du comité de gestion du périmètre, président de la coopérative.

Ce processus *moderne* de reproduction sociale, construit sur l'extrême dépendance donne à la population du village, l'apparence d'une communauté très soudée.

Ethique et règles de vie de la société songhaï de Tacharan

La vie du village est imprégnée des oppositions entre riches et pauvres, mais aussi entre vieux et jeunes, entre hommes et femmes. Les relations entre riches et pauvres sont traversées de rapports de patronage et de sujétion, de devoirs et d'obligations mutuelles, de dettes et de crédits. Leurs engagements portent sur plusieurs générations. Les jeunes doivent respect, soumission et obéissance à leurs aînés. Mais l'application de cette règle est nuancée par l'antériorité des lignages, leur hiérarchie et l'appartenance familiale des personnes en présence. Ainsi, un jeune d'un lignage dominant manifeste du respect à ses aînés, même si ceux-ci appartiennent à un lignage inférieur. Mais ces derniers ne le mettent pas en situation de devoir leur obéir ou se soumettre à leur autorité. La séparation sexuelle des tâches maintient les femmes sous l'entière autorité des hommes. Mais le rapport d'autorité s'exerce de l'homme sur la femme de même niveau social et dans les niveaux sociaux inférieurs. Il ne s'exerce pas de n'importe quel homme sur n'importe quelle femme. Par contre, les femmes exercent avec autant de rigueur et d'exigence que leurs époux, père et frères, leur autorité sur leurs cadettes, et elles font aussi jouer leur lignage et leur statut dans leur relation à l'autre de la même façon que les hommes.

La société songhaï est fortement structurée autour de la solidarité familiale. Les obligations sont nombreuses et leur manquement est sanctionné par la honte (*haaw*) que l'opinion publique renvoie sur le fautif. Ces obligations transitent par tous les liens de parenté : de l'aîné envers ses cadets, envers tous ses parents pauvres ou plus pauvres que lui, de l'homme en activité envers son père et ses oncles âgés. Les liens par la mère (*nya ize*)[164] sont particulièrement exigeants. Ils peuvent conduire un individu à quitter son village pour échapper à des contraintes familiales excessives. C'est probablement le cas de B.L.M., le frère aîné du chef en exercice qui préfère vivre sa richesse à l'extérieur du village, plutôt que de la redistribuer en permanence. Le lien par le lait (*wa*) vient se superposer aux deux précédentes catégories, en ajoutant au nombre de bénéficiaires autorisés de la solidarité ou de la générosité, tous ceux qui ont bu le lait de la même nourrice[165]. La solidarité sous diverses formes est aussi une obligation entre camarades de classe d'âge (*wadde ize*), et envers les

163 Les terres aménagées n'étaient pas exploitables avant l'effondrement et le recul des crues du fleuve. La culture du riz flottant était pratiquée de manière aléatoire et sur d'autres espaces fluviaux.

164 Parents par les femmes. Descendants et apparentés d'un même matrilignage.

165 La pratique consistant à faire compléter l'allaitement d'un enfant par une nourrice *horso* qui a elle-même un enfant au sein est courante en milieu songhaï. L'autre pratique courante chez les Songhaï de la région de Gao, et ayant le même effet en terme de lien social est celle qui consiste à confier le premier enfant de l'épouse dans le matrilignage à une sœur, une tante, qui va nourrir l'enfant comme s'il était le sien, et peut-être en même temps que le sien. Il ne faut cependant pas déduire que de telles pratiques sont généralisées au Mali, au contraire. J'ai rencontré en milieu Malinké (zone frontalière de Guinée) des femmes au sein vide, voyant mourir leur nourrisson « parce qu'on ne peut pas prendre le lait aux veaux », mais aussi parce que dans ce groupe, il est totalement inimaginable pour tous qu'une femme donne le sein à un autre enfant que le sien, ce qui reviendrait à priver son rejeton et à le condamner à une mort certaine ou encore à laisser entrer le diable dans le corps de la femme.

parents de l'épouse. A Tacharan, les mariages se pratiquant généralement entre cousins germains ou issus de germains et de préférence dans le village, le degré qu'atteignent ces contraintes superposées les unes aux autres est très élevé.

Le travail et l'effort physique qui caractérisent les gestes de l'agriculteur sont très valorisés. Avant même d'être un moyen de production, le travail est un support de sociabilité, un moyen de tisser et d'entretenir des liens multiples et complexes. C'est de ce fait aussi le support privilégié de la solidarité en même temps qu'une forme d'investissement dans le lien ou en future contrepartie équivalente, entre parents, entre compagnons d'âge, entre camarades, envers la famille de la future épousée, celle des épouses. Des relations très fortes de clientèle et de dépendance se construisent et s'entretiennent sur la valeur du travail effectué pour celui qui le demande. Il en va de même pour la valeur du travail confié à celui qui a besoin d'en tirer un bénéfice. Le *boogu* qui est une séance de travail collectif provoqué par celui qui a besoin d'aide est le lieu privilégié de ce type de rapports entre producteurs. Celui qui ne peut pas participer doit envoyer un frère, un fils, un neveu pour le remplacer. Le *cergaa*[166] est un groupe d'entraide qui ne concerne que les hommes appartenant à une même tranche d'âge. Il n'est pas moins impliquant, car il mobilise les forces à chaque fois qu'un de ses membres en a besoin pour travailler pour lui ou pour ses aînés, mais surtout pour sa future belle famille ou (pour les hommes mariés) pour ses diverses belles familles.

Evolutions de la société de Tacharan

Les vagues de sécheresse et surtout les dispositifs d'aide humanitaire ont influé sur les pratiques sociales et économiques de la société songhaï de cette région. Les gens savent qu'ils ne peuvent pas compter sur l'aide alimentaire qui n'est ni régulière ni fiable (elle n'arrive pas forcément au moment où les gens en ont besoin). Mais ils savent aussi qu'ils y ont accès lorsqu'une campagne de distribution est organisée, à condition que leurs représentants soient dynamiques, et de préférence plus que les représentants des villages voisins. Ils ont donc pris l'habitude d'anticiper sur le risque en constituant, chaque fois que possible, des stocks de sécurité officieux sur l'aide alimentaire. En conséquence, la production agricole n'entre plus depuis plusieurs années que pour une part relative, bien que non négligeable, dans la stratégie de constitution des ressources alimentaires des paysans.

La symbiose entre membres d'une fratrie qui était la colonne vertébrale du système agraire n'est plus une condition essentielle de survie dans la famille. La tendance générale est à l'individualisation[167]. La solidarité entre aînés et cadets, entre frères n'est plus perçue comme une obligation. Elle n'est plus qu'un choix individuel parmi d'autres. Les aînés ont de plus en plus de mal à garder leur autorité sur les jeunes auxquels ils ne peuvent plus apporter de certitudes.

« Les jeunes ne sont plus derrière leur père » (Talibo).

En partant en exode à la saison sèche, ils trouvent toujours plus d'avantages qu'à rester

166 Ou *gaa kasiney*, de *gaa* : aider ; *hangasin* : camarade. Groupe d'entraide plus régulier, plus petit, plus sélectif que le *boogu* (Olivier de Sardan, 1969 cité in 1982).

167 On observe les mêmes phénomènes, chez les Soninké du Nord Ouest du Mali et du Guidimakha mauritanien, mais principalement dans le comportement de « ceux qui sont restés au pays et qui reçoivent la manne » que constitue la rente migratoire qui leur est assurée par les ressortissants à l'étranger. Depuis le début des années 1990, ils sont confortés dans leur attitude par la capacité des migrants à capter et à orienter le flux de l'aide sur leurs parents (Mathieu 1996 a, Lavigne Delville 1991). En milieu songhaï la rente de l'aide a joué dès 1978, le rôle d'abord rempli par la rente migratoire chez les soninké.

au village. Certains contractent des « mariages avec des *étrangères* » sans respecter l'avis de leurs parents. Ils sont de plus en plus réfractaires devant les contraintes qui leurs sont imposées par les règles sociales. Contradictoirement, alors que le rapport constitutif du système patriarcal se désagrège, le rapport homme / femme, base du processus de production (Olivier de Sardan, 1984) reste stable. A Tacharan, on peut expliquer la persistance étonnante de cette relation par la rareté des déplacements des femmes hors du village, même des « grandes »[168]. Mais d'autres éléments doivent pouvoir éclairer ce phénomène que je n'ai pas étudié.

Les systèmes de solidarité ébranlés pendant les vagues de sécheresse ne fonctionnent plus avec le même automatisme. L'opinion publique est moins intransigeante devant le manquement du plus nanti envers ses obligés. L'aide assortie de contreparties telle que le cadeau contre le respect, le vote, le soutien électoral (*suuji*), le coup de main ou l'aide à une dépense exceptionnelle (*kambu zaa*) remplace la solidarité obligée qui n'apporte qu'une valorisation symbolique au généreux donateur et un faible espoir de retour. Les pratiques qui entretiennent la situation de clientèle se développent, par contre, même entre parents. Il s'agit notamment du *gomni* ou don par anticipation par le demandeur potentiel à son protecteur, qui permet de gagner du *sabbu* ou crédit de bienveillance auprès de ce dernier. Ces pratiques correspondent à un placement. Elles ouvrent une comptabilité précise, interpersonnelle et à court terme, et non plus lignagère et différée comme cela pouvait être le cas auparavant. Un nanti n'investit plus qu'à condition d'avoir la certitude d'y retrouver son compte. Un pauvre ne fait acte d'allégeance qu'en fonction de ce qu'il est sûr de retirer de la relation. Les formes de solidarité en travail font aussi désormais l'objet de calculs. On ne demande plus que ce qu'on est assuré de pouvoir rendre. On ne fait que ce qu'on est sûr de se voir retourner ou rétribuer. On ne mobilise que ce qu'on est sûr de pouvoir payer ou restituer.

168 Ce type de comportement diffère de ce que l'on a observé dans d'autres groupes ethniques au Mali. Les « grandes » femmes sont celles qui du fait de leur âge avancé, ont échappé à la convoitise des hommes et ne nécessitent plus de contrôle. Dans les sociétés *mande*, elles bénéficient d'une grande liberté de mouvement. Dans d'autres groupes sociaux, les Dogon du cercle de Bankass, les Bambara du cercle de Kolokani, de Banamba, des Minyanka du cercle de San et Tominian, des femmes d'un certain âge entament une carrière de commerçante, voyageant d'un village à l'autre, dans la région, dans tout le pays, et même pour certaines (dogon, minyanka) dans les pays voisins pour rapporter et vendre des produits (voir plus loin les femmes peul). On peut signaler le cas particulier des Minyanka, dont les jeunes filles sont couramment placées en ville comme bonnes avant d'être mariées. Par contre en milieu soninké, même âgée, la femme se voit rarement attribuées les latitudes qui lui permettent de mener une activité en dehors du village.

Enjeux locaux

Au Mali depuis l'époque coloniale, le chef désigné par l'administration n'était pas systématiquement l'héritier légitime de la chefferie traditionnelle[169]. Mais dans la région de Gao, il est cependant fréquent que le chef héréditaire ait aussi la reconnaissance administrative. C'est le cas à Tacharan où le chef cumule tous les statuts de pouvoirs, y compris le pouvoir de guider la religion, dans la mesure où (à la période observée), il n'y a pas de marabout (*alfa*) au village. La prière du vendredi est conduite par un *albeeri* (un ancien) sous son autorité. Le chef reçoit la *zakka* et est supposé la redistribuer suivant le code coranique. Il a le contrôle de la fiscalité, recouvre les impôts auprès de ses administrés, perçoit une ristourne sur le montant total prélevé et verse le reste à l'administration[170]. Il arbitre les conflits qui ne nécessitent pas ou n'ont pas intérêt à être portés devant l'administration. Il prélève la taxe sur le marché villageois hebdomadaire.

En réalité la chefferie de Tacharan est bicéphale. La légitimité du chef en exercice est controversée. Il n'a pas d'influence extérieure, sinon au travers des relations que son frère aîné, gros commerçant et notable respecté entretient auprès des politiciens et de l'administration à Gao. Le respect et l'obéissance que les gens lui manifestent sont ceux qu'ils vouent à son frère. Se mettre contre Lamine, c'est se dresser contre le riche et puissant Boubakar L.M. et encourir sa colère ou pire encore, son désintérêt. Le mode de transmission de la chefferie est ouvertement contesté par la branche cadette du lignage fondateur. Lors de sa démission, B.L.M. aurait dû céder la chefferie à son oncle, frère cadet de son propre père, encore en vie à cette époque. Au lieu de ça, il l'a transmise à son jeune frère.

« Moussa L. n'avait pas la personnalité pour faire un bon chef » (Talibo)[171]

On peut imaginer que pour B., laisser la chefferie à son cadet plutôt qu'à son oncle pouvait être un moyen de laisser les charges du village tout en y conservant son pouvoir. Son cousin M.M., le fils du prétendant déchu manifeste des velléités de pouvoir, tout au moins d'accès aux avantages liés à la chefferie. La majorité de la population considère ces revendications comme un combat d'arrière-garde. Le père de M.M. est décédé, lui-même est directeur d'école, et on considère qu'il ne pourrait pas assumer la chefferie à moins

169 Dans certains villages, on trouve ainsi deux chefs, celui qui représente le lignage traditionnel et conduit les rituels, et celui qui est l'interface, désigné par l'administration. Les différentes modalités successives de désignation des chefs par l'administration coloniale ont entraîné des situations parfois aberrantes. Le cas de Haoussa Foulane, à une trentaine de kilomètres de Gao sur la même piste que Tacharan en est un exemple. L'administration coloniale a préféré créer ce village de toutes pièces comme chef-lieu, plutôt que de promouvoir à ce statut un des gros villages, à la chefferie ancienne et puissante, tels que Tacharan ou Berra. Cette stratégie visait aussi à contrôler les populations belliqueuses provenant du Gabéro, regroupées initialement sur la rive Gourma. Le village transplanté sur la rive Haoussa avec son chef traditionnel s'est vu imposer un chef désigné par l'administration qui a dès lors servi d'intermédiaire. Des clivages et des affrontements constants nés de la situation se sont multipliés avec la désignation de nouvelles générations de chefs administratifs lors des exodes dus aux vagues successives de sécheresse. Ces mouvements de populations ont provoqué un véritable processus de stratification de chefferies qui ne se reconnaissent pas les unes les autres. Ce village est clivé en trois clans qui s'affrontent *physiquement* à toutes les occasions et s'opposent systématiquement les uns aux autres. Les fonctionnaires basés là ne réussissent, dans le meilleur des cas, qu'à s'épuiser dans des arbitrages toujours infructueux. Les mutations administratives dans ce village sont considérées comme des punitions graves ou comme un tremplin fulgurant dans la carrière d'un fonctionnaire qui réussirait à ne pas se faire laminer dans les prises de partie des trois clans, rapportées au niveau du cercle et du chef-lieu de Région.

170 Il n'a pas été possible de réunir une information fiable sur cette pratique. Elle est reconnue officiellement, mais chaque chef interrogé donne une information différente. On parle de pourcentage du total collecté ou de sommes fixes, mais les montants sont toujours différents. Certains disent qu'il ne leur reste presque rien après avoir payé les cadeaux aux fonctionnaires.

171 Entretiens 1990.

d'abandonner la fonction publique, ce qui ne s'est jamais vu dans la région à cette époque. Malgré ça, il tente une carrière politique que sa position de fonctionnaire favorise, et qui oblige tout un chacun à lui garder une certaine considération « pour le cas où ».

Les Songhaï de Tacharan sont agriculteurs. L'accès à la terre productive est un enjeu d'autant plus important, que les superficies exploitables n'ont pas cessé de diminuer depuis un quart de siècle. Le pouvoir de la famille de chefferie lié à la maîtrise de terres n'a cessé de croître, et la plupart des exploitants sont en situation d'emprunt ou de métayage (*fakurma*). Les terres du périmètre rizicole sont, en théorie, gérées collectivement par les coopérateurs. En réalité, les droits d'accès sont répartis de la même manière que pour toutes les terres du village. Les exploitants versent aux *propriétaires* la *fakurma*[172] qui représente généralement un dixième de la récolte. Quelques maîtres de terre exploitent eux-mêmes leurs parcelles avec leurs fils, mais plus souvent, ils les confient à leurs *yatagey* (dépendants). En général, pour les tâches les plus pénibles, ils rétribuent des *banniya* historiquement rattachés à leur lignage. La gestion de la rizière aménagée est sous l'autorité du chef de village qui collecte les redevances, approvisionne les pompes en carburant et engage les dépenses de réparations. Il s'assure de la bonne gestion de la lame d'eau[173], du bon entretien des aménagements, provoque les *boogu* nécessaires aux travaux collectifs de maintenance.

L'aide extérieure est depuis près de vingt ans, la plus grande, mais surtout la plus sûre source de richesse de la région. Le rôle central joué par les chefs de village dans le recensement et la distribution de l'aide alimentaire a permis la constitution de véritables fortunes personnelles. Mais l'accès à la rente du développement nécessite des compétences, des réseaux qui corroborent le pouvoir de B.L.M. au détriment de celui de Lamine. C'est B. qui a les relations nécessaires à attirer l'attention des projets sur son village.

Autre registre d'ingérence des intervenants étrangers, la manière inhabituelle dont le représentant de la LVIA a amené Lamine L.M. à la décision concernant la pompe éolienne, a court-circuité les systèmes de courtage qui jusque là n'avaient transité que par son frère B.L.M. Dans la logique villageoise, l'arrivée de ce projet est donc attribuée à Lamine L.M. C'est la seule et la première opération à être portée ouvertement à son crédit.

> Pourtant il arrive que les choses se passent autrement : Une campagne du F.A.I.[174] en faveur des cantines scolaires a totalement ébranlé l'autorité acquise par les puissants chefs de villages de la région comme *pourvoyeurs* de la rente extérieure. Des tonnes de *makeron*[175] ont été livrées dans les villages et stockées chez les directeurs d'écoles « pour les cantines scolaires » sans passer par les chefs, ni par l'administration centrale, sans vérification d'effectifs et « sans consigne d'affectation ». A l'usage, il s'est avéré que très peu d'enfants ont bénéficié de cette manne. Mais, les directeurs d'école ont développé un

[172] Le même terme est employé pour désigner la situation de dépendance de l'exploitant et la redevance foncière sur la terre louée ou empruntée.

[173] La lame d'eau est la hauteur donc la quantité d'eau qui doit être maintenue dans les parcelles rizicoles, en fonction de l'espèce plantée et de la maturité des plants. Elle dépend de l'inondation qui est assurée par les canaux d'irrigation et nécessite organisation, autorité et régularité. Ce n'est bien évidemment pas le chef qui s'en occupe personnellement, mais il a toute autorité sur les personnes chargées de ces tâches.

[174] Madame Fanfani, épouse d'un politicien puissant à cette époque, s'est vue confier l'administration du F.A.I. et de ses ressources financières. La manière dont ont été gérés ces fonds a entraîné le démantèlement de cette institution. La campagne très médiatisée du F.A.I., menée en faveur des cantines scolaires et portant le nom de Madame Fanfani, est connue en Afrique de l'Ouest dans le milieu de la coopération, des ONG et de l'administration, comme un prototype d'action non concertée, autoritaire et inconséquente, tant sur le plan alimentaire que sur le plan économique. Elle est allée à contresens de tous les objectifs du S.A.P. (Système d'Alerte Précoce), programme concerté de l'ensemble des coopérations étrangères au Mali et en Afrique de l'Ouest, dont le but était de prévenir les déficits et d'éviter que les prix ne flambent, en favorisant l'approvisionnement régulier des marchés avec les produits locaux.

[175] Macaroni (pâte alimentaire).

réseau de clientèle à partir de cette richesse inespérée. C'est le cas du cousin et opposant du chef de Tacharan, qui a pu à l'occasion de cette opération accroître temporairement son audience. Son autorité n'a pas augmenté de façon durable malgré sa *générosité*, car chacun savait qu'il n'était pas à l'origine de l'opération.

Les enjeux politiques qui agitent l'arène du pouvoir local ne transparaissent pas de façon significative dans la vie du village. Les tendances au sein du parti unique[176] permettent aux oppositions de s'exprimer dans le village. Ainsi M.M., le cousin du chef est dans la tendance « Guindo » opposée à la tendance « Ali Badi »[177], à laquelle appartiennent ses aînés. Il vise à se présenter un jour pour la députation, et à ce titre, il est toujours intéressant de cultiver sa relation. Mais les véritables enjeux s'expriment surtout au niveau du Cercle[178]. Pour un village, être lié à un député donne plus de garanties d'accéder à la rente extérieure. Mais, avoir un commerçant influent au sein du Conseil Local de Développement peut offrir plus d'avantages encore. B.L.M., en tant que gros commerçant a plus d'influence dans le C.L.D. à Gao que n'en ont les députés à cette époque.

Les bénéficiaires du projet

A l'époque de l'observation, au Mali, tous les projets dits *communautaires* fonctionnent sur le principe du libre accès de tous à la ressource apportée par le projet, sans autre précision. La ressource ici est l'eau potable. Officiellement toutes les familles du village doivent bénéficier au même titre de l'installation. Mais, la notion de bénéfice, en matière de consommation d'eau varie suivant que l'on se place sous l'angle du discours, de la pratique ou des représentations locales. Elle est de ce fait, un indicateur de variation du degré d'engagement.

Différentes perceptions du bénéfice

Au niveau du discours de projet

Une intervention hydraulique communautaire est conçue pour répondre aux besoins en eau potable d'une communauté. Le sens du terme *communauté* s'entend ici comme un ensemble cohérent, reconnu par l'administration, et dont les membres sont supposés partager les enjeux de la vie communautaire. Les normes imposées par l'O.M.S. à cette époque en matière de satisfaction en eau prévoient 40 litres par personne et par jour, petit cheptel compris. Sur cette base, les caractéristiques techniques de la pompe ne permettent pas de satisfaire les besoins de plus d'une cinquantaine de familles, soit moins d'1/4 de la population totale[179]. Malgré ce décalage, le discours des techniciens sur l'installation et les modalités prévues de participation et de gestion restent *communautaires*. Cela suppose une acception

176 Rappelons ici que le début de la recherche a commencé sous le régime de Moussa Traoré et de l'UDPM.

177 Deux députés se disputent depuis longtemps les honneurs dans la zone à cette époque. Le premier est le fils d'une famille de gros commerçants dogon installés à Gao, il représente (si l'on peut dire) la modernité. Le second est *un fils du pays*, aussi gros commerçant que le premier, il est plus représentatif de la tradition. Retenons cependant qu'à cette époque, les députables ne représentent pas à proprement des mouvements opposés, mais seulement des tendances différentes au sein du parti unique. Cela se traduit par une course aux honneurs beaucoup plus que par une course aux responsabilités. Les alliés de chacun choisissent leur député en fonction des retombées envisagées.

178 Echelon administratif et politique équivalent à un département (cf. découpage français).

179 En réalité les mesures faites sur dix huit mois de fonctionnement révèlent que la pompe satisfait les besoins d'un millier de personnes, non parce que son rendement est supérieur à celui attendu, mais parce que les besoins réels sont inférieurs de plus de la moitié à ceux qui ont été fixés par l'O.M.S.

tacite par l'ensemble de la population de ces modalités, même lorsque l'inadéquation entre capacité et besoins à satisfaire est techniquement reconnue et plus ou moins clairement annoncée.

Réalité pratique et persistance du discours

Du fait des limites de la technologie, les principaux bénéficiaires sont automatiquement les familles qui habitent dans un rayon de moins de cinq cent mètres autour du lieu d'installation, qui se trouve près du marigot Tin Abakar. Le caractère privilégié de ce site l'avait fait choisir jadis comme lieu de résidence de la noblesse du village. C'est donc celle-ci qui va bénéficier *a maxima* de l'installation. Les familles de forgerons vont en bénéficier aussi automatiquement et pour les mêmes raisons, car elles habitent sur la rive Est du marigot.

Par contre l'extrême étalement du village rend illusoire l'utilisation quotidienne de la pompe par les familles des quartiers éloignés. Celles-ci ne devraient donc logiquement pas être considérées comme bénéficiaires à part entière. La situation est classique. Tous les villageois ne sont jamais bénéficiaires au même titre des apports d'un projet (Chauveau dir., 1995). Le chef de projet pense connaître parfaitement les limites du système qu'il propose :

> *« La population de Tacharan est beaucoup trop nombreuse pour satisfaire tous ses besoins en eau avec la seule pompe » (le chef de projet).*

Il a de ce fait ré-envisagé la place de la pompe comme une partie d'un dispositif hydraulique villageois global plus large. Les contrôles techniques réalisés sur les autres puits du village font apparaître qu'ils « devraient pouvoir satisfaire » pendant une partie de l'année les quartiers éloignés de la pompe du fait de leur moindre sollicitation. Mais en fin de saison sèche, les familles devront soit venir à la pompe, soit creuser des puisards dans le lit du fleuve à plusieurs kilomètres de leur habitation.

Du fait des contraintes qui s'exercent sur eux et des réalités techniques qui conditionnent l'intervention, les cadres de l'O.N.G. n'ont aucune alternative. Le point d'eau choisi est le seul susceptible de recevoir et de rentabiliser une telle installation. Les modalités de financement de l'O.N.G. ne les autorisent pas à programmer deux pompes pour une même communauté[180] si nombreuse soit-elle. Bien qu'ils aient conscience du problème, ils n'ont aucune solution à proposer pour résoudre ce dilemme. Mais le décalage entre *besoins*[181] et *possible satisfaction* est trop important pour installer la pompe sans précaution. La question doit être envisagée sous tous ses aspects et résolue avant l'installation, sinon la saison sèche risque d'être l'occasion d'affrontements sérieux entre les familles.

Le problème est soulevé en petit comité. Le chef de village élude la question et en accepte implicitement les conséquences :

---

[180] C'est le cas de tous les programmes d'hydraulique dans la zone à cette époque. Actuellement les bailleurs de fonds et le gouvernement du Mali soutiennent l'idée selon laquelle, pour satisfaire les besoins de base en eau potable des populations en milieu rural, il faut garantir *un point d'eau moderne* par village (puits moderne, puits-citerne, forage équipés d'un système de pompage à traction humaine, animale ou entraînée). Ce principe fait l'objet de discussions houleuses. Lors d'un séminaire réunissant les opérateurs, les services techniques, la Banque allemande de développement (KfW), la G.T.Z., l'Agence française de coopération et la Mission française de coopération (SCAC), avec les représentants du programme d'alimentation en eau et d'assainissement du PNUD-Banque Mondiale (GREA) à Bamako en juin 1998, puis à l'occasion de plusieurs réunions de bailleurs de fonds, un autre critère a été proposé : un point d'eau moderne pour 400 habitants. Ce dernier critère souffre d'autant d'imprécision et d'irréalisme que le précédent. A ce jour, la question n'est toujours pas tranchée.

[181] Besoin évalué ici suivant la définition de l'OMS.

« Tous les gens savent que le village va avoir une pompe. On ne peut pas les décevoir maintenant en parlant de ces choses » (Lamine L.M.).

Il s'engage à limiter en saison sèche la consommation des familles proches de l'installation, aux stricts besoins essentiels, afin de permettre l'approvisionnement des familles éloignées dont les puits sont vides à cette époque de l'année. L'éolienne doit alors pouvoir couvrir les besoins en consommation de près de 3.000 personnes, en comptant les familles des quartiers éloignés et les *passagers*, petits Peuls *Bororo* nomades habitués de la zone.

« Les gens ne paieront que pour la période où ils prendront l'eau. Les Peul paieront aussi. Ils savent qu'ils doivent respecter les règles du village. Ils ont besoin du village. Ils viennent depuis toujours et ont toujours été acceptés » (le chef de village).

Certains usages sont exclus d'office par l'accord passé avec le Gouvernement du Mali. Le programme est consacré à la consommation familiale. Il ne peut en aucun cas considérer l'abreuvement du bétail ou l'agriculture, tout au moins, tant que la totalité des besoins des familles ne sont pas couverts. Ce point, plus facile à présenter dans la mesure où il relève d'une obligation nationale est posé comme un acquis par le chef de projet dès la première discussion avec le chef de village et son assemblée de conseillers. Il ne soulève aucun problème particulier à Tacharan, car le cheptel (de rente) des Songhaï est confié à des bergers peul, et n'est que rarement présent aux abords du village. Les quelques vaches restantes peuvent sans problème être amenées au fleuve, même en fin de saison sèche. Le petit cheptel de case (quelques chèvres) est compté dans la consommation familiale.

Ces aménagements *négociés* (ou solutions *a minima*) permettent aux cadres du projet de conserver un discours communautaire sur la prestation et sur les obligations, et ils continuent à présenter la pompe comme une réponse totale et égale pour tous.

Représentations locales et incidences sur l'engagement

Si dans l'esprit du projet, il est clair que tous les consommateurs de l'eau de la pompe sont des bénéficiaires, les choses ne semblent pas si automatiques dans l'esprit des villageois, qui, du fait des consignes du projet associent l'idée de *bénéficiaire* à celle de *contributeur*. Ce dernier statut se détermine *contre les obligations*, au lieu de se définir *pour les avantages*, à l'inverse de ce que la logique de satisfaction du besoin essentiel présuppose. Posé d'abord en terme d'investissement à engager plutôt que de bénéfice à retirer, ce schéma est totalement opposé à tout ce que les populations ont connu jusque là avec les intervenants extérieurs. En conséquence, le réflexe de chacun est de se définir préférentiellement comme *non bénéficiaire principal*.

Ainsi pour les hommes du village, les bénéficiaires prioritaires du projet sont « les femmes », puisque la pompe les soulage de leur plus dure tâche en supprimant l'effort du puisage. Vu sous cet angle, elles sont même les seules véritables bénéficiaires puisque leur vie en sera modifiée. Par contre, avec ou sans pompe, le rôle et la situation du consommateur ne changent pas. La qualité de l'eau qui est le seul argument pour faire de tout consommateur un bénéficiaire ne représente pas, à cette époque, un enjeu pour les villageois, habitués à

consommer des eaux non potables[182].

Pour toutes les femmes du village, ce qui vient des projets est « pour les hommes » et relève de leur autorité[183]. Les hommes qui creusent ou font creuser un puits en sont les maîtres, même si les femmes tirent l'eau. Le chef est le maître du puits creusé à sa demande par l'administration. Il est aussi *le maître de l'installation*. S'il en a l'autorité, il en a aussi la responsabilité avec tout ce que cela implique. Comme pour tous les puits villageois traditionnels, il peut décider de son exploitation. Logiquement il en est donc le véritable *bénéficiaire*. Les femmes de *yata* et de *banniya*, elles, renvoient la question aux femmes de *borcin* auprès desquelles elles auront toujours loisir d'aller négocier des avantages au moment voulu.

Les différents degrés d'engagement, mais aussi de non-engagement apparent des villageois sont le produit de tous ces paramètres. Les chefs de familles renvoient le bénéfice de la pompe et les charges afférentes soit au chef de village, soit aux femmes. Les femmes renvoient soit au chef du village, soit au chef de leur famille (époux, père, frère aîné). Les femmes d'une catégorie renvoient à celles d'une autre. Les familles éloignées de l'installation renvoient à celles qui en sont proches.

4.2 La participation populaire à la mise en œuvre

Pour les villageois, les formes de participation du type de celles que demande le projet ne sont pas distinctes et isolées des autres actes de la vie courante, comme pourrait le laisser supposer le discours des agents du projet et le calendrier de mise en œuvre. En réalité, ces formes de participation s'imbriquent de manière interactive entre elles et dans la vie courante. Elles impliquent simultanément ou alternativement plusieurs catégories d'actes et d'acteurs. Elles s'appuient sur les valeurs qui organisent ces actes et définissent l'attitude de ces acteurs. Tout au long de la mise en œuvre, les valeurs autochtones interpellées dans l'activité se heurtent à celles que les agents de développement imposent au travers des consignes et des modèles d'organisation qu'ils suggèrent. De ce fait, le déroulement de chaque séquence participative influe sur les suivantes. On y observe un apprentissage et un ajustement progressifs des comportements des acteurs.

Compte tenu de ce processus, les séquences conflictuelles qui suivent sont présentées dans l'ordre chronologique du déroulement de l'intervention. Cela permet une meilleure compréhension des événements :

Les trois premières séquences décrites ci-après prennent place respectivement, au début de l'intervention de l'ONG, avant et pendant le chantier d'installation. L'opération n'a pas de précédent, en conséquence les villageois n'ont aucune référence sur la réalité de l'installation dont ils vont bénéficier et pour laquelle leurs contributions sont sollicitées, ni du degré d'investissement que tout cela implique. L'intervention se déroule dans des conditions

182 La définition de la *potabilité* de l'eau est, elle aussi, remise en question depuis plusieurs années dans le dialogue entre intervenants et bailleurs de fonds. Elle est principalement fixée sur des critères de composition chimique et bactériologique. Mais les différentes réalités locales invalident la valeur d'un critère de potabilité ici, d'un autre là. Des eaux considérées à l'analyse très potables se révèlent non comestibles, indigestes, voire toxiques du fait des habitudes des populations.

183 Ce point de vue n'est pas inhérent au groupe d'appartenance songhaï. Il provient des stratégies adoptées par tous les projets qui s'adressent toujours aux hommes, dans la mesure où la durabilité des transferts repose sur la responsabilisation donc, suivant la logique contradictoire développementiste, sur l'autorité des hommes.

d'extrême sous-information des villageois.

Les autres épisodes se déroulent alors que la pompe est en fonction depuis une, puis deux années. Les gens sont désormais informés des avantages et des inconvénients de la machine. Ils ont appris à connaître « ces expatriés différents des autres ». Mais les autres organismes présents dans la zone ont conservé jusque là des pratiques *assistancialistes* qui montrent les difficultés de l'aide internationale à rompre avec les logiques de la période d'urgence.

1) La contribution financière d'entrée dans le projet. Des utilisations *originales* de pratiques anciennes pour un *ticket d'entrée*

Cette première séquence correspond à l'officialisation de l'engagement mutuel entre le village et le projet. Elle intervient après une série de rencontres entre le chef de village, quelques-uns de ses conseillers et les deux expatriés. Le dialogue a porté jusque là, pour l'essentiel, sur les conditions à réunir du côté villageois pour bénéficier du projet. Au moment du dépôt de la cotisation initiale, la connaissance que les villageois ont du projet correspond à l'information que le chef de village a fait circuler.

Les expatriés subissent une forte pression de la part de leur présidence. Il faut procéder au plus vite à une installation modèle pour valoriser la proposition du projet et stimuler les demandes locales. Les ressources dont ils disposent se limitent au matériel en stock, et à une faible marge financière qui a permis le recrutement d'une très petite équipe locale. La connaissance que ces intervenants ont des populations du village se limite aux points de vue qui leur ont été transmis par les pères Blancs de la mission catholique et par des *anciens*, un coopérant français présent dans la zone depuis une dizaine d'années, des volontaires qui sont là depuis quelques mois, au maximum deux ans.

> La remise de la cotisation initiale se fait chez le chef de village (*Bonkoyni*)[184] Lamine L.M. en présence des personnes présentées comme membres du *comité de gestion* : les chefs de quartiers, la femme du chef, Fadimata M. présidente des femmes (UNFM). Le cousin du chef Moussa M. représentant les jeunes (UNJM) et directeur de l'école du village n'est pas arrivé. Cette séance sanctionne l'engagement avec l'ONG avec la signature du contrat. L'évènement est de taille et une petite foule se presse dans la cour de la concession du chef de village. Les chefs de quartier sont tous très âgés. Ce sont des *albeeri*[185]. Dans la case, certains dorment, les autres bavardent à voix basse. Pendant la réunion, ils manifestent leur attention en ponctuant d'un claquement de langue les phrases qui sont prononcées, y compris lorsqu'elles sont dites en français, langue qu'ils ne comprennent pas. La femme du chef assise derrière son mari à l'écart donne des ordres à voix basse pour la préparation du repas, du thé. Elle se lève, va et vient, peu attentive à ce qui se dit. Au moment du passage à l'acte, le chef dit que l'argent ne peut pas être donné et le contrat signé « tant que le directeur d'école n'a pas rejoint l'assemblée ». Cela semble logique puisque les consignes du projet indiquent qu'un lettré (directeur d'école ou agent de santé) doit faire partie du comité de gestion. On attend !
>
> A l'arrivée de M.M., reprise des explications, puis Lamine L.M. remet 50.000 FCFA au chef de projet (plus précisément cinq billets de 10.000 FCFA). Celui-ci demande à voir la liste des bénéficiaires qui ont cotisé pour la pompe, tout en rappelant que c'est le premier élément du système de gestion qui doit être élaboré avec eux pour l'avenir de la pompe. Lamine L.M. manifeste son impatience, une certaine tension règne dans la pièce : « Les gens de Tacharan veulent la pompe. La pompe est pour tout le monde ». L'expatrié insiste sur la dimension pédagogique du cahier de gestion. La tension augmente. Lamine L.M. : « Les gens n'ont pas tous les mêmes moyens. Ici, ceux qui peuvent plus font plus, les autres font moins. C'est

[184] Litt. *chef de village*. Nom sous lequel les membres de l'assemblée le désignent.

[185] Aîné, personne d'un grand âge, vieillard honorable.

comme ça, il n'y a jamais de rancune. Nous sommes tous parents, chacun trouve ce qu'il faut avec son parent. Une liste ne peut rien changer à ça, l'*alkawlu*[186] suffit ». Son visage s'est fermé. Malgré son insistance, l'expatrié ne réussit ni à avoir une liste, ni même tout simplement à faire préciser le nombre de cotisants. Lamine L.M. : « La pompe est pour le village, tous les gens auront l'eau ».

Le chef de projet et le chef de village sont tous deux outragés, mais chacun avec sa propre lecture de l'événement. Le mécontentement du premier s'explique par le savoir présupposé qu'il a des populations. Mais les entretiens avec les villageois de plusieurs quartiers, hommes et femmes d'âges divers révèlent une vérité plurielle qui recouvre en partie la déduction de l'expatrié sans la vérifier totalement. Ils justifient par contre l'exaspération que Lamine L.M. a manifesté devant le manque évident de confiance qui sous-entend qu'il a trahi l'engagement[187], « qu'il a mangé l'*amaana* » (*amaana ŋa*).

Les effets négatifs du savoir implicite sur « l'autre »

La rumeur comme substitut du savoir sur les autochtones

Le chef de projet fonde son opinion à partir de la rumeur qui lui sert d'expérience et de savoir sur les populations locales : le constat, fréquent pendant les vingt années d'histoire de l'aide dans la région de Gao est que les chefs de village s'approprient les avantages des projets à leur bénéfice en payant les droits d'entrée. Ils ne redistribuent ensuite les droits d'exploitation qu'à leurs parents et à leurs protégés. D'après cette logique, les choses ne peuvent s'être passées que d'une seule façon pour le chef de projet, qui ne cherche pas à savoir comment les paiements se font habituellement :

« Le chef a payé de sa poche (..) il n'a pas donné la monnaie mais de gros billets » (S.F).

La cotisation : un nombre infini d'entrées

Les règles contractuelles imposées par le projet d'hydraulique font de la cotisation, un droit d'entrée désormais inévitable. L'expérience de la maternité a servi de terrain d'apprentissage des nouvelles relations entre intervenants et villageois. La réticence des villageois de Tacharan à « faire la preuve de leur bonne volonté » les a dévalorisés auprès du programme canadien. Celui-ci les a, à leur honte, laissés de côté même s'ils affirment que l'intervention est simplement retardée. A la prière du vendredi, le chef joue sur plusieurs registres de valeur en parlant des consignes du projet d'hydraulique :

« C'est comme ça qu'il faut faire sinon le Blanc ne mettra pas la pompe » (rapporté par Talibo).

Pour convaincre ses administrés, il reprend les arguments de l'intervenant en les adaptant aux préoccupations des villageois : le prestige que cette pompe *spéciale* va apporter au village rejaillira sur tous ses habitants, et d'autres projets s'intéresseront à eux. Ce droit d'accès vaut donc pour entrer dans *ce projet* mais aussi dans *tous les projets en général*.

---

[186] Litt. confiance.

[187] Tous les termes songhaï retenus du fait de leur importance lors des entretiens ont été vérifiés à partir des ouvrages de J.-P. Olivier de Sardan (1982 ; 1984).

L'attitude adoptée par le chef est à l'extrême opposé d'une trahison. Elle a consisté à soutenir, à sa manière, l'argument du projet auprès de tous ses administrés et il est logique qu'il se sente outragé par l'insistance de S.F.

La connaissance villageoise *sur les projets* : la pompe comme *piège à projets*

Le discours du chef à la mosquée est le reflet de sa *connaissance* acquise sur les comportements des projets. Il s'adresse aux chefs de grandes familles, comme c'est le cas dans toutes situations de projets. Son souci est, comme d'habitude avec les projets, de faire plaisir aux Blancs. Il croit aussi que – comme d'habitude - il ne prend aucun risque à le faire.

> *« (..) il faut satisfaire le dernier caprice des Blancs qui ne peut pas aller bien loin »*

> *« une fois qu'un projet est commencé, il va jusqu'au bout et donne tout ce qu'il doit » (rapporté par Talibo).*

Mais l'important est que le projet commence. Il faut pour cela, tout faire pour réunir l'apparence des conditions nécessaires. L'intérêt central que le chef prête à cette intervention repose plus sur le prestige et l'appât qu'elle peut représenter pour d'autres projets, que sur sa capacité à donner de l'eau – même si celle-ci compte aussi, bien entendu - :

> *« Le chef (de village) a dit que la machine est très grande, on va la voir de très loin. Les gens sauront où est Tacharan depuis Haoussa Foulane (..). Tout le monde va savoir que Tacharan a la première éolienne de la 7ème Région » (Talibo).*

Sans le vouloir, en adoptant ce discours, il confirme que l'intérêt de la pompe concerne bien les seuls chefs de grandes familles et non les consommateurs ou les *puiseuses*. C'est d'ailleurs à ces chefs de famille que l'information est adressée à la mosquée et sous une forme aussi singulière que l'importance qu'on donne à l'événement :

> *« Le chef a parlé à la mosquée, il a fait savoir à tout le monde qu'il faut faire un effort pour la pompe » (M.M. le fils du chef).*

Quelques rares personnes connaissent le contenu total de l'engagement avec le projet, en particulier le montant et la fréquence de la cotisation exigée. Le chef n'a visiblement pas éprouvé le besoin de signaler l'incapacité pour la pompe de satisfaire la totalité des besoins du village. Personne ne fait allusion à ce détail.

Un obstacle à la *vraie participation*

Mais cette stratégie discursive qui est d'abord celle de l'expatrié, puis que le chef de village se réapproprie pour d'autres motifs a un effet secondaire. Dans la mesure où l'accent est mis sur des intérêts symboliques, la *réflexion villageoise* sur les *intérêts pratiques* de la pompe ne peut pas commencer à se développer. L'artificialité des relations « projets / populations » empêche le chef de se pencher avec les chefs de familles sur ce que pourraient être les *vraies règles du jeu* : identifier les véritables bénéficiaires, clarifier les enjeux donc déterminer la forme acceptable que pourrait prendre la contribution, éventuellement nuancée suivant les avantages de chacun.

Des conceptions relatives du bénéfice lorsqu'il est question de donner de l'argent

Lorsque l'appel à contribution est lancé (comme le prévoit le projet), les différentes perceptions que les acteurs locaux ont du possible bénéfice nuancent leur engagement. L'aspect prestigieux de la pompe et les avantages liés à sa dimension captatrice ne motivent pas tous les chefs de famille avec la même intensité.

> *« Le chef a dit que cette pompe c'est bien pour le village, mais on ne peut même pas faire la culture avec ça (..) Talibo dit que c'est bien parce que les gens vont voir la pompe de loin et apporter des projets! Si les gens du Paris-Dakar*[188] *donnent une pompe pour le fleuve à cause de ça peut-être, mais (ils) ne vont pas donner une pompe s'ils voient déjà celle-là ! (..) A quoi ça sert pour nous ? (..) Ca ne rapporte rien » (témoignages de villageois).*

Ils n'espèrent pas tous les mêmes bénéfices de la venue éventuelle d'autres projets :

> *« Les projets, le périmètre, c'est toujours pour le chef et sa famille » (un villageois d'un quartier éloigné)*[189].

La séparation traditionnelle des tâches, la répartition des charges et des responsabilités qui en découlent influent sur la motivation de chacun. Pour les hommes en général, c'est une simple question d'économie féminine :

> *« La pompe, c'est bien pour tout le monde, mais c'est surtout pour les femmes (..) les puisettes, la corde, c'est l'affaire des femmes, la pompe c'est pareil » (un chef de famille).*

Les femmes se sentent directement concernées, mais elles ne se considèrent pas comme des interlocuteurs :

> *« moi je suis fatiguée d'aller au fleuve (..) le projet parle avec les hommes, et les hommes d'ici ne veulent pas donner pour les femmes » (une villageoise).*

Pour les familles habitant dans le quartier de chefferie, les choses sont acquises *a priori*. Leur intérêt et celui du chef se superposent et il ne leur semble pas nécessaire de contribuer :

> *« le puits est pour le chef et les gens ont toujours pris l'eau au puits du chef (..) le chef veut le projet pour les gens, il fera ce qu'il faut (..) les gens d'ici sont pauvres ».*

Et les pratiques habituelles trouvent automatiquement leur place dans la nouvelle situation :

---

[188] Le rallye Paris-Dakar fait depuis 1987, l'objet d'accusations très virulentes et parfaitement justifiées et vérifiables : les pays traversés font des frais en prévision du passage du rallye mais n'y trouvent aucun bénéfice car celui-ci apporte tout ce dont il a besoin et n'achète rien sur place. Des personnes, des animaux sont tués par les véhicules ou vont à la mort sous l'effet de la panique. Le rallye laisse derrière lui des pistes totalement détruites, impraticables pour les transporteurs locaux. L'association « Paris-Dakar Pas d'accord » mène une campagne de dénonciation à l'échelon international. Pour contrecarrer les effets de ce battage, l'association T.S.O. (Thierry Sabine Organisation) qui participe à l'organisation du rallye a développé un discours humanitariste et a promis de distribuer des pompes à moteur sur le passage de la course. Celles-ci doivent être remises en grande cérémonie devant micros et caméras des médias internationaux. T.S.O. est allée jusqu'à désigner des *chefs de projet* locaux en confiant ce mandat à des *courtiers* astucieux et prévoyants. Aucune condition n'est exigée. Il suffit qu'un village ait des relations de courtage avec ces intermédiaires pour obtenir une pompe en don.

[189] Ce commentaire est fait sous diverses formes par de nombreux villageois et villageoises.

« (..) s'il faut trop d'argent, son grand frère va payer » (un conseiller).

Par contre, les points de vue qui s'expriment dans les quartiers éloignés montrent que tout n'est pas acquis avec la même certitude pour tous les villageois. Des inquiétudes percent qui montrent que tous n'ont pas les mêmes droits. Certains vont devoir contribuer d'une manière ou d'une autre :

« Nous, on habite loin, mes femmes ne verront même pas la pompe. On a dit ça avec le chef de quartier ». « Moi je ne trouve rien là-dedans ». « Si on ne donne pas, on n'aura pas d'eau ». « (..) le chef a dit que si les gens ont besoin en saison sèche, on va rediscuter à ce moment ». « (..) les bannïya vont rendre service pour avoir l'eau ».

Compte tenu des réticences diversement justifiées, il apparaît que le chef, pour réunir la cotisation a dû s'arranger avec les quelques nobles qui sont associés traditionnellement aux dépenses de prestige pour le village. Aucun témoignage direct ne me permet d'affirmer la validité de cette hypothèse, la bienséance est invoquée pour ne pas répondre directement à cette question. Mais elle est déductible des commentaires des villageois.

« C'est comme ça ici » ou la cotisation imaginaire

La manière dont les villageois parlent de la cotisation versée montre qu'il s'agit d'une construction imaginaire, qui n'en est pas moins réelle et opératoire pour eux. Les témoignages sur la cotisation[190] sont tous, indirects. Personne n'affirme avoir contribué, ni avoir vu quelqu'un le faire. Les discours ne décrivent pas comment les choses se sont réellement déroulées, mais comment les gens imaginent et trouvent normal qu'elles se soient passées.

Ce qui est dit démontre que la caisse ne peut pas être le produit d'un prélèvement collectif, recouvré *démocratiquement* auprès de toutes les familles, en fonction de leur degré de bénéfice. Les contributeurs supposés appartiennent à la catégorie de ceux dont c'est la fonction sociale. Aucune des femmes à qui la question a été posée par la sociologue - intriguée par l'opacité de l'opération - ne peut donner un nom, ni affirmer qui a payé ou non, pour une telle ou une telle autre. Mais chacune considère qu'il est *normal* que son mari donne au chef, lorsque celui-ci le lui demande. Pour celle-là, il est clair que son mari, *du fait de son statut* a contribué pour le puits comme il le fait pour le périmètre, c'est donc sûr, qu'il contribue pour la pompe aussi :

« C'est comme ça dans le village » (confirme la matrone).

La comptabilité du système est bien plus complexe qu'une simple collecte. Elle ne peut en aucun cas avoir la transparence attendue par les agents du projet. Elle fait référence à la générosité, la solidarité obligée, le clientélisme, un mécanisme assuranciel d'investissement sur l'avenir, des systèmes qui sont « justes » du point de vue des informateurs. Telle que considérée par les villageois eux-mêmes, on ne retrouve pas dans l'organisation de la collecte, les intentions machiavéliques qu'y voient les expatriés.

---

[190] Ces témoignages ne sont pas des transcriptions directes. Ils ont été reconstitués à partir des souvenirs et des notes sans objectif de l'époque mais sont fidèles aux discours tenus.

Les formes de solidarité familiale et assimilées

Les témoignages montrent que toutes les obligations de solidarité en rapport avec l'appartenance familiale sont entrées, à un degré ou un autre, dans le processus de cotisation et l'ont entraîné très loin du système préconisé par le projet. Tout ce qui est exprimé ci-après relève du discours ou exprime les représentations des témoins sur ce qui se passe : il est admis que les chefs de concession (*windi koy*) ont dû payer pour leurs descendants (*ariize*), pour tout leur lignage (*jamma*) s'ils en sont les plus riches ; ils doivent soutenir les parents de leurs épouses ; du fait des mariages entre cousins dans le village, la proximité entre familles de conjoints augmente les obligations de ceux qui peuvent payer ; s'ils n'ont pas trouvé le moyen d'y échapper, ils ont aussi dû faire preuve d'assistance envers leurs parents pauvres et donner le *konzon*[191] ; éventuellement, ils ont dû céder à la demande de solidarité de leur *nya ize* ; ce lien qui unit ceux qui descendent d'une même mère ou qui sont parents par les femmes a encore aujourd'hui une haute valeur morale dans le village, il exige solidarité et partage des richesses, et celui qui y est engagé subit une forte pression sociale. Ce lien est extrêmement contraignant. Le lien par le lait (*hasan nda hini*)[192] qui est imprescriptible a pu aussi jouer un rôle important.

Il est difficile de préciser, ce qui dans la contribution relève de la pitié, de la générosité, d'obligations, de l'amitié que le donneur porte au captif de case (*horso*) avec lequel il a partagé le lait de sa nourrice. Il est impossible de savoir si l'aîné a payé pour son cadet par abnégation, par obligation, pour le maintenir sous son contrôle et le contraindre à se plier à son autorité, s'il a donné pour les pauvres, pour ses beaux-parents par respect ou pour éviter la sanction sociale. D'autres formes de solidarité ont tout aussi bien pu être activées, celles qui lient les camarades (*hangasin*), les compagnons d'âge (*wadde*) qui sont fortes et durables entre les hommes.

Effectivement, les quelques véritables donneurs ne peuvent sans doute pas eux-mêmes, faire clairement la part dans ce qui les motive, entre geste généreux et geste obligé, satisfaction morale et pression publique. Leur acte est probablement le produit d'un savant mélange de tous ces stimuli. Le même amalgame permet sans doute aux plus vulnérables ou défavorisés, de solliciter l'assistance de leur *patron* lorsque le chef interpelle la communauté, ou tout simplement de ne rien lui demander mais de compter sur lui parce que « c'est ainsi que les choses doivent être » (la matrone).

Dîme coranique ou *fonds publics*

> *« Quand il faut payer quelque chose, on ne nous demande rien. Tout le monde sait qu'on est trop pauvre (..). Pour les impôts, on fait ce qu'on peut (..) la zakka, c'est ça qu'on donne au chef chaque année comme tous les paysans ici à la fin des récoltes, nous on n'a pas beaucoup de sorgho mais on a le poisson, et lui il fait ce qu'il faut pour nous, pour tout le monde » (un Sorko*[193]*, chef de famille du quartier du fleuve).*

Ce témoignage révèle l'existence d'une relation entre *cotisation* et *impôt*. L'époque

[191] Litt. *contribution*. Celui qui a les moyens doit aider ses parents. C'est un geste pieux, une façon de gagner le paradis.

[192] Ceux qui ont bu au même sein.

[193] Les S*orkho* (ou *Bozo*) sont des pêcheurs. Ils ne sont pas Songhaï et vivent à l'écart du village, au bord du fleuve, mais ils relèvent de l'autorité de Lamine L.M. Leur chef est considéré comme chef de quartier.

coloniale a favorisé cette superposition de sens. Mais les témoins font ici référence à un autre processus. Pour eux, la contribution pour la pompe entre, d'une certaine manière, dans le système de taxation dont la *zakka* est devenue un élément constitutif.

> A l'époque coloniale, la pratique de la dîme coranique avait déjà subi des modifications. Une partie de la récolte était versée, non plus au marabout, mais au chef de terre, souvent aussi chef du lignage fondateur et chef de village. L'administration coloniale en légitimant cette pratique garantissait aux chefs de canton, souvent désignés parmi ces derniers, une rétribution dont elle faisait ainsi l'économie[194]. La partie de la récolte qui (lorsqu'elle) continue à être versée au chef de village ne représente plus systématiquement le 1/10è religieux. A Tacharan, cette pratique est en usage, mais la quantité est désormais laissée à l'appréciation du cultivateur qui subit malgré tout, des pressions pour faire le plus d'efforts possibles. L'ambiguïté de cette forme de la *zakka* repose sur la superposition des sens attribués à ces gestes, assimilés progressivement les uns aux autres dans le temps : la part retenue par le chef à titre personnel est désormais considérée comme la « juste récompense » pour tout ce qu'il est amené à faire directement pour ses administrés, et en tant qu'intermédiaire auprès de l'administration. Il doit collecter les impôts sur lesquels chacun sait que l'administration lui rétro-verse un pourcentage. Mais en milieu songhaï, il paye traditionnellement les impôts pour ses dépendants, fréquemment pour ses parents pauvres ou *dans la gêne*. Par extension, la *zakka* que chacun verse a fini par être assimilée au versement anticipé des impôts au chef, qui les gère ensuite au mieux de la collectivité. On pourrait la considérer comme des *fonds publics* villageois dans lesquels le chef est tacitement autorisé à prélever sa part dans la mesure où il remplit bien le mandat attendu de lui par tous.

Entre cotisation réelle et cotisation imaginaire : des usages ambigus

Une chose est sûre, le système employé pour constituer la caisse est légitime. Il entre dans les normes admises par la société villageoise et respecte des règles qui conviennent à tous, ou tout au moins que personne ne songe à (ou ne peut se permettre de) dénoncer. Lorsque Lamine L.M. verse la cotisation à S.F. (chef de projet), il s'agit bien de *la contribution des villageois*, à traduire : ce que lui et quelques autres notables ont dû légitimement payer pour leurs tributaires, leurs parents, leurs alliés, leurs clients, mais aussi une part de contribution sociale anticipée sur les charges obligatoires, et que chacun a versé à l'occasion de la *zakka*.

Que la manière dont cette contribution a été constituée soit imaginaire importe peu. Le fait qu'une somme ait été versée et que le chef confirme « ne pas avoir payé *lui-même* et *seul* » suffit à entraîner les droits et les devoirs qui sont logiquement liés à une opération de ce type :

> *« Les gens pauvres savent que s'il faut donner quelque chose qu'ils ne peuvent pas payer, les attajir vont donner pour eux. Á cause de ça, ils se montrent reconnaissants (..) pour la pompe c'est pareil » (un notable proche du chef).*

> *« (..) Mon mari a payé, c'est sûr, il paye toujours quand le chef demande pour le village (..) il paye toujours pour les gens qui travaillent sur sa rizière, ils sont pauvres (..) ils savent bien ce qu'ils lui doivent (..) » (une femme du quartier central).*

> *« Moi je suis vieux et trop pauvre, je n'ai pas de fils pour envoyer au boogu, au goobu-goobu, alors je ne peux rien attendre que la charité (..) si les riches ont payé pour la*

[194] De nombreux témoignages enregistrés à l'occasion de cette recherche et d'autres interventions, en 7ème mais aussi en 1ère et en 6ème Régions, de la part de fonctionnaires, de lettrés, de personnalités locales, d'anciens *goumiers*.

pompe, ils ne vont pas laisser ma vieille sans eau (..) sinon, elle va tirer la corde comme toujours » (un vieux banniya).

Les rôles attribués aux *attajir* (riches) par les *alfukaaru* (pauvres), aux époux et aux pères *borcin* (nobles) par leurs épouses et filles sont légitimes. De ce fait, ceux que l'on considère comme les *payeurs* se voient attribuer les *droits en retour* qui découlent du geste qu'on leur prête. Et ceux qui sont convaincus d'avoir bénéficié de leur manne se sentent liés par les *obligations correspondantes* :

« Les riches payent pour nous parce qu'on est pauvre. Sans eux, nos femmes ne pourraient pas avoir la pompe, nos filles iraient encore dans la brousse. On doit se montrer reconnaissant » (un père de famille).

« Le chef a payé pour nous avec sa famille, nous on n'a pas l'argent mais mon mari, mes fils et ceux de mes coépouses vont donner un coup de main, quand il nous le demande » (une femme d'un quartier éloigné).

Si les gens se sentent des droits et des devoirs qui sont le produit de cet étonnant processus d'autosuggestion, chacun, en fonction de la perception qu'il a du bénéfice direct à tirer de l'opération peut donc adopter une position et nuancer son comportement. Le registre des négociations tourne autour des rapports habituels de domination interne à la communauté, les rapports entre époux dans le ménage, et les rapports de dépendance entre les plus riches et ceux qui dépendent d'eux.

Les rapports homme/femme, *grande femme* / *petite femme* : spécialisation, contrôle et autorité

Privée (délibérément ou non) de sa dimension symbolique, la pompe redevient un objet simplement utile :

« La pompe, c'est bien pour ne pas se fatiguer (..) avec ça, il va y avoir de l'eau tout le temps (..) tout le monde va trouver l'eau (..) en saison sèche les gens vont arrêter de souffrir à cause de l'eau (..) les gens n'auront plus "le souci" (dit en français) » (un chef de famille).

Le réel bénéfice[195] est attribué aux individus qui en ont un usage pratique :

« La pompe, c'est que pour les femmes (..) c'est pour la fatigue de nos femmes (..) les femmes vont gagner du temps (..) et peut-être aussi les "enfants" qui donnent aux bêtes » (des villageois). « Moi je n'ai pas d'argent pour payer la pompe. Ce sont mes femmes qui vont gagner des avantages. Ce sont elles qui devront payer un banniya pour aller au boogu si le chef le demande » (un chef de famille).

« (..) les maçons vont gagner beaucoup avec ça (..) c'est nos filles qui vont gagner d'abord, parce que c'est elles surtout qui vont au puits, qui cherchent l'eau jusqu'au fleuve en saison sèche » (des femmes).

[195] Il s'agit bien entendu d'un registre de représentation.

Les hommes ne trouvent pas de valeur symbolique à la pompe. Ils n'attribuent de bénéfice qu'à leurs femmes, aux bergers, aux maçons. En plus de ça, leur intérêt décroît encore avec l'éloignement de leur habitation par rapport au site d'installation. Mais ils semblent cependant éprouver des motifs terre à terre qui les poussent à s'engager vraiment ou à laisser entendre (comme nous l'avons vu précédemment) qu'ils se sont engagés. En contribuant, ils anticipent sur les revendications dont ils savent leurs femmes capables. Ils investissent dans la tranquillité au foyer :

> *« (..) les femmes songhaï sont fatigantes, si tu ne cèdes pas à leur caprice, elles te font honte auprès de leur famille » (un chef de famille qui s'exprime au nom de beaucoup d'autres). « Avec les femmes songhaï ça n'est pas facile, tu dois toujours leur faire plaisir, sinon elles te rendent la vie difficile, la pompe c'est bien pour calmer les femmes » (un villageois)*[196].

Les femmes confirment ! Celles qui habitent près du site se sentent très concernées parce qu'elles parcourent de nombreux kilomètres à la saison sèche pour approvisionner leur famille en eau. Elles affirment avoir fait des efforts pour « persuader leur mari …. ». Les rires et les ricanements, les poings campés sur les hanches suggèrent délibérément les différents arguments qui ont pu être employés à cette occasion.

Plusieurs interprétations sont données à l'éventuelle contribution du mari, et débouchent sur différents cas de figure[197] et catégories d'engagements mutuels. Untel a fait preuve de générosité et son épouse lui en saura gré :

> *« Mes épouses savent que je fais tout pour elles, à cause de ça elles me respectent, les vieilles comme les jeunes, elles s'entendent et règlent leurs problèmes entre elles sans me déranger, elles ne crient pas à tous propos comme les femmes de … qui ne fait pas ce qu'il doit » (un notable).*

Tel autre l'a fait par précaution, par crainte du qu'en dira-t-on ou pour couper court aux éventuels conflits conjugaux. Tel autre encore a *endetté* sa femme envers lui. Toutes ces interprétations ont l'avantage de donner au mari à faible coût, plus de prise sur son épouse qui devra - tout au moins, il l'espère - se montrer plus soumise ou conciliante. Tout ceci peut bien entendu être considéré comme pure spéculation de la part du chercheur. Mais les allusions, les regards appuyés, les attitudes physiques (notamment chez les femmes) et par ailleurs un mouvement de gêne, une expression exaspérée, un regard fuyant (plus particulièrement chez les hommes) offrent un riche registre d'informations. Mon long séjour dans le village (à la période ONG) m'a permis d'établir des relations de confiance, de développer une connaissance intuitive des réactions de chacun, qui m'autorisent à penser que ces interprétations sont valables.

D'autres soucis s'expriment en faveur de l'investissement pour la pompe. Les jeunes filles, auxquelles la corvée d'eau est confiée presque systématiquement seront d'autant plus disponibles pour les tâches familiales :

---

196 Les témoignages sur ce thème sont très nombreux. Les hommes parlent sans cesse des concessions qu'ils doivent faire pour avoir la paix avec leurs femmes.

197 Nous ne sommes pas ici dans le registre des actes *réels* mais dans celui du discours *sur* : sur ce que les femmes pensent qu'il a dû se passer, et sur ce que leur mari leur laisse supposer qu'il s'est passé.

« les jeunes doivent travailler pour leurs aînées qui l'ont mérité (..) » (une grande femme).

Il sera plus facile de les contrôler, car elles n'auront plus motif de disparaître de longues heures :

« quand les jeunes filles partent trop longtemps en brousse, elles gagnent l'enfant »[198].

Toutes les femmes ayant des filles sont très préoccupées par cette éventualité, qui lorsqu'elle survient compromet gravement les alliances tissées par la famille.

Les relations de clientèle

Les riches, les *borcin* (nobles ; hommes libres) sont *ceux qui peuvent, ceux qui doivent* du fait de leur position sociale contribuer pour leurs *yatagey* (tributaires) qui dépendent d'eux. Ces derniers, de ce fait ne se sentent pas trop (et ne peuvent pas se sentir) concernés par les appels de fonds. Parmi les premiers, les chefs de grande famille (*windi-koy*) qui appartiennent au lignage de chefferie entretiennent de nombreuses et diverses relations de dépendance. Les roturiers, les pauvres, les vassaux trouvent normal qu'à l'occasion de l'arrivée de la pompe, leur protecteur habituel leur *donne un coup de main* (*kambu za*), parce qu'ils lui versent le *gomni*, justement en prévision de charges inattendues. Tout individu en situation de protecteur est supposé avoir manifesté à cette occasion, sa bienveillance à tous ceux qui ont du *sabbu* avec lui, sinon il déchoirait dans l'estime générale. Toutes les relations de clientèle entretenues par les actes traditionnels de sujétion, le *suuji* (acte généreux par anticipation qui permet au notable de s'assurer fidélité et soumission), le *tukunci* (qui récompense service et fidélité) ont pu être activés. L'investissement est inscrit dans une relation dont le cycle est commencé bien avant que l'on ne parle de la pompe, et il se continuera au-delà.

Pour le riche, le noble, il s'agit de la juste charge attachée à son statut et à ses ambitions, mais des limites apparaissent cependant dans ce qu'il est obligatoire de faire. Dans la citation suivante, le chef de village fait notamment référence au projet de maternité et de centre de santé auquel il n'a pas apporté un soutien particulièrement enthousiaste, parce qu'il considère que les femmes peuvent accoucher à la maison, et si elles sont en difficulté, aller à l'hôpital de Gao :

« (..) c'est comme ça ici, tant que les gens n'ont pas tous, tout ce qu'il leur faut, les riches sont "obligés" de payer pour les pauvres (..) mais il ne faut pas exagérer, les gens veulent trop de choses aujourd'hui, il faut payer pour les choses importantes seulement » (le chef de village).

Si les différentes formes de dépendance mutuelle existantes ont été sollicitées à l'occasion du prélèvement de la cotisation de la pompe, il est difficile de faire précisément la part de chacune. Cela peut varier d'un individu à un autre. Mais la question de l'eau étant fondamentale dans cette zone, il est convenu que les plus nantis ont un devoir en faveur des plus pauvres et de ceux qui ont déjà et depuis longtemps investi dans la confiance auprès d'eux. Quoi qu'il ait fait dans cette opération, tout *borcin* de Tacharan a gagné du crédit auprès de ses dépendants.

---

[198] Elles tombent enceintes.

Cinquante mille « tout rond » !

On peut cependant s'interroger sur l'opération qui a permis de faire cadrer les vrais montants cotisés avec la somme ronde déposée. Le chef balaie l'argument en précisant « qu'il l'a complétée ». Cela laisse entendre qu'elle ne suffisait pas. Or, cette somme est relativement dérisoire eu égard aux dépenses de prestige et de représentation que les notables du village ont coutume d'affronter, y compris dans ces périodes de pénurie. Malgré les sécheresses, le montant d'une dot peut encore atteindre 200.000 FCFA voire plus, dans ce village et en milieu songhaï dans la zone. Le prix pratiqué à Gao pour les broderies qui ornent les *grands boubous*[199] du chef avoisine à lui seul le montant de la cotisation.

L'insistance des expatriés sur la question de la somme *ronde* provoque des réactions verbales portant sur la confiance (*amaana*) mais surtout la trahison (*amaana ŋa*) qui consiste à mettre en doute ce qui a été dit par le chef. Demander à un sage (*beyrey kom*) de justifier son comportement est une manière de l'insulter (observation d'A.T. l'animatrice songhaï). Lamine L.M. a, malgré tout, la grandeur de concéder de vagues explications, en laissant entendre que tous ceux qui le peuvent ont contribué spontanément. Par défaut on peut en déduire que les autres, les pauvres n'ont rien donné. Mais le chef se refuse à désigner ceux qui ont payé. Ce serait donner, là aussi par défaut, le nom de ceux qui n'ont pas pu le faire, ce serait une manière de leur manquer de respect. Il parle dans le vague, de chefs de quartiers (pourtant ceux-ci sont, en apparence tout au moins, aussi pauvres que les familles qu'ils représentent et auxquelles la plupart du temps ils sont apparentés), de chefs de lignage, de nobles, de riches. Il ajoute sans précision supplémentaire que les payeurs sont en réalité huit ou dix personnes. Personne ne tient à clarifier trop les choses :

« (..) c'est le chef qui peut dire ça » (plusieurs témoins)

Chacun a joué (ou est supposé avoir joué) son rôle, la cotisation est versée. « Qu'est-ce que le Blanc veut de plus ? »[200]. Tout est en ordre, et personne ne comprend l'obstination du Blanc à vouloir savoir ce que, eux-mêmes, ne souhaitent pas savoir.

Déterminants externes et internes de la légitimité de la cotisation

La légitimité de la cotisation est inégalement perçue par les différents protagonistes. Les règles contractuelles imposées par le projet en font un droit d'entrée inévitable. Le discours du chef de projet confirme que le bénéfice à retirer de l'opération est largement supérieur à l'investissement. Il s'appuie sur des arguments symboliques, le prestige et les opportunités pour le village à tirer de son rôle de promoteur, les aspects novateurs de l'éolienne, symbole visible de réussite durable. Pour le chef de village et ses alliés, le montant de la cotisation n'est pas élevé comparé aux dépenses qu'ils sont capables de faire par ailleurs. La payer est

[199] Le boubou est la tunique portée sur le pantalon par les hommes, sur le pagne par les femmes. Le *grand boubou* descend jusqu'aux pieds. Il est porté par les hommes sur le petit boubou. L'appellation *grand boubou* fait référence à la tenue de grand *basin* enduit de gomme arabique, et battu pour briller. Parfois il traîne sur le sol, signe de richesse. Cette tenue une fois brodée peut coûter jusqu'à 75 voire 100.000 FCFA et plus.

[200] Phrase d'exaspération qui échappe en songhaï de la bouche du chef de village qui oublie à cet instant que deux personnes au moins dans l'équipe comprennent cette langue.

un moyen facile d'évacuer le problème de droit d'entrée et d'en tirer tous les avantages liés à l'arrivée de la pompe dans le village.

Parmi les motifs qui poussent ces quelques notables à s'acquitter du droit d'entrée, deux semblent peser plus que les autres :

(1) L'intervention ne commencera pas tant que la somme n'aura pas été versée. Le chef et son conseiller ont fait de nombreuses tentatives de diversion auprès des expatriés et des membres de leur équipe : « Il y a beaucoup de projets. Les Américains ne demandent rien, ils font beaucoup de cadeaux ». Malgré ces essais, la condition initiale a été maintenue.

(2) A cette époque, personne n'a jamais vu d'intervenant étranger faire machine arrière. Une fois un projet commencé, il va jusqu'à son terme et apporte tous les intrants prévus quel que soit le déroulement des activités. Donc, le petit effort pour lancer la machine vaut la peine. L'expérience négative qu'ont eue les villageois avec la maternité n'est pas en elle-même encore suffisante pour démontrer qu'un tournant radical a été pris par les organismes de développement. Les gens pensent, tout simplement, que le projet canadien « traîne », comme c'est souvent le cas avec les programmes d'aide.

En respectant le premier article de l'engagement, Lamine L.M. ne cache pas son souhait de voir, en contrepartie, son village faire l'objet d'un traitement préférentiel comme l'a suggéré T. son conseiller. C'est bien le sens du discours qu'il tient aux villageois réticents devant « ce projet qui demande de l'argent » mais pire encore « qui ne donne rien à manger »[201].

> *« Les Blancs sont venus dans notre village pour installer la plus grande pompe de toute la région. Ils nous ont choisi, parce qu'ils ont compris que nous sommes courageux (..) Les gens d'ici sont pauvres, mais depuis longtemps les projets préfèrent aider les autres villages (..) Nous ne sommes pas des mendiants à demander à manger. Il faut travailler, donner l'exemple et faire ce que dit le Blanc. Á cause de ça, le projet va nous aider parce que les gens de Tacharan acceptent d'être les premiers (..) Tous les projets vont voir la pompe et comprendre que nous avons du courage et qu'il faut nous aider »*[202].

L'aide à laquelle Lamine L.M. fait référence ici est l'intermédiation qu'il a demandée aux expatriés de jouer auprès des canadiens d'abord, mais aussi des autres intervenants de la région. Le choix de Tacharan pour l'installation de la pompe valorise Lamine L.M. auprès des villageois. Et le respect de la première cotisation valorise le village auprès des organismes de développement. Dans le langage contemporain, *courage* peut être traduit par *méritant*, donc méritant l'intérêt des projets.

Des effets participatifs tout sauf programmés

Le prélèvement de la cotisation initiale, tel qu'il s'est déroulé dans le village n'est en rien caractérisé par un modèle moderne d'organisation. Il n'a pas eu non plus l'effet démocratisant, mobilisateur ou responsabilisant que lui attribue le discours

---

[201] La pratique du *food for work* est courante en 7è Région du Mali à cette époque. Pour les O.I., il s'agit d'une étape *éducative* après l'aide alimentaire pour stimuler la *participation au développement*.

[202] Discours rapporté par Sidi, alors futur mécanicien invité à la réunion avec Demba par le chef pour valider ses arguments.

développementiste. Les ressources nécessaires ont circulé par des canaux inattendus pour l'observateur extérieur, mais qui respectent parfaitement les formes d'organisation en vigueur dans le groupe social.

En fait les expatriés sont eux-mêmes à la source de l'échec de leurs prévisions. La manière dont les choses se sont passées provient du fait que leur propre enjeu principal n'est pas dans la satisfaction du besoin en eau du village. Leur priorité est de faire une « installation modèle », visible par le plus grand nombre, de promouvoir ce système de pompage et non l'effet responsabilisant de la participation financière des villageois.

La valeur symbolique de l'installation attribuée par les expatriés et adoptée par le chef et quelques conseillers est devenue le moteur, le véritable stimulateur de la contribution. La quête de ces notables n'est que très secondairement la satisfaction des besoins de la communauté. Pour le chef c'est une opportunité d'améliorer son audience. Mais surtout, c'est un investissement dans la captation de la rente de développement, le rôle attendu de l'éolienne étant celui de signal, de piège à projets.

Le discours de participation communautaire employé par le projet, en évacuant la question portant sur les limites de la capacité de service de l'installation a réduit d'autant les possibilités de mise en place dans le village d'un système de mobilisation et de gestion, centré sur les acteurs directement concernés par l'installation. Il y a même lieu de penser qu'en favorisant la confusion, l'ONG empêche la vraie information d'être distribuée. Elle condamne l'instauration d'un quelconque processus de participation de la part des *vrais bénéficiaires*.

Dans l'imprécision du discours de projet, les rapports de pouvoir et de sujétion entre riches et pauvres, dominants et dominés, hommes et femmes ont trouvé dans la pompe un terrain d'encrage supplémentaire. Le chef de village a mené l'opération sans que personne n'en soit incommodé, il en retire du prestige. Dans leur majorité, les gens du village savent qu'ils pourront plus ou moins librement accéder à la pompe ou moyennant les négociations habituelles et quelques concessions. C'est cela qui importe pour eux. Globalement, tout le monde trouve son compte et est satisfait de l'opération. Par contre les expatriés considèrent cette opération comme un échec dans leur *stratégie éducative*.

2) Le ramassage des matériaux

> Quelques jours après le dépôt de la cotisation initiale, un camion apporte plusieurs *tonnes de fer* qui constituent... l'éolienne. Une dizaine de jeunes gens a été associée à son déchargement près du puits sous l'œil surpris des hommes et des femmes du village qui sont venus en spectateurs. Pour S.F. (chef de projet), cet évènement est à lui seul un moyens pour les villageois de mieux appréhender la réalité de l'installation dont ils vont bénéficier et de s'engager de manière concrète dans le projet. Cela ne nécessite pas un niveau de connaissance mutuelle plus élaboré : « C'est ainsi que les choses se passent au Sénégal, ... ».

La première contribution demandée en main d'œuvre consiste à réunir une grande quantité de grosses pierres et de gravier. Les consignes d'organisation de la collecte des matériaux locaux ont été données au chef de village. Son fils Moussa, a accompagné le chef de projet pour identifier les sites de ramassage. Le gisement de pierre a été repéré à quelques kilomètres du village. On trouve le gravier aux bords du lit du marigot.

« C'est un travail simple qui ne demande que de la bonne volonté et une bonne organisation » (S.F.).

Il faut constituer des tas qui seront ensuite acheminés, à dos d'homme, à dos d'âne, au gré de l'organisation villageoise, à un endroit accessible par le véhicule tout terrain plateau du projet. Chaque jour une nouvelle équipe doit aller sur le site jusqu'à ce que la quantité nécessaire soit réunie. Le transport de tous les matériaux sera fait ensuite en une seule journée. Les villageois ont une semaine devant eux pour accomplir ce travail.

> Le premier jour, une trentaine d'hommes jeunes sont réunis près du forage. Des grappes rieuses montent à l'assaut du véhicule 4x4 du projet. Mais à chaque jour qui passe, la mobilisation semble plus difficile, le travail n'avance pas. Lorsque S.F. vient sur le site, les quelques hommes encore présents sont en guenilles. Ils passent une partie du temps assis. Ils se plaignent : « On n'a pas de panier et d'âne pour transporter les pierres (..) Les pierres sont coupantes, il faut aller loin (..) Personne ne veut plus travailler parce qu'on ne trouve rien ici. Depuis le début on n'a rien eu à manger du matin jusqu'au soir, seulement un peu d'eau que les femmes ont apporté. La *montagne* est trop loin, elles ne veulent plus venir ».

Les entretiens sur la manière dont les choses se sont passées révèlent que la mobilisation de la main d'œuvre n'a rien à voir avec le discours d'engagement pour la pompe tenu par les agents du projet et que la *bonne volonté*, n'entre en rien dans la motivation des participants. Tous les travailleurs sont là, parce qu'ils ont été convoqués d'une manière ou d'une autre, qu'ils obéissent à des ordres, remplissent des obligations ou attendent des contreparties de leur *borcin* ou du projet.

L'efficacité de l'organisation traditionnelle

> *« Le premier jour, le chef a organisé un boogu*[203]*. Plusieurs wadde ize (classes d'âge) ont travaillé ensemble. Moi j'étais là avec Sidi (fils de T.) et Demba qui ont été choisis comme moi pour être mécaniciens (..) tous les fils des jamma koy étaient là (..) même ceux d'Imenas (quartier extrême Ouest) des mêmes wadde ize que nous. Les hommes se sont mis en ligne, ils se sont passé les pierres à la main, ils ont fatigué, ils ont fait beaucoup de tas comme ça (..) Le chef a fait porter à manger, les femmes ont apporté à boire (..) » (Moussa, le fils du chef).*

L'organisation adoptée dans le village pour réaliser les travaux demandés par S.F. s'appuie sur les mêmes réseaux de solidarité, de dépendance ou de clientèle qui ont pu être interpellés lors de la cotisation. Le *boogu* est l'organisation qui correspond le mieux à l'ampleur de la tâche car il permet une forte mobilisation de main d'œuvre.

Mais une différence non négligeable existe entre la pratique courante et celle du chantier du projet. Dans le *boogu*, chacun sait pour qui il travaille, quels sont ses devoirs envers lui ou ce qu'il peut retirer comme avantage de la situation. Chacun investit ou rembourse quelque chose à cette occasion ou y trouve un intérêt ponctuel clairement établi.

> Certains viennent travailler parce qu'ils ont reçu un ordre de leur aîné. Ils ne font ainsi que remplir leurs obligations et exprimer leur respect pour l'aîné qui les assume et qui devra payer pour les marier, les doter en biens, en terre, lorsque leur tour sera venu... En envoyant son cadet à sa place, l'aîné respecte ses propres engagements en matière de solidarité obligée. Il rend la contrepartie d'avantages qu'il a déjà perçus ou se constitue un crédit de *coups de main* pour un avenir proche. Ou encore il investit dans le *sabbu* auprès d'un notable. Les hommes se joignent au *boggu* à la place de leur beau-père et peuvent ainsi remplir

[203] Séance de travail collectif qui regroupe pour une journée autour d'une seule tâche, une même classe d'âge ou des classes d'âge voisines. C'est une *culture d'invitation* (J. Rouch 1956 cité par Olivier de Sardan 1982) lancée par un chef, un notable. Celui-ci doit faire porter aux travailleurs de quoi boire et manger, du thé, quelques cigarettes.

leur obligation en *anzurey boogu*[204]. Ils peuvent aussi travailler à la demande de leur *wadde* qui convoque le *boogu*. Ils remplissent alors leur obligation de solidarité avec leur *wadde* qui le leur rendra à la demande.

Le célibataire va travailler avec ses camarades ou avec sa classe d'âge pour son futur beau-père à sa demande ou à sa place. D'un côté, il remplit son devoir envers son *anzurey*, de l'autre, il s'endette en travail à rendre à ses *hangasin*.

Souvent, les jeunes célibataires vont simplement chercher la cola (*gooro*), une récompense (*tukunci*), une petite rémunération (*saddi*), les avantages habituels dont bénéficient les travailleurs pendant ces journées, et qu'ils n'ont pas les moyens de se payer la plupart du temps (un bon repas, du thé, des cigarettes). Les pauvres, les *banniya* accumulent du *sabbu* en prévision des besoins futurs ou travaillent comme *goy ize* [205] contre rétribution (*allaaku*)[206]. Ces prestations et les avantages qui leurs sont liés, transitent sans distinction claire, entre d'une part les pratiques de don, de solidarité, et d'autre part les gestes économiques et les relations de service marchand.

Dans la réquisition pour le projet, la *participation* des chefs de quartier au *comité de gestion*, s'est révélé un indispensable relais pour mobiliser une main d'œuvre nombreuse lors du premier *boogu*. Tous les participants ont obéi à une forme ou une autre de stimulation. Leur marge de choix est limitée par leur position sociale, leurs obligations, leurs besoins. A l'occasion du *boogu*, ils ont entretenu ou investi dans une relation pour accumuler du *sabbu* ou au contraire du *gomni*[207] envers le chef de quartier qui les a envoyés au chantier. Mais pour de nombreuses raisons, le chantier du projet ne peut pas durablement bénéficier d'un *boogu*.

Les limites de l'organisation traditionnelle

Après deux ou trois jours, seuls quelques *banniya* vont encore au gisement. Il semble que personne d'autre au village ne soit concerné par ces travaux. Le travail n'avance pas. Le seuil des obligations que les manœuvres ont envers leur ordonnateur est atteint, de même que ce qu'ils peuvent raisonnablement accumuler en avantages. L'investissement dans l'avenir et la dette mutuelle a des limites. Les chefs de quartiers, les *jamma koy*, les notables ne voient pas l'intérêt d'augmenter indéfiniment un investissement qui, à partir d'un certain point, ne pourra plus leur être rendu par leurs tributaires. Les dépendants eux-mêmes n'investissent plus en travail, au-delà de ce qu'ils savent pouvoir prétendre récupérer en contrepartie. Á cause de ça, l'essentiel du coût est assumé par le chef, du fait qu'il a lui-même convoqué le *boogu* et qu'il est à l'origine de l'opération. Quels que soient son statut et sa richesse personnelle, il n'a probablement pas les moyens, mais surtout aucune raison valable, de rétribuer à ses frais toute la main d'œuvre. Pas plus qu'un autre notable ou chef de quartier, il n'est enclin à assumer à la place de tous, la charge que le *boogu* représente en repas, en cola,

---

[204] L'*anzurey boogu* est la journée de prestation en travail que le futur époux ou l'homme marié doit à son beau-père une fois par an. Généralement il va travailler au champ de celui-ci. Mais il peut aussi bien, à sa demande se substituer à lui dans un travail obligatoire. *L'homme fait* va rarement travailler lui-même dans ce type de circonstances. Le jeune homme va rarement travailler tout seul. Les plus âgés envoient leurs cadets, les plus jeunes convoquent leurs camarades (*hangasin*) ou leur classe d'âge (où chacun peut lui-même envoyer ses cadets). Un groupe nombreux se réunit à cette occasion. Celui qui invite devra rendre à tous les autres de la même façon.

[205] *Travailleur indépendant*, terme employé pour qualifier ceux qui travaillent régulièrement contre rétribution pour les autres, ce qui signifie qu'ils ne possèdent pas les biens de production nécessaires pour subvenir à leurs besoins. La plupart du temps, il s'agit de *banniya*, de *yata* sans soutien, voire des cadets de lignages dont le *jamma* koy a lui-même peu de biens et des moyens de production insuffisant pour toute sa *jamma*.

[206] La différence entre *saddi* et *allaaku* est que, la première est laissée à l'appréciation du donateur et relativement symbolique, alors que la deuxième correspond à un salaire dont la valeur est calculée sur la base de la tâche à accomplir.

[207] Bienfait qui permet au plus défavorisé de gagner une marge de tranquillité, d'anticiper sur les sollicitations intempestives de son *patron.*

en thé, en cigarettes pour la durée du chantier dont tous pressentent désormais qu'elle va être longue.

En portant à boire et à manger, les femmes remplissent le rôle dévolu à leur sexe lors des travaux collectifs des champs[208]. Mais cette tâche est confiée habituellement aux jeunes filles et non aux grandes femmes qui s'en sont acquittées les premiers jours. Les conditions particulières du gisement de pierres (éloignement des chemins fréquentés, présence exclusive d'hommes sur le site) n'autorisent pas l'envoi des jeunes filles. Le chef de village ne peut pas obliger les *grandes femmes* à continuer à remplir cette obligation sans leur manquer de respect. Quelques enfants[209] envoyés par leur mère, transportent l'eau et le repas, mais après deux ou trois fois ils s'égayent et tentent d'échapper à la corvée :

> *« Les enfants ici sont de la mauvaise herbe (subu yaamo)[210], ils sont désobéissants (mongante) on ne peut rien obtenir d'eux (..) à cause de l'exemple de leurs aînés qui vont à l'exode, ils attendent seulement de partir gagner à leur tour »*[211].

> *« Le travail est trop dur, trop loin. Les gens d'ici ne sont pas habitués, ce sont des cultivateurs » (le chef de village).*

Un groupe de jeunes hommes assis à boire le thé, assis par terre à l'ombre fragile d'un *acacia senegalensis* près d'une maison en chantier :

> *« On est allé chercher les pierres (..), mais les vieux ne font que donner des ordres (..), nous, on ne gagne rien là-dedans, on n'a même pas à manger, même pas le thé ou les cigarettes, on ne sait pas à quoi ça sert ».*

Les règles du *boogu* n'ont pas été respectées au-delà des premiers jours et la démobilisation est totale. Le chef, les aînés, le *comité de gestion* n'ont pas d'organisation de substitution à proposer pour cette activité.

Effets de l'évolution des déterminants internes

Le chef n'a pas une autorité personnelle suffisante pour faire travailler les hommes sans avantage, qui plus est, à une période où ils ont des tâches rémunératrices auxquelles se consacrer. Un autre détail aggrave encore les choses :

> *« B. (le grand frère du chef) comme son père L. pouvait faire travailler tous les hommes sans rien demander, c'était un grand chef avec une grande jamma (..) Lamine n'a pas le dabari*[212]*, sa jamma est celle de son grand frère »* [213] *(le cousin du chef).*

---

[208] A Tacharan, il n'y a pas de champ collectif comme on en trouve souvent en pays Bambara. Même si la rizière est en coopérative, les parcelles sont personnalisées. Par contre, il n'est pas rare qu'un agriculteur invite un *boogu* pour la récolte du riz flottant (koroboro), du mil, pour le battage. Il peut aussi à cette occasion et s'il n'a pas les moyens pour un *boogu*, avoir recours à l'entraide avec ses camarades et commander un *cergaa* (ou *gaa kasiney*) qu'il devra rendre à la demande ; il peut aussi travailler en *ballagu* qui est la forme d'association en travail la plus proche de ce que *les développeurs* appellent *coopérative*, même s'ils ne l'ont pas identifiée à ce titre. A ces occasions les épouses des hommes qui travaillent, préparent à manger, leurs filles apportent l'eau de boisson et le repas sur le lieu de travail.

[209] Il s'agit bien entendu de garçons.

[210] De *subu* "herbe" et *yaamo* "rien" ; *ize yaamo* : enfant-rien équiv. "vaurien".

[211] Témoignage récurrent des mères de famille.

Les représentations sociales jouent un rôle de frein. En plus, les choses ont changé à Tacharan depuis une génération :

« Les pierres ce n'est pas le travail des gens d'ici »[214]*. « Maintenant, ce n'est plus comme avant, les jeunes ne veulent plus être derrière leur aîné (..) les jeunes sont forts, mais ils ne veulent pas faire un travail d'esclave (..) ». « (..) le banco ? les jeunes ne font ça que pour l'argent, pour la musique et la fête, même les fils de yata (..) on ne peut pas les obliger comme avant ».*

L'introduction de l'argent a modifié les rapports sociaux :

« C'est l'argent qui gâte tout, il faut payer le pagne de Guinée pour les femmes, les piles, les torches, le sucre (..), plus personne ne veut travailler s'il ne gagne pas ». « Même ton horso te demande de l'argent, si tu lui dis de faire un travail ».

Des déterminants externes interactifs : l'imprévision, l'ignorance des réalités locales

L'évaluation prévisionnelle de la masse de travail à réaliser a été faite par S.F. sur la base des moyens qu'il avait coutume de rencontrer au Sénégal (habitudes, force de travail, outillages, distances). En conséquence, elle correspond à une réalité différente de celle des villageois de Tacharan. Les difficultés auxquelles ils sont confrontés, ont été sous-évaluées:

« Avec tout ce que les gens font, S.F. dit que ça ne va pas, que les tas sont trop petits, que le véhicule ne peut pas venir là où on les a laissés. Il faut porter tout au Tin Abakar parce que là le sable est dur pour faire rouler le pick-up (..) le travail est trop long, les gens sont fatigués, le chef ne peut pas demander un boogu pour tous ces jours (..) si le projet ne donne rien à manger, les gens ne veulent plus venir » (Moussa L.M. fils du chef).

Lamine tente d'obtenir l'intermédiation de la sociologue auprès du chef de projet :

« S.F. ne nous donne pas les moyens de travailler. Il faudrait aller chercher les tas avec le 4X4 là où les hommes peuvent les porter, sinon ils perdent courage. S'il faut des ânes, les gens d'ici n'ont pas d'âne ».

A l'observation sur les animaux qui broutent dans les rues du village :

« Celui qui a un âne ne veut pas le fatiguer avec les pierres. Personne ne va remplacer ton âne quand il sera mort (..) Il faut aussi des paniers. Personne ne veut donner son panier à banco, parce que les pierres sont coupantes ».

L'influence des méthodes des autres organismes présents dans la zone perce. Ils

---

[212] Litt. "autorité".

[213] Plusieurs allusions sont faites à la faible *jamma* de Lamine. Il a peu de gens autour de lui. Il a aussi peu d'enfants. Et ce détail affaiblit encore son autorité.

[214] Témoignages convergents de villageois de diverses conditions sociales.

donnent encore du *food for work* aux manœuvres villageois, y compris l'ONG canadienne, qui la première a officiellement commencé à demander une participation aux populations. Un jeune du groupe sur le chantier du banco exprime sa position :

> *« Le projet doit payer des ouvriers pour son travail ou nous payer pour ça (..), sinon, c'est mieux de rester ici à faire le banco. Avec mes camarades, on fait un cergaa*[215]*, le patron de la maison nous donne l'allaaku*[216] *(..) après, s'il n'y a plus personne qui veut payer le banco, je pars à l'exode, comme ça l'année prochaine, je pourrai me marier ».*

Le sentiment d'injustice et le trouble des villageois, n'a d'égal que le désarroi des cadres du projet. S.F. a rapidement pris conscience de ces obstacles qu'il n'a techniquement pas prévus. Il lui suffirait de louer un camion quelques jours et d'embaucher quelques manœuvres, pour faciliter les choses et soutenir la bonne volonté des villageois. Mais, il n'a pas les moyens d'engager ces dépenses. L'accord-cadre est encore en négociation. L'O.N.G. n'est pas en règle vis-à-vis des bailleurs de fonds qui pourraient suppléer aux défaillances de la coopération italienne. L'exigence participative est ici plus une mesure d'économie obligée qu'une position idéologique.

Les travailleurs eux-mêmes ne savent plus, pour qui, ni pour quoi ils s'échinent. Ils n'ont pas négocié ces relations nouvelles. Le projet comme interlocuteur n'est concerné, ni par les liens de solidarité ou de clientèle, ni par le rapport de domination qui sont nécessaires pour s'impliquer dans une pareille situation. En conséquence, dès le deuxième jour, puis les jours suivants, les *yatagey* du chef se mobilisent avec de plus en plus de réticence. Seuls les *banniya* qui sont payés travaillent encore, ainsi que ceux qui ont des devoirs auprès de leurs protecteurs. Au bout de quelques jours, la démobilisation est quasi totale. Poussé à s'expliquer Lamine avoue :

> *« Pour faire le travail, il faut payer des manœuvres, j'ai dû prendre l'argent dans la caisse du village, celle où on met le reste de la zakka, et où on garde l'argent pour le périmètre irrigué (..), avec ça, je ne peux pas payer beaucoup de gens ».*

En disant cela, il met en évidence sans le savoir, certains effets implictes de la concurrence entre les projets de développement. En effet, tout prélèvement sur le revenu du périmètre vient hypothéquer la capacité des agriculteurs à faire face aux redevances obligatoires, il met donc en péril la prochaine campagne agricole. Lamine donne aussi des indications sur les difficultés qu'il rencontrera pour réunir la cotisation à venir. Il n'y a, en effet, pas de séparation nette entre contribution physique et contribution financière, si la première doit être rétribuée.

Au-delà du premier *boogu* qui a motivé les participants par son fonctionnement habituel, les travailleurs cherchent, sans le trouver, quel intérêt ils peuvent avoir à *travailler pour le projet*.

> *« Avec le périmètre les gens gagnent, même si tout le monde n'est pas le même, mais avec la pompe personne ne voit ce qu'on va gagner » (un villageois).*

La mobilisation est faible du fait du médiocre bénéfice que les hommes attendent de la

---

[215] Groupe de travail régulier entre camarades.

[216] Forme de rétribution, prix de la main d'œuvre, salaire pour une tâche.

pompe :

« La pompe, c'est les femmes seulement » (un villageois).

Mais aussi, les gens sont convaincus que les agents du projet vont *revenir à la raison*. Désormais, le nombre d'organismes intervenant dans la zone est en augmentation. Les paysans savent les mettre en concurrence :

« Les gens d'ici sont pauvres, sinon tout le monde aurait des pompes. Les autres projets le savent, ils donnent de quoi (..) sinon les gens préfèrent un autre projet » (Moussa L.M.).

« Les gens sont contre le chef maintenant, à cause de la fatigue. Si on avait su, on aurait demandé le projet des chinois, ils ont tout, beaucoup de gens, des machines, tout » (Talibo)[217].

Compte tenu du décalage entre prévisions et réalité, le travail demandé porte sur un nombre de journées que ni le chef de village, ni les villageois (le chef de projet non plus d'ailleurs) ne sont plus en mesure d'évaluer. Seul point de vue partagé : « C'est interminable et épuisant ». Rappelons qu'à cette période de l'année, la température avoisine encore à certaines heures du jour les 40° à l'ombre et que la carrière est en plein soleil à une heure de marche du plus proche point d'eau. Pour couronner le tout, le vent s'est levé et les gens souffrent de la poussière en suspension dans l'air. Ce travail ne correspond à aucune des catégories de pratiques habituelles dont les registres de négociation sont prédéterminés entre l'ordonnateur et l'exécutant. La seule situation approchante est celle du travail forcé, imposé jadis par l'administration coloniale, et plus récemment par le gouvernement de Modibo Keita. C'est d'ailleurs dans ce registre que les gens classent cette activité, du fait de sa dureté et des mauvaises conditions de sa réalisation : « C'est un travail d'esclave » dans la mesure où chaque fois que les gens se sont vu imposer par des étrangers un travail par la force, la situation dans laquelle ils se trouvaient par rapport à ces derniers, s'apparentait à une forme d'esclavage.

« (..) les gens d'ici sont des agriculteurs (..) peut-être les maçons connaissent ce travail, ceux qui font le maçon à l'exode[218] *(..) ici, seuls les jeunes vont en exode, mais leur travail "là-bas" c'est vendeur, réparateur de transistors »*[219].

Les gens sont exaspérés par les exigences du projet qui n'ont aucun sens pour eux :

---

[217] Le programme Liptako-Gourma a commencé une campagne de forages qu'il doit équiper de pompes solaires et de pompes à main. Sous la pression de quelques députés et de l'administration, le bureau d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre a dû concéder un petit nombre d'installations sur la rive Haoussa. Les sites se négocient *à l'arraché* entre grands notables influents. Mais, ce que T. ne sait pas lorsqu'il fait cette remarque, c'est que les cadres du programme international ont réussi à garder comme priorité de privilégier les sites les plus défavorisés en accès à l'eau. Bien que B.L.M. ait tenté de faire jouer son influence, le village de Tacharan est exclu de la liste parce que hors critères. Ce que T. ne sait pas non plus, c'est que les forages réalisés et les pompes installées ont un diamètre très inférieur aux besoins du village et que la règle internationale reste « un site, un trou, un forage ».

[218] En règle générale, en exode, les jeunes gens acceptent des travaux qu'ils ne feraient pas devant les yeux de leurs proches sous peine de se dévaloriser et de perdre la face. La situation d'extériorité leur permet d'enfreindre les règles de la bienséance sans manquer de respect de soi et de son lignage. Mais il n'en va pas ainsi s'il est question de faire de même devant les siens, au sein de sa communauté d'appartenance ou devant des témoins susceptibles de rapporter cette information chez eux.

[219] Témoignages d'hommes d'âges divers.

« Même l'administration ne demande pas ça, les camions viennent, ils vont chercher le matériel, les ouvriers viennent aussi, ils font le travail qu'ils savent. Ici les gens ne sont pas maçons ou puisatier, ils ne savent rien des chantiers des pompes » (Talibo).

La stratégie participative du projet perd toute crédibilité :

« Si les gens d'ici savaient faire le travail des pompes, il n'y aurait pas besoin des projets » (Lamine).

Officiellement, la période choisie, pour réaliser le chantier, est la saison sèche parce que les gens sont « libres ». En hivernage, ils se consacrent aux cultures. Les perturbations de la saison des pluies et de celle de l'Harmattan compromettent respectivement la fabrication des fondations, du réservoir et l'installation puis le réglage de l'éolienne. Ce choix est techniquement bon mais il ne tient pas compte des autres besoins des villageois. Les hommes actifs doivent se consacrer à leurs tâches de la saison : restaurer les cases en banco après les pluies[220] ; récolter le sorgho et le riz, même s'il y en a peu. Les plus pauvres travaillent pour les autres et en tirent une rétribution (*allaaku*) dont ils ne peuvent pas se passer. Les jeunes partent en exode pour *gagner quelque chose*. Personne ne peut les retenir sans leur donner l'équivalent du manque à gagner. La question ne se pose pas en termes d'intérêt collectif, mais d'activité productrice de la base alimentaire des plus pauvres. En réalité, le choix de la période d'intervention n'a pas été discuté avec les villageois. L'équipe a décidé seule, en fonction des pressions du staff quelle que soit la saison et des contraintes climatiques. Elle n'a intégré dans sa réflexion, ni les dimensions humaines et sociales, ni celles de l'économie locale.

Par ailleurs, on a pu voir que pour remplir l'engagement avec le projet, les gens sont obligés d'enfreindre certaines règles de respect social.

« Les vieilles sont allées porter parce que le chef leur a dit de le faire. Mais c'est loin, les vieilles ne peuvent pas faire ça tous les jours (..) On ne peut pas envoyer les jeunes filles qui sont fortes, dans la brousse là-bas, seules avec les hommes » (la matrone).

La perception de l'enjeu n'est pas suffisamment positive pour passer outre les règles de société ou encore pour recourir à une solution intermédiaire.

Les agents du projet hydraulique ne font pas vraiment le rapprochement entre leurs exigences et les effets qu'elles induisent. Ils n'ont conscience que des contraintes financières qui agissent sur les conditions de réalisation en les rendant plus difficiles. Le reste ne semble être qu'affaire de *bonne* ou de *mauvaise* volonté.

Des sanctions vécues comme illégitimes

S.F. demande des sanctions. Le *comité de gestion* est convoqué par la sociologue pour une séance de travail sur ce thème. En sa présence, Lamine, T. son conseiller, le chef des forgerons et trois vieux sages, établissent les sanctions à appliquer pour absentéisme sur le chantier. La sociologue a pris soin de conduire la réflexion sur la base des pratiques courantes justifiant des sanctions dans des situations approchantes de *travail collectif convoqué*. En

[220] Bien que la pluviométrie soit faible, l'eau tombe avec violence en quelques averses destructrices.

conséquence, les sanctions décidées par le groupe correspondent aux punitions classiques pour manquement au *boogu*, qui sont déjà pratiquées sur le périmètre rizicole : ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas faire leur part de travail, doivent se faire remplacer ou payer un dédit, l'équivalent de l'*allaaku* pour une journée de manœuvre soit 150 FCFA. Cette proposition respecte l'hypothèse du projet selon laquelle tous les chefs de famille sont impliqués dans le chantier. Nous avons pu vérifier cependant, qu'elle ne correspond pas à ce qui se passe en réalité.

De fait, Lamine fait semblant d'appliquer les sanctions. Il va même jusqu'à affirmer qu'il a prélevé des amendes, mais ne peut ni montrer la somme, qu'il affirme avoir rangé dans une boite dont il n'a pas la clé « parce que Madame, qui n'est pas là… » - comme par hasard - , ni en donner le montant, dont il dit ne pas se souvenir. Dans un dialogue avec la sociologue sur les difficultés que lui pose la réalisation de ce projet, il tente de se faire comprendre :

> *« Les sanctions sont possibles quand les gens ne font pas ce qu'ils doivent, mais ici les hommes ont fait tout ce qu'on a dit. Ce que le projet demande c'est beaucoup, les gens ne sont pas habitués, on ne peut pas les obliger » (Lamine).*

Il serait possible d'imposer des sanctions, si les tâches attendues correspondaient à l'organisation traditionnelle ou si les gens trouvaient légitimes les exigences qui leur sont adressées. Ce n'est pas le cas.

Ambiguïtés du discours entre responsabilisation, volontarisme et pénurie

Les motivations du projet à exiger ce travail des villageois ne sont claires pour personne.

> *« Les gens doivent montrer qu'ils veulent la pompe (..) les gens doivent savoir ce qu'ils veulent (..) » (S.F.).*

Est-on bien sûr que le fait que certains villageois s'épuisent dans de mauvaises conditions et sans contrepartie, répond à ces deux ambitions ? Des réflexions des membres de l'équipe du projet montrent au contraire que personne n'en est convaincu.

> *« Il n'est pas prévu, dans le projet, de payer les gens pour travailler pour eux-mêmes (..) Le projet n'a pas d'argent pour ça. On a tout ce qu'il faut pour l'installation, pas pour les gens » (S.F.).*

Là est l'explication rationnelle des choix du chef de projet. Mais *l'idéal volontariste* qui a décidé en Europe des moyens alloués au projet reste omniprésent, et son discours est de moins en moins convaincant pour les expatriés :

> *« Au Sénégal, on peut avoir peu de chose pour travailler parce qu'on trouve tout sur place, les gens sont formés, le climat est doux, tout le monde a un minimum » (S.F.).*

« Le volontariat, ce n'est pas quelque chose qu'on peut imposer aux gens. Nous, nous l'avons choisi (..), si les conditions de travail minimum ne sont pas réunies, personne ne peut rien faire de bon » (M.M.)[221].

Ils ont donc d'autant plus de mal à promouvoir ce discours, qu'ils ne peuvent ni l'argumenter, ni le défendre. Lamine, un jour d'exaspération où la démobilisation est totale et la tension avec l'équipe du projet à son comble s'exclame :

« Un projet sans argent pour payer les gens, ça n'existe pas ». « Il faut des ouvriers pour le travail des pierres, du ciment et du chantier, les gens d'ici sont des paysans, ils connaissent le mil, le riz. Si le projet n'a pas les moyens de faire ce qu'il dit, il ne faut pas venir chercher les paysans ».

Les travailleurs ne sont pas concernés, ils ne se sentent pas bénéficiaires car l'installation n'est pas considérée comme un *bien public*. Les sanctions ne sont pas applicables. On en parle pour satisfaire l'expatrié, mais on ne fait rien et la situation avance péniblement. Le chef a exhorté les *jamma koy* d'envoyer des « bras ». Le reste du ramassage des matériaux est fait par des enfants de treize ou quatorze ans, sur lesquels les chefs de famille peuvent exercer leur autorité sans rien leur devoir en échange.

Totale inadéquation avec la réalité contemporaine

Pour organiser la participation en main d'œuvre, le chef et ses conseillers ont procédé de la même manière que pour la cotisation initiale. Ils ont aussi trouvé, dans un premier temps tout au moins, la réponse dans des systèmes existants. Le *boogu*, du fait de ses caractéristiques, correspond à la logique qui préside à la mobilisation. Par contre, il ne correspond pas aux conditions de mobilisation définies par le projet.

Les facteurs que constituent les rapports sociaux de dépendance ont été déterminants pour faciliter l'organisation des premiers jours. Mais ils l'ont été tout autant pour rendre rapidement inacceptables les exigences du projet, du fait de leur totale inadéquation avec la réalité du groupe social : manque de connaissance par les concepteurs puis par les cadres du projet des réalités géographiques et géoclimatiques de la région qui auraient dû présider à la définition des moyens nécessaires à l'intervention ; méconnaissance des populations par les intervenants, qui se traduit par des propositions qui transgressent les règles sociales et par des exigences de sanctions à partir d'un schéma d'organisation qui ne correspond pas à la réalité sociale.

Le poids des autres déterminants externes totalement étrangers à la situation locale, vient simplement compliquer le déroulement de l'opération : les difficultés financières, organisationnelles, légales, inhérentes à la structure institutionnelle de l'O.N.G., qui ne donnent pas aux expatriés les latitudes nécessaires pour adapter *a minima* leur stratégie aux

[221] La sociologue est d'autant plus exaspérée, qu'elle a appris récemment que les volontaires en Tanzanie, du fait qu' « il s'agit d'un projet ancien et qu'ils ont eux-mêmes renoncé à la vie européenne » vivent dans des conditions de luxe surprenantes, reçoivent une pension de retraite, le remboursement du crédit d'achat de leur maison en Italie, le paiement des études universitaires de leurs enfants en Europe et… les moyens de mener leur projet à bien. « On est tous volontaires autant les uns que les autres, mais pas tous aux mêmes conditions » (M.M. dans le rapport mensuel d'activité faisant suite à cette nouvelle).

réalités locales ; les problèmes, générés par la remise en question de l'accord-cadre, dont l'obtention repose en grande partie sur le règlement en Italie des tensions entre les O.N.G. de la même fédération.

Ils se conjuguent avec les facteurs internes et l'évolution du groupe social, sous l'influence de l'histoire locale du développement : les pratiques traditionnelles de maintien du pouvoir, mais aussi la cupidité de certains nantis ; les changements de comportements socio-économiques qui désaffectent en partie les systèmes anciens de solidarité et la structure patriarcale d'autorité ; la situation particulière du chef de village dont la souveraineté doit constamment être relégitimée ; l'absence de sentiment d'intérêt collectif pour la pompe ; l'expérience acquise par les autochtones qui justifie leur attitude passive jusque là adaptée au comportement assistancialiste encore en vigueur dans la.

Le résultat de cette équation est que, d'une part, l'organisation traditionnelle se révèle inadéquate pour affronter la situation nouvelle, et que d'autre part, aucune forme moderne d'organisation n'est générée du fait de l'ambiguïté des enjeux des divers protagonistes.

3) Le puisage de l'eau pour le chantier. Projet d'hommes, rébellion des femmes

La séquence ci-après, se déroule dans des conditions d'information mutuelle aussi déficientes que pour les deux séquences précédentes. Le contact des agents du projet avec les populations transite toujours exclusivement par le chef de village, son fils ou son conseiller. Lamine reste le seul interlocuteur légitime pour S.F. (chef de projet). Rien n'est dit ni fait sans passer par lui.

Une des consignes de participation concerne le puisage de l'eau pour le chantier. Dans le projet, il est prévu que les femmes s'en occupent. Lamine : « C'est leur travail, et la pompe est pour elles. Elles feront ce qu'il faut ». Une fois les matériaux sur place, il faut construire les fondations de la station de pompage, fabriquer les briques creuses en ciment qui serviront à ériger un réservoir de 18.000 litres. Les quantités d'eau nécessaires à cette activité sont importantes, et les conditions de leur puisage et de leur stockage sont rigoureuses.

> *« L'eau doit être stockée tous les jours avant le démarrage du chantier afin de ne pas ralentir l'opération (..), la grande chaleur tue le ciment (..) pour l'empêcher de casser, il faut le fabriquer en continu, puis l'arroser régulièrement pendant le séchage » (S.F.).*

Il a fait déposer près du puits six fûts de deux cent litres qui doivent être remplis avant l'arrivée du maçon et de l'équipe de manœuvres villageois.

> La veille du démarrage du chantier, une volée de femmes arrive au puits avec puisettes et cordes. Le puisage se fait dans la gaieté, les chants et les youyous. Elles se bousculent, se prennent la corde des mains, tirent deux par deux et remplissent chacune à leur tour une puisette de trente litres qu'elles vident dans les fûts. En très peu de temps, tous sont remplis. Fadimata M. (l'épouse du chef) : « Les femmes vont remplir les "bidons" tous les soirs pour le chantier, le matin c'est pour elles, pour la famille ». Le travail commence, les fondations se remplissent peu à peu de pierres et de ciment.
>
> Vers quinze heures, le stock d'eau est épuisé, mais il faut finir la fondation entamée. S.F. envoie le fils du chef auprès de sa mère : « On a besoin de deux barriques d'eau de plus pour finir le travail d'aujourd'hui ». Sur le chantier, il n'y a que les deux techniciens maliens du projet, le maçon et son manœuvre embauchés, Moussa, Sidi et Demba (les trois jeunes villageois désignés pour la pompe qui servent aussi de manœuvres pendant le chantier « parce que ça fait partie de leur formation »). Le travail

continue sans relâche, il faut faire vite, le ciment *tire*, les femmes n'arrivent pas. Deux des jeunes gens (S. et D.) se mettent à puiser, mais le rythme du travail est désorganisé. M. (le maçon du projet) s'inquiète : « Si le ciment n'est pas assez mouillé, les fondations ne vont pas tenir !... ». S.F. se précipite chez le chef. F.M. est tranquillement occupée à ses tâches : « Les femmes ont fait ce qui a été dit, elles ont puisé beaucoup d'eau, elles ont rempli tous les *bidons* (..) Maintenant elles sont occupées à préparer le repas du soir, je ne peux pas les appeler et avoir honte *(haawi haaw)* à cause de ça, en disant le contraire du matin. Sinon elles ne voudront plus venir. Nos garçons peuvent aider pour l'eau aussi ». S.F. admet qu'il est fautif. Il explique l'évaporation inhabituelle pour lui, la chaleur intense, ses effets sur le ciment. Fadimata, magnanime appelle la matrone qui va chercher quelques femmes des environs, ... récriminations, manifestations d'agacement, mais les femmes font ce que leur demande Fadimata.

Il a fallu plus d'une heure ce jour-là pour résoudre cette question, mais elle n'est pas définitivement réglée pour autant. Chaque jour, le même problème se répète, aggravé par le fait que les fûts ne sont même plus remplis avant le démarrage du chantier. « Les femmes sont trop fatiguées le soir, ... le matin elles ne veulent plus remplir les *bidons* avant le chantier. Ca ne sert à rien de les remplir tous (..) elles peuvent venir ou envoyer leur fille au fur et à mesure. Les bidons se vident les uns après les autres » (l'épouse du chef). Le chantier continue dans des conditions *d'alerte rouge,* d'énervement des travailleurs, le maçon embauché par le projet menace sans cesse de démissionner, les jeunes villageois sont fatigués par l'intensité inhabituelle pour eux de ce travail.

Après plusieurs jours dans ces conditions, à la descente[222], S.F. demande au chef de convoquer les femmes : « Si on ne résout pas le problème d'eau, il faudra arrêter le chantier d'installation. Je ne peux pas prendre la responsabilité de dresser trois tonnes de fer pour qu'elles tombent sur les gens ». Lamine : « Il ne faut pas parler aux femmes, M. (la sociologue) doit expliquer à la présidente. Les femmes écoutent les femmes. C'est la présidente qui va leur parler et elles vont l'écouter ». La sociologue vient au village pour parler à Fadimata qui réagit : « Le Blanc a dit,... les femmes ont respecté les engagements, ... maintenant tout change tout le temps, les femmes sont fatiguées, il faut trop d'eau ». La sociologue : « Il faut se fatiguer quelques jours de plus pour ne plus se fatiguer jamais ». Elle tente d'amadouer Fadimata, elle explique que « tout est différent ici, à cause de ça les Blancs ne réussissent pas à tout prévoir, mais les gens d'ici savent, ... ». Puis, elle s'attarde sur « les fissures dans les fondations qui vont rendre l'installation dangereuse », celles qui vont « faire fuir l'eau du réservoir ». Fadimata écoute. Enfin, elle dit qu'elle comprend, qu'elle va expliquer aux femmes qui vont comprendre aussi. Une dizaine de *grandes* femmes vient la retrouver à sa demande. Elle leur parle, ... récriminations. Après une palabre agitée, voire querelleuse, un tour de thé et de nombreuses diversions, une position est négociée entre les femmes. A.T. (l'animatrice du projet) traduit les points de vue exprimés : « Les femmes vont faire deux tours, un le matin pour celles qui sont loin et qui viennent pour elles une fois par jour seulement, un l'après-midi pour celles d'ici (..) Mais un des jeunes doit rester au chantier pour surveiller leur eau ».

Jours de félicité sans problème, alternés de situations d'alerte, sérénité, affrontements verbaux, entente, crises de colère, le chantier arrive péniblement à son terme.

Les limites de l'organisation traditionnelle

Le puisage et la répartition des tâches féminines

Le chef s'est totalement désengagé de la question du puisage. C'est un domaine réservé dans lequel il ne fait, de toute évidence, pas autorité et n'est pas l'interlocuteur privilégié lorsqu'il faut prendre une décision à ce sujet. A Tacharan, c'est un travail exclusivement de femme. C'est en plus une activité personnalisée dans la répartition des tâches familiales.

« Ici chaque co-épouse tire l'eau pour elle-même et remplit son canari[223] » (la matrone).

[222] Expression courante en Afrique de l'Ouest pour désigner la fin de la journée de travail.

[223] Le canari est une grande jarre de terre cuite de 60 à 80 litres environ.

Plus précisément, la répartition des tâches entre les femmes est prédéterminée en fonction du statut, de la position hiérarchique dans la famille, de l'âge de chacune. De ce fait, ce sont généralement les jeunes filles et les jeunes femmes, qui vont chercher l'eau pour leur mère, leur tante, leur belle-mère. Contrairement à d'autres groupes sociaux au Mali (les Tamacheq et les Peul notamment), il ne faut pas compter sur les jeunes garçons pour puiser l'eau, sauf lorsqu'ils travaillent le banco[224]. A Tacharan en règle générale, les adolescents ne puisent même pas pour abreuver les petits troupeaux de chèvres qui leur sont confiés. Pour les faire boire, ils les conduisent au fleuve.

La délégation des tâches ménagères des aînées à leurs cadettes est aussi systématique à Tacharan que dans pratiquement tout le Mali[225]. Le *goobu goobu*[226] ne concerne que le tour de cuisine. Officiellement la co-épouse, lorsque c'est son jour de *goobu goobu* est déchargée de toutes les autres tâches, mais pas du puisage qu'elle peut néanmoins confier à sa fille si celle-ci est assez grande pour le faire à sa place. Seule la *grande femme* peut se permettre de confier le puisage à n'importe laquelle des jeunes femmes ou filles qui sont sous son autorité ou qui lui doivent le respect. Mais au jardin collectif du fleuve par exemple, les femmes même les *grandes*, ne confient leur tour d'arrosage qu'à leur fille, jamais à leur co-épouse.

La honte : régulateur social et frein au changement

Habituellement, l'emploi du temps des plus jeunes femmes est lourdement chargé. Il est difficile de leur demander de faire quelque chose, en plus de leurs obligations déjà nombreuses. Exiger plus, ce qui est le cas dans le cadre du projet, reviendrait à les pousser à se rebeller (*mongu*). Les *grandes femmes* savent ce qu'elles peuvent obtenir de leurs cadettes car tout est déjà prescrit. Elles doivent respecter les usages sous peine d'éprouver elles-mêmes de la honte (*haawi haaw*). Elles feraient honte à leurs cadettes (*haawayni*) en les poussant au refus d'obéissance, au manque de respect des règles de la hiérarchie et de l'autorité. En provoquant le refus des plus jeunes, les grandes femmes prendraient le risque d'enclencher un processus incontrôlable, et discréditeraient durablement leur propre autorité. La pompe ne représente pas un enjeu justifiant un tel bouleversement social.

Les effets du surtravail de puisage sur la vie quotidienne

Le travail supplémentaire entraîné par le puisage pour le chantier provoque une dérégulation dans l'organisation des tâches ménagères :

> *« Á cause de l'eau pour le chantier, les femmes ne peuvent plus faire tout ce qu'elles doivent. Si les jeunes tirent la corde, elles ne sont pas à la case pour piler. Les vieilles sont trop fatiguées pour piler (..) celles qui n'ont pas assez de jeunes filles à la maison se font disputer par leur mari parce que le repas n'est pas prêt » (commentaires de femmes).*

Les femmes des quartiers éloignés ne peuvent venir qu'une fois par jour, pour éviter de compromettre leurs autres activités. Toute mobilisation supplémentaire ne peut donc

---

[224] Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un travail de femme mais d'une partie de l'activité de construction qui est une activité rémunératrice d'homme.

[225] Partout au Mali, les femmes se déchargent des tâches les plus fatigantes aussitôt qu'elles ont une plus jeune sous leur tutelle. Le puisage est la plus pénible de toutes avec le pilage. Seule la préparation alimentaire est toujours réalisée par l'épouse dont c'est le tour de cuisine. Dans certains cas (les Malinké des Monts Mandingues), chaque épouse prépare chaque jour pour ses propres enfants. A Tacharan, chacune prépare à son tour, pour son époux et toute la maisonnée en même temps. Les jeunes filles peuvent aider mais ne doivent pas préparer pour les hommes, qu'il s'agisse de leur père ou de leurs frères.

[226] Mise de la force de travail au bénéfice du groupe (familial en général) à tour de rôle.

interpeller que les femmes des habitations environnantes, qui se sentent - à juste titre de leur point de vue - surexploitées. Bien qu'elles sachent qu'à l'avenir, elles seront avantagées par la proximité de la pompe, il est vrai que cette tâche supplémentaire ne peut se faire que dans des conditions climatiques pénibles entre 14 et 16 h.

> *« L'après-midi, il fait chaud, les femmes ne puisent jamais l'après-midi à cause de ça » (Fadimata).*

Elles ne refusent pas d'appliquer la proposition de leur présidente, mais elles le font *a minima*. Elles manifestent leur mécontentement en « votant avec leurs pieds » (Olivier de Sardan, 1995).

Droit d'entrée et intérêt collectif

L'idée que la participation est un *droit d'entrée*, ne semblait pas acquise jusqu'à ce stade du projet. Mais elle semble avoir fait son chemin dans les esprits :

> *« Chaque famille doit envoyer ses femmes (..), celle qui ne puise pas n'aura pas droit à l'eau de la pompe. S'il faut plus d'eau, chaque femme doit puiser plus » (Fadimata).*

Aucune, en puisant pour le chantier n'a le sentiment d'investir pour son propre compte, encore moins de participer à une opération d'intérêt collectif. En fait, le droit d'entrée tel qu'exprimé semble plutôt situer le bénéfice attendu à l'échelon familial, ce qui les motive peu les femmes individuellement. Et elles ne font référence au droit d'entrée que par défaut « si elle ne fait pas, elle n'aura pas… ». Les projets restent de manière évidente une affaire d'hommes[227], et l'activisme (dynamique ou apathique) des femmes exprime principalement leur respect des ordres donnés par la présidente. Mais il n'est ni possible, ni raisonnable de déduire que cette attitude traduit un quelconque engagement durable de leur part.

Déterminants internes qui perturbent l'organisation

Que les femmes expriment leur lassitude devant l'ampleur de la tâche, les mauvaises conditions dans lesquelles on leur demande de la remplir, il n'y a là rien de surprenant. Par contre, on peut se demander pourquoi elles refusent soudainement de remplir les barriques la veille. La matrone précise :

> *« Les hommes qui font le banco volent l'eau des femmes pour le chantier le matin tôt, à cause de ça, elles ne veulent plus tenir les bidons pleins ».*

Les femmes demandent au chef de sanctionner les voleurs par des amendes ou par du travail de puisage à la place des femmes pour le chantier. Le chef promet, mais il a quelques

[227] A cette époque, les consignes internationales sur la nécessité de mettre en place des projets féminins (Women In Development) font une entrée timide au Mali. Outre les soins de santé primaire, les premières activités proposées directement aux femmes portent sur la fabrication de savon amélioré, de pommade pour les soins du corps, de petits jardins maraîchers et plus récemment de petits prêts. Dans le Nord du Mali, les femmes n'ont pas de tradition de fabrication de savon et de pommade, du fait que les produits de base nécessaires n'existent pas dans la nature environnante. Certaines femmes utilisent la saponaire, une plante riche en saponite. Face aux projets de caisses de crédit, les femmes songhaï ont des pratiques traditionnelles de tontine très actives et efficaces.

difficultés à intervenir dans cette affaire, car la personne qui a les moyens de payer pour faire faire du banco, est probablement un proche, qui a probablement contribué à la cotisation initiale et se paye ainsi de *justes droits en retour*[228]. L'impossibilité pour le chef d'administrer ce problème entraîne la totale réorganisation par les femmes du stockage de l'eau, et une série de dysfonctionnements qui perturbe tout le déroulement du chantier sans qu'aucune solution valable ne soit proposée sinon ponctuellement.

Déterminants externes : des effets de la méconnaissance mutuelle et de l'influence des médias

Une fois de plus, le travail réel ne correspond pas à ce qui a été expliqué, les besoins ont été sous-évalués, et les expatriés sont pris en défaut de compétence. On les soupçonne même de vouloir tromper les villageois.

> *« Lorsque les bidons sont pleins, les femmes ne peuvent plus puiser, il faut plus de bidons pour toutes les femmes » (F. une femme du lignage de Fadimata).*

> *« Les femmes ne comprennent pas pourquoi Sédio*[229] *ne sait pas l'eau qu'il faut » (Moussa L.M.). « D'abord, tu dis quelque chose et les femmes sont d'accord pour se fatiguer parce qu'elles ont confiance dans ta parole ; après, tu demandes trop, tu trahis ta parole » (Fadimata à la sociologue).*

Ces cafouillages invalident tout ce qui a été dit jusque là. Les femmes se sentent trahies, car elles ont rempli leur part du contrat. Les explications données par le chef de projet le désavouent à leurs yeux plus qu'elles ne les encouragent.

> *« Les Blancs ne savent pas ce qu'ils veulent, ils disent toujours le contraire de la réalité (..), on ne peut pas avoir confiance (amaana), à cause de ça, les femmes ne veulent plus tirer sur la corde » (la matrone). « Le Blanc doit savoir le travail qu'il demande » (les femmes au puits).*

Le sentiment général est qu'il ne respecte pas le contrat qu'il a lui-même imposé. En réalité, le modèle sénégalais ne fonctionne pas ici. La dureté du climat, la lourdeur des tâches, l'absence d'outils collectifs de substitution aux travaux ménagers contraignent au respect d'une organisation très stricte de la vie quotidienne. Détail qui a échappé aux expatriés mais qui se révèle très important, il n'y a pas ici de moulin à mil, comme c'est le cas dans n'importe quel village sénégalais, pour décharger les femmes de la partie la plus contraignante de la préparation. On ne peut pas demander aux femmes songhaï, de puiser plus, sans perturber considérablement toute la vie du village, voire l'entente dans les familles. Cette fois-ci encore, les habitudes prises avec les autres projets laissent espérer, à tort, que l'ONG finira par apporter elle-même les réponses techniques aux problèmes qu'elle génère :

---

[228] Dès le début du projet, aussitôt que la place de l'éolienne a été déterminée, ce "parent" a commencé à construire sa nouvelle maison à quelques mètres du futur chantier. S.F. a demandé à Lamine de faire déplacer la maison jusqu'à 50 m pour éviter de faire dysfonctionner la machine. Pour obtenir le déplacement de son parent, le chef a été obligé de lui annoncer que l'installation n'aurait pas lieu, s'il refusait de suivre les consignes du projet. Un événement du même genre a eu lieu quasiment dans tous les villages du projet.

[229] Interprétation locale du prénom du chef de projet. De la même façon, la sociologue est rebaptisée Mariétou.

« L'administration a apporté la pompe à moteur pour tirer l'eau quand les maçons ont fait le puits » (la matrone).

L'information sur les projets circule. Les gens écoutent la radio. Ils ont une perception de plus en plus nette des masses investies dans les programmes de développement[230].

« Les projets ont l'argent (..), les projets c'est pour les Blancs d'abord (..) les Blancs gagnent sur l'argent qui est donné pour nous (..) Si les Blancs veulent l'eau pour le chantier, ils n'ont qu'à puiser eux-mêmes ».

Ce point de vue est exprimé violemment par une jeune fille de la famille du chef, scolarisée à Bamako, en vacances au village. Appelée à la rescousse pour prêter main forte à celles qui sont déjà débordées, elle ne peut pas refuser de faire le travail qui lui est demandé par *ses mères*. Mais elle est outrée, car son statut d'étudiante lui donne habituellement le privilège d'être déchargée des tâches ménagères. Bien qu'elle se fasse sermonner par sa tante, elle provoque une agitation qui accroît encore le processus de démobilisation des autres jeunes femmes.

« Fanta est lettrée. Elle connaît des choses sur les Blancs que les femmes d'ici ne savent pas. Á cause de ça, les femmes l'écoutent, même si elle est trop jeune pour prendre la parole » (A. l'animatrice).

De même que, parce qu'ils vivent ici, les Blancs se voient attribuer un savoir sur les autochtones, on considère que la jeune fille, parce qu'elle vit à la capitale et qu'elle est lettrée, a une connaissance des Blancs. Ce point de vue est aussi partagé par l'animatrice.

Une participation non organisée par le projet car féminine

Le puisage est la première occasion pour les femmes d'être officiellement *associées* au projet. Mais, du fait que cette activité est une tâche féminine aux yeux de tous, personne ne se préoccupe de son organisation, que ce soit dans l'équipe ou dans le village. La question n'est d'ailleurs même pas *confiée* aux femmes (à quelles femmes d'ailleurs ?). Elle leur est *abandonnée* par défaut, défaut de connaissance pour les expatriés, défaut de conscience de la nécessité pour le chef de village. Signalons, qu'à ce stade du projet, l'approvisionnement en eau du chantier est considéré par le chef de projet comme une question technique, pas comme une question sociologique :

« Au Sénégal, les femmes, d'habitude, prennent un ou deux seaux de plus, c'est tout ».

Il n'y a effectivement - en apparence - pas de quoi en faire une histoire ! D'ailleurs, la sociologue n'est même pas présente lors de la première escarmouche puisque sa présence n'est « pas requise pour le démarrage du chantier ». Même lorsque son intermédiation est demandée au vu des difficultés rencontrées, c'est à la femme que la question est soumise, et à la sociologue. A cette occasion, le chef de projet et le chef de village trouvent enfin un terrain

230 R.F.I. (Radio France International) et les radios arabes sont très écoutées dans la zone. Elles ne cessent d'annoncer les sommes considérables qui sont *investies* dans le Nord du pays.

commun de représentations.

Pourtant, cette tâche apparemment simple a de nombreuses implications sociales. L'animatrice songhaï a tenté de prévenir la sociologue, en lui parlant « des habitudes des femmes qu'il n'est pas simple de changer », de « leurs obligations qui ne les laissent pas libres de faire tout ce qu'on leur demande, même si elles pensent que c'est juste ». Mais ces remarques n'ont pas été prises en considération, parce que d'une part, la sociologue a elle-même admis « qu'il s'agit d'un geste technique habituel », et que d'autre part, pour le chef de projet, « il n'est plus temps de se poser des questions pour savoir pourquoi les femmes réagissent comme ça ».

Surtout, il est acquis pour toute l'équipe que l'animation est là pour résoudre tous les problèmes, pour « faire participer les gens ». C'est ce qui est attendu de l'intermédiation de la sociologue et de son assistante, au coup par coup et au fur et à mesure de l'émergence des difficultés et des obstacles rencontrés. Leur intervention est supposée apporter la solution à tous les maux que l'approche technique n'aurait pas résolus, mais « qui risqueraient de la perturber ».

En fait ce qui apparaît à l'analyse, c'est que le puisage quotidien et celui qui consiste à approvisionner le chantier en eau ne constituent pas la même activité. Le premier n'est pas non plus l'extension ou la transposition du second. Bien qu'ils interpellent les mêmes acteurs sociaux, les mêmes outils, les mêmes gestes, leurs tenants et leurs aboutissants diffèrent totalement. Pour les femmes, le premier est une activité intégrée, le deuxième leur est étranger. Les normes qui régissent habituellement cette tâche sont inadaptées à la situation nouvelle. Face à ça, faute d'implication et d'analyse, elles ne peuvent adopter que des stratégies conjoncturelles, sans rapport avec les attentes du projet, et sans rapport non plus avec ce qu'elles espèrent de la pompe.

Il est intéressant de relever à cette occasion, que malgré le discours de l'ONG, le savoir empirique des jeunes agents maliens sur des populations n'est pas mis à contribution dans la stratégie du projet. Ce n'est pas parce que les expatriés ont conscience qu'il ne suffit pas d'être autochtone pour maîtriser un savoir exploitable sur sa propre société. C'est parce que, du fait de leur jeunesse et de leur inexpérience, les jeunes Maliens ne sont pas considérés dignes de confiance. Pourtant, l'animatrice a, ne serait-ce que l'expérience d'être une femme en milieu songhaï. Elle a pris la mesure du risque et a tenté d'alerter la sociologue. Mais, elle n'a pas tenté pas d'imposer son savoir malgré la nécessité évidente. Ce comportement typique confirme que le souci des techniciens locaux est avant tout, de se faire accepter par les expatriés, puis d'être considérés par les villageois au même titre que les intervenants extérieurs. Il désaffecte leur éventuel savoir local, et il valide la certitude des expatriés d'avoir déjà la réponse.

4) La cotisation d'entretien : un enjeu de pouvoir, la confusion comme opportunité.

Un an a passé depuis que la pompe a été mise en fonction. Les techniciens du projet ont fait plusieurs interventions de réglage et de mise au point. Les réels besoins des familles sont entièrement satisfaits, avec une consommation réelle de moins de vingt litres par personne et par jour. En conséquence, toutes les familles du village, y compris celles des quartiers éloignés, peuvent bénéficier de l'eau de la pompe en toute saison. Seules, celles qui en ont fait le choix pour raison de distance ou par opposition ostensible au chef, n'y viennent qu'en

saison sèche. Le dossier d'accord-cadre de l'ONG est en règle, et une association allemande a accepté de financer *a posteriori* l'installation de Tacharan. Mais cette information n'a pas été transmise au chef de village.

La sociologue et l'animatrice ont rencontré un refus quasi systématique lorsqu'il était question de réunir le comité de gestion pour mettre au point un système de gestion des cotisations. La stratégie éducative du projet prévoit que la première cotisation d'entretien (après une année de fonctionnement de la pompe) soit déposée auprès de l'ONG qui en assurera la gestion, laissant au village une année supplémentaire pour mettre au point un système d'autogestion durable. Compte tenu des réticences du chef et des notables, cet aspect du programme n'a pas réellement pu être traité et la sociologue s'attend à des difficultés lors du prélèvement de la cotisation d'entretien. Par contre, le dialogue avec les femmes a débouché sur l'implantation d'un jardin maraîcher d'un quart d'hectare près de la pompe, alimenté par les seules eaux de rinçage des seaux. Ce jardin reçoit à titre gracieux et de manière informelle, les conseils de l'agronome de la coopération française, chargé du programme de Forgo.

> Le jour prévu pour la remise de la cotisation pour la maintenance de la pompe, Lamine n'est pas chez lui : « Il est au périmètre. Il a beaucoup de travail. Il faut tout préparer pour les pluies. Il va rentrer tard ». De semaine en semaine, près d'un mois passe : « Le chef a voyagé (..) il est chez son frère à Gao (..) il n'est pas là » ... S.F. manifeste son impatience et annonce que si le chef ne lui remet pas la cotisation à son prochain passage au village, il mettra la pompe en panne.
>
> A la date prévue, l'équipe arrive au grand complet. Lamine est seul avec T. son conseiller. Il annonce qu'il n'a pas pu réunir l'argent : « Les gens ne veulent pas payer. L'eau, c'est Dieu qui la donne! (..) Les gens disent que l'eau est pour tout le monde. Maintenant, elle est là (..). Ils ont déjà payé pour avoir la pompe. Ils ont travaillé pour ça. Le projet a de l'argent, il ne peut pas demander aux pauvres ». S.F. lui fait remarquer que les engagements pris doivent être respectés : « Le village aura toujours des problèmes, ça fait partie de la vie. S'il ne cotise pas régulièrement, il n'aura jamais ce qu'il faut pour affronter les pannes ». Lamine : « Le village de Tacharan a tenu ses engagements. Nous vous avons accueillis comme nos fils, nos filles. Nous vous avons fait confiance et nous attendons votre confiance (..) ».
>
> Tous les registres d'intimidation et de séduction sont sollicités successivement par l'un comme par l'autre. La discussion s'éternise, tendue, chacun essayant d'amener l'autre à ses vues. La conviction des deux expatriés diffère quant à aux résultats à attendre de cet affrontement en matière de responsabilisation du village. L'affaiblissement perceptible des certitudes de l'un ou de l'autre entraîne aussitôt un assaut de la part de T. le conseiller du chef. Ils doivent sortir de la maison du chef, pour décider ensemble de la position sur laquelle ils se tiendront ensuite fermement : donner deux jours de répit, puis venir mettre la pompe en panne. Finalement, Lamine cède : « Je pourrais trouver l'argent et payer pour le village, mais le projet l'interdit. Alors, il faut me laisser le temps d'expliquer aux gens ».
>
> T. prend la sociologue à part : « Le chef ne peut pas dire certaines choses, mais j'ai confiance en toi. Tu dois dire à S.F. d'être patient avec le chef (..) ici il y a de mauvaises gens (*futu*), les choses ne sont pas faciles (..) M. (le directeur d'école) persuade les gens de ne pas payer. Il dit que la pompe est d'abord pour le chef, pourtant *Bonkoyni* a toujours donné l'eau, même de *son* puits (..) M. cherche toujours à le surprendre. Si quelque chose ne va pas, les sauteriaux, la pluie, tout ..., il dit que c'est la faute du chef, qu'il n'a pas la chance [231](..) qu'il garde pour lui la *zakka* des gens. Il fait tout ça par jalousie, parce qu'il n'est pas chef. Á cause de ça, M. fera toujours des problèmes avec la pompe, avec le périmètre, avec tout (..) Á cause de ça le village ne gagne pas les projets, tu ne dois pas l'écouter (..) *Bonkoyni* va parler aux gens, ils vont payer ». Au moment de monter dans le véhicule, le fils du chef demande *un passage* [232] pour aller à Gao « acheter des semences pour la pépinière ».
>
> Deux jours plus tard, Lamine apporte lui-même la somme au siège du projet : « Il faut un reçu écrit aussi en songhaï ». L'animatrice traduit le texte qui est contresigné par S.F.

[231] *Bonkaane*: chance. C'est aussi le nom par lequel la femme du chef appelle son époux. Un chef est aussi considéré en proportion de la chance qu'il attire sur les siens.

[232] Demande à être transporté.

Parler de la cotisation au village, est devenu un sujet tabou. Les gens refusent de répondre aux questions : « Il faut parler avec le chef ». Les femmes se mettent à crier :

> *« Les gens sont fatigués par les problèmes de la pompe (..) Les hommes, les femmes ont travaillé, on n'a rien eu à manger (..) maintenant l'eau vient dans les robinets, la pompe marche bien, les jeunes*[233] *font bien leur travail, le projet ne leur donne rien (..) il faut laisser les gens se débrouiller pour la pompe. Il ne faut pas tous ces problèmes ».*

Des effets déterminants de l'histoire du développement

De la connaissance que les gens ont acquise sur les intervenants extérieurs, ils ont acquis des certitudes. Les Blancs vont et viennent. Chacun veut imposer son idée du moment, laisser sa trace. Ils sont ensuite remplacés par d'autres qui font la même chose. A chaque fois, il y a de nouvelles consignes, mais rien ne change vraiment. Les projets finissent toujours par donner ce qu'ils ont à donner parce que « ils sont là pour ça » et que sinon leur présence ne se justifierait pas.

> *« Avec les Blancs, il faut seulement savoir être patient » (T., le conseiller s'adressant au mécanicien malien du projet).*

Pour à peu près tout le monde, le chef de village y compris, les exigences des agents de l'ONG ne peuvent être qu'un caprice passager : « Ils sont nouveaux, ils vont s'habituer ». La première cotisation a été versée parce qu'elle semblait incontournable pour obtenir la pompe. Mais une fois l'installation en fonction, et compte tenu des habitudes, personne ne voit de raison de respecter les autres engagements. Lamine est surpris de l'insistance inhabituelle du chef de projet à réclamer cette cotisation. Son attitude montre clairement qu'il (lui ? la communauté ? on ne sait pas) n'avait pas l'intention de verser la cotisation, et qu'il ne s'y résout qu'en désespoir de cause. La réaction des villageois montre aussi que, bien qu'annoncée, contractualisée et programmée, l'obligation de payer la cotisation n'avait pas été prise au sérieux. Les villageois n'ont même pas envisagé d'avoir à s'organiser pour payer. Son imposition provoque de fortes tensions dans le village. La menace d'arrêt de la pompe provoque la surprise, l'exaspération, l'agitation. Les gens sont désemparés.

Des choix développementistes ambigus produits de facteurs externes

La réclamation de la cotisation d'entretien indispose tout le monde, car elle crée un profond malaise. Le fait qu'elle doive être *remise au chef de projet*, est une ambiguïté qui éveille de grands soupçons - tant envers le chef de village qu'envers le chef de projet -, et de résistance à l'ordre donné. Les projets n'ont jamais pris d'argent. C'est le monde à l'envers. Cette annonce est invraisemblable pour les gens. En conséquence, ils soupçonnent que le chef de village ou le Blanc cherche à profiter de la situation.

Côté chef de projet, ce choix stratégique est celui du modèle sénégalais qui n'a pas été remis en question malgré les aléas du chantier. Il est maintenu, notamment parce que S.F. a

[233] Les jeunes villageois formés à la maintenance de routine.

des doutes sur l'honnêteté de la chefferie et des notables. Ils lui viennent de la rumeur qu'il a adoptée, même s'il n'a pas encore pu développer un point de vue personnel. A l'occasion de cet événement, une certaine tension entre les expatriés se manifeste devant les villageois. Malgré l'absence de respect des engagements lors du rendez-vous officiel de cotisation, et malgré la fuite évidente du chef devant ses responsabilités, S.F. et la sociologue arrivent à la fin de la période de mise en demeure sans avoir envisagé les scenarii envisageables en cas de non-paiement. Devant le nouveau refus de paiement, ils sont sans autre ressource que leur expérience respective qui diffère considérablement. Le comité de gestion est habitué à discuter avec la sociologue, mais le chef de projet est là. Personne ne sait qui, dans l'équipe de projet, doit conduire l'entretien et assumer la responsabilité des arguments et des choix stratégiques à adopter. Les conséquences de cette situation ambiguë ne se font pas attendre. D'une part, le doute des expatriés sur les décisions à prendre est habilement exploité pendant la réunion par les *vieux routiers de l'aide*, tels que T. le conseiller du chef. D'autre part, les divergences entre les expatriés et leur besoin de faire montre de cohésion devant le comité de gestion finit par déboucher sur une position sans nuance.

Contrairement à ce qui est perçu par les villageois, les positions les plus dures du projet ne proviennent pas du chef de projet mais de la sociologue. Faute de dialogue constructif basé sur des données documentaires éclairées, leurs positions s'opposent sur un plan purement idéologique. L'attitude caritative du premier, le pousse à *laisser faire* après avoir tout décidé à la place des gens. Pour la seconde, l'apport technologique sans prise réelle de responsabilité des populations ne peut servir qu'à augmenter le *cimetière de pompes* qui signale la région comme un lieu d'échec des projets. Cet antagonisme n'est pas une simple opposition entre une position *souple et tolérante* et une position *dure et intransigeante*. La sociologue a conscience que si la souplesse permet de faire l'économie de tout savoir sur les populations, adopter la deuxième attitude implique de travailler avec elles donc de les connaître et pour cela de faire un travail en profondeur. Toutes choses que l'organisation du projet ne permet pas. Proposer, faute de mieux, d'adopter des positions *dures*, est un moyen d'obtenir plus de temps pour connaître les populations. De son côté, le chef de projet argumente dans un autre registre de préoccupations, à savoir, les exigences du calendrier d'exécution et l'importance stratégique des besoins fondamentaux définis par les bailleurs de fonds.

> *« Si les gens ont besoin d'eau, ils feront ce qu'il faut pour le satisfaire. Un plus un, égale toujours deux ».*

Il recourt à un autre argument de poids selon la logique de l'O.N.G. : à la fin de leur contrat, ils seront remplacés par des volontaires sans expérience, sans formation. Il faut d'entrée, mettre en place un dispositif gérable par de simples volontaires de base tels qu'en recrute l'ONG.

Après cet événement qui a mis en évidence les failles du dispositif et les dissensions au sein de l'équipe, les discussions vont bon train au siège de l'ONG à Gao pour réussir à définir une position commune. Après analyse de la situation du moment, les expatriés comme les Maliens du projet conviennent qu'ils ne doivent céder, ni au refus passif du chef de village, ni à la pression assistancialiste qui s'exprime au travers des revendications des villageois. Les autres projets de la zone donnent encore des rations alimentaires aux paysans *pour les faire participer* en main d'œuvre, et renoncent généralement aux autres formes de contribution des paysans aux projets. L'équipe de l'ONG considère que l'assistance en *food for work* ne peut pas déboucher sur l'autonomie. Le projet s'est forgé ainsi une réputation d'intransigeance. Il n'attire pas les foules et les *villages* ne déposent pas de demande auprès de l'administration.

Ils préfèrent attendre les *pompes cadeau* du Paris-Dakar. Il est indispensable que Tacharan, comme première intervention et comme modèle, remplisse le contrat pour montrer la validité du projet tel qu'il a été conçu :

> *« Ils veulent tout cadeau! (..). Si on les laisse sans payer, tous les villages vont faire pareil » (M.A. mécanicien).*

Pour l'équipe, il n'y a pas d'autre alternative possible. Renoncer à la cotisation serait la preuve de l'échec de la stratégie de développement *appropriable*, qu'elle défend en dépit des *mauvaises influences* des autres organismes. Le paiement de la contribution est indispensable pour le déroulement logique du projet. Sans elle, il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif d'autogestion dans les délais prévus. Pour les expatriés, renoncer serait démontrer à leur staff que leur choix de professionnalisme n'a pas plus d'efficacité que celui des volontaires des autres projets de l'ONG.

Parallèlement à ça, quelques mois plus tôt lors du chantier, les expatriés, faute d'argument convaincant et de méthode pour défendre le discours participatif, ont utilisé les difficultés financières de l'ONG comme prétexte pour associer les villageois aux travaux. Or, au moment du versement de la cotisation villageoise de maintenance, ils viennent de recevoir une subvention pour couvrir les frais d'installation de Tacharan. Tardive, cette subvention vient combler un trou dans leur budget. Souci de transparence, volonté d'impliquer les villageois dans la réalité du projet, le chef de projet ne va cependant pas jusqu'à parler de la subvention aux villageois, ce qui remettrait totalement en question les arguments participatifs qu'il a employés jusque là.

Côté village, l'exigence particulière de l'ONG n'est pas interprétée comme un manque de confiance, puisqu'elle est présentée comme une contrainte pédagogique. Mais cela ne lui donne pas pour autant de légitimité dans la logique villageoise, et n'empêche pas la suspicion. Lorsque le chef de village fait un appel général à contribution à la prière du vendredi, il soulève l'hostilité des chefs de famille. Lorsqu'en deuxième instance, il réclame l'argent aux *jamma koy*, il est suspecté de profiter de la présence du projet pour se mettre de l'argent dans la poche (point de vue de villageoises rapporté par l'animatrice). Pour garder la confiance des notables, le chef n'a pas d'autre alternative que de les dispenser de la cotisation en cherchant la solution auprès de son frère aîné. Son insistance à obtenir une facture traduite en Songhaï, montre son souci de pouvoir prouver la réalité du versement, même si l'argent vient de son frère. C'est ce qu'il fait habituellement pour justifier les dépenses de carburant et d'entretien des pompes du périmètre.

La cotisation comme opportunité pour le jeu de l'opposition politique

Des entretiens informels avec des villageois assurent que la certaine agressivité sociale manifestée par le directeur d'école est due au fait qu'il se considère privé de ses droits de succession. M. M. est effectivement à la tête d'un petit groupe d'opposants, composé surtout de gens *insatisfaits*. Et il fait campagne pour la désobéissance au chef. Le refus de cotiser pour la pompe fait partie de ses arguments. Il conteste cependant l'intention qu'on lui attribue de vouloir diviser le village :

> *« Moi, je suis fonctionnaire, je suis à l'abri du besoin et je n'ai pas de rancune (..). Je fais de la politique, un jour je serai député ».*

Mais il manifeste ouvertement son opposition à la chefferie de son oncle :

« Ici la famille du chef a tout. Vous avez vu le périmètre ? C'est pour L. et pour B. qui n'habite même plus au village (..) les gens travaillent pour eux, ils sont trop pauvres (..) les chefs de grands lignages s'attribuent tout ce que donnent les projets et font travailler les gens pour eux (..) le pays a changé, il doit se développer, on ne peut pas garder les vieilles habitudes ».

Quant à ses intérêts personnels dans le périmètre, les points de vue sont controversés :

« Je n'ai que les parcelles de mon père. C'est peu de choses. B. était déjà chef, quand le périmètre a été aménagé » (M.M. opposant). Mais d'autres affirment que « Dans le ton[234]*, M. a le dabari*[235] *sur tout ça de la rizière (geste large de la main qui suggère une très grande superficie). Il touche la fakurma*[236] *là-dedans ».*

Même s'il n'est pas possible de mesurer l'influence de M. dans le refus de contribuer des *jamma koy*, il est clair que les dissensions entre lui et le chef justifient leur choix, en même temps qu'elles leur donnent l'opportunité d'adopter légitimement une position apathique. Ils ne peuvent pas prendre parti :

« Lamine est notre chef, mais M. fait de la politique, un jour peut-être il sera puissant » (un notable).

Le village est une grande famille. Tous les villageois, en réalité les *borcin* et les *yatagey*, du fait de ce qui les rattache à l'une ou l'autre, voire aux deux branches de la famille souffrent des tensions entre les deux lignages qui leur rend la vie quotidienne difficile. Mais ces tensions présentent aussi l'avantage de générer de nombreuses occasions de dérobade. C'est encore plus le cas pour les *banniya* qui vivent des petits travaux qu'on veut bien leur confier et qui ne peuvent se faire aucun ennemi parmi les puissants ou ceux qui pourraient le devenir.

Des tensions internes générées par une sollicitation inhabituelle de l'organisation traditionnelle

Les notables qui ont joué le jeu lors de la première contribution, ne se sentent plus concernés. La pompe n'a pas tenu ses promesses de *piège à projets*, au contraire :

---

234 Terme bambara désignant les organisations villageoises traditionnelles de production (*ton* des hommes, des femmes, des jeunes). Depuis le *mouvement coopératif*, le terme de *ton administratif*, est employé partout au Mali pour désigner les organisations paysannes collectives de production officialisées. C'est le niveau d'organisation dit *pré-coopératif*, qui permet d'obtenir ensuite l'autorisation de se déclarer en coopérative et d'accéder à de nouvelles ressources. Comme nous le voyons dans le cas présent, ces organisations peuvent n'avoir de collectif que l'appellation.

235 Avoir le commandement, la gestion.

236 Traditionnellement la *fakurma* était versée au chef, comme la *zakka* ou dîme coranique l'était au marabout. En même temps que la *zakka*, elle a été progressivement transformée en redevance foncière, payée au maître de terre par les exploitants des parcelles qu'il leur a prêtées.

« La pompe donne beaucoup d'eau. Maintenant, on (les mécaniciens) la ferme une partie du temps. Le problème, c'est que quand elle est fermée, les gens d'ailleurs disent qu'elle est gâtée »[237].

Dans la région, compte tenu de l'histoire de l'hydraulique, une pompe *arrêtée* est une pompe *en panne*. Mais, le manque de motivation des riches qui s'étaient pourtant engagés auparavant a des causes plus profondes, qui s'étaient déjà manifestées lors du chantier :

« Quand les attajir payent pour les pauvres, c'est pour avoir quelque chose en échange (..) si ce n'est pas tout de suite, un jour vient où ils demandent et il faut leur faire plaisir (..) Si les riches payent encore, les gens ne pourront pas faire tout ce qu'il faut pour eux (..), les gens auront trop de sabbu avec eux (..), personne ne veut ça » (la matrone).

Une fois de plus, Lamine ne peut pas les forcer à payer encore pour leurs dépendants, et se mettre ainsi dans une situation ingérable sur le plan des relations de contrepartie.

Une fausse non-participation

Cette fois-ci, le montant de la cotisation est effectivement versé par le frère aîné du chef. Il le confirme lui-même plus tard lors d'un entretien avec les cadres du projet. A cette occasion, il leur dit sans ménagement que leur obstination à vouloir faire payer les gens au lieu de laisser le chef *faire son travail*, montre qu'ils ne connaissent rien à la réalité du pays.

Cette affirmation pourrait confirmer que les villageois n'ont pas participé financièrement, mais les choses sont plus complexes qu'elles ne le paraissent. A la suite de l'appel général à la mosquée, certains chefs de ménage ont effectivement apporté au chef la contribution de 250 FCFA réclamée. Mais en fin de compte, personne d'autre que le chef et les quelques individus concernés ne sait avec précision qui a payé. Personne non plus, sauf les intéressés, ne sait si cette somme provient de leur poche ou de celle de leur(s) femme(s) (ou encore de ce qu'ils devraient leur donner pour *prix des condiments*) puisque l'eau est une affaire de femmes. Personne non plus, sinon le chef ne sait où est allé (matériellement) l'argent cotisé à la mosquée. Si on se base sur la logique de la *zakka* modernisée, l'argent peut être allé se fondre dans le système de gestion qui pour le villageois moyen (peu informé) inclue indistinctement les montants perçus au titre de la *zakka* en anticipation des impôts et des charges collectives, mais aussi les redevances versées par les riziculteurs pour le fonctionnement du périmètre. L'argent donné au chef est considéré comme allant dans une espèce de *pot commun*, dans la mesure où c'est lui seul qui détient l'intégralité de l'information sur toutes les opérations financières concernant le village. Il partage avec quelques autres personnes l'information sur un point ou sur un autre qu'il s'agisse de la gestion du périmètre rizicole, de l'impôt, de la caisse de la coopérative, etc.

En réalité, le chef de village est obligé de tenir une comptabilité claire (vraie ou fausse) des impôts collectés. La coopérative a sa comptabilité, même sommaire, de même que le périmètre rizicole. La caisse de ce dernier, il faut s'en souvenir, a permis de rétribuer les

[237] Témoignage de Sidi, un des mécaniciens en 1991. J'ai encore entendu tout récemment, un commentaire d'un voyageur dans la zone m'affirmant, sans avoir pris la peine de vérifier, que les pompes éoliennes étaient en panne, parce qu'elles étaient arrêtées lors de plusieurs de ses passages. Vérification faite : elles sont lorsque le réservoir est plein ou le vent trop fort, mais sont en bon état de marche.

manœuvres pour la collecte des matériaux de chantier. Il serait donc logique qu'elle soit remboursée quel que soit le moyen employé pour le faire (y compris en recourant à l'aide de B.M., frère aîné du chef). L'argent a donc bien été *mangé*, mais sans qu'il n'y ait eu volonté de détournement ou d'enrichissement personnel du chef. A cette occasion, un des arguments qui contribue au discours discriminant sur les chefs de la région se voit invalidé, puisqu'il n'est pas question de *manger pour engraisser*, mais plutôt de jongler avec les sommes disponibles pour affronter les dépenses collectives lorsqu'elles se présentent.

En l'occurrence, précisons que personne à cette époque (parmi les villageois ou dans l'équipe du projet) ne sait si le chef a une ou plusieurs *caisses* au village, un ou plusieurs compte en banque à Gao, personnel ou villageois, encore moins s'il s'agit de comptes à son nom ou fondus avec ceux de son frère – qui pourrait alors être soupçonné de spéculer avec les fonds des villageois et des paysans, mais ça c'est une autre histoire -.

5) La maintenance de la pompe : une organisation de la tradition à la modernité

Le conflit dont la description suit se développe à partir de la mise en service de la pompe, pour atteindre son point de non-retour deux mois plus tard. Ses résultats sont observables, sitôt le conflit résolu, et ils le sont encore plusieurs années après.

Alors que toute l'organisation villageoise exaspère le chef de projet, l'attitude des futurs mécaniciens villageois semble, elle, en parfaite adéquation avec ce qu'il attend d'eux. Pourtant ils se plaignent à chaque fois qu'ils le voient :

> *« On a été seuls pour les briques, les gens disent que c'est notre travail parce qu'on va avoir quelque chose avec le projet » (Demba).*

Ils participent malgré ça avec régularité aux diverses phases des travaux, jusqu'à ce que la pompe soit mise en fonction. Mais la tension monte et s'impose progressivement, lorsqu'ils découvrent les exigences liées au fonctionnement quotidien de la machine dans les conditions climatiques contraignantes qui caractérisent la zone. Le conflit ne trouve de solution qu'en se cristallisant dans une situation de crise extrême.

> Visite surprise au village alors que le vent (l'Harmattan) se lève. L'éolienne est en marche, alors qu'elle devrait être arrêtée. S.F. envoie un enfant chercher les mécaniciens. Sidi arrive seul. Lorsqu'il arrête l'éolienne, les femmes présentes aux robinets expriment leur mécontentement. Elles ne veulent plus qu'on ferme la pompe. Elles se plaignent du manque de sérieux des jeunes mécaniciens qui voyagent et laissent la pompe fermée : « Il n'y a pas assez d'eau ». S.F. confirme qu'il faut fermer la pompe à cause du vent. Elles partent pour faire intervenir la femme du chef.
>
> Sidi : « Je suis tout seul pour m'occuper de la pompe. Á cause de ça, j'ouvre le matin quand le vent est calmé et je ferme dès qu'il augmente (..) les femmes ne comprennent pas que la pompe *freine* quand le vent est fort [238]. Comme je fais le banco, je ne peux pas venir ouvrir et fermer à chaque variation du vent, et il n'y pas assez d'eau dans le réservoir (..), elles disent que c'est de ma faute. Je ne peux pas faire ça tout seul, il faut que je travaille pour gagner quelque chose (..) ». Les femmes sont convaincues que les mécaniciens sont payés par le projet, et exigent qu'ils soient entièrement disponibles.

[238] Ce modèle de pompe éolienne a un système d'auto freinage. C'est la raison pour laquelle elle est adaptée à la zone. Mais lorsque le vent est très fort, il faut la fermer et la mettre en bannière. A ce moment-là, la roue tourne sur son axe vertical mais ne pompe plus.

> Moussa est parti chez son oncle pour faire de la politique... Demba est en exode. Sidi : « Le projet ne nous donne rien, le village non plus (..) On a fait tout ce qu'on nous a demandé, mais on n'a rien reçu de ce qu'on nous a dit (..) moi, je ne sais pas combien de temps je pourrai rester ici ». S.F. intervient auprès du chef qui affirme qu'il ne peut pas rappeler Moussa (son fils), mais il fait revenir Demba (le fils du forgeron) de force.
>
> Quelques temps plus tard, Sidi et Demba commencent une grève et cadenassent la pompe. Personne d'autre qu'eux, ne peut la mettre en fonction et la surveiller. S.F. entame des négociations avec Lamine pour voir comment résoudre ce problème. Pendant ce temps, la sociologue provoque une discussion avec les femmes autour de l'idée de *valorisation* du travail des mécaniciens. Les jeunes ont demandé une parcelle près de la pompe que les femmes leur ont refusée parce que « la pompe est pour elles ». M (la sociologue) : « S'il n'y a plus d'eau, les femmes ne pourront pas continuer leur jardin. Il faut motiver les mécaniciens ». Les femmes renvoient aux hommes : « Les projets, les pompes c'est les hommes, si le projet ne veut pas payer, ils doivent payer les mécaniciens », qui renvoient aux femmes : « Les femmes gagnent tout avec la pompe, le repos, le temps libre, elles gardent leurs filles à la maison et peuvent se reposer, elles gagnent beaucoup avec le jardin (..), elles gardent tout et ne donnent rien pour l'impôt aux hommes qui souffrent ». Deux jours de palabres pendant lesquels le puits a été rouvert et les femmes tirent l'eau à la main. Panique liée à la nécessaire organisation collective inattendue, autour de deux ou trois puisettes et de quelques dizaines de mètres de corde, empruntées aux femmes du quartier d'Imenas, qui ne voient pas d'un bon œil de laisser user leurs instruments.
>
> Lamine présente, devant les protagonistes, la solution qui est sortie des débats : « Les hommes ne trouvent rien dans la pompe. Les femmes ne gagnent pas assez pour payer les mécaniciens, mais elles les autorisent à cultiver le long du ruisseau des eaux perdues qui arrosent leur jardin de la pompe. Elles leur donnent en plus un carré de cinq mètres de côté. Sidi et Demba ont dit qu'ils veulent faire une pépinière d'arbres et de plans de produits maraîchers. Les villageois qui en ont besoin devront les leur acheter plutôt qu'à l'administration ».
>
> Quelques mois plus tard un superbe bosquet de prosopis signale les environs de la pompe, qui ressemblent à une oasis. Moussa continue à faire de la politique, mais Sidi et Demba ne quittent plus le village : « La pépinière est pour nous deux et un pourcentage pour Moussa qui est *notre chef* (..) On gagne bien en vendant les plants moins cher que l'administration (..) on fait notre travail pour la pompe facilement parce qu'on est toujours ici, les femmes ne se plaignent plus. Elles achètent nos plants de légumes. Les hommes viennent acheter les arbres pour leur concession. Les gens viennent des autres villages pour les acheter. Les projets sont venus nous faire des commandes ».

Une fois de plus ce qui se passe ne ressemble qu'accidentellement à ce qui a été prévu dans le projet. La bonne volonté et l'altruisme au bénéfice de la communauté n'ont pas leur place dans le processus observé.

Une vision purement mécanique de l'engagement des mécaniciens

Des cinq jeunes gens prévus pour assurer le bon fonctionnement de la pompe, trois seulement ont été proposés par *le village* et formés par le projet : Moussa est le fils du chef de village, Sidi celui du conseiller T. un *talaka*, Demba celui du forgeron présenté aussi comme conseiller du chef. Les cadres du projet n'apprennent qu'incidemment le statut particulier de Moussa et de Sidi. Quant à celui de Demba, il n'apparaît à aucun moment du projet[239]. Ces particularités ne préoccupent pas le chef de projet, dans la mesure où il est classique de voir proposer les fils de chefs lorsque les projets demandent la désignation de volontaires pour assumer des responsabilités :

[239] Je l'ai découvert a posteriori, lors des enquêtes menées dans le cadre de ma recherche pour le mémoire de diplôme de l'E.H.E.S.S.

« Dès le début du chantier, lorsque les gens voient la difficulté du travail, ils se dépêchent de désigner des gens qui font l'affaire, à la place des fils de chef » (S.F.).

En effet, le système de formation employé favorise le processus de *reculade*. Il s'agit d'une formation *sur le tas*, pendant laquelle les futurs mécaniciens sont associés à la totalité des travaux de construction, d'installation et de montage. Ces règles visent exclusivement la pérennité de l'installation. Les futurs mécaniciens doivent être concernés depuis le premier jusqu'au dernier geste. Suivant la logique du projet, la pompe doit être au centre de leurs préoccupations, tout le reste devenant secondaire, voire inexistant. La technologie, bien que simple est très exigeante sous ces climats. Désormais et à tout instant, les mécaniciens vont devoir penser à la pompe, être attentifs aux changements et aux hausses de vent, aux bruits anormaux pour prévenir une panne, anticiper sur les baisses de vent pour prévoir un stock d'eau suffisant pour la consommation. Ils doivent développer un certain sens de la propriété, la pompe doit être *leur* pompe. Il faut pour cela qu'ils s'investissent plus que tous les autres villageois, qu'ils comprennent l'intérêt de chaque partie, à commencer par celles qui sont en ciment. Une variation dans l'état des fondations, une fissure dans le réservoir sont aussi importantes que la machine elle-même. La formation constitue un véritable rite initiatique, à partir duquel le degré d'engagement des jeunes gens est considéré comme acquis.

Le chef de projet ne s'inquiète donc pas de la réduction de l'équipe villageoise de cinq à trois personnes. Leur constance et les qualités personnelles dont ces jeunes gens font montre le satisfont pleinement. Il ne s'interroge ni sur leurs origines sociales, ni sur leurs besoins ou sur les obligations qui pourraient contrevenir à leur activité de mécanicien. Ce qui le préoccupe, c'est l'habitude des jeunes gens à *voyager*, mais il n'est pas curieux de connaître les raisons qui les poussent à quitter régulièrement le village. « Il suffit qu'ils s'organisent entre eux pour partir alternativement ». Il ne cherche donc pas non plus à connaître les motifs les ont poussés à accepter le mandat très contraignant de mécaniciens villageois. Pour lui, les choses sont claires :

« (..) être mécanicien de pompe est très valorisant (..) C'est un vrai métier (..) Dans les villages les mécaniciens d'éolienne deviennent des personnalités indispensables ».

Ces affirmations sont le produit des présupposés. Il n'y a aucun précédent expérimental. Dans le modèle sénégalais, les éoliennes sont entretenues par des mécaniciens professionnels payés par l'ONG et l'expérience malienne est en réalité une grande première. Inconsciemment les expatriés prêtent aux jeunes villageois, leur vision de l'investissement *volontaire* dans le projet, qu'ils transposent dans l'investissement au bénéfice de la communauté. Nous sommes ici en plein discours idéologique. L'investissement physique des jeunes mécaniciens est supposé entraîner *mécaniquement* leur volonté d'appropriation. L'idéal *communautaire* de *satisfaction d'un besoin essentiel*, est supposé entraîner tout aussi mécaniquement la volonté des *villageois* de soutenir les jeunes mécaniciens pour entretenir leur motivation. Du fait de ces présupposés, aucune réflexion n'est menée sur la question de la valorisation des mécaniciens jusqu'à ce que le conflit provoque l'arrêt complet de la station de pompage.

Jeu sur les registres de valeur attribuée à la pompe sur fond d'évolution de la société songhaï

Le coup de force des jeunes mécaniciens consiste simplement à priver le village d'eau. C'est donc la valeur d'usage de la pompe qui est attaquée. Mais ce faisant, ils mettent l'accent sur son rôle de *signal* en ce qu'il a de négatif lorsqu'elle est arrêtée, comme l'ont fait remarquer les notables. En cadenassant la pompe, les mécaniciens interpellent sans s'en rendre compte, l'ensemble des valeurs symboliques et d'usage de la pompe ainsi que toutes les formes d'intérêt qu'elle représente, d'image de marque pour la notabilité, de consommation pour la communauté des usagers, physiques et financiers pour les femmes.

En fait, rien ne permet d'affirmer que la *participation des jeunes mécaniciens aux travaux puis au suivi de l'éolienne*, est une manifestation de leur intérêt pour l'installation en tant que moyen d'approvisionnement en eau du village. Il est plus probable qu'il exprime leur attente d'avantages en retour, notamment la perspective d'avoir un emploi, même s'ils n'ont fait qu'obéir à leurs aînés dans un premier temps.

> *« D'abord on a pensé que c'était comme pour les maçons de Kidal*[240]*. Dans tout le Nord, il n'y a que nous avec F. et M.O. (les techniciens du projet) à connaître les éoliennes (..) on peut faire l'entretien pendant qu'ils font les nouvelles installations » (Sidi).*

Comme c'est le cas depuis longtemps dans ce village, l'obéissance qu'ils doivent à leurs aînés n'a pas longtemps fait de poids face à des intérêts personnels qu'ils ont l'habitude de satisfaire sans l'aide de leurs pères, en exode ou par le travail rétribué. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient abandonné leur poste, puis qu'ils se soient rebellés en faisant la grève face à l'injustice dont ils se sentent victime, puisque à la différence de tout ce qui se pratique dans le village, *on* attend d'eux qu'ils travaillent sans aucune rémunération précise Sidi.

> *« Tout le monde sait maintenant, qu'il faut que les mécaniciens restent au village »*

Mais ils ne peuvent pas *rester là*, sans aucune rétribution. Pour eux le véritable intérêt de la pompe est qu'elle tienne ses promesses comme opportunité à exploiter, notamment leur faire avoir une rémunération. Leur rôle désormais central, situation nouvelle à tous points de vue, leur ouvre des perspectives. En fonction de l'évolution de la situation et de leur statut personnel, ces perspectives vont, plus ou moins pour chacun d'entre eux, avec le bon fonctionnement de la machine : totalement pour Sidi, en partie pour Demba, très peu pour Moussa. Sidi, lui, « occupe la place ». Il a évalué les contraintes techniques qu'impose la présence de la pompe : « Il faut que quelqu'un soit là à temps plein », mais il n'empêche que, pour que cela puisse durer « (..) il faut aussi que le chef fasse quelque chose ».

Demba est parti « faire de la mécanique de pompe éolienne » au Niger en attendant qu'on lui offre une situation au village[241]. Pour Moussa, le double statut particulier de « mécanicien de pompe éolienne » et de fils de chef est un moyen de se propulser sur la scène

---

[240] Dans son programme de lutte contre la désertification Vision Mondiale Internationale a formé des maçons locaux à la construction sans bois, en coupole de banco stabilisé. L'objectif était de divulguer très largement la technologie. En réalité ces quelques maçons devenus spécialistes ont commencé à monnayer ce savoir-faire. Au lieu de divulguer la technique, ils ont développé un marché privé dans plusieurs régions du Nord, jusqu'à Youvarou (Delta intérieur du Niger) et Yélimané (Ouest du pays).

[241] Un organisme canadien, le CESI spécialisé dans les énergies renouvelables, expérimente avec l'Université Waterloo plusieurs modèles d'éoliennes de pompage au Niger.

politique locale.

De l'histoire des projets et des formes de rationalité qui en surgissent

En discutant avec ces jeunes gens, il apparaît que, sans les promesses de leur père respectif, ils n'auraient trouvé aucune motivation dans la proposition faite par l'ONG. L'idée que « le projet n'a pas intérêt à former des mécaniciens dans tous les villages » est attribuée à T. par plusieurs témoins. Elle laisse entendre qu'à terme, il y a forcément une place pour ces jeunes gens dans le dispositif. Condition nécessaire : se montrer « courageux »[242] et obéissants. Talibo fait de cette hypothèse un cheval de bataille :

> *« Quand on a déjà des garçons aussi courageux et capables qui peuvent aller travailler partout (..) il faut leur donner leur chance, comme la coopérative de pompes »*[243]*. « (..) dans cette région les gens ne sont pas très intelligents, on ne peut pas trouver des jeunes "bien" partout ; il faut faire travailler ceux qui ont les qualités ».*

C'est bien cette perspective qui conduit les jeunes gens, mais ils ne sont pas dupes :

> *« le projet n'a pas beaucoup de pompes et Moussa et Demba ont vu qu'il faudra attendre longtemps avant de gagner comme mécanicien » (Sidi).*

Du fait des délais de réalisation, chacun est obligé de viser un objectif à plus court terme, qui n'en est pas moins basé sur la formation de mécanicien de pompe qu'ils ont reçue. Chacun tire parti à sa façon de son apprentissage, en fonction de son statut social et des opportunités qui lui sont données.

Leurs choix ne justifient pas toutefois, le fait que le village ne donne aucune forme de valorisation à ses mécaniciens et n'envisage pas de le faire au point de les laisser partir plutôt que de les rétribuer. Cela n'explique pas non plus la colère des femmes lorsque Sidi néglige la pompe pour aller *gagner au banco*. Même si les femmes ne font rien pour les mécaniciens, il est inimaginable pour elles qu'ils puissent travailler pour rien. Elles ne croient d'ailleurs pas que ce soit le cas : « personne n'est assez fou pour travailler pour rien » (la matrone). Tout travail doit recevoir une forme de rétribution, que ce soit selon les règles locales ou selon celles que les autochtones attribuent aux projets. Si les mécaniciens ont travaillé jusqu'ici sans rien demander, pour tout le monde cela montre qu'ils reçoivent quelque chose du projet, un salaire ou *food for work*. Les revendications des jeunes mécaniciens sont de ce fait, perçues comme soudaines et abusives.

Les villageois ont encore les certitudes conçues au contact des organismes de développement concernant le *food for work* qui de leur point de vue, reste un droit acquis. Le système du *paysanat pilote*[244] qui commence à se développer dans la zone sur les projets de vulgarisation agricole, conforte l'idée que les jeunes en entretenant la pompe travaillent *pour* le projet.

Choisis dans les villages pour suivre les démonstrations des projets et transférer les technologies

[242] La structure de pompage fait 25 m de haut et il faut être capable d'y travailler par tous les temps. Ce détail ne semble pas devoir représenter un obstacle particulier pour le responsable de projet qui a travaillé au Sénégal « où les garçons [d'après lui] grimpent aux palmiers dès leur plus jeune âge ». Malgré ça, le qualificatif de *courageux* n'est absolument pas usurpé.

[243] T. fait référence au programme Duba Tropic II d'Euro Action Acord et de l'UNICEF.

[244] A l'époque observée, la mise en place de *paysans pilotes*, d'*animateurs ruraux* ou d'*encadreurs villageois* est un système de vulgarisation récent, qui prend l'apparence d'une participation accrue des populations.

nouvelles, les *paysans-pilotes* ou *animateurs paysans* (etc..), reçoivent tous les moyens nécessaires à cette fonction. Les attributs qui sont mis à leur disposition leur permettent de produire dans de bonnes conditions, donc du point de vue de leurs concitoyens, de s'enrichir. Le statut social supérieur qui découle de cette distinction leur donne accès, par ailleurs, aux divers avantages liés aux positions de pouvoir. Cet apport extérieur n'est pas perçu comme « les moyens nécessaires à un bonne démonstration », mais comme « une rétribution du paysan qui travaille pour le projet ». Les périmètres irrigués encadrés par l'EUMC à Berra, et depuis beaucoup plus longtemps ceux de l'ONG Acord, de Tondibi à Tombouctou sont suivis au quotidien par des paysans appartenant aux communautés paysannes, bénéficiaires des investissements. Le programme d'agriculture oasienne du F.A.C. à Forgo, celui de la Croix Rouge et du Croissant Rouge à Bagoundié désignent et *équipent* leurs *paysans pilotes* pour faire des expérimentations. Dans le cas des projets de lutte contre la désertification de Vision Mondiale à Kidal, Ménaka puis dans le Tlemsi, les *encadreurs villageois* reçoivent des moyens de production (semences améliorées, outillage et intrants gratuits pour la plantation des nouvelles espèces de sorgho, pour la création puis l'exploitation de pépinières ; quelques chèvres pour reconstituer les bases d'un petit cheptel dans le programme de lutte anti-érosive). Pour les projets, il s'agit de les valoriser des efforts qu'ils font pour encadrer les autres villageois et de les dédommager du temps de travail qu'ils ne peuvent pas consacrer à leurs propres champs[245]. Ces pratiques de projet commencent à se développer à cette période. On peut aussi citer au Niger les pépiniéristes du projet forestier de Namari Goungo (Tillabery/Niger), projet F.A.C. sur base d'aménagement financé par le FED (Contribution au séminaire MAE/DFF/Projet Forestier IDA-FAC-CCCE, Guidiguir déc. 1987) qui commercialisent les plants au^près des villageois ; en Mauritanie l'animateur rural inter-villageois du programme inter ANG du G.R.D.R. (Mathieu 1996 a) se retrouve *patron* des distributions de semences et de l'appui en techniques améliorées, alors qu'il a été « donné au projet » parce qu'il est descendant de captif.

Si les formes de rationalité qui s'expriment dans ces raisonnements villageois diffèrent de celle des intervenants, elles n'en sont pas moins valables et ancrées dans l'expérience et dans un savoir présupposé sur la logique et le raisonnement des expatriés.

Rapport coût / avantage. Modernisation des pratiques mais respect des traditions

Le détonateur de la crise est le retour forcé de Demba au village, alors qu'il ne trouve aucune compensation au manque à gagner en exode. La trop faible présence des mécaniciens perturbe l'approvisionnement en eau, mais ce n'est qu'avec l'arrêt complet de la pompe que les femmes réagissent pour faire changer les choses. Les plus actives sont celles dont les intérêts les plus sérieusement menacés sont économiques. Elles se montrent même disposées à assumer entièrement le coût du règlement du conflit, en concédant une partie de leur *jardin de la pompe*. On peut d'ailleurs penser qu'il ne s'agit pas d'un acte généreux, mais d'un moyen de préserver leurs privilèges exorbitants par rapport au bénéfice que les autres femmes tirent de la pompe. En procédant de cette manière, ces femmes légitiment un peu plus leurs droits exclusifs sur le jardin de la pompe : dans la mesure où aucune des autres femmes du village ne peut contribuer à la concession faite aux mécaniciens, elles ne peuvent rien revendiquer non plus. Dès la mise en route de la machine, Fadimata M. a fait de gros efforts pour légitimer le droit des femmes des *attajir* à bénéficier en priorité des résidus de l'exhaure :

> *« Avec l'eau qui coule par terre, on ne peut pas arroser beaucoup de parcelles. Á cause de ça, c'est les femmes autour de la pompe seulement qui font ce jardin. Les autres sont trop loin pour s'en occuper » (F. M.).*

Elle ne s'est pas arrêtée là. Dès la première *récolte de la pompe*, qui s'est révélée

[245] Souvent, les *encadreurs agricoles* n'ont pas vraiment ce problème parce que leur statut particulier leur permet d'obtenir *un coup de main* des autres villageois dans leurs champs personnels et familiaux. Mais ce n'est pas toujours le cas.

visiblement très rentable, elle a procédé à une redistribution des parcelles du fleuve qu'elle-même et les femmes de son groupe exploitaient jusque là, « aux femmes qui veulent faire un jardin, mais n'ont pas de terre ». En agissant ainsi, elle a anticipé sur le risque de contestation, et elle a contribué à rétablir l'ordre de la hiérarchie traditionnelle qui commence à être mis à mal depuis l'arrivée de la pompe. Elle a aussi soigné sa propre clientèle en l'élargissant à des femmes qui ne bénéficiaient pas jusque là de ses attentions. La rapidité avec laquelle la femme du chef convient de la nécessité de proposer de quoi satisfaire les jeunes gens[246] montre l'importance qu'il y a à empêcher ce problème de dégénérer en de nouvelles revendications, que ce soit des mécaniciens ou des femmes *sans terre*.

L'organisation qui se met en place est parfaitement originale pour la zone. C'est le fruit d'une négociation entre tradition et modernité qui transgresse peu les règles sociales, et satisfait suffisamment chaque partie pour désamorcer les tensions. Chose sans précédent, un rapport durable d'interdépendance s'établit entre les femmes (nobles) et les jeunes gens (un fils de *yata* et un fils de forgeron, le fils du chef étant absent lors de l'évènement)[247]. Mais dans cette relation, les jeunes gens ne sont pas en situation de subordination mais en position de force, car ils sont irremplaçables. Résultat : plus un seul arbre ne sera planté dans le village sans sortir de leur pépinière. Les femmes veillent. C'est leur intérêt[248]! Par contre, en choisissant de les autoriser à la culture plutôt que de leur verser un salaire, elles réfrènent par anticipation toute velléité éventuelle de surenchère. En effet, désormais, les mécaniciens ne pourront plus arrêter la pompe sans mettre leurs propres cultures en danger. Mais il s'agit là probablement, beaucoup plus d'un effet secondaire, que d'un calcul d'anticipation.

La nouvelle organisation révèle l'existence de *groupes stratégiques* (puiseuses, cultivatrices, mécaniciens) dont les enjeux diffèrent, mais convergent autour de la valeur d'usage de la pompe et plus précisément pour deux groupes sur trois (cultivatrices, mécaniciens), autour de ses aspects économiques. Pour la grande majorité des femmes, il s'agit de la résolution avantageuse d'un problème quotidien. Mais pour celles qui ont une parcelle au « jardin de la pompe », il est question d'une rentrée régulière d'argent inespérée. Pour les mécaniciens, un lieu de pouvoir et de réalisation économique surgit alors qu'aucune perspective équivalente n'existait jusque là dans la structure villageoise sinon pour M. le fils du chef.

Des déterminants externes du conflit villageois

Le conflit observé ici puise sa source dans l'ambiguïté du discours du projet sur le rôle des mécaniciens et leur valorisation économique, dans un contexte développementiste qui n'a pas entièrement rompu avec l'aide alimentaire et qui reste imprégné de l'idéal volontariste.

Cette ambiguïté a plusieurs conséquences. Pour obtenir des jeunes gens l'attitude d'engagement exigée par les intervenants, le chef de village (avec T. son conseiller) a décrit

246 La question se règle en deux jours seulement. Dans cette région, des situations conflictuelles peuvent rester sans règlement pendant très longtemps jusqu'à ce qu'un événement extérieur apporte de nouvelles donnes ou que les enjeux se dissolvent d'eux-mêmes.

247 Jusque là, des femmes pouvaient payer occasionnellement des jeunes gens pour faire des briques en banco, qu'elles faisaient ériger ensuite par un maçon. Mais il s'agissait toujours de leurs parents ou de *banniya.*

248 Il est évident qu'il s'agit là d'un principe. Avant qu'il ne soit appliqué, il a d'abord fallu que S. et D. sèment et fassent croître leur pépinière. Mais il s'agissait désormais pour eux d'un investissement rentable et le projet leur a fait don d'une centaine de plants.

des perspectives attrayantes à la fonction de mécanicien. Si cet avenir est parfaitement imaginable, il n'a jamais été envisagé par le chef de projet. Même si le discours qu'il a adressé aux mécaniciens, sur l'ensemble des compétences qu'ils doivent acquérir et la formation qu'il leur administre, sur la valorisation que le village doit leur apporter, les a renforcés dans l'illusion qu'ils auront désormais un emploi rémunérateur durable. Le problème est que les arguments sur l'importance attribuée à leur mission n'ont été employés qu'à l'intention des mécaniciens. Ils sont donc seuls, dans un premier temps, à être convaincus des perspectives économiques de leur fonction.

Si lors des nombreuses réunions, un fort accent a été mis sur l'importance pour le village d'approvisionner régulièrement une caisse pour la maintenance, la nécessité de valoriser les mécaniciens pour la tâche qu'ils accomplissent n'a pas été présentée comme une condition essentielle et à satisfaire de façon incontournable par le village. Cette question a pris une dimension *accessoire*, non parce que les expatriés la considéraient ainsi, mais parce que l'idéologie du *besoin essentiel* présuppose une volonté d'organisation spontanée à la hauteur de l'importance attribuée au problème[249].

Le rôle des mécaniciens a en effet été conçu et présenté, exclusivement en référence en fonction des besoins techniques de la machine. Le niveau élevé de leur formation correspond au degré de risque encouru par la machine, du fait des conditions climatiques particulières de la zone et des distances excessives qui excluent le recours à une équipe d'entretien basée à Gao. Par contre, ce qui peut motiver une telle mobilisation n'a pas été accompagnée d'une réflexion sur les effets humains, sociaux et économiques qu'elle entraînerait inéluctablement pour ces jeunes. Le modèle sénégalais continue à faire écran à la lecture des réalités locales[250]. La valorisation des mécaniciens par le village n'est présentée que comme un geste souhaitable parce qu'ils font montre d'*un esprit civique de solidarité* envers la communauté. On retrouve dans cette position l'esprit volontariste et bénévole qui caractérise l'ONG et qui est implicite dans tous les projets dits « communautaires ».

6) La cotisation en *autogestion* : le monde à l'envers ou la prise de pouvoir des femmes devant la menace de leurs intérêts

La pompe fonctionne depuis près de deux ans (voir en annexe photo 5. Les femmes de Tacharan aux robinets). Toutes les familles n'utilisent plus que cette eau, à l'exception des plus éloignées, qui continuent à consommer l'eau des puits tant qu'ils ne tarissent pas. Les *Sorko* font exception. Ils vivent au bord du fleuve, continuent à en consommer l'eau qui est à portée de chez eux, la pompe n'a rien changé à leur mode de vie. L'heure de l'autonomie est arrivée pour le village. Le comité de gestion est supposé recouvrer la cotisation d'entretien et la garder au village. Les agents du projet décident de vérifier à cette occasion le fonctionnement du système de prélèvement des cotisations mis au point dans le village. Ils souhaitent contrôler que la somme prévue est effectivement disponible à la date prévue, dans

[249] Ces certitudes ne sont pas caractéristiques des projets de cette seule ONG. On les observe dans d'autres ainsi que dans les grands programmes, notamment tous ceux qui touchent au domaine de la santé communautaire. La plupart des programmes de santé et de pharmacie en brousse tournent court du fait de l'absence de traitement préalable de la question de la rétribution des agents de base, des pharmaciens *communautaires*.

[250] Au Sénégal, les *mécaniciens villageois* n'ont d'autre responsabilité que d'ouvrir la pompe le matin et de la fermer le soir, signaler un éventuel dysfonctionnement au chef de village qui appelle l'équipe de professionnels de la maintenance du projet.

une caisse affectée à la maintenance de l'installation. Mais, des réalités locales brutales s'interposent au schéma idéal.

> Ce matin, la cour de la concession du chef de village est tapissée de nattes. De nombreux vieillards sont assis ou couchés en plein soleil, dans un état évident de prostration. Des militaires armés de fusils mitrailleurs sont confortablement installés à l'ombre sur un châlit de bois. Deux chiens *policiers*[251] muselés et tenus en laisse sont couchés à leurs pieds. Les vieillards sont pris en otage, pendant que leurs fils et parents tentent de réunir les sommes nécessaires à payer les impôts[252]. Le chef de village, consterné est réfugié dans sa case. Il a réuni tout l'argent qu'il pouvait trouver, mais cela ne suffit pas pour recouvrer la somme exigée pour toutes les familles du village. « Les fonctionnaires cherchent les impôts des quatre années depuis la sécheresse. Les villageois sont fatigués. Tous ceux qui ont quelque chose ont donné pour payer l'impôt de ceux qui n'ont plus rien. Je ne peux rien leur demander de plus ». Les montants exigés des chefs de famille oscillent entre 6.000 et 60.000 FCFA suivant qu'ils ont ou non du cheptel. Le moment est mal venu pour parler de cotisation. Les expatriés repartent à Gao en emmenant Moussa M. (le directeur d'école, cousin du chef) qui va solliciter la contribution de B.M. aux impôts des villageois.
>
> Un mois passe. Lamine : « Les gens n'ont plus rien jusqu'à la prochaine récolte (l'année suivante). Ils vont devoir chercher l'argent pour manger, chez leurs parents, jusqu'au Niger ». S.F. remarque que la vie est faite de problèmes : « Les gens ne doivent pas s'habituer à chercher l'argent,ailleurs, au dernier moment. S'ils ne cotisent pas régulièrement, il n'y aura jamais ce qu'il faut pour affronter les pannes ». Il donne un mois de répit supplémentaire mais n'a plus d'illusion. Il a renoncé à voir le village devenir autonome : « Ils vont envoyer quelqu'un à Gao et B.M. va payer. Il faut se rendre à l'évidence, ces gens ne sont pas prévoyants et ne le seront jamais. D'ici deux ans, l'éolienne aura subi le même sort que toutes les pompes de la région. Elle sera en panne définitive ».
>
> Á la visite suivante, l'argent n'est pas au rendez-vous et S.F., avec l'assentiment de toute son équipe fait une tentative qui relève plus du désespoir que d'une démarche qui se voudrait éducative et responsabilisatrice. Il annonce qu'il va débrancher la pompe comme il l'a promis. Cette menace a déjà été employée sans véritable intention de mise en application. Mais cette fois-ci, l'équipe s'est concertée avant de venir au village, et S.F. donne l'ordre à ses mécaniciens de décharger immédiatement les caisses à outils.
>
> La femme du chef lui demande d'attendre un moment. Elle envoie la matrone appeler les femmes du quartier et les réunit près de la pompe : « Le Blanc va fermer la pompe parce qu'il n'y pas l'argent dans la caisse. Est-ce que les femmes n'ont pas honte (*haawi haaw*) d'attendre tout de leurs maris qui sont fatigués par les impôts ? N'ont-elles pas honte de laisser fermer la pompe qui est pour elles, pour les reposer ? (..) Les femmes font le jardin avec l'eau de la pompe. Chacune a quelque chose qu'elle a gagné pour elle-même ». Elle dénoue son pagne de ceinture, en sort de l'argent qu'elle jette dans le mouchoir de tête que la matrone a déployé par terre à sa demande. Gêne, murmures, les femmes présentes dénouent leur ceinture à leur tour et déposent quelque chose dans le mouchoir. Personne ne discute. On ne parle ni de tarif, ni de quota, ni de fréquence d'utilisation. Celles qui ont versé leur écho partent chercher les autres, dans les différents quartiers, sans en avoir reçu la consigne. La collecte s'organise spontanément sous le contrôle vigilant de la matrone. Celle-ci incite les plus économes à en rajouter en annonçant à voix haute le nom et le montant que chacune jette dans le mouchoir. Petit à petit, les femmes commencent à se jauger du regard, et des billets de 500 FCFA commencent à tomber sur les pièces. Deux ou trois heures plus tard, Fadimata revient à la concession de son époux, suivie par un long cortège de femmes. Elle étale le mouchoir devant l'animatrice du projet : « La pompe c'est pour les femmes. Il faut compter ! ». Le mouchoir contient un peu plus de 80.000 FCFA. « Ce qui est en trop, on va payer des semences pour le jardin de la pompe et celui du fleuve », puis s'adressant à Arabiatou T., l'animatrice : « Est-ce que tu peux acheter ça pour nous à Gao ? ». (Voir en annexe Photo 6. La pépinière des mécaniciens de Tacharan).

Aucune des deux organisations utilisées pour les précédentes cotisations n'a fonctionné.

---

[251] Il s'agit bien de chiens appartenant à la race que l'on désigne ainsi en Europe.

[252] L'impôt pro capitæ est payable par individu de plus de 14 ans et par tête de bétail, la taille du cheptel évaluée par les agents de l'élevage à partir de la déclaration du propriétaire et réévaluée en fonction de l'impression personnelle du fonctionnaire.

Il est clair que rien n'a été prévu pour la pompe, et le problème qui surgit avec la collecte forcée de l'impôt, s'il est insupportable pour les familles, cache le problème d'inorganisation mais ne l'annule pas.

Le fait que Moussa M., le cousin opposant de Lamine propose d'aller lui-même solliciter son parent honni, montre bien que toutes les factions de Tacharan se sentent soudain unanimement concernées. B.M. est bien, pour tous, le seul à pouvoir faire quelque chose. Pas plus que Lamine, Moussa n'a de solution à proposer pour réunir la somme demandée. Il dit plus tard :

> *« Les gens ont dit que je pouvais payer pour le village puisque je veux être député. Ils croient que les fonctionnaires ont beaucoup d'avantages. Ce que je gagne ne me permet pas de payer pour le village, à cause de ça les gens n'ont pas de respect pour moi. Ils ne veulent rien d'autre (..) Mais c'est bien que les femmes aient compris ce qui est bon pour elles ».*

Lamine, pour sa part, pris en tenaille entre la réalité villageoise, la situation de crise provoquée par les collecteurs d'impôt et les consignes du projet, renvoie une partie de la responsabilité puisque « le chef ne doit pas payer pour les gens,… » et son absence de prise en compte tant de la réalité locale que des situations fortuites : « D'abord je n'ai plus rien à cause des impôts, et tout ça. Il faut me donner du temps » (Lamine).

B.M. (le frère aîné du chef), s'est rallié aux arguments du chef de projet qui l'a rencontré à cet effet, il ne cède pas à la demande de son frère Lamine et refuse de lui donner la somme exigée. S.F. à B.M. :

> *« Si les gens ne trouvent pas une bonne organisation pour cotiser régulièrement avant la fin du projet, la pompe finira par s'arrêter (..) Vous ne serez pas toujours là pour soutenir le village, les assister n'est pas la solution ».*

Il se sert d'arguments auxquels il a vu les gens manifester une grande sensibilité :

> *« Une pompe à moteur ou à main en panne c'est grave mais ça ne se voit pas, mais une éolienne en panne ça se voit de loin ! … »*

Il oublie qu'à d'autres occasions, il a lui-même tenté de désactiver cette appréciation en parlant de « la pompe fermée qui ne tourne pas parce qu'elle donne beaucoup plus d'eau qu'il n'y a de besoin ». Sans en avoir vraiment conscience, il joue sur le registre le plus sensible pour cette population, celui de *la honte.*

De son côté, à la différence de ce qu'il a fait deux ans auparavant, Lamine ne tente pas de se défiler mais simplement de gagner du temps, car tous savent désormais « ce que ces Blancs sont capables de faire ». Les villageois sont beaucoup moins décontractés devant la menace, qu'ils ne l'étaient deux ans plus tôt, ce qui explique en grande partie l'initiative des femmes, bien qu'elle risque de faire honte aux hommes. Un événement s'est produit entre temps qui change toutes les données : le projet a procédé à trois autres installations, celle de Haoussa Foulane en milieu peul, celles de Tin Aouker et de Doreye en milieu touareg ; mais le sort sans précédent qui vient d'être réservé à cette dernière installation, ébranle les certitudes de tous les acteurs de la région, bénéficiaires, autorités administratives comme développeurs. L'enlèvement de la pompe de Doreye joue un rôle bien plus déterminant sur la mobilisation des populations, que toutes les autres stratégies adoptées par l'équipe du projet

jusque là.

La pompe de Doreye a été dressée sur un puits citerne colonial, dans la mare du même nom, à la demande de la fraction de chefferie de la tribu touareg maraboutique des Kel Essouk. La mare est à 85 kilomètres de Gao sur la piste d'In Tillit, chef-lieu d'arrondissement. La zone est faiblement touchée par les projets, du fait de sa difficile accessibilité, et l'installation doit être autonome rapidement. Les Kel Essouk sont des marabouts. Lettrés dans le Coran, ils ne font rien de leurs mains. Tous les travaux sont réalisés par leurs *iklan* [253] ou par des *iklan n'egef* [254] désormais rétribués à la tâche. Le déroulement du chantier est extrêmement laborieux. Le chef Mohamed Ag M. prétend que tout peut être fait par les *iklan* sous la conduite des jeunes marabouts. Tout est effectivement réalisé *par personne interposée* : « Ici il y a les gens qui naissent avec la tête, et ceux qui naissent avec les mains » (M. Ag M.). A cause des difficultés d'approvisionnement en eau pour le chantier du réservoir, la pompe est érigée en premier. C'est ainsi que le projet a procédé à Tin Aouker, à cause notamment des difficultés rencontrées à Tacharan à cette étape du chantier. Une fois installée, la pompe est ouverte pour donner l'eau à la demande. La construction du réservoir doit suivre.

Le jeune *iklan n'egef* formé *a minima* par le projet est soumis à une pression constante de la part des Kel Essouk. Il doit sans cesse faire preuve d'allégeance en "servant" ses maîtres à la demande. En un mois, deux freins doivent être remplacés[255]. Par contre, la confection des briques du réservoir n'avance pas.

La sociologue fait une rapide collecte d'informations sur ce groupe social particulier, et mène quelques entretiens avec des informateurs éclairés, notamment des Touaregs, cadres de projet[256] et des ressortissants de Tin Aouker, pour tenter d'expliciter ce qui se passe. Son analyse de la situation met en évidence le rôle inattendu joué par la pompe dans cette communauté : les Kel Essouk la conçoivent, dès sa mise en fonction, comme un lieu inattendu de pouvoir pour les descendants d'esclaves, seuls à pouvoir la manœuvrer et l'entretenir. Ils n'ont d'autre alternative que d'exercer sur eux une pression coercitive constante pour garder le pouvoir sur l'eau. Il semble évident, que la présence de la pompe déstructure l'organisation du pouvoir dans le groupe, sans lui offrir une contrepartie en rapport avec la menace que ce phénomène représente pour la société Kel Essouk. Par ailleurs, quelques échanges suffisent à révéler que ce point d'eau ne leur est utile qu'une partie de la saison sèche, toute la communauté quittant le site tout le reste de l'année pour de nouveaux pâturages. Après plusieurs tentatives de négociations et près d'une année de recherche de solutions consensuelles, les expatriés décident d'un commun accord le démontage de la structure, devant leur équipe consternée. Après avoir reçu les explications sur les motifs de cette décision, le Gouverneur de Région soutient cette proposition. Le chef Kel Essouk admet la gravité de la situation et convient de l'inéluctabilité de la décision. Il demande seulement qu'un motif *technique* soit invoqué pour justifier le démontage. Ce sera le cas. Personne n'est dupe. Le démontage de l'éolienne est une grande première dans l'histoire des projets en 7ème Région du Mali. Il frappe tous les esprits et ébranle les convictions des populations comme celles des autres agents de développement : il n'est plus acquis qu'un projet aille jusqu'au bout lorsqu'il y a des risques d'échec.

Des freins liés aux pratiques traditionnelles

Pour les raisons décrites lors du prélèvement de la cotisation d'entretien, mais aussi parce que la présence de la pompe a déçu leurs attentes[257], les *jamma koy* ont refusé de contribuer. Le fait qu'ils soient, ensuite, accablés par le recouvrement des arriérés d'impôts (les leurs et au moins en partie ceux de leurs dépendants) rend l'opération encore plus

253 Sing. *akli*. Captif de case en Kel Tamacheq.

254 Littéralement *captifs de dune* ou captifs affranchis.

255 La durée moyenne de vie d'un frein est de deux ans. Compte tenu des conditions particulières de la zone, on peut admettre qu'elle soit un peu plus courte de quelques mois.

256 Moussa Ag Rh. d'Euro Action Acord et Abou Ag M. de l'association Tassaght qui intervient dans la zone d'In Tillit.

257 Non seulement les autres organismes ne se précipitent pas à Tacharan, mais en plus, ceux qui viennent – en particulier, Vision Mondiale qui jusqu'à présent *donnait à manger*- prétendent désormais faire contribuer les villageois à toutes leurs interventions.

aléatoire. Jusqu'au moment de la crise totale, les femmes restent *à leur place* :

« Nous ne savons rien, nous faisons ce que les hommes disent »[258].

Elles ne se permettent aucune initiative qui dévaloriserait leurs époux :

« Les femmes sont derrière (bande) les hommes, elles ont honte » (Fadimata)

Par cette expression, il faut comprendre qu'« elles leurs feraient honte en montrant qu'elles peuvent prendre des décisions et payer à leur place ». Même, lorsque des femmes *aident* leurs maris, c'est toujours en derniers recours et en secret.

Des déterminants externes et internes et des effets de l'apprentissage

A la question de savoir, pourquoi les femmes n'ont pas pris l'initiative jusque là, toutes font la même réponse :

« Les projets sont pour les hommes. Les Blancs parlent avec les hommes, eux seuls savent ce qu'il faut faire ».

Jusqu'à cette époque, il n'y a jamais eu de projet dit *féminin* dans la zone. Les organisateurs de projets dits *communautaires*, n'ont d'autres interlocuteurs que les hommes. Dans le meilleur des cas, les femmes sont *intéressées* à un volet secondaire, dont la gestion est toujours confiée aux hommes ou laissée sous leur supervision[259]. Le point de vue dominant localement est que « les femmes sont comme les enfants, elles n'ont pas la tête ». Mais, c'est aussi ce qu'insinuent les stratégies de projet, notamment dans l'organisation systématique de comités de gestion villageois composés presque exclusivement d'hommes, et qui ne donne aux femmes qu'une place limitée à celle de *catégorie sociale spécifique* parmi d'autres. Le fait que les femmes apparaissent comme les bénéficiaires tous désignés de l'opération, ne change rien à cette approche.

La scène à laquelle nous assistons révèle la prise de conscience, par les femmes, des changements désormais engagés dans les stratégies de développement, et de l'évolution des comportements locaux qui doit s'en suivre. Le drame provoqué par la femme du chef est de toutes évidences une mise en scène qui vise à provoquer chez les femmes une réaction mieux en rapport avec les nouvelles réalités. Mais, il démontre aussi sa capacité personnelle à jouer sur plusieurs registres : celui des susceptibilités locales, le sens de l'honneur et l'orgueil, le déplacement des enjeux concernant la pompe, de sa valeur symbolique pour les hommes à sa valeur d'usage et sa fonction économique pour les femmes. Fadimata n'en est pas à son coup d'essai. Elle a déjà joué les mêmes cartes dans le cas de la maternité, et a récupéré en dernière instance un projet qui allait échapper au village. Les femmes sont désormais convaincues que la pompe peut être retirée du village, chose inimaginable jusque là. Une longue panne leur a permis d'apprécier la place qu'elle tient dans leur vie quotidienne[260] :

---

[258] Paroles que j'ai entendues en permanence dans la bouche des femmes songhaï mais aussi bambara, dogon et soninké.

[259] En 1994 au Mali, le projet du F.E.D. de prêts aux petites entreprises personnalisées exige encore des femmes la caution de leur époux, de leur père ou de leur frère comme condition essentielle d'octroi.

[260] Les problèmes d'accord-cadre compliqués par l'ingérence de la confédération d'ONGs italiennes, ont retenu les expatriés à la capitale pendant plusieurs semaines. L'équipe technique malienne n'avait pas de véhicule, pas d'autorité pour décider d'intervenir et a attendu le retour des expatriés. Une petite panne a donc laissé les familles sans eau pendant tout ce temps.

« Quand la pompe est restée arrêtée longtemps, les femmes étaient très fatiguées par la corde ».

L'importance des revenus du jardin n'a été mesurée que lorsqu'ils ont été menacés, lorsque « les plants ont séché et les semences ont été perdues ». La potabilité de l'eau, posée comme valeur essentielle à l'origine du projet, ne s'est imposée dans l'esprit des villageois qu'à l'occasion du dysfonctionnement de la pompe, lorsque « la maladie du ventre a recommencé, les enfants vomissaient »[261].

Des relations traditionnelles adaptées à des situations de crise

L'autorité incontestée que Fadimata a pu faire valoir à cette occasion, ne lui vient pas de son seul statut d'épouse du chef. Ses diverses appartenances sociales convergent pour la mettre à la tête de toutes les femmes du village. La hiérarchie gérontocratique et l'autorité de l'aînée sur ses cadettes sont très vivaces à Tacharan, dans les relations entre les femmes, alors qu'elles s'étiolent chez les hommes. Dès que les femmes sont mariées, les liens tissés dans la classe d'âge (*wadde ize*) passent en second plan derrière l'autorité qui s'exprime par l'âge. Cela provient notamment du fait que les jeunes filles ne sont pas obligatoirement mariées dans leur village. L'aînesse donne toute autorité sur les cadettes de même lignage, mais comme nous l'avons vu, les lignages étant eux-mêmes hiérarchisés, l'antériorité du lignage de Fadimata accroît son ascendant sur les autres (*meyrey deke korey*)[262]. C'est l'autorité qui lui vient du lignage, de l'âge et du statut, mais aussi les qualités personnelles que toutes les femmes lui reconnaissent qui l'autorisent à leur faire honte publiquement. Les femmes de tous les quartiers, de tous les lignages sont unanimes, elle a le *fondo*[263]:

« C'est une grande femme, qui fait bénéficier ses sœurs de ses connaissances et de celles de ses parents »[264].

Ainsi, toutes la reconnaissent comme leur *mère*, celle qui les protège et fait du mieux possible pour elles.

« Elle a fait venir la maternité, toutes les femmes ont travaillé avec elle car elle sait leur faire honte (haawendi) (..) Elle a organisé le jardin au fleuve pour la case de santé, maintenant les femmes y trouvent quelque chose, même celles d'Imenas[265] *» (la matrone).*

Fadimata anime aussi le *ton*, comme toutes les organisations qui réunissent officiellement[266] ou en pratique les femmes du village. Le *ton* implique toutes les femmes

---

261 Plusieurs témoignages de femmes.

262 De *meyrey*, *souveraineté*, *autorité*. Le fait qu'on reconnaisse à une femme le *meyrey* est le fruit de la conjonction de l'antériorité absolue de son lignage personnel (qui est ici le même que celui de son époux, dont elle est la cousine au premier degré), et de sa personnalité très remarquable.

263 Litt. *chemin*; par extension *héritage*, *coutume*, *tradition*. *Fondo* exprime la continuité et la diversité. Á Tacharan, on y rattache l'ensemble des liens en réseau qui constituent la richesse de l'individu. Fadimata a beaucoup de relations, dont elle peut se servir et faire bénéficier les femmes, elle a le *fondo*.

264 Points de vue, fréquemment exprimé par les femmes, et rapporté par A. l'animatrice, qui manifeste elle-même un grand respect pour Fadimata.

265 Le quartier à la sortie du village vers Gao à plus de 2 km du centre du village et à près de 8 km du jardin.

266 L'U.N.F.M., sans qu'il n'y ait de réalité concrète à cette organisation.

mariées. La vocation qu'on attribue généralement, au Mali, à cette organisation de femmes se limite à des activités ludiques et de représentation. Ses revenus proviennent toujours d'une activité collective. A Tacharan, les revenus du *ton* des femmes sont tirés du jardin collectif du fleuve – ce qui montre qu'en réalité, *toutes* les femmes de Tacharan ne font pas parti du *ton*, dans la mesure où, lorsque la terre est une richesse comptée, toutes les femmes n'y ont pas également accès -. Comme dans la plupart des organisations de ce type, les femmes achètent elles-mêmes leur production, mais payent les produits moins chers, si elles ont travaillé au jardin. La recette va dans une caisse qui permet de payer *l'uniforme*[267], de préparer les repas pour honorer les visiteurs de marque, de contribuer à un mariage, un baptême,... toutes les obligations qui leurs reviennent traditionnellement, mais qu'elles affronteraient avec difficulté sans ces petits revenus de secours. Depuis que les organisations étrangères distribuent des semences améliorées, le jardin donne aux femmes de Tacharan un petit profit personnel, en plus de la caisse collective. Fadimata articule avec autorité mais très opportunément, les vocations des différentes catégories d'organisation existantes. Et les femmes y trouvent des satisfactions, quelles que soient leur ascendance et leur prospérité, puisque celles qui ne tirent pas directement profit du jardin bénéficient malgré tout, des investissements qu'il permet de faire.

A la différence des hommes qui semblent peu enclins à reconnaître les bénéfices que leur apportent les projets, les femmes sont plus nuancées :

> *« On n'a jamais payé jusque là pour avoir l'eau, mais l'eau perdue de la pompe fait gagner deux fois par an des komiter*[268]*. Au fleuve, les komiter ne donnent pas bien, là-bas maintenant on fait surtout la sauce. Jamais les femmes n'auraient ça, sans la pompe (..) avec le bénéfice, elles peuvent payer pour la pompe et garder de l'argent »* (Fadimata).

Le revenu du jardin de la pompe est un *plus* considérable qui ne bénéficie cependant qu'à un petit groupe de femmes privilégiées.

Les effets d'une approche participative improvisée

La dramatisation publique, bien que très spectaculaire, du prélèvement de la cotisation ne peut pas constituer en soi un système reproductible, surtout si l'on tient compte des écarts entre les niveaux de bénéfice des femmes, suivant qu'elles ont ou non, accès aux parcelles du jardin de la pompe.

La sociologue et l'animatrice sont convaincues que cette situation constitue une bombe à retardement, qu'elle va contribuer à diviser plus encore les catégories de bénéficiaires et empêcher un système d'autogestion endogène de se mettre en place. Une réflexion est lancée sur les risques liés aux différences de bénéfices, appuyée sur le principe du coût/avantage.

---

[267] Les femmes achètent pour toutes, un même tissu, dans lequel elles confectionnent ou font confectionner l'habit qu'elles portent lors des manifestations politiques et par extension aux fêtes traditionnelles. Bien que les femmes disent que cette pratique est ancienne, elle a été fortement soutenue par le parti unique. Porter l'uniforme lors des cérémonies est un moyen d'afficher l'adhésion au parti. L'épouse du Président, Mariam Traoré détenait alors de grosses parts dans l'industrie nationale du textile (la COMATEX). Les pagnes à *slogan* étaient utilisés de préférence pour ce type de costumes.

[268] Terme employé par tous pour désigner les "pommes de terre". Les eaux perdues aux robinets de la pompe permettent aux femmes de faire une campagne de contre-saison. Leur deuxième récolte de pommes de terre arrive sur le marché de Gao lorsqu'il n'y a plus rien. Elles en ont peu (deux à trois cent kilos), mais elles les vendent très cher (450 FCFA) aux fonctionnaires et aux « Blancs ».

Elle est organisée avec la femme du chef et quelques femmes qui lui sont proches, parmi lesquelles certaines retirent un bénéfice financier de la présence de la pompe, d'autres non mais s'y approvisionnent. Les dépenses en cordes et puisettes usées, perdues dans le puits sont coutumières des femmes qui les assument toujours seules. Leur coût annuel dépasse largement le montant de la contribution nécessaire pour la pompe. Toutes ces femmes prennent conscience qu'en cotisant, elles font encore des économies sur le coût d'utilisation du puits, et que cette économie suffit en elle-même à motiver leur contribution pour la pompe.

Mais ces calculs n'ont pas de sens pour les femmes des quartiers éloignés qui doivent continuer à puiser une partie de l'année et n'ont pas accès aux jardins. La réflexion du groupe de femmes doit aller plus loin. C'est à cette occasion et par hasard, que la sociologue apprend un an après l'événement, que sous l'autorité de Fadimata, les parcelles du fleuve ont été ré-attribuées. Elle n'a pas l'idée de contrôler *qui* sont ces femmes en particulier. Une rapide vérification faite plus tard, à l'occasion de la présente recherche m'a permis de constater a posteriori, que toutes les femmes qui ont bénéficié du transfert ont des liens familiaux plus ou moins proches avec la famille utérine de Fadimata ou de Lamine ou sont épouses de *talaka* attachés à la chefferie.

Pendant la réflexion du groupe, aucun avantage de substitution n'est trouvé pour les femmes des quartiers les plus éloignés. Aminata (la matrone) précise :

> *« On ne leur demande rien. Seules, celles qui viennent ici tous les jours donnent quelque chose. Pour le reste, c'est le problème du chef »*

Elle fait référence aux familles qui ne peuvent pas payer, celles des *banniya* notamment. Les choses semblent claires : la question des droits d'accès à la pompe pour les gens éloignés (sur le plan physique mais surtout généalogique) continuera à trouver sa réponse dans le circuit traditionnel des réseaux de dépendance.

Mais la réflexion sur la rentabilisation de la pompe fait son chemin, de bouche à oreille. Le groupe s'élargit, progressivement et spontanément, à toutes les femmes motivées des quartiers centraux. Dans cette cinquantaine de femmes, moins de la moitié dispose d'une parcelle dans le jardin de la pompe, y compris après les redistributions des parcelles du fleuve. Les discussions sont animées. La sociologue et l'animatrice, ne sont plus à l'initiative des réunions. Elles n'y sont même plus associées, sinon pour émettre leur opinion sur les décisions prises, et seulement à la demande des femmes. Ce groupe élargi met ainsi au point une première réglementation détaillée : celles qui ont une parcelle à la pompe ou au fleuve donnent 500 FCFA par an. Celles qui viennent en période de soudure donnent 10 FCFA par seau de 30 litres[269] :

> *« Les femmes ont décidé le prix pour elles-mêmes. La femme du chef a proposé pour les seaux. Les autres ont dit qu'elles sont d'accord » (Aminata M., confirmée par d'autres femmes présentes).*

Depuis qu'elles payent officiellement, les femmes revendiquent le droit d'imposer leur loi à tous consommateurs d'eau de la pompe. La sociologue, à chaque fois qu'elle passe au village est invitée à arbitrer de nouveaux débats. Le plus virulent porte sur le prélèvement de l'eau pour les chantiers de banco. Les femmes ont fixé le prix à 100 F par *bidon* (barrique de

[269] Au Mali, pour le transport de l'eau, les femmes utilisent des seaux de 20 mais plus souvent de 30 litres. Les seaux de 12 à 15 litres tels qu'employés en Europe ne sont utilisés que dans la concession.

200 litres) mais se heurtent au refus de payer des hommes qui trouvent que « ça fait trop cher le banco ». Elles décident alors de réagir :

> *« Á cause de ça, les femmes ont organisé un tour de trois à la pompe*[270]*. Celui qui veut remplir un bidon doit payer d'abord, sinon on l'envoie chez le chef (..) celui qui triche, en remplissant quand les femmes sont absentes est amendé de 200F » (la matrone).*

Le chef réussit-il à appliquer ces sanctions ? Il n'est pas possible de le savoir. La matrone affirme que même si les femmes ne savent pas écrire et ne tiennent pas de cahier, lorsqu'il est question d'argent, elles ont *tout dans la tête*. Le chef est donc obligé soit d'appliquer les sanctions, soit de payer de sa poche pour les coupables ou de laisser entendre qu'il fait ce qui est prévu. De toutes façons, personne parmi les femmes ne s'est posé la question de savoir où doit aller l'argent, ni comment il doit être employé, et elles ne semblent pas avoir l'intention de s'y intéresser.

Une organisation moderne qui repose sur la tradition mais dont les femmes s'émancipent en partie avec l'expérience

L'organisation des *tours* nécessite une grande disponibilité pour les femmes qui assurent les permanences. Elle n'est réalisable que par des femmes *grandes*. Celles-ci ne sont pas âgées à proprement parler, mais elles sont considérées comme ménopausées[271]. Pourtant ces *femmes de tour* ne sont pas des femmes de *borcin*, mais des femmes de *talaka* et de *yata*. Leur autorité en la circonstance n'en est pas moindre, puisqu'elle repose sur leur statut de *grande femme*. Personne, femme ou homme, n'oserait leur manquer de respect sous peine de se discréditer aux yeux de tous. Cette organisation n'est d'ailleurs tenable que parce que toutes ces femmes ont des coépouses plus jeunes, des filles jeunes, et parce qu'elles sont déchargées de toutes tâches ménagères. Ce système qui, à première vue peut sembler fragile perdure parce qu'il ne met pas en péril le bon fonctionnement de la vie quotidienne et ne défavorise personne.

---

[270] Une organisation qui fonctionne sur le principe du *goobu* et du tour des jeunes garçons chargés de surveiller et d'abreuver le petit cheptel.

[271] Au Mali, la question de la ménopause est traitée de façon singulière. Dans la plupart des groupes ethniques avec lesquels j'ai eu à travailler, la ménopause, pour une femme, marque son passage à un stade social supérieur. Elle accède à un statut qui se situe à mi-chemin entre celui de l'homme et celui de la femme. Elle est autorisée, dans certaines circonstances, à émettre son point de vue en présence des hommes, et parfois même, elle est écoutée, voire consultée. Mais ce qui intéresse surtout les femmes que j'ai rencontrées, et qui sont concernées par cet état, est le fait de pouvoir se débarrasser légalement de toutes les tâches quotidiennes sur leurs cadettes, co-épouses, filles, belles-filles (si elles en ont), à l'exception de la préparation culinaire pour leur époux qui reste leur devoir sauf si elles sont très vieilles. Le drame et la pauvreté absolue pour une femme est de ne pas avoir eu de fils pour bénéficier, dans son grand âge, du soutien de ses belles-filles. Il est toujours surprenant pour une femme occidentale, de voir avec quelle facilité les femmes parlent ouvertement de la ménopause, de la leur, de celle des autres, sujet plutôt tabou en Europe. De même, les hommes l'utilisent comme argument pour adopter les attitudes qui les arrangent envers les femmes. A l'extrême opposé, au Burkina Faso il semble que depuis un certain temps, le statut de femme ménopausée s'accompagne d'un véritable processus d'exclusion, la femme étant considérée comme improductive donc à charge.

Une organisation endogène durable

La dernière déficience observable dans le système d'autogestion est mise en évidence lors de la première réparation nécessitant l'intervention technique des mécaniciens du projet. Au moment de payer le déplacement des techniciens et le prix de la pièce de rechange, Fadimata renvoie la question sur son époux qui « détient la caisse des femmes ». L'argent n'est pas disponible. Il a été investi temporairement dans les intrants de la rizière !... Souvenons-nous que la même chose s'est déjà produite dans l'autre sens, à l'époque du chantier d'installation. La question se règle à huis clos entre eux, et ce qui est dû est payé aussitôt. Quelle que soit la solution adoptée, Fadimata affirme qu'un tel problème ne se renouvellera plus.

Après plusieurs réajustements, les femmes stabilisent la cotisation à 1.000 FCFA par an par famille. Cette opération dégage de gros bénéfices, sur lesquels les expatriés n'auront jamais d'information précise. Ce que l'on peut savoir de ces excédents, c'est qu'ils sont utilisés collectivement par les femmes, « toutes les femmes » me dit-on. Notamment, ils servent à payer les portes et fenêtres de la maternité toujours en attente, toutes les dépenses, que finalement l'O.N.G. canadienne n'a pas prises en charge. Elle sert même à faire des prêts aux femmes ou encore à la caisse du périmètre[272]. Ce système fonctionne avec autant de discrétion et d'efficacité que la *tontine*, particulièrement active entre femmes dans la région de Gao[273].

Après quelques temps, les femmes de tour n'assurent plus une surveillance permanente à la pompe. Les consommatrices respectent les règles désormais admises par tous. A l'exception de quelques infractions qui sont rapidement dénoncées et sanctionnées (interdiction d'approvisionnement pour celle qui n'a pas cotisé ou le paiement au seau en attendant le règlement intégral ; 100 FCFA pour la fraudeuse et la honte *haawi* en plus), le système fonctionnait encore ainsi, en 1995, après quatre ans d'autogestion.

Cet épisode montre que l'innovation s'ancre sur les pratiques et les valeurs en vigueur dans le groupe. Elle ne réussit à s'en démarquer pour prendre son indépendance que lorsque certaines conditions sont réunies, conditions parmi lesquelles, force est de constater que certaines sont difficilement prévisibles.

7) Comité de gestion : du rêve occidental à la dure réalité locale

La manière dont est mis en place le comité de gestion est la même que dans n'importe quel projet au Mali à cette période. Une, et dans le meilleur des cas, plusieurs réunions d'informations sont tenues en petit comité, animé par un agent de projet. Elle(s) consiste(nt) à transmettre au chef de village, les règles de la composition et du fonctionnement du comité, telles que prévues par le projet. Il n'est jamais question d'identifier, parmi les organisations

[272] Au sujet duquel, plusieurs femmes avouent pratiquer un taux usuraire pour « dissuader les hommes ».

[273] La tontine se pratique en brousse comme en ville et dans tous les milieux sociaux. Elle fonctionne entre des femmes qui se reconnaissent autour d'une appartenance, une même classe d'âge, un statut, une caste, une région d'origine, l'ancienne fréquentation d'un même établissement scolaire (pour Gao-ville). La somme collectée et remise par tirage au sort à chaque tour atteint couramment 200.000 à 300.000 FCFA. La confiance mutuelle obligatoirement due, et la honte qui marque celle qui rompt la chaîne, permet au système de prospérer durablement.

locales existantes, celles qui seraient à même de remplir tout ou partie du mandat[274] et qui auraient déjà tout ou partie, des compétences et de la légitimité nécessaires.

Malgré l'absence de prise en compte de la réalité par le modèle, dans le projet, le comité de gestion est supposé être l'âme de l'organisation villageoise autour de la pompe : le lieu de prise des décisions initiales, le réceptacle et le lieu de résolution de toutes les questions qui peuvent être soulevées à son sujet. Sa conception est entièrement tournée vers « les meilleures conditions possibles de fonctionnement de la pompe », à l'exclusion de toute autre préoccupation villageoise. Comme la formation des mécaniciens, sa seule vocation est d'assurer la pérennité de l'installation.

A Tacharan, cette institution se révèle totalement illusoire, simple mise en scène de réponse à la sollicitation extérieure. Le temps investi dans cette simulation par les acteurs qui la composent, ne dépasse d'ailleurs pas deux ou trois rencontres.

Côté village : un excès de formalisme qui permet d'anticiper sur des tensions internes

Le comité de gestion n'est pas désigné *par les villageois* à l'occasion d'une *assemblée générale*, comme il est préconisé dans tous les projets de développement[275]. Le chef de village nomme, pour chaque *catégorie sociale* correspondante au modèle du projet, la personne déjà habilitée selon lui à la représenter du fait de son rôle de représentation dans les instances existantes : pour *les hommes*, lui-même, pour *les femmes*, son épouse, par ailleurs présidente du *ton* des femmes et de l'UNFM, pour *les jeunes*, son cousin Moussa président de l'UNJM. Celui-ci étant directeur de l'école du village, il est aussi proposé aux intervenants comme *conseiller extérieur*[276]. Les conseillers du chef, dans la hiérarchie villageoise sont déjà supposés être associés aux décisions au titre de leur quartier respectif. La question de la représentation des classes sociales est ainsi évacuée, puisque le village comporte un quartier dont le chef est forgeron, un autre dont le chef est un *Sorkho*, et les quartiers extrêmes sont ceux des *banniya* qui ont aussi, chacun, leur chef respectif. Les fonctions sont *attribuées* sur le modèle bureaucratique occidental des associations comme prescrit par tous les projets : président, secrétaire, trésorier, responsables sectoriels.

En se basant sur la rumeur, les expatriés ont acquis la conviction que les hommes se couvrent de honte en empruntant de l'argent aux femmes, et que par contre, un homme ne peut pas refuser de donner lorsqu'on le lui demande. En conséquence, selon eux, l'argent est plus en sécurité entre les mains des femmes que des hommes. Selon ce principe, ils suggèrent que la fonction de trésorier soit confiée à une femme[277]. Qu'à cela ne tienne, la femme du chef

---

274 Le cas des charbonniers, de la caste des chasseurs dans la gestion des ressources naturelles, par exemple.

275 C'est encore ainsi que les choses sont supposées se passer.

276 L'exigence de désigner, au sein des comités de gestion, un membre extérieur à la communauté caractérise plusieurs projets dans la zone. Ce membre est supposé être neutre dans les conflits d'intérêts internes au village. Cette position *d'étranger* est supposée conférer à ce membre supplémentaire du comité, un pouvoir d'arbitrage et une capacité à se faire entendre. L'agent de santé, l'enseignant, bénéficient généralement d'une considération particulière qui semble suffisante aux intervenants pour leur attribuer de tels pouvoirs.

277 Cette rumeur est tenace, ainsi que celle qui laisse entendre que les femmes sont plus honnêtes que les hommes. La politique « en faveur des femmes » qui s'est imposée depuis, n'a pas désaffecté ces clichés, au contraire. Le P.G.R.N. insiste toujours sur la désignation de trésorières aux C.V.G.R.N. En 1995, pendant la phase de désignation des villages bénéficiaires des adductions d'eau en 1ère région du Mali, la représentante de la KfW de l'époque a exigé que Sébékoro (cercle de Kita), un village que de nombreuses caractéristiques excluaient de la sélection, soit retenu, pour la simple raison qu'une femme avait

est affublée de ce titre pompeux. Tout est fait pour satisfaire les intervenants. Á partir de sa désignation, le comité de gestion ne sera remarquable que par son absence de participation. La part qu'elle prend dans les règlements des conflits n'a rien à voir avec son statut dans le comité.

Mais, la désignation par Lamine, du directeur d'école dans le comité a une autre vocation que celle qui lui est attribuée par le modèle. Pour le chef de village, il s'agit de s'allier le mouvement d'opposition que cet individu entraîne avec lui, en l'impliquant dans la représentation du village auprès de l'ONG. C'est une manière de le lier et d'anticiper sur ses velléités de contestation. Si, comme nous avons pu le voir, cette tentative s'avère infructueuse, cela provient justement du fait que ce comité de gestion n'est pas un lieu dans lequel un pouvoir peut se déterminer. Le coup de force de l'opposition s'exerce d'ailleurs de l'extérieur du comité, à l'occasion du prélèvement de la cotisation de maintenance.

Côté développeurs : du formalisme qui ne perd pas espoir de déboucher sur une vraie structure de gestion

En exigeant la constitution modèle du comité de gestion, les expatriés remplissent eux-mêmes une obligation à laquelle ils sont tenus, bien qu'ils ne soient pas convaincus de la pertinence du schéma.

> *« De toutes façons, dans les comités de gestion désignés à la demande des projets, on ne trouve que le chef et ses parents » (M.M. la sociologue).*

Ils se préoccupent donc assez peu des caractéristiques des personnes qui sont désignées pour le comité de gestion, et ne tentent pas de comprendre ce que recèlent ces désignations. Ainsi, le choix du directeur d'école comme *représentant extérieur* ne surprend pas, malgré qu'il appartienne non seulement à la population du village, mais aussi à la famille de chefferie. Ce qui les intéresse, c'est qu'un comité soit désigné qui, vu de l'extérieur, ressemble le plus possible au modèle *homologué*.

Mais, de leur point de vue, il n'en reste pas moins nécessaire que l'organisation du chantier, puis des cotisations soient assurée par une structure villageoise responsable. Ainsi, à chaque conflit, à chaque crise, S.F. convoque une réunion du comité de gestion (*comifi jeshonjηa*[278]), quelle qu'en soit la véritable composition. Cela peut apparaître comme contradictoire avec le manque d'intérêt pour la légitimité de ce comité. Mais il est convaincu que l'apprentissage des difficultés va provoquer la formation d'une organisation moderne, adaptée à la situation, qui finira par se démarquer des systèmes traditionnels pour satisfaire les besoins de l'installation, « pour le bien de la communauté ».

La position de la sociologue n'est pas très différente de la sienne. Après un an de fonctionnement, elle fait une analyse critique de la rigidité du modèle, mais elle n'en exclut pas moins son utilité :

> *« Le modèle ne doit être qu'une référence à laquelle nous pouvons revenir régulièrement, pour ne pas laisser les gens trop s'en éloigner, (..), mais il est certain que les*

été *spontanément* désignée au bureau de gestion et dans le rôle de trésorière. Les villageois avaient simplement reproduit judicieusement les consignes qui leur avait été données.

[278] Désignation pour Comité de gestion par les gens de Tacharan.

gens ne peuvent pas fonctionner, dans un premier temps, avec des organisations qui leur sont totalement étrangères, sauf s'ils y reconnaissent des pratiques courantes pour eux » (Mathieu M., 1988).

L'organisation du village vis-à-vis de la pompe doit découler, d'abord des pratiques habituelles, pour s'adapter progressivement à la nouvelle réalité, mais « en se rapprochant obligatoirement du modèle ».

Mais, pendant la durée du projet, ce processus ne se produit pas. Les premières réunions d'organisation se passent de manière strictement protocolaire. Le chef de projet fait un exposé, son intervention est traduite, tout est approuvé. Á l'exception des premières séances de présentation, puis de la remise de cotisation initiale, les personnes présentées comme membres du comité, ne sont ensuite plus jamais associées aux discussions portant sur des décisions ou la résolution de conflits.

De l'incompatibilité des normes et valeurs respectives des protagonistes

Les solutions aux différents problèmes rencontrés couramment dans la communauté relèvent d'organisations préexistantes, dont on a pu voir qu'elles sont fortement centralisées. Les consignes peuvent même, souvent, venir de l'extérieur du village (de B.M., notamment) et être imposées au chef en exercice. Il est donc difficile d'imaginer que l'élaboration des solutions aux problèmes entraînés par la présence de la pompe puisse être confiée aux personnes désignées dans le comité de gestion.

Quoi qu'il en soit, le respect de la hiérarchie, les règles de préséance, la répartition du droit de parole des aînés sur leurs cadets, des hommes par rapport aux femmes, des *borcin* par rapport aux *talaka*, de tous par rapport à leurs *yatagey*,... n'autorisent pas à mener des débats d'intérêts devant n'importe qui, encore moins devant des étrangers. Cela reviendrait à obliger les gens à se manifester mutuellement de l'irrespect, chose inimaginable. La solution, adoptée à peu près partout, consiste à simuler un accord général permanent.

Mais d'autres facteurs culturels contribuent progressivement à invalider l'utilité de simuler le comité de gestion. Au démarrage du chantier, les séances de réflexion autour de l'organisation tournent court, aussitôt que Lamine se rend compte que le chef de projet n'y participe pas. La règle du respect de la hiérarchie doit obligatoirement se traduire par « un dialogue entre personnes de même qualité ». Or, cette règle est doublement enfreinte, premièrement du fait que c'est la sociologue, donc un agent *subalterne*, en plus une femme, qui est chargée d'animer les réunions de réflexion avec le chef et les conseillers, à l'occasion desquelles tout est censé se décider, et deuxièmement du fait que le chef de projet, l'homme consacre tout son temps au personnel de chantier :

« Le chef (de projet) ne doit pas être avec les bannıya et les "enfants", au lieu de parler avec le bonkoyni. Un Blanc ne doit pas se conduire comme ça, ça n'est pas bon pour le projet » (Lamine)

La séparation traditionnelle des sexes est un obstacle au déroulement prévu dans le projet. Pour une femme jeune, même expatriée, le rôle essentiel d'interface avec la chefferie pose problème. Dans la région, les expatriées sont cantonnées dans les programmes sanitaires (maternité, P.M.I.), dont il est admis ici, que c'est l'affaire des femmes. Plus grave encore,

Arabiatou (l'animatrice), qui est le bras droit de la sociologue est jeune, elle a 25 ans.

> *« C'est une petite fille, elle ne peut pas dire à son père ce qu'il doit faire. Le comité, c'est les hommes ».*

T. le conseiller justifie la réaction du chef et fait des propositions, plus en harmonie avec les normes villageoises :

> *« Le chef est gêné. On sait que les femmes blanches font le même travail que les hommes (..) mais A. est comme sa fille, si elle fait l'interprète seulement, ça va aller (..) mais ici, on a des filles qui sont scolarisées et qui peuvent faire la traduction (..) ».*

Il ajoute un argument qui pour lui est de poids : « A. est une Turé ... ».

Le rôle attribué à la jeune songhaï est donc totalement inadmissible. Tous les registres de la honte, de l'autorité (*mey*), toutes les marques de respect ou d'irrespect du pouvoir du chef sur ses administrés, de l'ancien sur le plus jeune, de l'homme sur la femme, la supériorité annoncée des Maïga sur les Touré, tous sont brutalement interpellés par cette infraction aux règles les plus élémentaires de la bienséance.

> *« Il ne peut pas y avoir de confiance (alkawlu) avec un enfant (zanka)*[279] *(..), l'enfant doit être soumis (saba), il ne peut pas donner des conseils (..), sinon, il insulte le sage (beyrey kom). (..) L'alliance (waafaku) ne peut lier que des gens de même valeur. Le projet est une alliance difficile (waafaku sendi) où il faut avoir le savoir, la sagesse (beerey) que donne l'âge à l'homme et que n'ont pas les femmes de chez nous ».*

Cette caractéristique du projet dévalorise aux yeux de tous, l'importance qu'il faut attribuer au volet d'organisation de la gestion, dans la mesure où, « on ne peut pas faire le comité de gestion avec des femmes ».

Au rappel des engagements, Lamine fait une contre-proposition qui lui semble plus réaliste :

> *« Madame est la présidente des femmes, elle explique aux femmes ce que décident les hommes. Elle parle au nom des femmes (..) M. et A.*[280] *sont là pour les femmes, pour leur expliquer ce qui est bien. Elles peuvent demander les femmes chaque fois qu'il faut. La présidente les fera venir pour écouter (..). Pour le cahier, il faut montrer à Moussa (le directeur d'école), il le tiendra (..) on ne peut pas perdre de temps avec ça ».*

Contraint, Lamine fait mine d'accepter la répartition *inadmissible* des tâches telles qu'imposées dans le projet. Mais, les réunions suivantes se tiennent en groupe très restreint. Le chef se fait souvent excuser, les séances de travail réunissant quelques vieillards inattentifs sont expédiées, marquées par la réticence, une évidente mauvaise volonté. Le fait que cette situation soit sans précédent à Tacharan, et qu'un rôle de premier plan ait été confié à une jeune *Turé* peuvent avoir contribué aux comportements adoptés. Ces mêmes facteurs n'ont cependant pas eu les mêmes effets dans d'autres villages de la zone, pourtant *a priori* plus fermés.

---

[279] A la différence du terme *koo*, qui désigne un enfant avant l'adolescence, *zanka* n'induit pas une tranche d'âge en particulier mais est connoté d'irresponsabilité, d'inexpérience.

[280] La sociologue et l'animatrice.

A Kadji, village songhaï des environs de Gao dont la population est *ouahhabite*[281] ou encore à Doreye, campement touareg maraboutique, la sociologue et l'animatrice ont dépassé cet obstacle et établi la communication, souvent par *bouche interposée*, parfois en tournant le dos à leurs interlocuteurs. Dans d'autres régions fortement islamisées, en milieu maraboutique soninké, en Mauritanie,... j'ai établi un dialogue avec les hommes, sans que la communication ne soit condamnée d'avance.

On peut donc imaginer que toutes les réticences exprimées à Tacharan ont simplement servi d'alibi, pour empêcher le fonctionnement d'un comité dépourvu de sens, mais aussi susceptible de donner accès au pouvoir à des groupes divers à un moment où l'autorité en place est déjà fragile.

D'une vague apparence de comité à une recherche d'efficacité dans les systèmes existants

Les problèmes soulevés par l'installation prennent une importance croissante dans la vie du village. Les tensions et conflits qui naissent entre les différents groupes de bénéficiaires, les obligations financières qui doivent être assumées au nom de la communauté villageoise, tous ces problèmes relèvent normalement de la fonction et de l'autorité du chef. Leurs spécificités, plutôt que de justifier l'ouverture à un groupe élargi de décideurs, finalement sans légitimité dans cette société, renforcent au contraire la nécessité d'un contrôle centralisé. En conséquence, les discussions - pour la plupart tendues - ne réunissent plus qu'un cercle réduit d'élus, le chef en présence de son conseiller T. et de son fils. Les quelques incursions du cousin du chef accroissent les difficultés de communication. Après l'affrontement autour de la cotisation d'entretien, il n'est même plus convié : « (..) il n'a pas le temps, il a sa classe ».

Le comité de gestion a vécu !

Le dire et le faisable

Le comité n'a donc d'autre existence que celle que veulent bien lui donner les agents du projet. Le chef leur a montré au départ ce qu'ils voulaient voir, mais il n'éprouve pas le besoin de simuler des réunions en leur présence, qui de toutes façons ne correspondraient à aucune réalité. Cette réalité, la même dans tous les groupes sociaux observés par le chercheur au Mali, est en contradiction avec le modèle d'assemblée démocratique suggéré par le comité de gestion :

> *« Ici les gens ne peuvent pas dire ce qu'ils pensent devant un étranger au village (..), pour décider il faut que les albeeri soient entre eux (..) il faut prendre du temps (..) les femmes parlent entre elles, jamais devant les hommes » (Moussa L.M.).*

Rares sont les décisions qui peuvent être prise en une seule réunion, encore moins en assemblée comme l'exige le projet. Quel que soit le sujet sur lequel elle porte, une décision implique toujours plusieurs aspects de la vie du village, et peut engager le point de vue de plusieurs acteurs et niveaux de responsabilité, le chef seul ou avec des notables ou le conseil de son frère aîné. Elle peut éventuellement justifier le conseil du chef des forgerons, voire

[281] Mouvement rigoriste fondé par le cheikh Muhammad Abd al-Wahhab au XVIIIème siècle en Arabie Saoudite adopté par Muhammad ibn Saoud, fondateur de la dynastie.

d'un vieux *horso*[282]. Pour des raisons de discrétion autant que d'organisation, la discussion ne peut donc pas être portée sur la place publique, encore moins en présence d'étrangers.

Le système de communication classique dans les projets « assemblée générale / décision immédiate » n'a aucun sens pour les gens de la zone. Ils sont habitués à négocier, parfois longuement, autour d'une prise de décision. La négociation ne se déroule qu'exceptionnellement en réunion. Ils doivent quelquefois impliquer des acteurs qu'il faut aller consulter très loin[283]. Les femmes ne peuvent pas exprimer leur point de vue devant une assemblée d'hommes sans leur manquer de respect. L'intermédiation par la femme du chef est le plus court chemin possible pour faire entendre le point de vue des femmes. Même elle, ne peut pas le soutenir publiquement. Elle doit le présenter à son mari seul, qui pourra décider de le défendre auprès des *albeeri* ou de l'imposer, s'il en décide ainsi. Ce circuit permet d'éviter les sources de tensions. Le choix de l'épouse du chef comme représentante de tout ce qui concerne les femmes, n'est donc pas seulement la preuve d'une volonté de monopolisation des lieux de pouvoir. C'est aussi un moyen de réduire au minimum, le circuit obligé de la parole des femmes, avec toutes les perversions que ce système peut présenter.

Par contre, alors que les vassaux, les jeunes gens, les *horso* et les *banniya* sont dans la même situation que les femmes sur le plan du droit de parole, chacun avec des handicaps différents, le système d'intermédiation n'est pas aussi automatique que pour les femmes.

Un lieu dont personne n'attend de pouvoir

Du fait de son caractère artificiel, mais surtout de son inadéquation avec les tâches attendues, le comité de gestion n'est un lieu ni d'expression, ni de conquête du pouvoir. Les *jamma koy* n'ont pas besoin de cette plate-forme pour exprimer leur point de vue. Le comité n'offre pas d'espace supplémentaire de parole aux femmes, jeunes ou vieilles, mariées ou non, pas plus qu'aux jeunes hommes célibataires, aux *yata*, aux *horso* ou *banniya*, aux *sorko*, à tous ceux qui n'ont pas le droit d'expression - suivant les conceptions occidentales - et qui, suivant la logique du projet, auraient dû trouver dans le comité de gestion, une tribune.

Moussa (le cousin et opposant du chef) n'a lui-même pas essayé d'exploiter sa désignation fantôme au comité. Lorsqu'il a tenté d'affirmer son pouvoir, il l'a fait à la manière électorale locale, par le biais de la rumeur, lors de la collecte, sur la place publique et non au sein du comité. Il a pu ainsi, sans risque et sans affrontement ouvert, prendre la mesure de son influence qui s'est révélée d'ailleurs très faible.

---

[282] A Tacharan, le chef des forgerons (*zem koy*) est conseiller du chef. Chez les Songhaï, il n'est pas rare que le plus vieux des *horso* du chef, qui est parfois aussi son frère de lait soit sollicité pour donner son avis lors d'une décision grave, sur le choix du conjoint dans le mariage d'un enfant de son maître par exemple.

[283] A Tacharan, il faut au minimum aller à Gao prendre le point de vue de B.L.M. S'il voyage pour son commerce, il faut soit attendre son retour, soit aller le rejoindre à la capitale, à 1.200 Km. J'ai vu bien plus : dans un projet de l'U.I.C.N., à Youvarou, l'équipe de projet s'est entendu dire par le comité de gestion, qu'il fallait quelques jours pour prendre la décision. Grave, elle portait sur l'autorisation de droits d'exploitation à concéder aux Sorko, sur des terres peul. Un messager est parti consulter leur *laamu* (chef absolu de tous les Peul de cette zone, équiv. de *roi*) jusqu'en Guinée Konakry, où il vit. De tous les notables, chefs et politiciens présents, aucun ne se serait permis de s'engager dans une décision qui revenait à lui seul.

Superposition des lieux de décision et du pouvoir de chefferie : la rumeur comme moyen d'information et d'expression

Le village de Tacharan (comme les autres villages songhaï de la zone) n'a aucun lieu public de rencontre et de débat. La mosquée n'est qu'un lieu d'annonce, on n'y discute pas les décisions. Celles-ci se prennent dans la maison du chef ou à Gao dans celle de son frère. Seuls ceux qui sont conviés peuvent y prendre la parole. L'espace de contestation est donc limité.

Par contre, la rumeur va bon train. La voix circule de case en case, dans l'intimité de l'ombre accueillante des petites pièces en banco. C'est un mode d'information d'autant plus redoutable que l'information officielle est déficiente ou ambiguë. La non-participation à Tacharan est, entre autres causes, le produit de la rumeur. Celle-ci influe sur les décisions du chef par l'intermédiaire de la pression publique négative qu'elle génère. La rumeur agit donc autant, sinon plus, que l'information sur les décisions qui se prennent.

Les caractères dominants du système de gestion villageois

Le comité de gestion désigné pour le projet ne peut pas être autre chose qu'un simulacre. Tous le savent, villageois et expatriés. Tous acceptent la mise en scène minimum qui ne dépasse pas l'utilisation des appellations. Celles-ci sont déjà attribuées, par ailleurs, aux mêmes individus dans d'autres formes d'organisations existantes. Le chef est président du comité UDPM et de la structure pré-coopérative du périmètre. Son épouse est présidente des femmes et du *ton*, dont elle est aussi trésorière. Moussa son jeune cousin est représentant et secrétaire au sein du comité de l'UNJM.

Mais il faut cependant admettre, qu'à la place du comité de gestion, après plusieurs mois d'activité, quelque chose se met effectivement en place, pour *gérer* les questions de la pompe. On ne peut pas réellement dire qu'il s'agit d'une *organisation*, encore moins une *organisation structurée*. Les décisions sont prises, et les conflits sont réglés au coup par coup, non par des responsables officiellement désignés pour cela, mais par le chef sous la pression de groupes stratégiques qui s'approprient des espaces de pouvoir. Cette formule hybride ne peut pas être considérée comme un comité de gestion. Mais on peut cependant reconnaître, qu'à sa manière, elle en remplit au moins en partie les fonctions attendues.

4.3 Conclusion

L'absence totale d'un savoir sociologique confirmé, des intervenants sur les populations, leur recours systématique à la rumeur agissent négativement à tous les stades de mobilisation des membres de la population. La carence s'exprime, en particulier, sous la forme de l'imprévision, préjudiciable au bon déroulement des travaux et à l'image *d'expert* des cadres du projet[284]. Elle a comme effet de provoquer des situations d'irrespect chronique des mœurs locales, lors des séances de travail qui entraînent des blocages et des réactions en chaîne.

Les villageois, dans la relation qu'ils établissent avec le projet se basent, eux aussi, sur le savoir implicite qu'ils ont des Blancs et des précédents projets, savoir qui dans ce cas précis, n'est plus totalement d'actualité, parce ces expatriés appartiennent à un mouvement réformateur.

Malgré leurs intentions réformistes, les cadres du projet, ne remettent pas en question le modèle sénégalais. Ils imposent les comportements attendus de leurs partenaires villageois à l'occasion du projet, alors qu'ils les critiquent pour eux-mêmes auprès de leur staff.

Dans cette relation de projet, les intentions affirmées par les différents acteurs en présence ne correspondent pas à leurs véritables objectifs. Ceux des intervenants ne se superposent qu'accessoirement au thème central de leur discours : « satisfaire durablement les besoins en eau des familles ». L'ensemble de leurs stratégies conscientes vise à valoriser le seul service qu'ils sont en mesure d'offrir, l'exhaure par pompage éolien. Dans l'approche du projet tout tourne autour de la machine, est pensé, organisé, prévu pour son bon fonctionnement, sa maintenance, son devenir. Rien ne concerne les hommes supposés s'en servir, s'en occuper. Les divergences sur ce point entre les expatriés polluent le rapport de l'équipe avec les acteurs locaux. Et à titre personnel, ils tentent, chacun à sa manière, de se distinguer des *volontaires de base*, comme des *professionnels du développement* qu'ils veulent devenir.

Les véritables enjeux pour les habitants de Tacharan varient considérablement d'un individu à un autre. Les enjeux se révèlent à l'occasion des tensions qui opposent les acteurs au sein de la communauté ou au sein du projet. Les villageois s'organisent et se mobilisent en fonction des intérêts qui se construisent, autour et du fait, de la présence de cette ressource. Les efforts consentis en contribution ne sont de ce fait, ni en rapport avec la demande des intervenants, ni symptomatiques de l'appropriation de la ressource telle qu'elle a été envisagée. L'organisation spontanée, de la collecte de la cotisation de maintenance en autogestion, par les femmes privilégiées en est un parfait exemple. Elles ne le font pas parce qu'elles trouvent important d'entretenir la pompe pour avoir de l'eau potable, mais parce qu'elles veulent empêcher l'équipe du projet de démonter la pompe qui arrose leurs plants de pomme de terre.

La pompe finit malgré tout, par devenir un bien collectif, à partir du moment où il est admis par tous qu'elle mérite d'être entretenue. Plus exactement, à un certain moment, elle est considérée comme une ressource collective, parce que les intérêts individuels du plus grand nombre trouvent satisfaction. Á ce stade, les intéressés n'hésitent pas à s'organiser

[284] Tout "Blanc" est considéré comme, et doit faire en sorte, d'être respecté comme *expert*. Sinon pourquoi serait-il là ?

stratégiquement en groupes, afin de préserver et d'accroître chacun, les avantages spécifiques qu'ils y trouvent. Et ce processus, à l'origine de nouveaux changements peut se déployer sans générer de conflits.

Le cas de Tacharan montre aussi, que de nouvelles légitimités se sont construites au travers du contrôle de la ressource extérieure. Mais, ce phénomène ne s'est pas développé dans l'harmonie, l'altruisme et la participation volontaire au bénéfice collectif, comme le prédisent les projets, mais dans un équilibrage tendu entre coercition, menace et satisfaction.

5 La communauté d'éleveurs tamacheq de Tin Aouker dans le projet

5.1 Contexte et acteurs

Situation

Tin Aouker est le site de semi-sédentarisation d'éleveurs touaregs, au bord de la mare du même nom, à l'Ouest de la piste qui mène du Mali en Algérie par Gao et Bordj Moktar. Il se situe dans la vallée fossile du Tlemsi à 70 km au Nord de Gao, en zone sahélo-saharienne. Malgré son apparence désertique, la zone recèle des pâturages de sécurité et quelques points d'eau durables ou pérennes de bonne qualité. Mais, le lit du Tlemsi, malgré ses qualités exceptionnelles pour la région est, depuis 1973, soumis à une forte érosion aqualienne (arrachement de la couche superficielle du sol dû au ruissellement violent des pluies rares et torrentielles) et par conséquent à l'érosion éolienne.

A la différence de celle des agriculteurs, l'économie de ces éleveurs ne peut se satisfaire des terroirs avoisinant le village. Jadis *luxuriante*, la végétation permettait un élevage extensif, productif et rentable sans aucun investissement. Aujourd'hui, elle est clairsemée, caractéristique de la zone de transition entre steppe et désert. Malgré sa pauvreté croissante, le couvert végétal intervient encore dans la vie des hommes de manière fondamentale[285]. Tous les besoins doivent trouver satisfaction dans cette nature, dont l'hostilité n'a fait que croître entre le début des années 1970 et 1990 : bois pour la cuisine, les tentes et l'artisanat, pâturage terrestre et aérien pour les différentes espèces animales, feuilles et racines pour la pharmacopée (quasiment disparues), graminées (cram-cram, fonio) pour l'alimentation des familles les plus démunies et en appoint ou en période de crise pour toutes.

Compte tenu de ces aspects de la vie pastorale, le village est en réalité un site administratif d'enregistrement de familles très mobiles. Il n'est composé que d'une cinquantaine de cases en banco. La plupart des familles vivent sous la tente, dans un périmètre de quelques huit à vingt kilomètres à la ronde, sur les terroirs qui satisfont les besoins de leurs animaux. En conséquence, les quelques habitants permanents du village sont les plus pauvres, ceux qui n'ont pas de troupeau à suivre dans la brousse. Malgré ça, la plupart des cases appartiennent aux familles qui sont en brousse et servent de lieu de stockage.

Le village actuel est relativement récent, sa fondation date de 1982. Les versions recueillies de l'histoire de sa création laissent percer les enjeux territoriaux qui portent sur le contrôle des ressources pastorales, mais aussi ceux qu'ont fait naître le climat politique de la décolonisation, puis plus tard les conditions de mise en œuvre de l'aide internationale. Sa fondation sur un premier site, celui de Teberemt dit Tin Aouker « école », serait liée au

[285] Parmi les épineux, plusieurs espèces d'acacias assurent l'ordinaire des chèvres et des *chameaux* (terme employé en français dans la zone pour *dromadaires*), Acacia Verek, A. Tortilis, mais aussi Zizyphus Mauritania ou *tabakat* (jujubier sauvage) et Balanite Aegyptiaca ou *taborak* (dattier sauvage) qui donnent des fruits comestibles pour l'homme. Parmi les non épineux, les Boscia Senegalensis ou *tadhant*, Salvadora Persica ou *techak*, et les Maerva Crassifolia ou *adjar* profitent aux vaches et aux quelques brebis élevées dans la zone. Diverses graminées comestibles, telles que Digitalia Excellis (fonio) ou *tedjabart* (lorsqu'il est cueilli au panier) et *asjhal* (plus mûr et balayé), se raréfient, ainsi qu'Eragostris Tremula (fonio rouge) ou *tashit*. Tribulus Terrestris (cram-cram rampant) ou *tadjaraft*, qui est quasiment éteint. Les plaines de Panicum Turgidum ou *afazo* et Aristide Adscensianis ou *alamoz*, bons pour bêtes et gens se raréfient aussi.

creusement en 1962 d'un puits demandé à l'administration[286] pour pouvoir scolariser tous les enfants sur le territoire Chamanamas[287]. Ce puits n'a, en fait, été utilisé que comme un point d'abreuvement parmi d'autres, car les familles liaient à cette époque l'idée de sédentarisation à celle de contrôle administratif et de taxation. En 1976, période d'intense activité dans la zone, la localisation du site de Tin Aouker est très floue, bien qu'il soit administrativement reconnu. Le village n'a été construit sur le site actuel dit Tin Aouker que lorsque la fixation et le regroupement sont devenus les conditions *sine qua non* d'accès des familles à l'aide humanitaire, après la première vague de sécheresse, et lorsque les symptômes de la deuxième sécheresse se sont fait sentir.

La chefferie actuelle est assurée par Almoumine Ag K., chef de la fraction Ikarbaganan, appartenant à la tribu des Chamanamas. La principale activité de cette population est l'élevage. Son organisation socio-économique, fortement ébranlée de 1973 à 1977 a prouvé les limites de ses capacités d'adaptation, lorsque la deuxième vague est survenue en 1983, alors que les familles n'avaient pas reconstitué les stocks de sécurité nécessaires pour affronter de nouvelles crises. Si l'élevage reste primordial, la culture du sorgho pluvial a fait son apparition dans les années 60, sous l'influence des campagnes de sédentarisation adoptées par l'administration et l'armée coloniale, dans leur politique de *pacification*. Cette dernière s'est traduite, au début des années 1960, par des campagnes de forages, et par l'installation de quelques éoliennes de pompage Aéromotor Chicago. Signalons cependant que la majorité des forages a été faite dans le cadre de la recherche minière, et que l'aménagement des points d'eau avait pour but premier, de limiter les déplacements des populations nomades donc de les rendre contrôlables[288].

> Placées à une distance d'environ cinquante kilomètres les unes des autres, principalement sur l'axe algérien[289] , ces éoliennes étaient sous la surveillance d'un gardien salarié par l'administration coloniale, et entretenues régulièrement par une brigade mobile équipée, approvisionnée et rétribuée par l'administration. Ces éoliennes semblent avoir été tout particulièrement appréciées par les Tamacheq de la zone : « elles tournaient tout le temps sans jamais s'arrêter, il y avait beaucoup d'eau », « l'eau coulait par terre, c'était comme une mare près de la pompe, (..) les animaux buvaient comme à la mare », « tout le monde trouvait de l'eau, tout le temps », « personne ne manquait jamais… » (témoignages d'éleveurs).
>
> Pourtant, au moment de l'intervention de l'O.N.G., elles sont toutes, sans exception, à l'état de ruine. Compte tenu de la durée de vie relativement sans limite de ce type de machine (voir encore actuellement

[286] Plusieurs versions contradictoires circulent sur l'histoire du creusement du puits, du fonctionnement de l'école et de la fondation du village. La version à la gloire d'Almoumine (chef actuel de la tribu Chamanamas) précise que l'édification de l'école (en réalité trois paillotes) aurait servi à *arracher* à l'administration le creusement du puits et la création du site administratif. Compte tenu de l'âge d'Almoumine, cette initiative devrait plutôt être attribuée à son père Kiyou. Pour l'opération, il aurait été aidé par un Touareg, député USRDA à Gao. Il se serait *fixé* à titre d'exemple persuasif. En réalité, cette maison aurait été la seule construction du site. A cette époque, le puits était pour les animaux, et l'école ne justifiait ni la sédentarisation ni la construction de maisons que les gens n'auraient de toutes façons pas habitées (Zeïdane Ag Sidalamine. Entretiens). Faute de document d'archive hydraulique sur le creusement d'un puits, sur ce site à cette époque, on peut tout aussi bien supposer qu'il existait déjà et qu'il aurait simplement été réhabilité. Quoi qu'il en soit, la création du site administratif a permis aux Chamanamas de s'imposer auprès de l'administration comme les véritables et seuls ayants droit du site, contre les Kounta dont le chef avait des prétentions territoriales. Ce résultat pouvait justifier à lui seul toute l'opération. D'après une des versions, l'école aurait fonctionné jusqu'en 1984, date du transfert sur le nouveau site. Mais, cela est peu probable, la plupart des Chamanamas lettrés des tranches d'âge correspondantes affirmant avoir fait leur scolarité à Djébock.

[287] Les Tamacheq de Tin Aouker sont principalement des Chamanamas, mais leur territoire dépend de l'arrondissement administratif de Djébock qui se trouve en terrain Chériffen, groupe avec lequel ils sont en conflit héréditaire. Djébock, à l'Est de l'oued Anchawadj, qui matérialise la frontière entre les territoires de ces groupes conflictuels, est la base administrative du Secteur Coopératif de Développement.

[288] A cette époque la zone n'est pas vraiment *pacifiée*. Elle ne l'a d'ailleurs jamais été complètement, et les mouvements de rébellion y sont chroniques.

[289] La plus au Sud est celle de Tiguerwen, à une cinquantaine de kilomètres de Gao sur la piste du Tlemsi. La seconde est à Kassambare, à près de cent kilomètres de Gao, toujours à peu près sur le même axe.

les régions fructicoles du Maroc), cet état de fait mérite d'être éclairé par des témoignages. Les explications données divergent. Selon les fonctionnaires, après le départ des français, une fois épuisé le stock de pièces détachées mis à disposition de l'administration malienne, la brigade mobile a cessé ses activités et les machines se sont arrêtées d'elles-mêmes. Puis les gens les ont démontées pour récupérer le fer.

Ce n'est pas ce que dit une jeune femme tamacheq de Tiguerwen, dont le témoignage est confirmé par les points de vue d'éleveurs de la zone :

« Mon père était gardien de l'éolienne. Quand j'étais petite, les éoliennes étaient arrêtées, mais les gens venaient pomper l'eau, en tirant sur la corde qu'il avait attaché au morceau de fer, là-haut, qui fait marcher la pompe en bas dans le trou. (..) Quand les militaires blancs ont enlevé des morceaux en haut avant de *quitter*, la pompe ne pouvait plus marcher, il a attaché une corde pour que les gens continuent à avoir l'eau ».

Les éoliennes auraient donc, semble-t-il, fait l'objet de sabotages délibérés, alors que les populations locales en avait un grand usage. Lorsque je soumets ce point de vue aux fonctionnaires, ils parlent d'un groupuscule de militaires français basés dans un fort sur la piste de Djébock, farouchement opposés à la décolonisation, qui auraient mené des actions terroristes et de sabotage, pendant plusieurs mois après le départ officiel de l'administration et de l'armée française.

L'agriculture, tout en restant une activité secondaire par rapport à l'élevage, a été progressivement articulée dans le système pastoral, et intégrée aux modalités de gestion et d'attribution des droits d'exploitation des ressources pastorales.

La société touareg de Tin Aouker

Hiérarchie, autorité, droit de décision

Les conditions extrêmes dans lesquelles vivent ces populations laissent supposer des modes d'organisation très rigoureux. De fait, la société touareg est sévèrement hiérarchisée. A la différence de ce que l'on observe en milieu agricole sédentaire, le plus petit niveau pertinent d'observation de l'organisation sociale chez les Touareg n'est pas la famille, sous l'autorité de son patriarche, mais la fraction, sous celle de son chef. La base de reproduction de la société est la famille nucléaire[290], mais ce n'est pas un lieu d'exercice d'un pouvoir de domination donc de structuration sociale, comme on l'observe chez les agriculteurs. Si le respect des cadets pour leurs aînés exprime bien la supériorité de ces derniers, cette dernière n'entraîne aucune forme de dépendance des premiers vis-à-vis des seconds, ni devoir d'obéissance, obligation de travail ou de service. Il en va de même pour les femmes, qui doivent le respect à leur père et à leurs oncles maternels, puis à leur mari. Mais, bien qu'elles dépendent de ce dernier pour la satisfaction des besoins quotidiens du ménage, elles disposent, par ailleurs, à leur gré de leurs biens propres. Leur situation ne se traduit pas par une obligation de soumission. Les maris ont, par contre, beaucoup d'obligations vis-à-vis de leur épouse.

La métaphore de la tente : différents registres d'exercice du pouvoir

L'organisation politique de la société se traduit au niveau des formes de rattachement des unités familiales entre elles. Pour tous les Tamacheq, la plus petite unité de la société est *la tente* (*ehen*), lieu de vie de la famille (ici, le couple monogamique et ses enfants). Chez les Ikarbaganan, la tente comme objet est la propriété de la femme, mais cette règle varie d'une

290 A la différence d'autres tribus Touareg du Nord Mali-Niger, les Chamanamas étudiés ici sont monogames. Cf. Bernus, 1976, 1991; Casajus, 1981 ; Claudot & Hawad, 1987; Nicolaisen, 1982-63.

fraction tamacheq à une autre[291]. Les *tentes*, bien qu'étant le lieu de reproduction du matrilignage de l'épouse sont rattachées au *clan paternel* (*tawshit*) de l'époux (Claudot & Hawad, 1987), qui est une unité politique. Matériellement et politiquement, elles font partie d'un *campement* (*aghiwän*), à l'extérieur duquel elles n'ont pas d'existence, mais au sein duquel elles peuvent constituer une entité distincte. Le campement se construit autour d'hommes, formés à affronter l'extérieur dès le jeune âge, à l'opposé de la tente, édifiée depuis l'intérieur et qui est liée aux femmes (Casajus, 1981). Ces unités sociales concentriques sont inclues les unes dans les autres, et chacune doit se situer dans l'unité qui la recouvre. L'image de la société Tamacheq que nous restituent, chacun à leur façon, Casajus (1981) et Claudot-Hawad (1991), est celle d'une série de toits qui se couvrent et se protègent les uns les autres, toujours plus largement. Ce système maintient et reproduit un haut niveau de dépendance des unités entre elles, et de domination en même temps que de devoir, des *grandes tentes* envers les autres. Il est beaucoup plus contraignant pour tous les membres de la société, que le principe de l'aînesse des lignages qu'on rencontre dans les sociétés *mandé*, car le pouvoir d'une grande tente est en permanence menacé de l'intérieur [292].

Deux modèles d'organisation du pouvoir, mutuellement opposés (Claudot-Hawad, 1991) existent simultanément dans la société touareg, et correspondent, soit à la structure architectonique de la tente, soit à celle de la hutte.

(1) Le terme employé pour le premier de ces modèles, *tilek*, désigne aussi le paravent de paille et de cuir, servant à cloisonner l'intérieur de la tente. Au sens figuré, il indique le geste qui repousse, l'action qui exclue. Dans cette métaphore, les suzerains sont assimilés au pilier central *tamenkayt*, entouré des piliers latéraux que sont les dépendants. La fonction de protection assumée par les premiers s'exprime comme un véritable rapport de domination, à l'égard des faibles qui sont soumis au tribut. Le rôle du chef est ici associé au pouvoir, et aux avantages qu'il peut procurer (*chefferie* se dit *tamenukala*).

(2) A ce modèle hiérarchisé s'oppose celui de l'*igagan* (terme désignant littéralement les vertèbres, les voûtes, les arceaux) qui renvoie à une conception architecturale sans séparation et sans piquet central. Ce modèle concrétisé dans le système politique des nobles de l'Aïr (*ighollan*)[293], regroupe les fractions et confie, à chacune à son tour, et à différents niveaux de responsabilité suivant sa capacité, la charge d'un secteur d'activités à gérer, pour le bien de l'ensemble de la communauté. Ce système ne laisse pas de place à un *chef suprême* au pouvoir absolu, ni même aux pouvoirs acquis et étendus. Il s'appuie sur deux institutions complémentaires : l'assemblée (*asagawar*) et le chef-arbitre (Claudot-Hawad, 1991).

Chacun de ces deux modèles est généralement utilisé en exclusivité, mais les Chamanamas présentent l'originalité de se servir des deux alternativement et en fonction des situations. Les chefs des familles les plus nobles, appartenant aux fractions les plus puissantes constituent l'*asagawar*, Souleymane le frère cadet du chef de la tribu joue le rôle du chef-arbitre, en l'absence d'Almoumine. L'*asagawar* est constitué presque essentiellement d'Ikarbaganan. Il faut cependant signaler, qu'il n'y a aucun rapport entre la composition de ce conseil de chefferie, et le fait que les familles résident ou non, à Tin Aouker-village.

---

[291] Chez les Kel Essouk de la Région de Gao, par exemple, la tente appartient à l'homme.

[292] Les caractères à la fois autoritaires et segmentés de l'organisation structurelle des sociétés menacées de l'intérieur, que Peters (1967) développe, s'appliquent parfaitement à la société tamacheq.

[293] Le terme *ighollan* désigne les nobles de haute lignée dans l'Aïr (les Kel Eway, les Kel Gress, ...). Ils considèrent les *imajaghen* comme des vassaux.

La hiérarchie entre fractions, dont la *noblesse*[294] du lignage domine sur toute autre considération, constitue un élément structurant essentiel de la société. Le statut de *grande tente* pour une fraction repose sur sa taille numérique, mais plus encore que sur le nombre de ses membres, sur la puissance de ses alliances et le réseau d'influence qu'elle en retire. Ce statut lui octroie pouvoir, autorité et droit d'exploitation sur les *petites tentes*. Jadis, les faibles demandaient protection aux plus forts qu'eux, aux guerriers auxquels ils payaient un tribut. Cette version de la répartition des responsabilités a changé de forme. Les *échanges de bons procédés* ont pris de nouveaux contenus : le protégé est devenu client ; les tributs à verser se sont changés en contrepartie à donner, pour obtenir la jouissance marginale du capital social des forts.

Les petites tentes bénéficient donc encore, bien que d'une autre manière, de la protection de la grande tente (désormais devant l'adversité). Jusqu'aux moments les plus durs de la sécheresse, les protecteurs ont apporté une aide à leurs vassaux et dépendants, en achetant et en distribuant des vivres, en donnant ou en prêtant des vaches laitières. Mais, les richesses se sont épuisées rapidement, sans rien résoudre. L'exode a disloqué les systèmes anciens. Et à leur retour, ce que les plus pauvres ont reçu, n'était plus prélevé sur les richesses des *fils de grande tente*, mais sur des biens que ces derniers obtenaient de l'administration ou des étrangers. Malgré ça, d'après le sentiment généralement exprimé au moment de l'observation, il apparaît que les fils de grande tente ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour leurs dépendants : ils ont continué à apporter à leurs vassaux et dépendants l'aide morale, en terme de justice, sur le plan alimentaire et financier. Effectivement, un pauvre appartenant au clan n'a jamais été abandonné au désespoir ou à la famine. Les Chamanamas ont toujours défendu les leurs, y compris lorsque ce faisant, leurs actes étaient répréhensibles[295]. Les fils de grandes tentes ont tenté, en toutes circonstances, de faire bénéficier les *petits*, même à la marge, des richesses qu'ils ont accumulées, à l'occasion de la politique de distributions et des apports de projets. Tous ont bénéficié de quelques têtes, lors de l'aide à la reconstitution de cheptel, bien que proportionnellement à leur place dans la structure sociale. Les distributions de vivres ont bénéficié en priorité aux *nobles*, mais aussi et à chaque fois, bien que dans une moindre mesure, aux *vassaux*. De ce fait, les nobles ne se voient pas refuser les prestations qu'ils demandent en contrepartie de cette *largesse*. Celles-ci prennent des formes traditionnelles qui évoluent avec les changements de la société : une aide physique au « rendez-vous de l'abreuvement », la mise à disposition d'un jeune comme berger, mais surtout depuis quelques années, de la main d'œuvre temporaire gratuite pour la culture du sorgho pluvial. La hiérarchie dans l'appartenance sociale aux fractions, bien qu'affaiblie et parfois contestée, joue, chez les Tamacheq, un rôle similaire à celui des formes d'autorité gérontocratique observables à l'échelon familial et villageois dans d'autres sociétés maliennes.

Structure sociale et politique

Les *fractions* sont des unités politiques, sous l'autorité de leur chef respectif, regroupées en *tribus*. Celles-ci s'allient au sein de *confédérations*, guidées par un *amenokal*, arbitre suprême plutôt que chef (Mariko, 1984). Le terme servant à désigner une confédération est *ettebel*, qui se traduit au sens propre par *tambour de commandement*, mais aussi *tambour de guerre*. La terminologie suffit, à elle seule, pour caractériser cette unité politique qui

294 Dans la plupart des cas, cette noblesse, a été obtenue par des actions violentes.

295 Ces pratiques ont attiré l'opprobre sur tous les Chamanamas pendant la rébellion.

correspond à une organisation guerrière (Claudot-Hawad, 1991 : 16), perpétuée au travers des liens matrimoniaux et des formes d'allégeance. Cette organisation régit le fonctionnement social, dans un milieu hostile et marqué par l'insécurité climatique, économique mais aussi politique.

> *« Chaque confédération comprend une ou plusieurs tribus dites nobles, des tribus roturières*[296] *et des dépendants non groupés en tribus tels que les esclaves, les affranchis et les forgerons ; à ces tributaires (peuvent) s'ajouter (…) des tribus de lettrés » (Casajus, 1990).*

Pas plus que les hommes, les tribus et les fractions d'une même confédération ne sont égales entre elles. En haut, dans la hiérarchie on distingue les tribus nobles, composées *d'imajeghen* ou *imoshar* (*illalan* aussi employé dans la région de Gao). Le terme venant *d'emajegh* (*amähagh*, *emashegh*) désigne un Touareg par rapport à un non-Touareg, mais aussi le Touareg noble par opposition au Touareg de petite naissance, quel que soit son statut. Par excellence, le sens *d'emajegh* est *Tamacheq noble*, à rapprocher de *tämmujegha* dont le sens peut être celui de *noblesse*. Les tribus vassales et roturières (Casajus, 1990) sont celles des *imghad* (ou *tillakawen*), dont le sens d'*ameghid* (sing.) est assimilé par les Tamacheq eux-mêmes, à celui de *mäghad*, qui qualifie un « être vulgaire », « incapable de retenue ». Nous trouvons à part, les tribus maraboutiques, lettrées ou *ineslemen* (sing. *anəslem*). L'appellation *alfakitan* est aussi couramment employée pour les désigner, dans la région de Gao.

Parmi les tribus d'*imghad*, certaines fractions sont spécialisées dans l'élevage, et plusieurs s'adonnent depuis quelques décennies à l'agriculture avec plus ou moins d'intensité suivant la zone géographique. Les plus glorieuses de ces tribus sont celles des *imghad guerriers*, qui ont gagné leurs lettres de noblesse en combattant pour les *imajeghen*[297]. Ils occupent une position hégémonique par rapport à d'autres fractions d'*imghad* et d'*ineslemen* qui sont leurs vassaux, leurs clients et leurs dépendants.

Les Chamanamas de Tin Aouker étudiés dans cette thèse appartiennent à cette catégorie d'*imghad* guerriers. Ils sont traditionnellement rattachés à la tribu *imajaghen* des Kel Ahara, qui constituait avec celle des Kel Teghiwelt et des Kel Talataye la confédération des Ouelleminden Kel Attaram « ceux de l'Ouest » [298]. Les tribus d'*imghad* guerriers présentent la même structuration hiérarchique que la confédération : la tribu des Chamanamas comprend une fraction de grande tente, celle des Ikarbaganan, plus nombreuse que toutes les autres fractions, qui les protège et détient la chefferie. Une reconstitution historique, faite à partir des écrits de K. Mariko (1984) et des témoignages recueillis, nous montre que ce statut de grande tente ne date pas de plus de deux générations, et qu'il a été construit par la personnalité belliqueuse et autoritaire de Kiyou, père d'Almoumine le chef actuel. Depuis, ses fils et ceux de son lignage sont respectés comme des *imajeghen* par les fractions d'*imghad* vassaux qui sont sous leur autorité.

Les sept autres fractions qui constituent la tribu Chamanamas sont celles des Kel Tamderbaten, Kel Bardagh, des Kel Amdilis, des Kel Iket, des Iwarwaren, des Kel Ehad, et

---

296 Le mot *roturier* est utilisé pour traduire *ameghid* (pl. *imghad*) qui désigne un non-noble qui a toujours été un homme libre.

297 Cette définition m'a été donnée par les Ikarbaganan eux-mêmes. Mais E. Bernus, lors d'un séminaire à l'EHESS Marseille au début des années '90, fait une démonstration de la manière dont plusieurs groupes occupant des positions différentes dans une situation de confit réinventent l'histoire chacun sous son angle de vue.

298 Le père de Foucauld (1951, T.1 : 319) précise qu'*ataram* signifie *aval*, et que par extension l'aval et l'ouest se superposent. On peut d'ailleurs relever que pour les Touaregs du Nord Mali/Nord Niger, l'amont de leur territoire est toujours au Nord-Est donc en aval des cours d'eau qui s'y trouvent.

des Imaghran Aboubacrine (du prénom du fondateur de la scission d'avec la fraction d'origine).

La fraction des Kel Tamderbaten, partiellement regroupée au Sud-Ouest du territoire de la tribu vers le fleuve, est maraboutique. Pourtant, les Ikarbaganan préfèrent se confier à une fraction maraboutique *étrangère*, celle des Takaragnate Taoulet, dont plusieurs familles convivent avec eux à Tin Aouker, de même qu'ils accueillent des fractions vassales rattachées à d'autres tribus, auxquelles ils offrent leur protection en échange de services. Ce phénomène démontre, soit une certaine propension à l'ouverture, soit la recherche d'alliances multiples pour contrer la précarité de la situation de pouvoir. Ce dernier, reposant sur un coup de force, il peut être remis en question de la même façon qu'il a été obtenu. Le peu d'informations que l'on réussit à obtenir sur les Kel Tamderbaten, et qui peut expliquer leur remplacement par les Takaragnate Taoulet, est qu'ils n'ont pas l'attitude de vassalité et de dévouement vis-à-vis des Ikarbaganan, souhaitable pour le maintien du pouvoir de ces derniers. La rumeur prétend aussi qu'ils se veulent indépendants et qu'ils pourraient même s'opposer à eux au sein de la tribu.

Parmi les *non-libres*, nous trouvons à Tin Aouker, une seule famille de forgerons, *inhadan* ou *ingada*, et quelques *ibogholliten*. Ces derniers sont des métis, issus de l'union généralement informelle, entre une femme libre et un homme servile. Il n'existe pas de statut équivalent pour l'enfant d'un homme libre et d'une captive, car la mère-servante ne peut conférer à son enfant que son statut servile (Mariko, 1984).

> *« La noblesse vient du ventre, non de la jambe du pantalon » (Souleymane Ag K.)*[299].

Les *ibogholliten* se distinguent donc des *iklan* (captifs) par la noblesse de leur mère, et bénéficient d'un statut privilégié. A Tin Aouker, les *ibogholliten* sont peu nombreux car les Chamanamas n'ont jamais eu d'esclaves. Mais parmi leurs épouses, celles qui sont d'origine Idnan arrivent au campement de leur époux, avec leur tente (*ehen*) et leurs biens de service dans lesquels il n'est pas rare que soient compris un « esclave mâle » et une « esclave femelle », ce qui explique la naissance de ces *ibogholliten*. Ces derniers vivent auprès du chef de grande tente à laquelle ils sont liés par leur matrilignage. Ils font ce que leur maître leur demande. Mais à la différence des *iklan*, on ne leur confie jamais de travaux domestiques, mais l'abreuvement des grands troupeaux, la fabrication des briques en banco.

Dans le village, on ne trouve pas de griot (*agoutan*). On ne trouve pas non plus, sauf de passage ou venus sur commande, d'*iklan n'egef* (*captifs de dune* ou *affranchis*). Ces derniers sont, par contre, très nombreux dans l'environnement des groupes, jadis[300] esclavagistes, tels que les Kel Essouk. En ce qui concerne les Chamanamas, le large réseau de dépendants et de clients qu'ils entretiennent autour d'eux, supplée à l'absence de captifs. Les quelques *iklan* (sing. *akli*) de tente, à Tin Aouker, désormais désignés sous le terme d'*inaghfar* (sing. *anaghfir*) ou serviteurs, sont liés à leur maîtresse Idnan dont ils reçoivent les ordres en exclusivité. Ils ne se voient confier que les tâches qui sont prédéterminées dans leur statut servile : soins au petit cheptel de tente, puisage, transport de l'eau de consommation familiale, collecte du bois de chauffe, pour les hommes ; transport de l'eau, préparation des repas, travaux ménagers pour les femmes. Les autres tâches sont réalisées par des tributaires, dans le cadre des relations de dépendance, de clientèle et de solidarité ou confiés aux *ibogholliten*, et

[299] Souleymane, le frère cadet du chef. Entretiens 1992.

[300] Les pratiques de maintien en dépendance extrême assimilable à l'esclavage se perpétuent chez les Kel Essouk de manière implicite, les moyens de l'indépendance n'étant jamais donnés aux *iklan.*

en dernier recours et rarement, à des *iklan n'egef* étrangers, moyennant rétribution.

La souveraineté de la fraction Ikarbaganan s'étend loin au Nord et au Sud, par le contrôle des chefferies des villages qui sont sur l'axe du Tlemsi (voir plus loin : « Contrôle politique et rente intérieure »). Les autres fractions Chamanamas lui doivent obéissance, soumission.

> Cette soumission a été contestée en 1966, par un Kel Bardagh, Moussa Ag T. qui voulait libérer sa fraction du joug des Ikarbaganan. Il a profité de la redéfinition administrative des chefferies, pour faire une tentative de séparation. N'ayant pas obtenu le soutien de la totalité des chefs de famille de sa fraction, celle-ci a été scindée en deux. Désigné comme chef par le groupe dissident, il a dû s'éloigner avec ses alliés, à la périphérie du territoire Chamanamas, où il a cherché la protection des Cheriffen, leurs ennemis héréditaires. Il a fondé le village d'Em n'Aghil et la fraction des Kel Bardagh II, dont il a été reconnu officiellement comme chef par l'Administration. Son fils aîné, Aliouba est l'actuel chef de fraction.

Modernisation des formes anciennes de pouvoir

L'organisation du pouvoir chez les Chamanamas, jusque dans les années 1970, vers la fin du règne de Kiyou, relevait de façon dominante du modèle *tilek* d'autorité. A la suite des tensions qui l'ont déchirée, et qui ont provoqué l'éclatement de la fraction Kel Bardagh, la tribu sous l'influence d'Almoumine (fils aîné de Kiyou, non lettré mais considéré comme juste et influent) s'est orientée vers un modèle de société plus proche de celui de l'*igagan*, en apparence plus égalitaire, et dans lequel l'assemblée règle les affaires courantes de la communauté.

D'après certains Ikarbaganan, le choix d'un modèle plus démocratique aurait été fait sous la pression de l'administration et appuyé par les jeunes qui avaient vécu l'exode. Cette version est peu crédible car l'exode est un phénomène relativement récent pour cette population, peu pratiqué avant 1973. Mais il faut signaler, que le fonctionnement *en concertation* a été dès le début des années 60, exigé par l'administration au sein des structures dites de développement, érigées à la décolonisation. Il a ensuite été mis en pratique dans le Mouvement Coopératif.

Le choix stratégique d'Almoumine présente de sérieux avantages. Il lui a permis d'éviter un démantèlement qui aurait fait perdre sa puissance à la tribu. Il a simultanément renforcé son crédit et son image d'ouverture, et a confirmé sa représentativité dans l'organisation moderne du pouvoir qui s'impose désormais. Par ailleurs, cette structure en apparence plus démocratique favorise la dilution des obligations ancestrales. Compte tenu de la dégradation chronique des conditions climatiques, l'opération est à l'avantage des *patrons*. Ce système a donc une conséquence immédiatement visible : les plus pauvres ne sont plus assurés de recevoir l'aide des nantis de façon aussi systématique que ce n'était le cas avant les vagues de sécheresse. Les principes de redistribution traditionnelle des biens dans la communauté sont menacés de disparaître, avec la diminution des ressources qui servaient à entretenir l'ascendant des puissants sur leurs tributaires. Les richesses que le chef de tribu redistribue, proviennent de l'extérieur de la société touarègue. Il ne paye plus lui-même automatiquement l'impôt pour *ses* gens, comme c'était le cas auparavant, mais il le collecte auprès des familles. Et il ne restitue le bénéfice de son capital social, que dans un circuit de clientèle, qui implique une plus grande soumission de la part de ceux qui souhaitent en bénéficier.

On observe simultanément deux processus : un appauvrissement général des familles *moyennes*, en terme de possession de biens et de pouvoir d'influence sur leurs propres

tributaires ; et la concentration du pouvoir qui découle du contrôle de l'accès aux ressources, aux mains d'Almoumine et de ses proches. Celui-ci s'appuie sur son lignage, pour le représenter partout où il faut l'être : lui-même fait du commerce et de la *politique utilitaire* entre Bamako et Gao ; son frère cadet Souleymane assure l'exercice effectif de la chefferie au quotidien en brousse ; dans le même temps, son *cousin* Mohamadine[301] a la difficile tâche de tenter de contrôler la partie mobile de la population qui habite autour de la mare et les enjeux qui se jouent au niveau de Djébock, chef-lieu d'arrondissement en territoire Cheriffen.

Pour le règlement des affaires courantes, la présence et l'intervention d'Almoumine ne sont pas requises. La personne de Souleymane auquel ses pouvoirs sont délégués suffit. Les décisions sont prises en *asagawar*, et Souleymane ne fait qu'entériner et porter la décision collective. C'est le versant *igagan* ou l'apparence moderne de l'exercice du pouvoir chez les Chamanamas. S'il y a un problème important, l'ancienne structure dure (*tilek*) est réactivée. Pour que cette alternative puisse être interpellée, il faut cependant que le chef de tribu soit reconnu tout puissant par tous[302]. Par effet secondaire, cela implique que ceux qui ne le reconnaissent pas, ne soient pas représentés dans l'*asagawar*. Compte tenu du panorama actuel de la situation, le chef ne peut donc être qu'Ikarbaganan[303].

Le système dit « démocratique » ne joue donc, en réalité, que s'il n'y a pas d'enjeu véritablement important. Dès que c'est le cas, le groupe a recours au modèle de société verticale dans lequel un seul individu, au mieux une famille s'il y a délégation interne, a tous pouvoirs de décision, contrôle l'accès aux ressources et entretient la clientèle nécessaire à pérenniser la situation. Si cet exercice démocratique du pouvoir est limité, il joue cependant un rôle régulateur essentiel, au sein d'une société de plus en plus confrontée à des valeurs étrangères à ses normes. Il génère des espaces de discussion sur des problèmes concernant la communauté, qui même s'ils sont secondaires, constituent des précédents.

Les efforts des Ikarbaganan et de la famille d'Almoumine, pour faire fonctionner simultanément plusieurs systèmes d'organisation du pouvoir visent, par différentes voies, à atteindre le bénéfice du clan. Dans les choix qui sont faits pour réussir cet exercice périlleux, on retrouve « les éléments structuralement complémentaires et indissociables de l'insécurité intérieure » d'une société qui caractérisent le schéma de coresponsabilité, d'organisation segmentaire lignagère (Peters, 1967) : l'insécurité intérieure semble, en effet, être une caractéristique du groupe présenté ici, à la recherche de lui-même et de son devenir. Sa structure lignagère est confuse, et l'unité récemment constituée est maintenue, alternativement, par les moyens de la coercition et du clientélisme. La déresponsabilisation individuelle et progressive vis-à-vis des obligations collectives augmente le niveau des incertitudes.

Des nouvelles formes de pouvoir qui se cherchent

Le phénomène de déresponsabilisation individuelle par rapport au groupe est accru par le nouveau regard d'une froide lucidité que les jeunes, anciens *exodants* ou lettrés, portent sur le monde et sur l'avenir de leur société. De leur point de vue, les biens des lignages qui ont disparu au gré des sécheresses, ne pourront pas être reconstitués dans des proportions

301 Présenté comme cousin, il est en réalité, son demi-frère par le père.

302 Souleymane Ag Kiyou. Entretiens Gao, Avril 1993.

303 Ce choix s'explique par la majorité numérique des Ikarbaganan sur les autres fractions, leur autorité acquise par la force puis pérennisée par la personnalité charismatique d'Almoumine et le statut de grande tente aux pouvoirs étendus par les nombreuses alliances qu'il a su déployer.

raisonnables pour que les familles vivent sans souffrir. Eux-mêmes ne peuvent plus espérer fonder un foyer, en restant sur le territoire et en menant les activités traditionnelles. Ils ne sont même pas convaincus, que des richesses accumulées ailleurs permettraient de constituer une richesse en cheptel viable, ici. Ils ne voient pas, comment ils pourraient faire pour assumer les dépendants de leur lignage, comme l'ont fait leurs pères, leurs oncles. Ils sont pessimistes.

Mais au-delà de ce simple constat, ils portent des idées nouvelles qui remettent en question l'ordre fragile et le bousculent. Un nouvel axe d'organisation est porté par un discours égalitariste, dans lequel il ne s'agit pas tant de partager le pouvoir que la responsabilité.

> *« Il ne faut pas imaginer que les gens pourront continuer à vivre comme avant (..) Maintenant, chacun doit assumer ses responsabilités, pour lui et pour sa famille. Pour ça, il faut que tout le monde s'associe, il faut organiser les coopératives pour partager les problèmes, pas pour faire plaisir au chef (..) Il faut que les gens soient indépendants, il faut qu'ils soient capables de lire, de participer aux décisions. Les gens ne doivent plus attendre après quelqu'un, pour leur dire quoi faire. »*[304]

Il ne s'agit donc pas d'osciller entre *tilek* et *igagan*, mais de viser à un changement profond, même par rapport à la version moderne de l'organisation traditionnelle du pouvoir. Dans ce mouvement, on observe deux tendances originales et distinctes.

(1) Celle des jeunes, qui sont partis en exode dans les années 75-80 et qui sont revenus vers 82-83, se démarque de façon déterminante. Ils ont découvert, notamment en Lybie ou au Tchad, d'autres façons de vivre, d'autres valeurs. Simples soldats, ils ont été traités avec égards. Ils n'ont pas eu à attendre que vienne l'âge, pour se voir attribuer des galons et le respect correspondant. Toutes leurs actions ont été remerciées par de l'argent, des biens. Ils sont tous revenus avec leurs armes, fiers de leur expérience. Mais, tout ça n'a pas été considéré à leur retour, et on les a renvoyés à leur statut de cadet, de jeune qui doit attendre que vienne l'heure. Ils sont déçus, et ne trouvent plus leur place dans leur société. En conséquence, ils sont exigeants, intransigeants, et d'autant moins enclins à tolérer les subterfuges utilisés par la chefferie pour exploiter à son profit les nouvelles ressources, qu'ils n'ont pas leur mot à dire.

(2) Dans l'autre tendance, on trouve les jeunes gens qui sont le produit de la scolarisation, du respect de la hiérarchie et de la tradition sous sa forme pacifiée. Ils ont été trop peu de temps à l'école, pour prétendre à un poste dans l'administration, et ils savent que leur avenir ne peut se jouer que dans leur communauté. D'ailleurs, ils sont restés proches de leurs aînés. Mais, ils ont un savoir-faire et un savoir être différent de l'acquis traditionnel, et ils espèrent pouvoir en tirer parti dans un monde en évolution. Eux aussi ont une vision du monde et du rôle qu'ils peuvent jouer, différente de leurs aînés. Mais, à la différence des jeunes de l'autre groupe, leur place vient dans un premier temps, en complémentarité et non en opposition, de celle de leurs aînés. Elle est déjà en partie intégrée, à la marge, dans des fonctions d'assistants, de personnes-ressources indispensables aux grands, notamment d'intermédiaires comme interprètes, comme scribes. Il leur faut prendre les affaires progressivement en mainn pour ensuite se trouver aux postes clés. Ces deux groupes sont, autant l'un que l'autre, à la recherche d'eux-mêmes et tentent de se structurer en utilisant, chacun à sa manière, les caractéristiques de leur groupe social et les opportunités apportées

304 Hamada Ag Imaniknanene. Conversations pendant le projet.

par les organismes de développement.

Entre ces deux tendances, il faut cependant signaler deux grands points en commun. Leur grand attachement aux valeurs de domination qui fondent la société Tamacheq s'exprime, soit par la sur-valorisation des traditions de résistance, soit par le respect absolu de la chefferie. Leur conscience de la nécessité ou leur désir de partager l'avenir de la communauté, est une autre manière d'exprimer l'attachement au groupe auquel ces jeunes gens appartiennent. Leurs objectifs sont donc fondamentalement similaires. Il s'agit pour eux, de préserver leur identité touareg, dans une société en changement inéluctable. Mais les moyens d'y parvenir diffèrent. On observe ainsi, la tendance qualifiée d'agressive et d'iconoclaste[305], et l'autre, tolérante et plutôt réformiste.

Ethique et règles de vie de la société touareg de Tin Aouker

Le respect de la *tåkårakidt* ou éthique du comportement doit être pratiqué en tous lieux, en toutes circonstances et par tous les membres de la société, hommes et femmes, jeunes et vieux, quel que soit leur statut social.

> Le comportement du Kel Tamacheq (« celui qui parle la Tamacheq ») s'exprime par le respect de la *tåkårakidt* (*tåkrâkit* selon de Foucauld, 1951). Le sens donné à ce terme varie selon le traducteur. « Maîtrise des sens en toutes circonstances » d'après (de) Chassey (1977), « retenue », « réserve », « pudeur », « honte », « amour-propre » selon d'autres traductions. Faire montre de *tåkårakidt*[306], c'est respecter les aînés et leur obéir, c'est dominer et protéger ses cadets, par extension ses vassaux, c'est tenir et respecter son rang, y compris celui de vassal. C'est une noblesse morale différente de la noblesse de naissance, qui est exigée de tous et par tous, du suzerain à l'esclave (Ibrahim Ag Youssouf, 1985).
>
> Pour de Foucauld (1951, T.2), la *tåkårakidt* se construit autour de la bonne façon d'utiliser la parole. Ainsi, la *tåkat* est un bruit de voix excessif, en soi ou à cause des circonstances. *Ametakat*, c'est être bruyant en paroles (criard), les *touketen* sont des paroles en l'air (ibid. : 722). Mais, il propose aussi une longue série de déclinaisons qui s'articulent autour de *kerouked*, qui partage le même radical et qui signifie « avoir honte de quelqu'un », « ne pas oser par respect ou par bienséance, faire, dire ou entendre, ce qui est contraire » à la position sociale (ibid. : 871); « avoir honte d'un acte », « ne pas oser par délicatesse, conscience, respect de soi et de l'autre, par sentiment de l'honneur, faire un acte contraire à la bienséance », « ne pas oser entendre ce qui leur est contraire devant les personnes auxquelles on doit le respect ». *Kerouked*, c'est aussi être honteux d'avoir commis un acte répréhensible dans les règles de la bienséance, d'avoir entendu des paroles qui couvrent de honte, de ridicule, de confusion. C'est aussi « éprouver de la honte », parce que cet acte, cette infraction, concerne une personne qui nous touche de près et dont on partage la honte. Des nuances nombreuses, concernent le fait d'avoir honte de quelqu'un, de quelque acte (*åkroûked*) ou de faire honte à quelqu'un (*ekkerouked*), ou encore d'être quelqu'un de qui on a honte (*touekerouked*) parce qu'on le respecte, devant qui on n'ose pas, par respect pour lui,... L'homme qui a honte (*åkerâked*) porte toute la peine du monde, en étant le centre de la honte qu'éprouvent tous ceux qui se reconnaissent en lui. Mais, avec la même racine, *herekket* exprime le fait de respecter, qui se traduit dans le comportement par des manifestations de timidité, de crainte. Faire montre de *tåkårakidt*, c'est donc adopter une attitude prévisionnelle, en exprimant toute la retenue nécessaire en toutes circonstances, pour manifester le respect qui est dû à chacun. C'est aussi, éprouver toutes les formes de honte directe ou indirecte liées aux infractions à la bienséance.
>
> La *tåkårakidt* peut être considérée comme le versant négatif, potentiellement coercitif du comportement, en ce qu'elle exige le respect absolu des règles qui se traduisent dans ce que l'on peut dire, comment et où, devant qui, et ce que l'on peut entendre et dans quelles circonstances. Tout manquement entraîne une situation intolérable pour tous. *L'åouân*, la pudeur (de Foucauld, 1951, T.3 : 1.547) semble, au contraire, être le versant positif de cette conception du monde et du comportement idéal. C'est « la honte honnête », la discrétion, la retenue, la modestie, le respect de soi, qui fait observer la bienséance, qui

[305] Zeïdane Ag Sidalamine. Lettré, politicien ressortissant de Tin Aouker, Ikarbaganan appartenant lui-même à la tendance réformiste. Entretiens 1993.

[306] De Chassey, 1977, sans titre, cité par Ibrahim Ag Youssouf dans son rapport à l'UNICEF de 1985. Je n'ai pas réussi à savoir précisément à quels autres traducteurs il se réfère.

empêche de faire ce qui n'est pas honorable. C'est ce qui permet de « se hisser » socialement, d'augmenter sa propre valeur, celle d'un objet, d'un bien (*aoun*, « monter sur »). Payer la redevance, le tribut, être quitte avec ses devoirs, est un moyen de se hisser dans le jugement que les autres portent sur soi (*énoüemer*). *Éouîn* est la « perfection ».

Les modes d'apprentissage du *savoir être touareg* consistent, pour la femme, à enseigner à l'enfant son identité touareg[307], la langue écrite (*tifinagh*). Pour le groupe, il s'agit de lui inculquer la morale et les leçons de la vie courante, les règles essentielles de la parole contournée (*tamacheq*). L'enfant, l'adolescent, garçon ou fille, apprend à réfléchir, à déchiffrer les énigmes, à devenir vif d'esprit, intelligent, perspicace, déductif, rapide. C'est dans l'échange verbal, que les plus jeunes sont éduqués et que les anciens découvrent les nouveautés. L'éducation vise essentiellement le respect de l'éthique du comportement, qui se résume dans le seul mot *tåkårakidt*. Ce mode d'éducation vise à la reproduction fidèle des rôles et des statuts, tels qu'ils étaient attribués dans les générations précédentes (de Chassey, 1977). L'apprentissage se fait par la pratique, *iggat enhad ilamad aw nhada* : « le forgeron façonne et le petit forgeron apprend ».

Depuis la colonisation, les rôles et les statuts sont moins nettement définis. L'appauvrissement général chronique des décennies 70-80, a dans un premier temps privé toutes les couches de la société des moyens matériels nécessaires pour exprimer pleinement leur *tåkårakidt*. Plus récemment, les moyens réunis ou reconstitués ne correspondent pas à ceux qui sont nécessaires à chacun, pour faire montre de *tåkårakidt*. Il faut s'adapter. Avec les programmes d'aide, les nobles ont dû apprendre de nouveaux discours, construire de nouveaux réseaux, pour trouver les moyens d'accéder aux nouvelles sources d'approvisionnement des richesses. Avec les projets d'appui au d*éveloppement participatifs*, les vassaux voient valoriser leur force de travail par les étrangers, et trouvent ainsi des moyens d'accéder à des richesses extérieures au groupe social, qui ne transitent plus obligatoirement par leurs nobles. De ce fait, les positions, les vocations traditionnelles tendent à perdre leur sens, voire à disparaître, celles des suzerains en premier. Celles des marabouts – à l'exception de quelques sages - ont perdu en grande partie leur crédibilité, surtout du fait de leur enrichissement ostensible en cheptel pendant la sécheresse. Hormis les fils de grande tente, les autres propriétaires de troupeaux tendent à se convertir, au moins pour une partie de leur temps, en cultivateurs, les dépendants en ouvriers, rôles auxquels rien dans l'éducation traditionnelle ne permet de préparer. Les objets usuels fabriqués par l'artisan sont remplacés, plus efficacement, par des ustensiles et des outils industrialisés.

> *« Le savoir pourtant énorme d'hommes et de femmes adultes est devenu, semble-t-il, inutile, l'échelle de valeur désuète. Ils ne peuvent même plus apprendre à leurs enfants à survivre » (Ibrahim ag Youssouf, 1985).*

Les valeurs culturelles rapportées de l'exode par les jeunes remettent fortement en question l'éthique du comportement, comme règle exclusive de société pour réguler efficacement les forces en présence. Ils battent en brèche la valeur des savoirs et des savoir-faire, et les modes traditionnels de transmission de la connaissance en même temps que l'intérêt de continuer à entretenir cet héritage. Ils sont demandeurs et instigateurs des modes modernes de transmission du savoir, d'autres savoirs.

307. Mohamed Ag Erless. Entretiens 1992, confirmé par plusieurs membres de la population.

Evolutions de la société de Tin Aouker

L'agriculture est entrée dans les mœurs des Chamanamas depuis le début des années 60. Mais, la répartition des tâches est basée sur le système d'exploitation de la clientèle et des dépendants qui préside à l'organisation politique de la société pastorale. La volonté de travailler la terre ne se rencontre, dans la hiérarchie des fractions, que parmi celles dont l'économie a été profondément déstructurée par les vagues de sécheresse. Les jeunes, à la recherche de ressources de substitution pour se marier, font d'autres tâches que l'élevage, notamment du banco, la construction de cases, mais de préférence hors du regard de leurs parents et de leurs alliés.

> *« La question n'est pas de se cacher. Chacun sait désormais qu'il faut trouver des solutions. Les animaux ne peuvent plus garantir l'avenir de notre peuple. Mais, il ne faut pas faire honte à celui qui t'a donné la vie, à celui de ton lignage. Si tu fais le gardien à Niamey et qu'un iboghollitan de ta tante te voit, tu es "un autre", tu n'as pas à avoir honte. Mais, si tu fais l'ouvrier dans le campement voisin, là, les fils de tes fils devront encore baisser la tête devant les petits-fils de tes iklan » (M. Ag R.)*[308].

Ces jeunes gens s'identifient à la catégorie des *ishumar*, qui cherche à se faire entendre, à faire admettre d'autres *possibles*[309]. Ces tentatives s'expriment, notamment, par la constitution de deux coopératives d'agriculteurs au sein d'une population essentiellement d'éleveurs, et par la promotion d'un projet d'alphabétisation, qui va à l'encontre de toutes les convenances et de l'éthique identitaire. Ces initiatives (concurrentes) portent plusieurs ambitions : la contestation du pouvoir et la déstabilisation de la structure politique, par l'élévation du niveau de lettrisme général de la population pour le premier camp ; la génération de nouveaux modes d'accès aux ressources internes et externes pour le deuxième ; le pouvoir sur l'argent du Blanc pour les deux. Mais cette phase, qui n'en est qu'à son balbutiement lors de l'observation, prend la forme d'un *ailleurs dans le dedans*[310] embryonnaire, bien plus impertinent que celui que décrit P-J. Laurent dans son livre (1998). Elle se caractérise par un activisme désordonné, inconstant, inefficace, une concurrence sauvage suicidaire.

---

[308] Moussa Ag Rhissa, Chamanamas, membre de la fraction Kel Bardagh II et frère cadet du chef actuel. Cadre de l'ONG E.A.A., responsable du programme coopératif de pompes Duba Tropic II. Entretiens 1991.

[309] *Ishumar* (sing. *ashamur*) est un vocable construit sur le terme *chômeur*, celui qui ne peut plus faire le travail qui est le sien dans la tradition, l'élevage et le soin aux troupeaux. Par extension, la *teshumara* (de *ashamur*) est l'état d'esprit né de l'espoir déçu, de voir un jour se construire une nation saharienne. C'est un mode de vie, en même temps qu'un courant idéologique, qui s'est développé en marge de la société touareg qui l'a produit au moment de sa déstructuration (Convard 1994). Il définit, en même temps que leur état personnel, la situation et tout le devenir de la société touarègue, dont la mouvance a été interrompue depuis 1918, avec sa reddition devant l'armée coloniale, puis par l'arrêt des activités économiques traditionnelles en 1960, avec la création des frontières (Claudot-Hawad, 1986).

[310] Dans son livre, P.-J. Laurent décrit un processus moderne de construction sociale produit par des jeunes burkinabé anciens migrants, qui reviennent avec un *ailleurs dans la tête* (: 16). Ils tentent de construire un nouveau mode de relation avec les structures sociales traditionnelles. Ils essaient de préserver les avantages liés aux positions statutaires auxquelles ils comptent prétendre, tout en gagnant le bénéfice de la définition de nouveaux rôles, intégrant la dimension des projets de développement face auxquels ils pensent être mieux armés que leurs aînés. Pour cela, ils construisent un espace social nouveau qui inscrit dans la société locale, un *ailleurs* qui co-habite avec les normes sociales sans les remettre fondamentalement en question.

Enjeux locaux

> *« Dans l'ensemble du monde touareg, la domination de l'homme et la domination politique passent par le biais de la domination de l'espace et de son contrôle. Dans ces conditions, l'organisation de l'espace, telle qu'elle existait et qu'elle se maintient, mais en s'aggravant, ne correspond pas aux besoins de la société dans sa globalité, mais répond fondamentalement aux intérêts de la classe aristocratique dominante » (Bourgeot, 1979).*

Le principal enjeu en zone nomade est le contrôle des ressources territoriales. Le pouvoir du groupe dominant passe par le contrôle des parcours, des diverses catégories de pâturages, des cures salées et des points d'eau (mares, puisards, puits, forages équipés). L'organisation hiérarchique du pouvoir entre les différentes fractions Chamanamas se traduit dans le contrôle des moyens d'accès aux ressources pastorales. Elle vise la pérennisation des avantages liés à l'exercice traditionnel du pouvoir, dans un monde contemporain émaillé d'îlots de modernisation. Elle lui donne un ancrage dans la réalité administrative, les pratiques politiques. Les rapports de domination mis en place à cet effet suivant le principe de l'*igagan* se manifestent, notamment, par un partage relatif du contrôle des unités territoriales.

Contrôle des ressources pastorales

En pays pastoral, il est admis que l'accès et la circulation sur les pâturages en apparence libres, sont en fait régulés par des lois non écrites et des droits de préséances inflexibles connus de tous. Ces modalités d'exploitation de l'espace sont les conditions minimum et nécessaires, pour préserver ce potentiel de production de richesses. Parmi celles-ci, la plus connue est la mise en pacage dans l'Haoussa, du bétail venu du Sud.

> *« [Le système] implique un ensemble de relations sociales qui se réalisent, dans et par, les pratiques de gestion et d'utilisation de l'espace » (Bourgeot, 1979).*

> Les animaux des Tamacheq à cette même période, restent dans le Gourma. Les troupeaux du Sud, venus dans le nord pour ne pas gêner les mises en culture, doivent faire le mouvement inverse et quitter l'Haoussa à la date fixée, pour laisser le fourrage restant aux animaux des résidents. Les infractions se règlent encore aujourd'hui dans le sang, notamment vers Bourem, zone dans laquelle les problèmes fonciers sont beaucoup plus sensibles que vers Gao[311].

Les animaux qui vivent dans l'Haoussa ne traversent jamais le fleuve. Ce phénomène n'a été observé que pendant les vagues de sécheresse, ou dans le cas assez rare pour les éleveurs de la zone, de commercialisation de bétail vers le Burkina Faso (activité contrôlée par les Tamacheq du Gourma). Pour ces éleveurs, les pratiques d'entrées du bétail sur les pâturages du fleuve sont spontanées, et respectueuses des ressources et des droits préétablis. Elles s'articulent avec le calendrier agricole des différentes spéculations cultivables par les agriculteurs songhaï et plus récemment par les éleveurs.

[311] La zone pastorale de Bourem sur la rive Haoussa épouse les rives du fleuve. C'est une bande étroite, très limitée en superficie et moins diversifiée que la zone pastorale de Gao, qui s'enfonce et se déploie sur de grandes distances vers le Nord et l'Est. Les aménagements hydroagricoles et les périmètres irrigués occupent ou empiètent désormais sur les pâturages aquatiques et sur les réserves traditionnelles de *l'île* et des rives, maintenant exploitées pour les cultures. Ils réduisent considérablement les superficies et la diversité des aires de pâture, interdisent d'anciens parcours.

Gr.5.I. Calendrier de circulation du bétail entre le fleuve et le Tlemsi et d'exploitation agricole de l'aire socio-économique

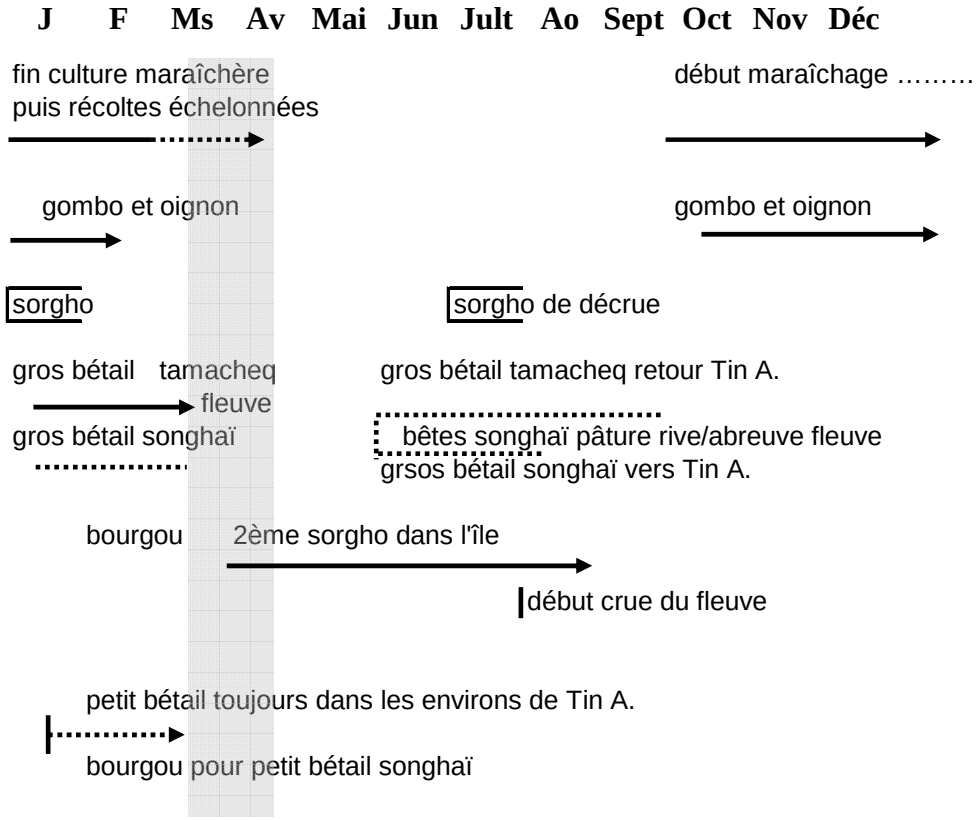

Commentaire du graphique :
Le sorgho de décrue est cultivé en cercles concentriques, au fur et à mesure de l'abaissement de l'eau dans la mare, jusqu'au bas-fond pour Tin Aouker, et aux abords du fleuve pendant sa décrue pour les zones riveraines de Forgo et d'Amakouladji.

Les bovins pâturent dans les bourgouttières de mi-janvier à fin mars, où ils doivent laisser le fleuve pour le 2ème sorgho de décrue cultivé "dans l'île" (zones exondées dans le lit du fleuve qui, seules offrent les conditions nécessaires à la culture du sorgho à cette période de l'année).

N.B.: Dans ce calendrier, on s'aperçoit qu'en avril, la sollicitation en eau d'abreuvement est très forte. Elle se concentre sur Balboussié (mare adjacente à Tin Aouker), toutes les autres mares étant taries. En conséuence, les cultures tardives et surtout les infrastructures du projet "maraîcher" ne peuvent qu'être menacées de subir de graves dommages à l'arrivée des bêtes assoiffées.

Depuis 1972-73, où elles ont été globalement redéfinies et sont globalement respectées par tous, elles font l'objet d'un accord tacite qui n'est pas rediscuté chaque année, et ne nécessite pas comme chez les Peul Dioro du Delta intérieur du Niger, un consensus de chefferie et la fixation d'une date de passage des bêtes et des couloirs obligés pour tous les bergers.

Dès le début de la décrue, quelle qu'en soit la date (de plus en plus variable), les troupeaux de *gros* quittent Tin Aouker et son territoire pastoral, pour rejoindre les bourgoutières du fleuve qui leur offrent un fourrage riche pour la saison sèche. C'est tout autant le bétail des nomades éleveurs que celui des sédentaires agriculteurs qui s'enfonce dans la boue jusqu'au poitrail. Les animaux quittent ces pâturages accueillants pour laisser la place à la deuxième culture de sorgho (cf. Calendrier de circulation du bétail).

> *« Le troupeau reste le pecus, le capital social auquel on ne touche pas, mais qu'au contraire on s'efforce d'augmenter » (Lhote, 1951)*

Ce point de vue se confirme pour les fractions peules du Delta intérieur du Niger et de la frontière de Mauritanie. Mais, il ne s'applique plus aussi simplement à la population étudiée ici. Le troupeau continue à représenter le capital social, mais son augmentation est désormais régulée par deux facteurs essentiels, qui n'avaient pas motif d'être pris en considération dans les temps plus anciens : le nombre de têtes que les membres de la famille peuvent contrôler et soigner eux-mêmes, sans faire appel à une main d'œuvre extérieure ; le nombre de laitières nécessaires pour assurer la quantité quotidienne de lait indispensable à l'alimentation[312], avec en plus les animaux négociables permettant d'assurer la couverture des autres besoins[313].

Aucun Chamanamas ne se reconnaît dans la thèse, très répandue, qui prétend que les éleveurs nomades régulent la taille de leurs troupeaux en vue de la préservation du milieu qui les porte. Ils ont les bêtes qu'ils peuvent avoir, en fonction des facteurs cités plus haut. E. Bernus (1976) affirme que le pasteur Tamacheq effectue une exploitation rationnelle du troupeau qui découle des choix plus ou moins conscients du berger. C'est le cas dans la zone qui nous intéresse, où les Chamanamas et leurs alliés ne manifestent pas une conscience de l'adéquation entre la quantité du cheptel et les surfaces de pâturage. Cette gestion est plus spontanée que réfléchie. Un système de surveillance pallie en partie, l'absence de prévision en calcul de charge, notamment pour les pâturages de réserve. Le schéma de régulation que nous pouvons observer est très proche de la présentation qu'en fait J-M. Bonis-Charancle (1992) :

> *« (…) le bétail reste pour la plupart d'entre eux, la monnaie d'échange qui permet d'affronter les autres besoins (…). Les éleveurs sont donc tentés dès que les conditions le permettent, de re-capitaliser, poussant leurs effectifs jusqu'au point de rupture. La régulation (se faisant) alors, par chocs successifs, lorsque les ressources végétales deviennent insuffisantes ».*

De fait, la richesse potentielle des Chamanamas est limitée par leur capacité familiale de prise en charge de leur troupeau, plus encore que par la capacité de reproduction du cheptel dans les conditions climatiques du moment. Pourtant, leur pouvoir d'achat est lié à cette augmentation, car le troupeau est chargé de subvenir à tous les besoins, à l'exception du mil et du riz que les éleveurs obtiennent en contrepartie du sorgho de Djébock qu'ils cultivent et troquent avec les Songhaï du fleuve. La vente de quelques petits animaux[314] leur permet de payer les impôts *pro capitæ*, d'acheter la percale et les voiles, l'indigo, le thé, le sucre, le sel et le tabac.

---

[312] Les Chamanamas interrogés sur leurs besoins familiaux en têtes de bétail, répondent en litres de lait par jour.

[313] Souleymane Ag Kiyou, Mohamadine Ag Kiyou, Moussa Ag Hamadine. Entretiens dans le cadre du projet de la L.V.I.A. 1988-1990.

[314] Chevreaux mâles la plupart du temps.

Le comportement de l'éleveur par rapport aux ressources pastorales est lié à (la ou) les catégories d'animaux qu'il possède ou dont il a la responsabilité. Les vaches et les moutons ont besoin de pâturage terrestre, et doivent boire tous les deux jours au minimum. Leur aire de pacage doit voisiner avec les points d'eau. Les chèvres et les chameaux se satisfont de pâturage aérien. La chèvre boit tous les jours, mais pour aller s'abreuver, elle peut couvrir de grandes distances sans en souffrir. Le chameau suivant son alimentation, reste jusqu'à 20 jours sans boire en saison froide et une semaine en saison chaude. Á chaque catégorie d'animaux correspondent des qualités de fourrage et des conditions d'abreuvement idéales, qui déterminent les zones sur lesquelles on peut les maintenir profitablement. Si les éleveurs éprouvent le besoin de cultiver du sorgho, ils le font aux abords des pâturages dans lesquels se trouvent leurs animaux. La principale valeur d'un terroir se situe, actuellement, dans la combinaison de ces qualités conjuguées. Les terroirs que se réservent les Ikarbaganan offrent ces conformations particulières (cf. carte 5.II Aire géographique et socio-économique de Tin Aouker. Modalités d'exploitation en saison chaude : 204).

Depuis la sécheresse, par mesure de précaution, tous les éleveurs ont eu tendance à diversifier leur cheptel pour limiter les risques de perte massive. Ils ont réduit leur potentiel bovin à cause de la fragilité et de la forte dépendance en eau et en pâturage terrestre saisonnier de ces animaux. Pour les mêmes raisons, les ovins ont été peu reconstitués. Mais par contre, le nombre de camelins n'a cessé d'augmenter. Les caprins peu exigeants et faciles à négocier représentent désormais la principale monnaie d'échange[315]. Ces caractéristiques induisent d'office, la répartition et les modalités d'exploitation des terroirs, par qualité et par espèce animale, et de ce fait l'organisation politique de par le type et le nombre des espèces possédées. La diversification des cheptels implique pour les Ikarbaganan l'accroissement du contrôle sur les terres à usage alternatif/mixte (sorgho/pâturage de proximité/eau), en fonction des animaux possédés (cf. carte 5. III). Chaque point d'eau, chaque aire de pâture et tous les couloirs de circulation sont marqués du droit de préséance d'une fraction précise. Chaque zone (mare, bas-fond...) est sous la tutelle et la responsabilité d'une fraction, dont un membre désigné est chargé d'assurer la gestion idéale de la ressource en question. Le chef de la dite fraction doit décider avec ses conseillers, d'ouvrir, de limiter ou d'interdire l'accès au lieu, pour le préserver ou le réserver. Il doit rester dans la zone et démontrer sa capacité à remplir la fonction. En cas de défaillance, les responsables de sa fraction désignent un remplaçant dans la même lignée paternelle, cette charge étant héréditaire (cf. carte 5.IV).

Un autre facteur purement physiologique intervient dans la gestion territoriale :

> *« C'est le cycle biologique des besoins du bétail, à l'origine du nomadisme traditionnel qui permet d'abandonner cycliquement et de régénérer, de préserver les pâturages, la cure salée et les séjours de saison sèche jusqu'au retour vers les nouveaux pâturages » (Rhissa Ag M.).*

[315] J'appelle le lecteur à la vigilance. Le cheptel décrit ici est le produit obtenu par ce type de gestion selon la conjoncture de la période étudiée. On ne peut, en aucun cas, se baser sur ces informations pour en tirer des règles générales sur la population animale actuelle dans la zone, la situation climatique ayant considérablement évolué depuis 1991 et les tensions politiques ayant contraint les éleveurs à adopter d'autres stratégies.

« Donnant-donnant ». II-5. La communauté d'éleveurs tamacheq de Tin Aouker dans le projet

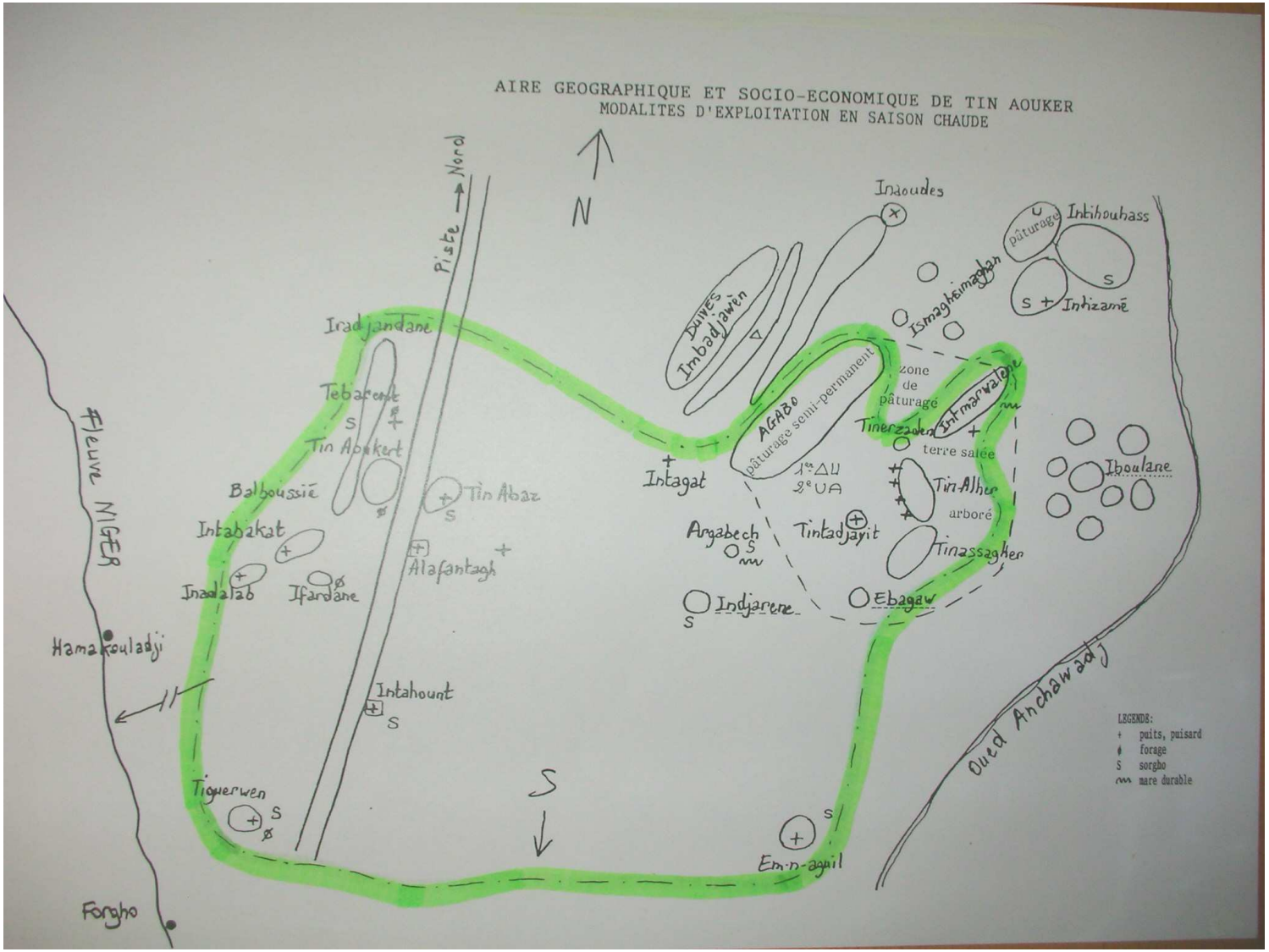

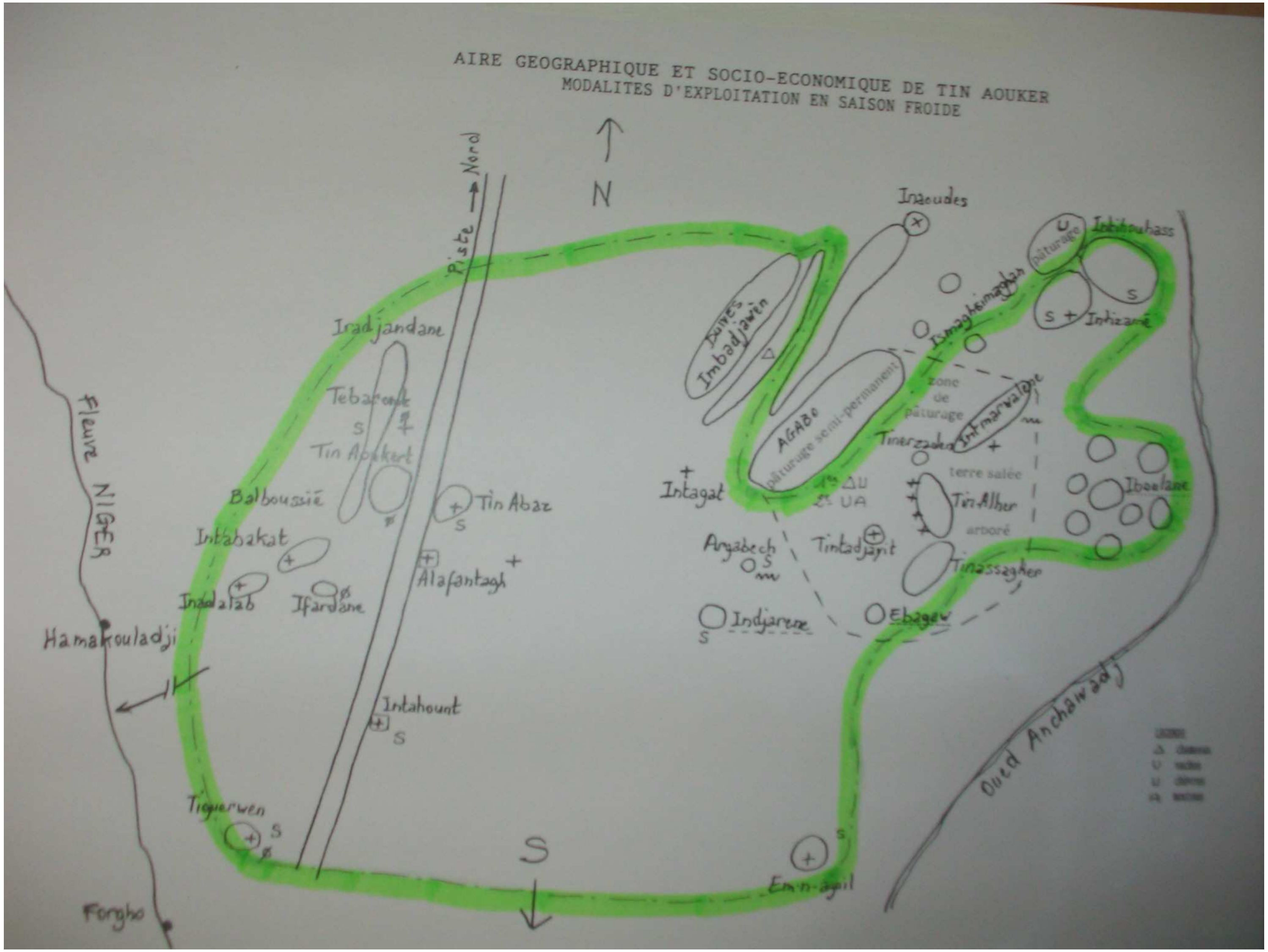
AIRE GEOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DE TIN AOUKER
MODALITES D'EXPLOITATION EN SAISON FROIDE
N
S
Piste → Nord
Fleuve NIGER
Hamakouladji
Forgho
Iradjandane
Tebaronk
Tin Aouker
Balboussié
Intabakat
Indalalab
Ifardane
Tin Abaz
Alafantagh
Intahount
Tiguerwen
Emn-agil
Inaoudes
Dunes Imbadjawin
AGABO
pâturage semi-permanent
zone de pâturage
Tinerzaden
Intagat
Argabech
Tintadjajit
Indjarene
Ebagew
Tinassagher
terre salée
Tin Alher
arboré
Iboelane
Intizarné
Oued Anchawadj

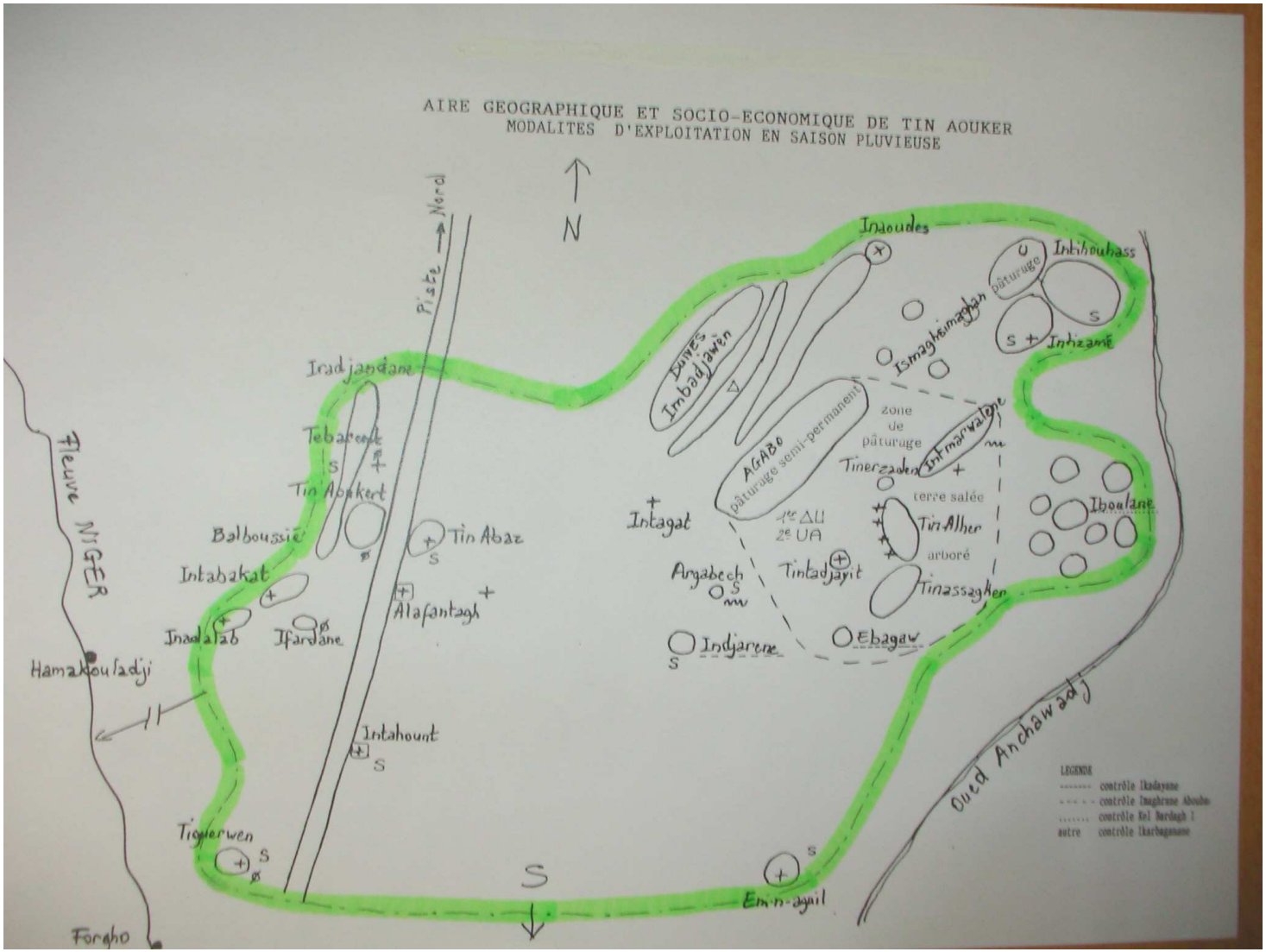
AIRE GEOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DE TIN AOUKER
MODALITES D'EXPLOITATION EN SAISON PLUVIEUSE
N
Piste → Nord
Inaoudes
Intihouhass
pâturage
Intizamé
Ismaghsimaghan
Dunes Imbadjawen
Iradjandane
Tebarent
Tin Aoukert
Balboussié
Intabakat
Inadalab
Ifardane
Tin Abaz
Alafantagh
Intahount
Tiguerwen
Fleuve NIGER
Hamakouladji
Forgho
AGABO
pâturage semi-permanent
zone de pâturage
Intmarwalene
Tinerzaden
terre salée
Tin Alher
arboré
Tinassagker
Iboulane
Intagat
1re ΔU
2e UA
Argabech
Tintadjayit
Indjarene
Ebagaw
Oued Anchawadj
Emin-agail
S
LEGENDE
contrôle Ikadayane
contrôle Imaghrane Abouba
contrôle Kel Bardagh I
autre contrôle Ikarbaganane

Les différentes espèces de bétail possédées matérialisent le niveau de noblesse (et par effet secondaire, seulement, le niveau de richesse) de leur propriétaire. La possession de chameaux, de chevaux est un signe de noblesse, et il est mal vu que les gens possèdent des animaux symboliques d'une position sociale au-dessus de la leur. Malgré les changements, ces considérations restent suffisamment ancrées dans les esprits pour que les anciens tributaires évitent d'acquérir ces animaux, même s'ils le peuvent. L'effet secondaire en est l'accroissement du cheptel caprin des dépendants, qui entraîne l'augmentation pour ce groupe social des facilités d'accès à un revenu monétaire[316]. Ce phénomène tend à déplacer les valeurs anciennes. Il pourrait être considéré comme une bonne chose, s'il n'avait parallèlement un effet secondaire très négatif : l'appauvrissement du milieu naturel s'accélère sous la dent de ces animaux destructeurs.

Au droit de réserve qui s'exerce sur certains pâturages sélectionnés mais ne détermine pas malgré tout une exclusivité, il faut ajouter l'effet du droit de préséance : celui des troupeaux de l'ayant droit, sur ceux qui appartiennent à des fractions vassales ou serviles ; puis de ces derniers, sur ceux qui viennent d'ailleurs, ceux qui sont de passage et dont aucun ne peut prétendre à une priorité.

L'aire socio-économique des Chamanamas obéit à toutes ces lois. Seules, la panique liée à la première vague de sécheresse puis les exactions[317] dont les populations civiles ont été victimes au printemps 1991, ont pu modifier ces règles en chassant les familles de leur terroir.

Tous ces éléments confirment l'existence de phénomènes « ségrégatifs et discriminatoires » (Bourgeot, 1979) dans l'exploitation du couvert végétal et des ressources hydriques, bien qu'il n'y ait pas d'appropriation privative des pâturages. Ce système de contrôle détermine deux caractères socialement et politiquement structurants :

> *« (..) l'inégalité dans la distribution du cheptel, en type de bétail (gros, petit, varié) et en dimension des troupeaux (..) l'existence de rapports de dépendance liés à cette exploitation formant la base des rapports de classes » (Bourgeot, 1979).*

Mais il caractérise surtout la réponse politique et organisationnelle d'un groupe à la question de la *réservation* à son profit de ressources toujours plus fragiles et menacées.

Les sites mentionnés comme les plus importants par les Ikarbaganan sont aussi les plus éloignés du village. Ainsi c'est en s'éloignant du village et de la vallée du Tlemsi, qu'on trouve les meilleurs pâturages, mais aussi quelques excellentes mares à sorgho, le tout assorti de points d'eau de qualité. Ces sites aux vocations complémentaires sont les terroirs que se réservent les grands éleveurs pour y faire leurs cultures. La période des bons pâturages correspond au moment idéal pour la culture de sorgho. L'eau infiltrée reste assez près de la surface pour permettre au cycle du sorgho pluvial d'arriver à son terme et à toutes les qualités d'herbes à fourrage de se développer avantageusement. Les mares à sorgho proches du village sont donc exploitées prioritairement par des familles qui n'ont pas de troupeau à conduire aux pâturages.

---

316 Il est facile de vendre un chèvre et d'en retirer entre 7.000 et 10.000 FCFA (en 1991-2). Ce n'est pas le cas d'une vache ou d'un chameau, dont la valeur est très élevée, mais qui ne trouvent pas facilement acquéreur.

317 L'armée malienne à la recherche des *rebelles* a *puni* les populations suspectées de leur apporter un soutien. Des femmes ont été éventrées, des enfants tués, des vieillards brûlés vifs. La population de Tin Aouker a payé un lourd tribu à cette cause. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une grande publicité, mais à la suite de ces évènements, les officiers ont été mutés, et le corps d'armée de métier a été relevé pour être remplacé par des conscrits.

Les plaines à fonio d'Intmarwalen, d'Ismaghsimaghan et de Tin Algher sont prétendues stérilisées par l'érosion. En réalité elles sont réservées au bétail, donc aux plus riches. Leurs qualités fourragères importantes passent avant leur productivité céréalière. Certains troupeaux y paissent jusqu'en février. Après leur passage, les récoltes de fonio attendues par les pauvres ne peuvent être que très maigres.

L'aire socio-économique des Chamanamas, intègre aussi l'Ouest de la vallée du Tlemsi qui va de Tin Aouker au fleuve Niger et notamment aux terroirs songhaï de Forgo et d'Amakouladji avec lesquels les éleveurs ont des échanges fructueux pendant le calendrier pastoral. Voir en annexe photos : Végétation aux abords de la piste du Tlemsi. Pâturage à chameaux proches de la mare de Tin Alher.

Contrôle politique et rente interne

Le contrôle territorial permet la maîtrise des impôts et des taxes par le chef de la tribu sur les familles recensées administrativement sous son autorité. Il entraîne un partage du contrôle des populations. Ainsi, la tribu Cheriffen dirigée par la fraction du même nom, occupe la rive Est de l'Oued Anchawadj, et la tribu Chamanamas la rive Ouest. A partir de 1962, afin de rompre avec la tradition d'affrontements armés et en l'absence de code foncier et d'un mode d'attribution du droit à disposer du sol, les chefs traditionnels ont opté pour la légalisation de leur pouvoir. Les Chamanamas se sont regroupés puis déployés sur toute la zone en créant des unités appelées villages ou campements, enregistrées par l'administration et en investissant celles qui existaient déjà depuis la période coloniale.

Le schéma d'extension des Chamanamas sur leur territoire montre leur souci de concentration du pouvoir et par conséquent du contrôle des taxes et des impôts sur une vaste population. Dans l'axe Sud-Nord de Gao vers Almoustarat, ils occupent les postes de chefferie administrative - en termes de représentation officielle - sur tous les sites. Pour l'administration, un *chef de village* est désigné sur chaque site pour *représenter* et *défendre les intérêts* de la population qui y est enregistrée. Les Ikarbaganan sont omniprésents. Lorsqu'ils ne détiennent pas la représentation officielle sur un site, c'est que la chefferie désignée est sous leur tutelle, ou qu'ils ont tissé avec elle des alliances matrimoniales (Tiguerwen).

> *« (..) l'organisation spatiale (comme organisation du pouvoir) est mouvante (..) elle se modifie sous l'effet des enjeux et des alliances politiques » (Gallais, 1975).*

Ce système d'extension a plusieurs avantages. Il permet l'essaimage de la fraction Ikarbaganan sur les sites pouvant être contrôlés par d'autres fractions Chamanamas, et facilite le pilotage indirect de ces populations par les plus puissants. Il renforce les systèmes de contrôle territorial et réunit les conditions de modernisation du droit traditionnel d'accès aux ressources pour le chef. Les concepts administratifs de *communauté villageoise* et de *ressortissants* sont dans ce cas, parfaitement opératoires puisque l'entière responsabilité de prélever les impôts et les taxes est laissée à la discrétion du chef de tribu seul interlocuteur de l'administration dans ce domaine. Par contre, ils perdent tout leur sens, s'il s'agit de localiser géographiquement les lieux de résidence des populations. Voir en annexe : Schéma d'extension du pouvoir des Chamanamas dans le Tlemsi.

Gr.5.V. Schéma d'extension du pouvoir des Chamanamas dans le Tlemsi

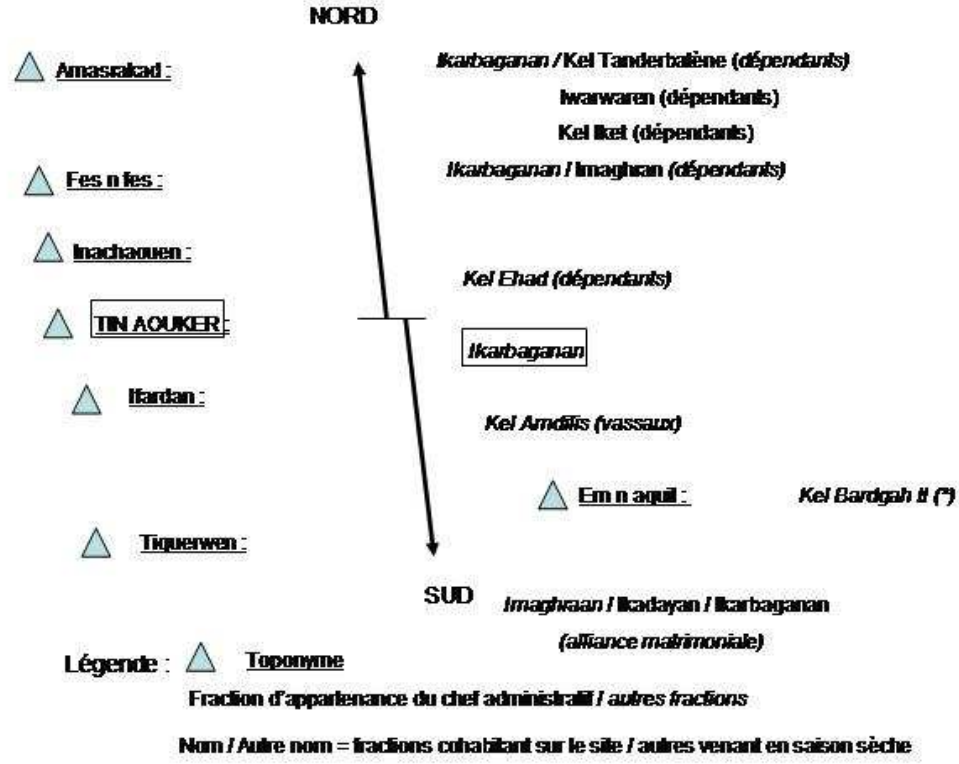

(*) En janvier 1989, le recensement effectué par l'association Tassaght enregistrait en plus des kel Bardagh II, des Imaghran Tikli, des Ibohanan, des Ihayaxa,, des Kel Takaragnat.

Contrôle politique et rente extérieure

A l'échelon dit « du village », le rattachement administratif est devenu un moyen d'appropriation légale du droit d'usage du territoire et de ses ressources, ainsi que du droit présupposé à les contrôler, donc à en gérer l'accès et de ce fait l'exploitation. Mais il permet en plus, de prétendre à toutes les ressources potentielles pouvant valoriser le territoire ou les populations qui le peuplent. L'essaimage des sites administratifs contrôlés par les Chamanamas leur permet d'accueillir sur un vaste territoire, dans leur giron donc sous tutelle et comme débitrice, une population nombreuse, venue et enregistrée dans d'autres circonscriptions ou appartenant à d'autres fractions. C'est le cas pour les Halsidalamine, les Hal Badi et à certaines périodes de l'année, les Kel Tondibi.

La représentation administrative officielle, d'apparence démocratique, permet à Almoumine d'avoir la main mise sur tout ce qui peut arriver au profit de toutes ces populations, et de bénéficier du statut traditionnel/moderne très avantageux de *promoteur*. Il devient de ce fait, le premier ayant-droit, par la maîtrise des relations avec l'administration, du circuit politique, le contrôle de l'information et de l'accès aux ressources.

La présence d'un grand nombre de ressortissants dans un village ou un campement, en fait, pour les intervenants extérieurs, un site idéal de regroupement de l'aide et des moyens de développement. Cette caractéristique a déjà désigné Tin Aouker pour être un secteur pré-

coopératif de développement, puis une base de rassemblement pour les distributions de vivres (les organisations internationales ayant adopté le découpage administratif existant). De nombreux témoignages[318] s'accordent sur l'enrichissement considérable des chefs de bases (comme Tin Aouker) pendant la période d'urgence, à partir des rations alimentaires calculées pour une population administrée très nombreuse.

Il est reconnu que le chef de Tin Aouker a fait bénéficier ses proches et ses clients en priorité, mais aussi qu'il a redistribué à tous ses dépendants. En fait, personne ne se plaint de ces opérations, car elles ont un effet synergique positif pour tous : les avantages dont peut bénéficier la population d'un site sont d'autant plus élevés, que l'est le nombre des habitants prétendus le peupler. Le poids du chef officiel augmente, en conséquence, auprès de l'administration, et son audience et l'attrait du village s'accroissent pour d'éventuels intervenants extérieurs, en particulier lors des distributions alimentaires. Les exigences et les prétentions du chef, vis-à-vis de l'aide directe ou de l'appui au développement, ont plus d'impact. Et les ressources qu'il peut obtenir, contrôler et gérer pour la dite communauté sont plus importantes (dans l'esprit des gens tout au moins). Ainsi, en décembre 1988, les chiffres livrés par l'administration concernant Tin Aouker, font état de 773 ménages dont 473 enregistrés dans l'arrondissement de Djébock, administrés et représentés par Almoumine. Le pouvoir qui lui est attribué par le recensement administratif est donc considérable, et fait de Tin Aouker un centre régional qui occulte le chef-lieu (Djébock) avec ses 165 ménages recensés. L'élasticité de ce système, renforcée par la totale inadéquation des recensements officiels, permet aussi bien l'excès inverse, s'il en va de l'intérêt de la minorité au pouvoir, comme nous le verrons plus loin.

A l'échelon régional, l'accès aux ressources des projets gouvernementaux (sur financements internationaux) se négocie au niveau des forces politiques qui s'exercent dans le Conseil d'arrondissement, base du Secteur Coopératif de Développement. C'est là, que se déploient presque tous les enjeux locaux sur les plans politique, administratif, institutionnel et socio-économique. Mais, le chef-lieu d'arrondissement est en territoire Cheriffen. Cela motive d'autant plus l'activisme des Ikarbaganan qui ont besoin d'y assurer une présence politique constante, s'ils veulent bénéficier de la manne, notamment en ce qui concerne, encore épisodiquement, le programme du Mouvement Coopératif.

Djébock est aussi un *terrain neutre*, sur lequel peuvent s'exprimer les préoccupations des fractions Chamanamas vassales, car les Ikarbaganan s'y retrouvent minoritaires. Le chef-lieu est l'endroit où s'impose, relativement, le droit civique hérité de la colonisation, et qui limite les effets du pouvoir exercé *a priori* par les Ikarbaganan sur leurs fractions vassales. Il est un lieu où peut s'exprimer la contestation des autres Chamanamas contre le pouvoir des Ikarbaganan, qui peut difficilement être remis en question sur leur propre territoire.

318 Les discours des agents de projet présents pendant la période correspondante expriment des opinions à partir de rumeurs, et peuvent être sujets à caution (coordinateur local du programme UNICEF, représentante de la Ligue de la Croix rouge et du Croissant rouge,, responsable du SeCaMa). La parole du cadre d'E.A.A. lui-même Kel Bardagh peut être considéré comme influencée par son appartenance. Par contre celle des riches commerçants de Gao ne peut être mise en doute, puisque ces chefs sont d'abord devenus leurs gros clients, avant pour certains de devenir leurs concurrents.

Rapports de la population de Tin Aouker avec les projets de développement

Opérations de développement dont a bénéficié le village avant l'arrivée du projet d'hydraulique éolienne

Relance du Mouvement Coopératif

A la différence du traitement qui a été réservé aux populations d'agriculteurs riveraines du fleuve, les éleveurs nomades ont bénéficié d'appuis extérieurs très irréguliers, pendant la période coloniale et jusqu'aux périodes de grande sécheresse. Bien que peu nombreuses, ces actions ont fortement marqué la population, dans la mesure où elles entraient en force dans leur mode de vie.

La relance du Mouvement Coopératif est le premier programme à apporter un appui de plusieurs années consécutives à l'arrondissement de Djébock de 1976 à 1987. Pour en bénéficier, Tin Aouker va se constituer en coopérative d'éleveurs. Pendant la première phase, le jugement porté sur le fonctionnement de la coopérative de Djébock dont Tin Aouker est un des secteurs coopératifs est positif :

> *« De 1977 à 1982, l'opération de reconstitution de cheptel s'est bien déroulée. L'éveil des mentalités est indéniable et a provoqué la création de lieux de fixation, une certaine ouverture au dialogue avec les techniciens des services de l'état » (M.K.)*[319].

Un problème important est signalé par les évaluateurs : les rivalités ethniques pour la constitution des secteurs (S.A.P., 1988), du fait que la coopérative-mère est en territoire Cheriffen (maure). L'expérience, re-dynamisée à plusieurs reprises prend fin avec la nouvelle vague de sécheresse.

En 1982, le statut de secteur coopératif fait, du site de Tin Aouker, une base officielle de distribution de l'aide alimentaire, ce qui va à l'extrême opposé des objectifs du programme qui l'a créé. Alors que la zone n'a bénéficié que de quelques équipements, hydrauliques dispersés depuis la fin de la période coloniale[320] à ce jour, ce statut particulier classe le site comme prioritaire dans les campagnes nationales successives d'aménagement hydraulique.

Mais la population de Tin Aouker a appris : le mouvement a laissé des traces en terme d'organisation collective, notamment de service (magasin coopératif). Le chef de Tin Aouker a acquis une certaine aisance, pour se positionner à chaque fois qu'un programme est annoncé pour la zone nomade, même si cela reste moins fréquent qu'en zone agricole sédentaire : un forage est réalisé en 1983 par l'entreprise japonaise JICA[321], et est équipé un peu plus tard

---

[319] M. KONE. Directeur Régional de l'Action Coopérative à Gao, en poste de 1984 à 1988 comme agent d'encadrement. Entretiens, Gao avril 1993. Par « éveil des mentalités », il fait référence au fait que, parmi les coopérateurs, certains éleveurs ont organisé des magasins d'approvisionnement en produits de première nécessité (huile, sucre, thé, charbon de bois, mil), auprès desquels les familles se ravitaillent sans plus avoir besoin d'aller à Gao ou d'acheter à des prix prohibitifs aux commerçants de passage.

[320] Outre la relance du mouvement coopératif qui n'a apporté aucun équipement, les seuls programmes en zone d'élevage ont consisté en campagnes de vaccination obligatoires, coûteuses pour les éleveurs qui s'en méfiaient et tentaient d'y échapper.

[321] Sources : M. Cissé, Opération-Puits.

d'une pompe à moteur Lister[322]. Tiguerwen, autre site de semi-sédentarisation des Ikarbaganan bénéficie aussi d'un forage et d'une pompe Lister. Le chef a aussi trouvé un appui pour un périmètre maraîcher.

Bien qu'il soit impossible de savoir si ces investissements sont le résultat de ses démarches, c'est à ses efforts que les témoignages les attribuent. De ce fait, chacun trouve normal que la pompe Lister serve, entre autre, à arroser « le jardin d'Almoumine ». Mais pour l'arrosage, la Lister de Tin Aouker tire du forage beaucoup plus d'eau qu'il n'est raisonnable. La nappe phréatique baisse et la pompe s'ensable rapidement. La Lister de Tiguerwen va donc dépanner l'installation de Tin Aouker. Elle ne tarde pas à s'ensabler à son tour et la durée de vie du jardin n'excède pas celle des pompes.

La deuxième vague de sécheresse de 1983-84 entraîne un nouvel exode massif. Mais, du fait du statut administratif de Tin Aouker, sa population devient une des cibles automatiques de l'aide humanitaire. C'est à cette période que le G.P.S.P. (cf. annexe 2.V.), composé d'un grand nombre d'organisations d'urgence désormais penchées sur la zone sahélienne, prépare le rapatriement des familles, et sécurise leur retour avec des moyens de production alimentaire.

Dans le cadre de l'opération « appui à la diversification de la production alimentaire » du G.P.S.P., l'aide que reçoivent les Chamanamas est peu convaincante. A Tiguerwen, où la plupart de familles Ikarbaganan, soit près de 2.000 personnes sont réunies autour de la seule pompe Lister encore en fonction à cette époque, 300 parcelles de jardins maraîchers ont été préparées à titre de test, avec l'appui de l'UNICEF. Mais, les apprentis jardiniers que sont ces éleveurs ne reçoivent pas les semences en quantité suffisante. Sur le plan social, c'est l'inconnu et l'imprévisible, les populations sont prisonnières des règles et des droits d'exploitation des ressources. La culture préconisée entre immédiatement en concurrence avec la satisfaction des besoins du bétail. L'avenir projeté par le GPSP est semi-nomade avec transhumance des bergers et fixation des familles pour l'agriculture. Il implique des règles de gestion des terroirs qui n'existent pas. Par ailleurs, la fragilité de la solution maraîchère, dépendante d'une capacité d'arrosage qui n'est pas garantie, apparaît aussitôt aux éleveurs qui refusent de continuer à s'y investir aussitôt que les distributions de vivres cessent.

L'appui du SeCaMa au périmètre maraîcher de Balboussié

Malgré les difficultés rencontrées par la stratégie du GPSP dès son démarrage, le SeCaMa apporte, en 1985, son appui à la demande d'un supposé *représentant* de la population de Tin Aouker, pour la mise en place d'un périmètre maraîcher, dans la mare de Balboussié attenante au village de Tin Aouker (Mathieu, 1994 b). Totalement détourné de ses objectifs théoriques, ce projet sert *in fine*, à sécuriser un site d'abreuvement de réserve pour la période de soudure. La manipulation dont il a fait l'objet, a d'abord permis à la fraction vassale des Halsidalamine Foulane, dont est issu le fameux *représentant*, de négocier auprès des Chamanamas, la reconnaissance de leurs droits d'accès à ces ressources extérieures puisque c'est un des leurs qui en a provoqué la venue.

> Les périmètres maraîchers sont supposés sécuriser la production et enrichir l'alimentation. Mais les zones favorables au maraîchage (une bonne terre, de l'eau de surface et souterraine en quantité suffisante, facile d'accès, qui dure jusqu'à fin février-début mars, quand la majorité des points d'eau sont déjà taris) sont, aussi, celles qui garantissent aux éleveurs des possibilités d'abreuvement de leurs troupeaux tard dans la saison sèche. Ces zones sont naturellement très convoitées. Y avoir accès est un enjeu de pouvoir autant qu'économique.

[322] Remontée de l'eau par une vis sans fin.

Les diverses formes d'exploitation d'un espace pastoral ne sont pas automatiquement réservées aux familles recensées (celles auxquelles l'administration reconnaît un droit sur la terre). Les choses sont plus complexes, mais aussi plus logiques. L'utilisation de la mare de Balboussié en est un bon exemple : l'exploitation des pâturages et des points d'eau est étroitement liée aux besoins spécifiques des différents troupeaux, et adaptée au fur et à mesure de l'avancée en saison sèche. Ainsi, dans l'échange de service entre Tamacheq de Tin Aouker et agriculteurs songhaï de Forgho et d'Amakouladji, pour la pâture alternative de leurs troupeaux respectifs sur les rives du fleuve et en zone pastorale, la mare de Balboussié est une monnaie d'échange, la contrepartie indispensable au droit de séjour des troupeaux Tamacheq dans les bourgoutières. Ces échanges ne se font pas de façon hasardeuse ou occasionnelle. Ils sont le produit d'engagements mutuels, ancestraux, entre certaines familles, certains lignages, dont la survie économique est en interdépendance spatiale. Cette logique de la mobilité n'est guère familière aux techniciens, et il faut reconnaître que les solutions *modernes* proposées sont trop partielles, trop localisées pour offrir une alternative viable.

Comment les Tamacheq de Tin Aouker pourraient-ils interdire aux animaux des Songhaï l'accès aux mares de sécurité, sous prétexte d'y faire du maraîchage ? D'autant, qu'ils ont besoin de troquer avec eux, une partie de leur production de sorgho contre du petit mil et du riz qu'ils préfèrent à leur Bargalos. Cultiver eux-mêmes quelques légumes, est-il vraiment un avantage suffisant pour rompre ces accords ancestraux et l'équilibre économique qu'ils entretiennent ?

Pourtant, la mare de Balboussié a été aménagée de puisards améliorés pour « permettre la culture maraîchère », et personne ne s'est plaint. Mais, personne n'a non plus tenté d'empêcher l'intrusion dans les jardins des animaux, arrivés sur la mare comme chaque année. En réalité, l'aménagement a sécurisé l'abreuvement au profit des Tamacheq comme des Songhaï. Que visait donc la demande des populations ? Des puits pastoraux, là où les projets n'en prévoyaient pas ; utiliser les moyens disponibles dans la limite de ce qu'ils offraient d'intéressant.

Quelques autres interventions de développement plus ou moins hasardeuses

Dans la liste des tentatives hasardeuses à mettre au tableau des opérations de développement à Tin Aouker, signalons, que du fait de la rareté des points d'eau d'un bon débit stable en zone nomade, son forage devient un lieu idéal d'expérimentation pour la politique internationale de mise en valeur des énergies renouvelables. En 1987, le laboratoire national d'énergie solaire (LESO) prend l'initiative d'y installer une pompe solaire. Une équipe vient, construit les équipements de base sans consulter les populations. Mais, avant que l'installation ne soit terminée, elle disparaît sans explication. Je découvrirai quelques années plus tard, que le LESO a eu des problèmes budgétaires sur lesquels personne ne veut s'étendre.

C'est aussi en 1987, que la population de Tin Aouker reconstruit le magasin coopératif et bâtit le dispensaire à l'initiative du chef. Il s'agit principalement d'attirer l'attention des projets sur le site. Le grenier semencier suit, en 1988. Selon Almoumine, cette infrastructure est au service des différentes bases Chamanamas (villages et campements de la vallée du Tlemsi). Sauf que, contre toute attente, Vision Mondiale, dans le cadre de son tout nouveau programme de gestion des stocks semenciers, vient de choisir le village de Tiguerwen comme centre géographique et stratégique de son intervention dans la zone. Cette décision a été prise par l'O.N.G. sans consulter la chefferie Chamanamas, comme si Tiguerwen constituait une communauté autonome, ce qui n'est pas le cas comme l'étude de l'organisation sociale nous le prouve. De ce fait, aussitôt construit, le grenier semencier fait l'objet d'un conflit de préséance entre le chef de la tribu des Chamanamas et le chef du village de Tigerwen qui lui doit allégeance.

Une autre catégorie d'interventions, elle aussi classée sous l'intitulé de « développement », occupe une place importante dans la région. Il s'agit des jumelages[323].

[323] Le phénomène du jumelage spontanément constitué, entre une communauté et un village de brousse, semble très français. Au Mali, il n'a pas d'équivalent avec d'autres pays européens. A ne pas confondre avec les jumelages officiels, constitués dans le cadre de politiques d'échange international, ceux dont il est question ici, naissent généralement à la suite d'un voyage

Profitant du système qui a pris forme à partir du *tourisme humanitaire transsaharien*, le chef récupère au passage de petits appuis ponctuels. Il les détourne de leurs divers objectifs et les regroupe pour payer les poutres d'acier et les tôles de couverture d'une école de deux cent places[324], les portes et les fenêtres de la case dite de « santé » in-opérationnelle[325]. Le tout est malgré ça, toujours présenté comme investissement de la population.

Tin Aouker dans le projet d'hydraulique éolienne : des définitions des bénéficiaires

Le chef de tribu a déposé une demande officielle visée par l'administration, comme prévu par la procédure, et qui précise sa connaissance des conditions posées par le projet et l'intention de la population de les respecter. Comme les conditions d'intervention du projet limitent la taille de la population bénéficiaire à 400 personnes, c'est ce nombre qui est annoncé dans la demande. Elle précise cependant qu'en période de soudure, le site peut accueillir, héberger temporairement ou voir le passage de près de 2.500 personnes. Pour le projet, seule la population fixe compte, puisque c'est elle qui doit s'engager à remplir les conditions de la contrepartie financière et en main d'œuvre, à assumer la responsabilité de l'installation, à organiser les cotisations, à garantir sa sécurité et à gérer les stocks hydriques. La question posée par l'excédent de population qui peut survenir pendant la soudure n'est même pas soulevée. Elle est occultée, reportée à un avenir hypothétique, au moment où se posera le problème de la gestion des stocks d'eau par la *communauté bénéficiaire*. Pour les intervenants, la notion de *bénéficiaires* correspond à celle d'*interlocuteurs du projet*, et selon cette logique, aux gens supposés être présents en permanence sur le site.

Le recensement d'environ 400 personnes, réalisé par Souleymane pour l'équipe du projet d'hydraulique éolienne donne un peuplement de 54 familles :

FRACTION	TRIBU	Nbre
Ikarbaganan	Chamanamas	40 familles
Takaragnate Taoulet	Marabouts	4 «
Halsidalamine Foulane	Marabouts	8 «
Kel Tondibi	Cheriffen	2 «

de découverte réalisé par un individu qui s'éprend d'un lieu, d'un groupe, se lie d'amitié avec quelques personnes du lieu. A son retour chez lui, il mobilise ses voisins, amis, quelques élus de sa commune, les pompiers, les enseignants du primaire, etc… Les actions menées sont en règle générale ponctuelles, inspirées de l'idéal populiste-misérabiliste, souvent sans rapport avec les réalités locales. Autre extrême, l'association va répondre aveuglément à toute demande formulée par l'intermédiaire (« l'ami africain »), quels que soient son statut et la légitimité de sa requête. Les actions "utiles" sont donc aléatoires.

[324] Tous les enfants de la zone nomade à l'Ouest de l'Anchawadj vont désormais à cette école. Mais, du fait de l'inadéquation des contraintes architecturales imposées par l'administration (superficie, hauteur, absence de coupe-vue donc de pilier) avec la technologie employée (simple banco cru, poutres de fer, couverture de tôle), le bâtiment ne résiste pas à la première saison des pluies. De ce fait, l'enseignement est assuré dans les cases prêtées à cet usage, dans l'ancien bâtiment et sous la tente. Mais la monstrueuse construction, même en ruine, témoigne malgré tout, des efforts de la population pour développer l'éducation de ses jeunes.

[325] Au Mali, en théorie, tout village construisant une case de santé doit bénéficier des équipements nécessaires à son fonctionnement, de la formation d'un agent de santé de base appartenant à la population, et d'un stock de médicaments essentiels pour démarrer ses activités. En réalité, de nombreuses *cases de santé* se dégradent en attendant en vain d'être inscrites dans une programmation qui n'arrive jamais. A Tin Aouker comme ailleurs, elle sert de classe, de magasin de stockage, mais est toujours présentée sous sa vocation initiale.

Le comptage des bénéficiaires : De la théorie à la pratique

L'étude de la composition des populations dans cette zone de semi-nomadisme révèle l'aberration de la logique du projet qui amalgame *consommateurs* et *responsables*, population fixe et groupe engagé, sédentaires et interlocuteurs. Le système politique des Tamacheq montre que cette dimension n'est pas aussi simple à appréhender qu'en milieu d'agriculteurs sédentaires. On a pu voir qu'à Tacharan, la *population* vit sur place, et que seuls les *exodants* sont physiquement absents, bien qu'ils restent imposables au village. Mais à Tin Aouker, le comptage de la *population du village* ne peut pas se faire, par une simple lecture des données du recensement démographique, même en y apportant les corrections classiques (morts, naissances, mariages) ou un facteur arithmétique de correction.

Le comptage est toujours fait avec intention : les recensements administratifs considèrent uniquement ceux qui doivent être imposés ; ceux de l'aide humanitaire prennent en compte tous les individus susceptibles d'être secourus sur un site donné. Le regroupement pratiqué par les Chamanamas présente, dès lors, un avantage stratégique pour les distributions d'aide alimentaire puisqu'il permet au chef d'obtenir un quota de rations correspondant à la liste administrative, plus tous ceux qui sont présents ou supposés l'être. Cela permet aux ressortissants déjà comptés mais résidant ailleurs, de bénéficier de la manne déversée là où ils se trouvent physiquement.

Si dans le cadre du projet, on reste dans la *logique du bénéficiaire-contributeur*, seuls les présents doivent être considérés. Par contre, si l'on se place dans celle du *bénéficiaire-consommateur* d'eau, il faudrait ajouter aux ressortissants de la tribu considérée, ceux des fractions d'origines administratives différentes qui co-habitent traditionnellement avec eux, et avec lesquelles ils entretiennent des relations de clientèle et de patronage. La confrontation du recensement ci-dessus, avec un autre réalisé par l'association Tassaght[326] ci-dessous permet d'appréhender ce qui peut être considéré comme la *vraie* population de Tin Aouker, donc de cerner les véritables utilisateurs potentiels de l'installation. Effectué auprès des représentants des fractions résidant à Tin Aouker en décembre 1988[327], cet autre recensement présente la population de la manière suivante :

FRACTION	TRIBU	NBRE	COMMENTAIRE
Ikarbaganan	Chamanamas	333 familles	Fondateurs du site, influents
Kel Amdilis	Chamanamas	80 "	Campement à Ifardan.
Takaragnat Taoulet	Marabouts	quelques "	Depuis longtemps sur le site.
Halsidalamine Foulane	Maures marabouts	100 "	Ont toujours été là.
Kel Tondibi	Cheriffen	40 "	Majorité fixée près du fleuve à Inelfis.
Ikadayan	Cheriffen	20 "	Autre moitié du groupe à Tiguerwen.
Hal Badi	Maures	100 "	(*)
Takaragnate Ikewalate	Marabouts	30 "	Chefferie (*) à Inelfis de Bourem.
Tadjiririrt Chagaghate	Idnan	50 "	(*)
Kel Ghela		10 "	(*)
Kel Aghazaf		10 "	(*)

[326] L'Association Tassaght (« aide » en Tamacheq) a été créée par un groupe de lettrés Tamacheq ressortissants de la zone, avec l'appui d'un anthropologue américain, Larry Child, venu faire une thèse dans la région. Le premier groupe constitué, appelé LARS (Larry, Abou, Rhissa, Sibdiga) était opérationnel en 1986, reconnu en 1987. Devenu Tassaght, c'est une des premières véritables ONG maliennes, et un opérateur reconnu par ses partenaires pour son sérieux, sa fiabilité et ses compétences.

[327] Sources : Bureau de recensement du chef lieu d'arrondissement de Djébock.

Taghat Mallate de Kidal	quelques	(*)

(*) Ces fractions ont été déplacées par la sécheresse, et accueillies par les populations d'origine. Elles sont administrativement originaires de Bourem pour la plupart, mais aussi d'Almoustarat, d'In Tillit et de Kidal.

Si toutes ces familles vivaient aux abords du village, cela représenterait plus de 6.000 personnes[328], dans un rayon de 4 à 10 km. Une telle population constituerait une charge impossible à supporter pour le milieu et les ressources naturelles de la zone, du fait des troupeaux qui l'accompagnent. L'explication de l'écart entre ces deux recensements est facile à trouver. Celui qui est réalisé par Tassaght sert à organiser un plan de distribution de vivres, d'outils aratoires, de semences et d'animaux reproducteurs. Il vise à capter une rente extérieure sans aucune contrepartie. Il doit donc présenter la population maximum. Celui qui est réalisé à la demande du projet d'hydraulique correspond aux contraintes limitatives des critères d'attributions du projet. Il doit présenter la population la plus proche possible des consignes pour cadrer avec les exigences de l'O.N.G.

Relations d'échanges et rapports de pouvoir

Pour expliquer ce qui permet au frère du chef de présenter une même population de deux manières aussi différentes, sans être pris en défaut de tromperie, il faut se référer aux relations que les Chamanamas entretiennent avec ces groupes.

Le petit recensement a un fond de vérité, car ces familles vivent soit au village, soit dans les environs immédiats. Le grand recensement vaut aussi d'une certaine manière : la seule fraction Chamanamas, réellement représentée sur le site villageois de Tin Aouker est celle des Ikarbaganan. Mais, le chef de tribu a des devoirs vis-à-vis des autres fractions citées, même si elles sont absentes du site. Les Kel Amdilis participent à l'*asagawar*. Les Tadjiririrt et les Kel Ghela (Idnan) ont avec les Chamanamas de nombreux liens matrimoniaux et en tirent des droits sur les pâturages et les points d'eau[329]. Les Takaragnate Taoulet, marabouts des Chamanamas, reçoivent et redistribuent plus ou moins la dîme (*sadakat*)[330] et sont consultés par l'*asagawar*. Les Halsidalamine Foulane[331] dépendent économiquement des Chamanamas, ils ont toujours été pauvres. En contrepartie de l'aide qu'ils leur apportent, leurs *patrons* peuvent se dédommager d'un peu de thé ou de tabac sur leur petit commerce.

Les Ikarbaganan ont le droit de « les compter » puisqu'ils paient l'impôt pour eux. C'est

328 L'unité familiale standard comprend 8 individus.

329 Les animaux de l'épouse d'un Ikarbaganan sont, pour la plupart, dans le troupeau de sa *temuzart n ébawél* (maîtresse de l'*ébawél*), la femme la plus âgée du matrilignage de l'épouse. Ils sont sous la garde du frère de sa mère, qui a la responsabilité de sa prospérité, mais n'est pas autorisé, sauf catastrophe, à en disposer. Le nombre de têtes peut être élevé. Il y a un quart de siècle, la dot ou compensation matrimoniale (*taggalt*) pouvait atteindre 20 génisses. Elle est encore aujourd'hui de plusieurs têtes qui donnent ensuite un croît. La fille possède d'autres animaux, qui lui ont été offerts à divers moments de son existence. Ils constituent le lait d'*ébawél* (*akh n ébawél*), leur croît représente le prolongement de la lignée. Ils sont, eux aussi, dans le troupeau de son oncle. Elle ne garde auprès d'elle que les bêtes qui lui sont nécessaires pour honorer les visiteurs. Ainsi, la plupart des Idnan ont sous leur garde, les troupeaux des épouses des Ikarbaganan qui iront plus tard aux enfants de ces derniers. Les droits d'usage des Idnan sur les pâturages et les points d'eau correspondent donc à ceux du lignage de l'époux de leur nièce dans le matrilignage.

330 « Pour 40 bêtes possédées, une doit être donnée à un nécessiteux qui peut la revendre pour acheter ce dont il a besoin ou la faire fructifier à son bénéfice exclusif et sans devoir aucune contrepartie à son donateur. Cette dîme est donnée soit au marabout qui l'utilise comme il le pense juste, soit directement à un pauvre s'il s'en trouve un au moment du paiement ». Hawado Ag I. Entretiens. Depuis la sécheresse, cette règle n'est plus appliquée.

331 Ce sont des maures marabouts qui reconnaissent leurs origines musulmanes dans les fractions armées d'El Adj Omar.

une relation d'obligations mutuelles de laquelle les deux parties ne semblent pas vouloir se soustraire. Les Hal Badi venus en 1983-84 ont reçu des droits d'accès à l'eau, et sont donc tributaires des Chamanamas mais oblige ces derniers envers eux. Pour les Kel Aghazaf et les Ikadayan il en va de même que pour les Kel Tondibi, qui *rendent service* aux Chamanamas dans leurs champs de sorgho au moment des gros travaux[332] ou prêtent un berger, bien que le rapport aux dépendants ait beaucoup changé :

> *« A partir de 1973, chacun a dû se débrouiller pour soi et sa famille. Mais cette situation n'a pas changé les rapports, car tout le monde sait que c'est la conjoncture qui veut ça » (Almoumine)*[333].

Cette organisation entre les fractions est basée sur un double système de dépendance et d'obligations mutuelles dans lequel la première ne persiste que si les secondes peuvent être remplies, notamment les nombreux et divers droits d'usage des ressources naturelles. Elle est de ce fait désormais extrêmement fragile. Sa dislocation se ferait inévitablement au détriment des Chamanamas qui ne trouveraient plus la main d'œuvre nécessaire à leurs activités économiques. Sans en arriver jusque là, on peut observer que la hiérarchie sociale est en pleine évolution, et selon l'intérêt des uns et des autres. C'est ainsi, qu'à l'occasion du projet de Balboussié, un Halsidalamine, par un tour de « passe-passe », a défriché un espace de négociation et une place officielle pour les siens dans la catégorie des « ayants droits à projets ».

Les vrais utilisateurs potentiels, la vraie utilisation de la pompe

Tous ces groupes ont des droits primaires ou secondaires, directs ou autorisés, intemporels ou négociables sur les ressources. Ils sont donc à divers titres, par période ou à temps plein et sous certaines conditions, autorisés à exploiter le forage de Tin Aouker.

De ce fait, si le recensement fourni au projet d'hydraulique correspond effectivement aux familles qui ont des cases en banco dans le village, il présente les Ikarbaganan de chefferie et les groupes qui leurs sont étroitement liés, mais pas les différents consommateurs autorisés et les différents droits d'usage qui s'exercent sur l'eau du forage. Les familles qu'il désigne ne vivent, ni plus, ni moins loin du site, que la plupart de celles recensées par Tassaght. Bien que la liste des *bénéficiaires du projet* corresponde à quelque chose de tangible (les propriétaires des cases en banco), elle reste un recensement de complaisance et ne correspond à aucune réalité pratique.

---

[332] Les *gros travaux* pour la culture de sorgho sont en réalité peu fatigants. Ils consistent au moment des semailles à faire le trou, le plus souvent d'un coup de bâton pointu ou du talon pour y jeter les graines. Le travail le plus dur est la récolte. Les femmes et les enfants peuvent aussi aider à la protection des épis contre les oiseaux *mange-mil* pendant la fin du mûrissement. C'est une tâche pénible car elle nécessite de longues heures de présence dans le champ en plein soleil.

[333] Almoumine Ag Kiyou. Entretiens 1993.

5.2 La participation populaire à la mise en œuvre du projet

A Tacharan, nous avons pu voir que les acteurs construisent des stratégies opportunes, souvent très individualisées. Ce n'est pas le cas à Tin Aouker, où d'un bout à l'autre de l'expérience, tout ce qui soulève un enjeu majeur reste sous le contrôle des mêmes individus. Pour traiter le chapitre qui suit, un récit chronologique des évènements, comme cela a été fait pour Tacharan rendrait les évènements incompréhensibles. Il me semble plus parlant d'opter pour le développement les données autour des thèmes *participatifs* préconisés par le projet.

Le résumé chronologique des évènements ci-après permettra cependant au lecteur, de se repérer tout au long de la lecture qui va suivre.

> L'installation de Tin Aouker est la quatrième intervention du projet. A la différence de celle de Tacharan, elle répond à une demande officielle du chef de village, qui a attendu pour la déposer de s'assurer que la technologie satisfaisait bien à ses attentes. Toutes les conditions requises par le projet sont "exhibées" : une démographie correspondant précisément aux exigences, un comité de gestion constitué, la participation initiale tenue à disposition du chef de projet, un groupe de personnes désignées pour composer l'équipe d'entretien. Toutes les conditions semblent requises pour le bon déroulement du projet.
>
> Aussitôt l'engagement cosigné, il apparaît que la population devant utiliser l'eau de la pompe est 5 fois supérieure à celle annoncée. Le bailleur de fonds (l'UNICEF) oppose son veto. Le chef de projet propose une deuxième installation sur le puits-citerne de Tin Aouker-école (Teberemt). Mais le responsable de la ligne budgétaire voit les choses autrement. Le chef de projet négocie pour le faire changer d'avis. Plusieurs mois et plusieurs missions seront nécessaires pour qu'il revienne sur sa décision et accepte une double installation. Une saison sèche est passée, l'hivernage est arrivé, et les familles partent avec les troupeaux vers des pâturages accueillants. Le chantier attendra.
>
> Pour rattraper un peu du temps perdu, les chantiers des deux éoliennes sont ensuite programmés de concert. Les pièces sont apportées simultanément sur les deux sites. La première installation commencée à Tin Aouker doit être suivie, dans la foulée, avec la même main d'œuvre, par celle de Teberemt.
>
> A Tin Aouker, pour faciliter et accélérer le chantier de construction du réservoir, le chef de projet décide de commencer par installer la pompe, et de la brancher sur la citerne restée là après le départ du LESO. Aussitôt que la pompe marche, les équipes de manœuvres, pourtant en apparence bien organisées, abandonnent presque totalement le chantier pour aller faire avec l'eau pompée, les briques pour la construction du centre d'alphabétisation. Précisons, que Vision Mondiale Internationale distribue des rations alimentaires pour ce travail. La concurrence entre les deux projets se règle avec la menace d'arrêter le chantier et de fermer la pompe.
>
> Dès le démarrage du chantier, il apparaît rapidement aux agents du projet que la participation est loin d'être *démocratique*. Le comité est un simulacre. Aucune des personnes qui assurent la main d'œuvre apathique, ne paraît jamais dans les réunions. Les femmes ne semblent pas concernées par l'installation. En réalité, elles ne s'occupent pas de l'approvisionnement en eau. Les futurs mécaniciens semblent peu intéressés, et leur profil ne correspond que de très loin à ce qui a été demandé par le projet. Malgré ça, sitôt la machine installée, les gens viennent de loin pour s'y approvisionner. Un des *mécaniciens* formé par le projet, un *iboghollitan*, suit la machine avec attention.
>
> Au moment de réaliser le chantier de Teberemt, la démobilisation est totale, le travail de nettoyage du puits-citerne n'a pas été réalisé. Mohamadine, le représentant de cette population insiste sur la nécessité absolue de distribuer du *food for work* pour faire travailler les gens. Après plusieurs tentatives et des négociations sans issue, les pièces de cette éolienne seront enlevées sans tenter d'installation.

1) D'un Comité de Gestion, l'autre

La structure du Comité de Gestion proposée par le projet est la même qu'à Tacharan. Ici aussi, elle est censée court-circuiter les tendances du *groupe au pouvoir*, considérées *a priori* comme prédatrices. Elle est supposée favoriser une *participation démocratique* de toutes les *catégories* de population à la gestion de la ressource, donc permettre une meilleure redistribution de ses bénéfices.

> Le chef de projet a déjà eu quelques entretiens privés avec Souleymane, pratiquement toujours en présence d'Aklinine, un Ikarbaganan résident au village et chargé du magasin coopératif, et quelquefois de Mohamadine. Son but : transmettre les informations portant sur les consignes et le déroulement du projet.
>
> Ensuite, les réunions avec le Comité de Gestion se tiennent dans la case en banco de Mohamadine, le *cousin* du chef. A cette occasion, des tapis sont déployés dans toute la pièce et les verres de thé circulent plusieurs fois, avant que tout discours sérieux ne puisse être abordé. Cinq à six grands *Kel tagoulmoust* sont présents[334]. Chaque séance doit être annoncée suffisamment à l'avance pour permettre au message de les joindre dans la brousse. A la demande de Souleymane, tout doit être ré-expliqué par le chef du projet en personne, aux chefs des fractions. Seuls, les yeux et les détails vestimentaires permettent, avec un peu d'entraînement, d'identifier les personnes présentes. Les visages ne sont jamais dévoilés. Tout est dit en Kel Tamacheq et traduit en français et inversement. Souleymane, qui maîtrise parfaitement la langue française ne s'exprime, lui-même en leur présence, que dans sa langue et laisse l'interprète traduire. Le directeur d'école a, ici aussi, été désigné comme membre du comité. Á la différence de Tacjaran, il n'est pas ressortissant de la communauté. Il est Songhaï. Il ne vient d'ailleurs jamais aux réunions sans être appelé, et toujours après le début de la séance. Il en est de même pour les femmes, toujours absentes, à l'exception d'une séance, à laquelle il est fait référence plus loin.
>
> Malgré la composition demandée pour le Comité de Gestion, seuls ces *Kel tagoulmoust* assistent aux réunions, jusqu'à ce que le chantier soit prêt à commencer. Dès lors, les interlocuteurs des agents du projet ne sont plus que Souleymane escorté d'Aklinine et parfois de Mohamadine. Le chef de projet, au vu de l'expérience de Tacharan, a renoncé à provoquer les grandes assemblées générales telles que l'O.N.G. les pratique au Sénégal. Il admet lui-même que, de toute façon, la dispersion de leurs résidences, leur grande mobilité excluent de contacter et informer les gens uniformément pour obtenir une participation spontanée.

L'asagawar et les Kel Tagoulmoust [335]

Ce qui est entendu par les agents du projet, par « catégories », les hommes, les femmes, les jeunes, dont la représentation est exigée au sein du comité de gestion, ne correspond à aucun découpage pertinent en terme de droits, de devoirs, de représentativité sous lequel la population pourrait se reconnaître. Celles qui constituent réellement la société, sont par contre, inconnues des membres de l'équipe du projet : nobles, guerriers, marabouts, non libres ou bien tribu, fractions, appartenance à une grande ou une petite tente, un matrilignage ou un autre, etc.

Compte tenu, d'une part de l'éthique touareg, d'autre part du caractère démocratique et de concertation qui est exigé par les intervenants du Comité, le groupe qui leur est présenté à ce titre, ne peut être que l'*asagawar*. Même s'il n'a rien en commun avec la composition exigée, c'est la structure sociale qui dans la société touareg de Tin Aouker se rapproche le plus du modèle proposé. En effet, une représentation élargie à toute la population qui se

---

334 Hommes voilés d'un double chèche très riche, donc de grands notables.

335 La *tagoulmoust* est le voile de tête, le chèche qui couvre la tête, le front et le bas du visage du Kel Tamacheq. C'est avant tout un signe de maturité. Le jeune garçon passe à l'âge d'homme lors de la « prise du pantalon », moment où on lui donne sa première *tagoulmoust*. Celui qui ôte son voile n'est pas respectable, il s'abaisse au niveau de ceux qui sont immatures.

considère du site et a un droit de regard sur les points d'eau, ne peut référer qu'à l'*asagawar*. Par contre, si l'on reste au plus près de la logique du projet, en termes de représentation maxima de toutes les populations du village, seuls les Ikarbaganan devraient être membres du comité de gestion. C'est ce qui se produira dans un deuxième temps.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'*asagawar* est composé des chefs, autorisés à participer aux décisions pour l'intérêt de la *communauté*, en l'occurrence les chefs des grandes tentes de la fraction régnante, et de ceux des fractions alliées ou nobles tributaires les plus puissantes. Les vassaux, roturiers et non-libres n'y sont pas représentés. Dans la mesure où le projet demande de réunir les représentants des groupes sociaux, il est logique qu'il se trouve face à l'*asagawar*.

Les quelques familles Takaragnat Taoulet, Halsidalamine Foulane et Kel Tondibi qui sont effectivement au village et figurent dans la liste, n'ont pas droit de parole dans le conseil. Si les dépendants étaient contraints de véritablement participer à la gestion des problèmes de la pompe, ils seraient mis dans une situation impossible. Leur respect de la *temurt n emajeghen*, de la *tåkårakidt*, leur *åouân*, leur souci de ne pas se marginaliser dans la société, le respect (*herekket*) qu'ils doivent à leurs protecteurs, tous ces éléments et bien d'autres, leur interdisent, les empêchent d'avoir toute idée d'engagement et toute velléité de se mêler de cette affaire. De même, il serait incorrect pour le chef, de leur demander de jouer un tel rôle. Ce serait leur faire honte (*ekkerouked*). Les dépendants ne peuvent donc qu'être représentés par les Ikarbaganan.

> *Tamurt n imajaghen* : la honte et la pudeur
>
> La *tamurt n imajaghen* est l'esprit qui fait le touareg et le distingue du non touareg, sa maîtrise de la Tamacheq (la langue « contournée »), son amour de son bétail, son respect des règles de vie. Elle se réfère à la noblesse, celle du lignage, mais plus encore celle de l'âme (formule employée par de Foucault, 1951), l'identité touareg, la *tåkårakidt*, donc par extension la honte *kerouked*, son versant négatif et la pudeur *åouân*, son versant positif qui mène à la perfection.

En se basant sur la valeur de l'*åouân*, sur celle de l'*énoüemer*, on peut imaginer les sentiments que peuvent éprouver les Touaregs, en réaction au discours du chef de projet :

« Vous ne respectez pas vos engagements. Personne ici ne fait ce qui est prévu dans le projet ».

Le manque de considération exprimé à cette occasion dévalorise les étrangers, par la *tåkat* (bruit de voix excessives) qui caractérise leur comportement d'*ametakat* (être bruyant en paroles, incapable de se retenue, peu respectable), au lieu de l'*ånouân* que l'on attend d'eux. Le respect de ce qui peut et doit être dit, les circonstances et les personnes auxquelles les paroles doivent être adressées, suivent les préceptes de la *tåkårakidt*, la honte. L'engagement, le respect de ce que l'on doit sont régis par l'*åouân*, la pudeur. Rien de commun avec la rationalité attendue par les développeurs dans le respect d'un engagement, ni la notion d'intérêt par rapport à l'objet ou à un besoin dit « élémentaire ».

Mais, les membres de l'assemblée ne peuvent pas soulever, encore moins résoudre, les questions concernant la pompe, puisque, si les fractions qu'ils représentent ont des droits d'usage sur ce point d'eau, celui-ci n'en reste pas moins sous l'exclusif contrôle des Ikarbaganan. La manière dont le groupe social devrait aborder le problème, d'après les normes du projet, est incompatible avec la structure politique de la société Chamanamas et ses modes de gestion des ressources.

Rapports entre système de pouvoir et valeur de la question à régler

Vu sous l'angle de l'équipe de projet, un fort investissement de tous doit déboucher sur un haut niveau d'appropriation. Il doit refléter l'importance que le groupe social donne à la pompe et qui, par effet induit, devrait garantir la pérennité de l'installation.

Mais, cela ne correspond pas aux représentations des Chamanamas de Tin Aouker. Selon les conceptions du pouvoir, de la hiérarchie des problèmes et leur manière de les gérer, ce qui revêt une grande importance pour l'ensemble de la communauté, ne peut relever que de l'organisation *tilek.* Et celle-ci prévoit la concentration des pouvoirs, et l'autorité absolue du chef des Ikarbaganan sur la décision. Le système démocratique attendu par les responsables du projet, où tout le monde s'implique également, se rapproche, encore que d'assez loin, de l'*igagan* (délégation de pouvoirs). Mettre en place cette dimension démocratique reviendrait à placer la question de la pompe, dans le registre des choses sans importance pour tous. Comme les Chamanamas fondent, effectivement, une partie de leur sécurité en eau sur elle, il leur est impossible d'adopter la solution qui satisferait le projet.

Cela met évidence l'opposition entre les effets entraînés par représentations de la valeur essentielle attribuée à la pompe par le projet et par les Chamanamas. Ce qui, pour le premier, est une valeur positive (le moyen de satisfaire un besoin essentiel), interdit pour les seconds l'approche démocratique préconisée. Justement, du fait de son caractère essentiel, le contrôle de l'eau ne peut être assumé que par le pouvoir centralisé de la tribu de chefferie.

La stratégie qui consiste à présenter les Kel Tagoulmoust au titre de Comité a plusieurs interprétations possibles. Dans un premier temps, les expatriés voient dans la constitution de cette assemblée, une volonté de tromperie, impression accrue par le port du voile qui empêche de reconnaître les personnes présentes lors des réunions, donc de vérifier qu'il s'agit bien des mêmes à chaque fois. Une meilleure connaissance de la société montre qu'il faut plutôt interpréter ce comité comme la production d'une réponse à mi-chemin entre la demande incohérente du projet, et ce qu'il est possible aux Chamanamas de faire en terme d'apparence et dans le respect du groupe social. De fait, cette demi-mesure ne peut pas jouer le rôle attendu. Elle est surtout un simulacre de réponse aux exigences des étrangers. Mais, elle manifeste l'effort des chefs tamacheq pour apporter quelque satisfaction à l'intervenant.

La place des femmes dans la gestion

La demande explicite du projet exige la représentation des femmes au comité de gestion. Elle repose sur trois présupposés :

(1) Selon le premier, les femmes sont les utilisatrices privilégiées de la pompe, du fait de la répartition traditionnelle des tâches en Afrique.

(2) Il est admis dans le discours développementiste que, dans les sociétés africaines, les femmes sont les garantes de l'hygiène et de la santé du groupe qui dans la logique occidentale ne peuvent passer que par l'eau.

(3) Il est considéré souhaitable qu'une femme soit trésorière, parce que les intervenants sont convaincus que les hommes n'oseront pas venir lui demander d'argent.

Le puisage : une répartition des tâches inconnue des intervenants

Les femmes Ikarbaganan ne participent ni aux corvées d'eau et de bois, ni aux travaux des champs. Elles restent à la tente, et délèguent la plupart des tâches susceptibles de les en éloigner, si nécessaire en rétribuant le service. Les épouses de Chamanamas, nées Idnan, confient ces activités aux *esclaves*[336] qu'elles ont apportés dans le mariage avec leur tente. Mais, du fait de l'appauvrissement chronique général, la plupart des femmes est progressivement contrainte de faire une grande partie des travaux ménagers[337], et peu à peu, l'aide apportée par les grands enfants devient plus importante et se substitue à celle des *iklan*. Malgré ça, le puisage et le transport de l'eau continue à ne pas être une affaire de femmes.

A Tin Aouker, les hommes dépendants viennent puiser l'eau bien plus que les femmes. Lorsque c'est le cas, il s'agit d'une *taklit*[338] ou d'une femme de vassal pauvre. Quoi qu'il en soit, une femme arrivant au point d'eau se voit automatiquement soulagée du puisage, quelle que soit sa fraction d'appartenance, quel que soit son degré de vassalité. Si des hommes sont en train de puiser pour les animaux, la femme reçoit, à tour de rôle au fur et à mesure qu'elles sont tirées, une puisette de chaque fourche[339]. En l'absence de troupeau, le premier homme ou adolescent qui se présente[340] puise pour elle. Dans tous les cas, lorsque plusieurs femmes arrivent au puits ou au puisard, la préséance découlant de la hiérarchie sociale joue en faveur des servantes des femmes de plus grande tente devant les autres.

Mais, ces modalités d'organisation ne sont pas immuables, et elles ne sont pas généralisables à tous les groupes touaregs de la zone. Elles varient notamment avec les spécificités des puits. Ainsi les familles Takaragnate Ikewalate (maraboutiques) et Kel Tondibi (vassales) semi-sédentarisées à Inelfis[341] utilisent un puits-citerne, dans lequel l'eau est à moins d'une vingtaine de mètres de profondeur. Les femmes Kel Tondibi puisent seules l'eau de consommation. Elles ne recherchent, ni ne reçoivent aucune aide spontanée, des hommes ou des adolescents, si ce n'est pour l'abreuvement de leurs petites bêtes. On peut aussi les voir dans les champs de sorgho au moment du mûrissement et de la récolte[342].

Le bénéfice lié à l'installation de la pompe, en termes d'économie du geste, ne concerne

---

336 Fadimata Walet A. Ikarbaganan. Témoignage.

337 Ramassage des bouses et du bois de chauffe, balayage de la tente, lavage des ustensiles, soin aux enfants en bas âge, préparation culinaire.

338 Féminin d'*akli*.

339 C'est aussi ainsi que les choses se passent pour celui qui arrive de loin et dont les animaux assoiffés ne peuvent plus attendre, ou pour celui qui mène un petit troupeau ou des petites bêtes (qui nécessitent des petites quantités). L'exploitation de l'eau aux puits ne fait pas l'objet d'interdits, mais de respect. Elle est libre, ne donne lieu à aucune contribution, mais elle est régie par des règles précises : Sur chaque puits sont installées des *fourches* fixes, objet d'usage en même temps que représentation des droits acquis et indiscutables de leur propriétaire. Une fourche correspond aux droits d'une fraction. Elle peut être prêtée à la demande, aux gens de passage qui vont de Bourem vers Ansongo à la recherche de pâturages et qui font escale dans la mare. Les gens qui transitent sur le puits sont connus et leur passage est prévisible. A Tin Aouker les fourches sont réparties entre les *grandes tentes*. Quand les animaux arrivent, chacun exploite sa fourche ou celle sur laquelle il a reçu une autorisation. L'étranger doit attendre la libération par les ayants-droit de la fourche qui lui est prêtée.

340 Cette femme peut appartenir à n'importe quelle fraction ou caste. Elle peut être *iboghollitan* ou encore *taklit* d'une épouse d'origine Idnan. Mais, cette organisation de solidarité en faveur des femmes, ne concerne en aucun cas les passagers sans animaux ou les familles de Peul Bororo, qui vivent marginalement dans la zone et qui eux, doivent attendre que tous les ayant-droits aient été servis.

341 Inelfis route de Gao à Bourem à ne pas confondre avec Inelfis de Djébock, site de provenance administrative de la population.

342 Ce changement qui amène les femmes tamacheq dans les champs est amorcé depuis longtemps dans la plupart des tribus d'*imghad* vassaux et chez les non-libres. Mais, chez les Chamanamas on se contente d'en parler comme d'un avenir souhaitable, mais avec nostalgie plutôt que conviction, car le groupe social manque de plus en plus de bras.

donc pas les femmes de Tin Aouker, mais les *iklan* des Idnan, les *iboghollitan*, et tous les bergers chargés d'abreuver les animaux. Le niveau d'engagement des femmes dans le comité de gestion ne peut donc pas découler des avantages qu'elles peuvent retirer de l'économie de fatigue. (Voir en annexe les photos : Les fourches au puits de Tiguerwen. Des femmes Kel Tondibi au puits-citerne.)

« La femme, l'eau et la santé » face à des conceptions inattendues de l'hygiène

Le programme comme quasiment tout programme d'hydraulique comprend un volet formation à l'hygiène : l'hygiène améliore la santé. Cela légitime l'implication des femmes dans la gestion de la pompe. L'intervention du projet dans ce domaine est basée sur l'articulation d'une série de représentations autour de l'hygiène : son rôle éminent sur la problématique de la santé ; dans les sociétés africaines c'est une affaire de femmes[343] ; la nutrition et l'hygiène sont les choses les moins bien partagées du monde ; les pratiques que le programme apporte sont de meilleure qualité que les us locaux et ne peuvent qu'améliorer l'état général de santé en augmentant le niveau d'hygiène des personnes ; les femmes sont les interlocuteurs tous désignés de tout programme d'hygiène, elles assureront ensuite le relais éducatif nécessaire dans leur communauté. Par ailleurs, le discours de l'O.N.G. amalgame hygiène et propreté.

Mais des éléments imprévus contrecarrent la bonne volonté de l'équipe et la contraignent à accepter une réalité à laquelle la sociologue expatriée et l'animatrice songhaï ne sont préparées. Leurs découvertes leur ouvrent un champ d'analyse auquel elles ne s'attendaient pas.

> *« La propreté ou la saleté n'existe pas sinon aux yeux de l'observateur » (Douglas, 1981)*

> *« (..) le champ de la propreté est spécifique à chaque société » (Poloni, 1990)*

Il s'agit en réalité de représentations sociales, de conceptions historiquement et socialement constituées relatives qui ne sauraient être universelles.

Ainsi, les femmes de Tin Aouker (tout autant que les hommes et les enfants) sont enduites d'indigo de la tête aux pieds. Les rôles attribués à ce produit sont nombreux. Esthétique, parfumé, anti-parasitaire, il protège la peau du froid, du vent et du soleil, il limite la transpiration et les risques de déshydratation. Devant cette liste de qualités il est difficile de promouvoir les bienfaits de l'eau et du savon qui vont faire disparaître l'indigo. Quoi qu'il en

---

343 Je n'ai pas fait de recherche sur les origines de cette hypothèse, mais je ne peux que constater sa systématicité, dans le discours des projets qui conduit les modèles proposés. Par contre, dans divers groupes sociaux auprès desquels j'ai travaillé, cette hypothèse n'est pas valable. En effet, si en règle générale, on peut admettre que la mère est soucieuse de la santé de son enfant, le seuil d'inquiétude et les symptômes déclenchant l'alerte ne correspondent pas à ceux de nos sociétés. De toutes façons, ce n'est pas à elle que revient, la plupart du temps, la décision de le faire soigner. Le plus souvent, si les soins représentent un investissement, c'est l'aïeul qui en a la responsabilité. Les femmes, en brousse, ont rarement les liquidités financières pour affronter ce type d'imprévus. Si elles les ont, elles ne considèrent pas obligatoirement qu'il leur revient alors de dépenser pour la santé de leur enfant, et renvoient alors sur celui dont c'est le rôle social dans la famille. La santé des adultes est tout autant sous la tutelle de l'aîné, dans les groupes où la gestion du patrimoine et des moyens de production sont gérés dans un régime gérontocratique. Rien ne permet d'affirmer que les femmes seraient, plus que les hommes, porteuses dans leur société de messages éducatifs concernant l'hygiène ou les gestes qui conduisent à *une bonne santé* (conception qui n'est d'ailleurs même pas opératoire dans le monde occidental). Les éléments qui déterminent leur comportement appartiennent à des registres des représentations, qui n'ont souvent que peu à voir avec les représentations occidentales actuelles de l'hygiène et de la santé, qui ne sont d'ailleurs elles-mêmes que très récentes, et en constante évolution. Rien de tout cela ne nous éclaire sur l'hypothèse développementiste de *féminisation* de la décision sur la santé du groupe.

soit les femmes ne disposent jamais de savon et rarement d'un équivalent (on ne trouve pas de plante saponaire dans la zone). Elles n'ont ni les moyens (produits, technique) ni l'intention de le fabriquer. Peu d'entre elles en utilisent ou très rarement. Certaines n'en ont jamais utilisé de leur vie. Par ailleurs les femmes ne peuvent pas dévoiler leur corps, geste indispensable lorsqu'on parle d'hygiène avec l'eau. Dans ce milieu naturel sans obstacle visuel, elles risquent d'être vues par un autre homme que leur mari. La tente, lieu de vie de la famille, ne peut en aucun cas être celui dans lequel se déroule la toilette.

La simple suggestion des cases de toilette (en banco ou en tige de sorgho) comme dans d'autres milieux, rencontre une opposition farouche des femmes par anticipation de celle des hommes :

« On ne peut pas savoir ce que fait une femme cachée derrière un écran de paille » (témoignage d'homme).

Par ailleurs, l'entretien de la tente, des ustensiles, ne justifie pas l'utilisation d'eau mais de sable. Sans avoir véritablement approfondi la question, je m'accorde avec A. Poloni (1990) sur l'existence de dimensions métaphoriques du balayage du sable dans la tente, dans la case, qui vont très au-delà de la simple matérialité du geste et des aspects hygiéniques que notre culture lui prête, d'où le manque de réalisme du discours liant l'eau et l'hygiène et faisant de l'eau un élément central dans cette problématique.

Le « respect » comme obstacle à la participation des femmes

Pour être respectée, la demande formulée par le projet oblige à enfreindre les règles de la *tåkårakidt*, de l'*åouân*, et contraint les femmes à faire quelque chose contre nature, contre la bienséance. De fait, lors de la première réunion où quelques-unes sont conviées à la demande de Souleymane, les femmes présentes se cachent dans leurs voiles en tournant le dos aux hommes. Il s'agit d'une vieille femme Kel Tondibi et de trois Halsidalamine, des vassales qui se contentent d'obéir au commandement qui leur a été adressé, et qui sont là pour remplir le *quota de présence féminine* exigé par les intervenants. Seule, la vieille manifeste son attention pendant quelques minutes. A la différence de femmes plus jeunes, l'état de *vieille femme* même pour une vassale, l'autorise à se trouver sans honte (*kerouked*) là où ce n'est pas la place des femmes ou bien d'entendre ce que les femmes ne devraient pas.

« (..) les vieilles ne sont plus des femmes » (Mohamadine Ag K.)

Elles peuvent se mêler aux hommes sans enfreindre les règles de la bienséance. Elles peuvent même, si elles ont des arguments, les faire entendre. Mais ces situations sont rarissimes, car les femmes n'ont même pas l'idée de faire une chose pareille. De là à ce qu'une femme gère conjointement avec des hommes les problèmes de la pompe, il y a loin. Non pas qu'elle en soit incapable, mais le projet ne réunit aucune condition permettant d'atteindre cet objectif et présentant un intérêt justifiant pour des femmes de tenter de l'atteindre.

Négociations sur fond de méconnaissance

Malgré tout cela, après bien des palabres, et sur l'insistance de l'intervenant, il est admis que la trésorière sera une femme. Certains points de vue des Ikarbaganan abondent dans ce sens :

« Un homme aurait honte de demander de l'argent à une femme (..) il aurait honte de refuser de donner quelque chose à qui le lui demande ».

Un tel choix semble donc - tout au moins dans le discours - limiter effectivement les risques de dilapidation de la cotisation. Dans les deux arguments présentés ci-dessus, la logique des Tamacheq et celle des intervenants se superposent un instant. Mais cette décision (ou ce qui semble en être une pour les expatriés) est prise par les hommes, hors de la présence des femmes, avec beaucoup de réticences, et après une riche argumentation sur … l'impossibilité de faire une chose pareille :

« Les femmes ne sont pas habituées à se montrer en public (..). Il est difficile pour elles de se mêler aux hommes (..). Elles sont timides, elles ont honte (..). Les maris n'aiment pas que leurs femmes s'exhibent, ni même qu'un autre puisse simplement les apercevoir » (Souleymane).

Ces valeurs sociales, les règles de bienséance qui s'y rapportent sont si respectées, que de tous les membres de l'équipe, seules la sociologue et l'animatrice pourront passer du temps avec les femmes, approcher celles des Ikarbaganan sous leur tente, être invitées à partager le lait et la bouillie avec elles.

Mais, les arguments de Souleymane ne sont pas entendus par les expatriés, qui les considèrent comme une preuve supplémentaire du machisme archaïque que les occidentaux attribuent facilement aux africains. Pourtant, les termes employés montrent que la demande du projet exige un bouleversement des valeurs sociales, que le simple enjeu de l'installation d'une pompe ne justifie pas, d'autant moins que la question de l'exhaure et du transport de l'eau ne concerne pas les femmes.

Essekinette, la femme désignée comme trésorière dans le comité de gestion, quel que soit le rôle réel qu'elle doit y jouer - ou plus précisément ne pas jouer -, se révèle être l'épouse d'Aborakik, un Ikarbagan très proche de Souleymane et qui le soutient dans ses décisions. Mais, elle est surtout la seule épouse d'Ikarbaganan habitant au village (son mari gère la boutique coopérative), donc la seule noble vivant sur place. Toutes les autres femmes de même statut vivent en brousse, à plusieurs kilomètres. Toutes conditions réunies, elle est donc bien la seule femme *désignable* pour répondre à la demande du projet.

Mais, le hasard rend les choses encore plus incohérentes. Cette femme est une toute jeune fille. Elle est récemment épousée et ne connaît même pas ses *sœurs* de même rang qui sont en brousse. Elle ne peut pas avoir de relation, sinon de service, avec les femmes vassales qui sont autour d'elle. Elle ne peut donc absolument pas représenter la population féminine. Quoi qu'il en soit, dans la société tamacheq, il n'existe aucune instance au sein de laquelle, les femmes auraient besoin d'être représentées. De ce fait, même si Essekinette avait toutes les qualités habituellement requises pour une femme touareg, en Afrique sahélienne, lignage dominant, noblesse, aînesse, esprit remarquable (chez les tamacheq et les peulh seulement), cela ne suffirait pas.

Représenter un groupe implique non seulement la reconnaissance de la légitimité de la personne dans ce rôle, mais aussi la conscience d'une nécessité et les conditions du dialogue : dialogue tout d'abord entre les femmes elles-mêmes, pour décider de ce qu'elles veulent exprimer ; conditions permettant, ensuite, à leur *représentante* d'exprimer ce point de vue dans le lieu prévu. Cela présuppose qu'il existe un enjeu à défendre qui ne puisse être soutenu

dans aucune autre sphère habituelle. Aucune de ces conditions n'est réunie.

Le directeur d'école ou « l'acteur extérieur » dans le comité de gestion

Toujours pour des questions dites de « rationalité », l'équipe de projet, à la recherche de la maximisation du dispositif de gestion, propose d'associer le directeur de l'école au comité. Cette association de moyens a pour but de garantir la transparence de la gestion, ramenée ici aux écritures comptables. Mais, le directeur de l'école est un Songhaï. Il ne parle que très médiocrement la *Tamacheq* et enseigne en français. Il vit au village, mais reste marginal :

> *« Les gens d'ici me tolèrent bien, mais on ne se mélange pas avec les Touareg. Ils restent secrets » (le directeur d'école)*

Avec eux, il boit le thé le soir, mais on ne le mêle pas aux affaires du village. Les questions portant sur la construction de l'école ont été traitées sans lui. Il ne connaît même pas le nom de la ville *jumelle* qui l'a financée.

Comme membre du *comité*, il est convié à quelques réunions, sous la pression insistante des expatriés. Mais, il ne prend la parole que pour donner des précisions, à la demande de Souleymane, sur sa disponibilité à vérifier les écritures. Souleymane insiste par ailleurs sur un fait important :

> *« Le directeur de l'école ne restera pas au village, il sera remplacé (..), sa trop grande implication risque de rendre la gestion difficile après son départ ».*

Bien que ces arguments soient valables et le souci clairement exprimé, les expatriés continuent à considérer, jusqu'à l'élaboration du système de cotisation, que la participation de l'enseignant au comité, donne des garanties de bonne gestion financière de l'éolienne.

Un projet peut en cacher un autre

Lors des rencontres préparatoires, à chaque fois qu'il faut représenter les populations, c'est le conseil de chefferie qui est réuni, bien que l'on ne parle toujours que des *villageois* bénéficiaires. Mais, cette volonté apparente des Chamanamas, de représenter *démocratiquement* toutes les populations, recèle une autre réalité. Lorsque Souleymane dépose la demande d'installation de la pompe pour sa communauté, il connaît déjà les limites d'utilisation, fixées par les bailleurs de fonds, d'une pompe pour une communauté de 400 personnes. Mais, il ignore que ces consignes sont rédhibitoires et que le dépassement prévisible de ce taux entraîne l'exclusion des demandeurs de la liste des bénéficiaires potentiels du projet. L'*asagawar*, lors des séances, exerce une pression constante sur les intervenants dans le but, dans un premier temps, d'obtenir une dérogation sur le nombre autorisé des exploitants. Compte tenu de la mobilité des populations et de leur usage, désormais reconnu, de nombreux points d'eau, les intervenants conviennent de la validité de cette option. Mais, les cadres du programme de l'UNICEF suspendent l'autorisation de financement, jusqu'à ce qu'on leur confirme que la population utilisatrice correspondra au modèle prédéterminé. Pour régler le problème, le chef de projet propose une deuxième installation sur le puits du site ancien Tin Aouker-école dans la mare de Teberemt.

Mais dans le programme W022 de l'UNICEF, l'appui est limité à une installation de

pompage par communauté. Une visite de terrain confirme que la population est trop nombreuse pour une seule installation de pompage, et qu'installer à l'usage d'une partie seulement est inimaginable. Malgré ça, l'UNICEF refuse l'accord d'un deuxième financement pour la même communauté, parce qu'il « ne faut pas faire de précédent »[344]. Un autre argument déterminant est avancé :

> *« Il ne faut pas soutenir l'émergence de petits pouvoirs qui profitent des projets pour déstabiliser l'ordre social et la chefferie, en provoquant la scission des communautés ».* [345]

Il faut ajouter à cela, les freins aux financements liés à l'échec d'une partie de la stratégie, adoptée auparavant dans le programme W022.

> Les cadres de l'UNICEF veulent contraindre la LVIA à confier l'entretien des pompes éoliennes à la coopérative de maintenance des pompes Duba, pour lui donner un nouveau souffle en augmentant son volant d'activité. S.F. refuse de se soumettre, car il considère que la stratégie de maintenance du projet est autosuffisante et plus adaptée aux conditions locales.

Un dialogue soutenu s'engage entre les cadres expatriés de l'O.N.G. et ceux de l'O.I.. Il dure plusieurs mois avant de déboucher sur une entente négociée. Pendant ce temps, le projet est arrêté. Bien que refusant d'appuyer le deuxième site, l'UNICEF lie désormais le financement de Tin Aouker à celui de Teberemt, donc à l'intervention d'un autre bailleur, ce qui revient à condamner l'intervention.

> *« Du fait des risques d'affrontements sociaux qui pourraient découler de la faveur accordée à une partie seulement du groupe, les deux sites recevront un équipement ou aucun » (N.S. UNICEF).*

L'ambiguïté de cette position n'est pas sans rapport avec l'antagonisme et le rapport de force qui opposent les deux cadres chargés du volet d'hydraulique villageoise au sein de l'O.I : le responsable international est une femme, et qui plus est, une africaine. Son assistant, un malien, mis à disposition de l'UNICEF par l'administration, accepte mal cette autorité et veut faire ses preuves pour postuler au sein de l'institution internationale.

Les cadres de l'O.I. finissent par céder devant la détermination des volontaires de l'O.N.G.. Ceux-ci, d'un commun accord, ont pris la décision d'intervenir sur les deux sites sans le soutien de l'UNICEF, en autofinancement, malgré l'équilibre économique fragile du programme de l'O.N.G., et grâce à l'argent donné tardivement par Brot für die Welt pour Tacharan. Pour re-capter la confiance des populations déçues, les cadres du projet décident de commencer l'intervention sans plus attendre, et cela, malgré l'engagement finalement passé avec l'UNICEF : celui interdit de commencer l'action avant l'arrivée des fonds. Les cadres de l'O.N.G. forcent, une fois de plus, la lourdeur du traitement administratif. Mais au village, la démobilisation est totale. Les expatriés n'ont plus pour interlocuteur que Souleymane.

---

344 Cadre international, chef du programme d'hydraulique villageoise W022 pour l'UNICEF entre 1988 et 1991 au Mali. N.S. est une femme et elle est sénégalaise.

345 A.D. Cadre national, assistant de N. S. dans le programme W022.

Auto-adaptation réaliste du comité de gestion

Une fois l'idée de la deuxième installation admise, la présence des membres de l'*asagawar* dans le comité de Tin Aouker ne se justifie plus, puisqu'ils vont récupérer l'usufruit d'un point d'eau (Teberemt), jusque là inexploitable. Contradictoirement, Souleymane, alors qu'il a sollicité officiellement une deuxième installation pour un deuxième groupement, propose que le comité de gestion de Teberemt soit le même que celui de Tin Aouker :

> *« (..) puisque les questions à régler sont les mêmes (..) les gens susceptibles d'assumer des responsabilités aussi ».*

Á cette occasion, la difficulté de réunir les *responsables* pour préparer le chantier, est argumentée et la nécessité de les « déranger » pour « ça », est balayée :

> *« Ce que demande le projet est incompatible avec la vie réelle des gens. Ces séances sont difficiles à organiser, les chefs suivent leurs troupeaux et vivent avec leurs familles en brousse».*

Il faut plusieurs séances, aux intervenants, pour obtenir la constitution stable d'un groupe de personnes, quelles qu'elles soient. L'important est qu'elles soient relativement actives et disposées à participer aux séances d'organisation. Au moment de la mise en œuvre, le comité finalement désigné, est le produit de l'interprétation, par Souleymane et ses proches, des rôles et des qualités de personnes pouvant remplir les fonctions utiles à la pompe. Officiellement le comité est composé de la manière suivante :

- Souleymane (frère cadet du chef en charge de la gestion quotidienne des populations, Ikarbaganan de *grande tente*) comme président ;
- Assonate (ou Essekinette, Idnan épouse d'Aborakik, gérant de la boutique coopérative et lui-même Ikarbaganan de *grande tente*) comme trésorière;
- Moussa (jeune *ishumar* ancien migrant lettré apparenté à Souleymane et Ikarbaganan de *grande tente*) comme secrétaire et contrôleur financier ;
- Alousseïny Maïga (directeur d'école, Songhaï) comme appui au contrôleur financier ;
- Hadou (Ikarbaganan de *petite tente*) comme conseiller responsable de l'équipe d'entretien.
- Á ceux-ci, sont adjoints en renfort, Jaouder et Aliouba comme conseillers responsables de la sensibilisation pour la cotisation (le premier est un jeune exodant, le deuxième un chef de famille d'un certain âge respecté), Elmaïmoune (jeune lettré). Tous sont Ikarbaganan de *grande tente*.

La désignation d'Assonate (Essekinette) n'est en réalité que la projection du rôle pressenti pour son époux. Elle n'a d'autre ambition que de satisfaire la demande insistante des agents du projet en termes de présence féminine. Elle n'assiste d'ailleurs à aucune séance. Après quelques tentatives de la sociologue de travailler avec elle, il lui faut admettre l'aberration de cette obstination. Assonate ne comprend rien de ce qui est attendu d'elle, ni pourquoi on veut l'obliger à faire ça. Elle passe son temps dans des activités purement ludiques et n'a aucune envie de jouer le rôle attendu. Rapidement, Aborakik investit officiellement le rôle de trésorier et ne parle plus au nom d'Assonate et des femmes, mais en son nom propre. Les agents du projet ne font aucune objection, conscients de l'impossible participation au schéma proposé, de cette femme ou d'une autre.

La position prééminente attribuée à Moussa, par rapport à celle du directeur d'école,

éclaire les limites du rôle et des responsabilités que les Ikarbaganan sont disposés à confier à *un étranger*. Elle met aussi en perspective l'importance des enjeux susceptibles de se déployer autour de la pompe, qui doit rester intégralement aux mains des détenteurs légitimes de l'autorité. Il est à remarquer, qu'aucun des *ishumar* appartenant à la tendance qualifiée d'iconoclaste n'est désigné au comité de gestion, qui peut donc bien devenir un lieu de pouvoir. Elmaïmoune, proche d'Almoumine dont il est le neveu, satisfait aussi la demande formulée par le projet en tant que *futur agent de santé*[346]. Il occupe, en perspective, la place de *regard extérieur*, normalement prévue pour le directeur d'école. Hadou, un vassal très attaché à Souleymane se voit logiquement attribuer les questions d'entretien. Tous sont des Ikarbaganan. Les choses sont en ordre, comme le confirment les informateurs non apparentés, non impliqués :

> *« Il ne sert à rien de vouloir, contre le gré des représentants, introduire des personnes qu'ils n'ont pas désignées eux-mêmes ».*

2) L'organisation des cotisations financières

L'analyse de la structure politique de cette société, des systèmes de dépendance et de solidarité qui garantissent son équilibre précaire, montre que l'organisation des cotisations ne peut pas être un simple prélèvement auprès des ménages dits *bénéficiaires*. On a d'ailleurs pu voir que, l'identification, le nombre d'utilisateurs et les catégories de besoins à satisfaire sont difficiles à établir et à faire coïncider avec la logique du projet. Le système de cotisation à mettre en place ne peut pas, de manière évidente, être décidé et mis en œuvre par l'*asagawar* ou tout autre comité de gestion tel que le conçoivent les intervenants étrangers. Rien ne prouve non plus, qu'une telle opération ait un sens, ni même, qu'elle puisse être mise en œuvre par le comité désigné dans un deuxième temps.

La cotisation initiale « du chef »

L'*asagawar* est réuni dans la case de Mohamadine. Le directeur de l'école est absent : « Il est pris à Gao par ses activités professionnelles ». Aucune femme n'est présente : « Les femmes ont honte devant les hommes. La trésorière fait confiance à son époux, qui est ici pour écouter et parler en son nom et au nom des femmes ». Tout se passe rapidement[347]. Le contrat est lu en français, traduit en Tamacheq par le technicien du projet, interprété à l'occasion, corrigé scrupuleusement par Souleymane, lorsque la traduction n'est pas parfaite ou prête à confusion. Tout le monde agrée. Aucune question particulière n'est soulevée. Souleymane : « Les gens veulent la pompe. Ils feront ce qu'il faut pour que tout se passe bien ». Il remet l'argent de la cotisation initiale et il signe le contrat avec le chef de projet.

Sur la manière dont la cotisation initiale versée par Souleymane a été réunie, je n'ai pas d'information précise. Mais, la rumeur laisse entendre, qu'il est clair et normal, qu'Almoumine l'ait payée :

---

[346] Il a été retenu par l'administration pour recevoir la formation d'agent de santé villageois à l'occasion d'un prochain cycle.

[347] La notion de rapidité est ici relative aux habitudes des gens. Il a fallu attendre que les chefs arrivent, s'installent, palabrent entre eux. Le thé a circulé trois fois avant que la séance ne commence.

« C'est le rôle du chef, de faire ce qu'il faut pour ses gens (..). Avec la pompe Lister, chacun apportait son gas-oil, mais celui qui n'en avait pas demandait. Almoumine laissait toujours du gas-oil pour ceux qui ne pouvaient pas en payer »[348].

Les relations de dépendance, de clientèle sont trop complexes pour qu'il soit possible de décoder précisément, à quel titre Almoumine a payé la contribution au nom de sa population, ce que ce geste a de généreux, d'engageant, quels sont les rapports de domination qu'il active, les implications pour chaque acteur. Pour clarifier ce qui se passe réellement au travers de cette apparente sollicitude, il faudrait reconstituer l'écheveau d'obligations qui existent entre chaque *emprunteur* ou *receveur* et Almoumine ou sa fraction, les relations entre les lignages en particulier les matrilignages, leurs alliances. Il faudrait aussi pouvoir identifier la position qu'occupent, dans ces relations, les animaux qui matérialisent les échanges, les dons, le paiement des taxes et de la *sadakat,* les prêts libres ou sous conditions, la gestion de l'*ébawél*. Il faudrait pouvoir identifier le véritable *ayant droit* des animaux autorisés à s'abreuver, celui qui peut décider à leur sujet, et celui qui a des devoirs envers eux. Seule cette exploration approfondie permettrait de savoir qui paie quoi et pour qui, quel type de relation légitime ce geste, et ce qu'il entraîne. Mais, bien plus que des pratiques d'échange, de solidarité ou de don, il est probable que la relation sous-tendue par le paiement de la contribution initiale joue sur l'entretien des réseaux de clientèle et de dépendance.

Concentration-redistribution de biens ou de droits modernisées

Donner pour quelqu'un, dans l'attente de ce qu'on pourra obtenir de lui en contrepartie, présente un caractère prévisionnel qui se comprend tout à fait, dans un milieu de vie aussi hostile que le désert sahélien. Personne n'y est à l'abri de la *togərshet*, la malchance (Spittler, 1990) ou de perdre un jour ou l'autre l'*albaraka* (la fécondité, la bénédiction).

Parmi ces usages, on peut distinguer celui qui consiste à ne donner qu'à des parents pauvres ou en difficulté temporaire. Il s'agit de l'*inuf* ou don réciproque (car il peut le devenir), généralement fait en vue d'un retour possible, mais sans contrainte absolue[349]. Les distributions de gas-oil pour la pompe Lister entrent dans ce registre.

Deux types d'usages s'avèrent prévisionnels, et sont pratiqués dans un cercle plus large de relations. Ils sont opposés et complémentaires. Il s'agit de la *tarkept* (saisie licite), et du traitement qui est fait des revenus de la *tiuse* (redevance), qui s'équilibrent dans un mouvement circulaire de captation-redistribution de biens et de protections.

La *tarkept* est le prélèvement qu'un noble ou un fils de grande tente peut se permettre, à tout moment, sur les biens d'un de ses sujets ou vassaux, car « il est maître de tous les biens » (E. Bernus, 1991). La prise s'opère généralement sur un animal. En contrepartie, le preneur doit protection au propriétaire de la bête. La *tarkept* est aussi pratiquée sur le visiteur sans bétail. L'objet dérobé remplace alors l'animal.

La *tiuse* est la redevance que les chefs de tribu payaient jadis à leur *amenokal*, qui leur assurait la tranquillité et redistribuait en grande partie. L'éclatement des confédérations avec la guerre coloniale de *pacification*, a en partie désaffecté ce système. Les chefs de grande tente, l'ont plus ou moins pérennisé en continuant les prélèvements au niveau local auprès des

[348] La vérification, faite plus tard, de cette allégation révèle que seuls *les gens d'Almoumine*, ses parents pauvres, ses dépendants pouvaient en réalité demander du gas-oil gratuit. Et il ne s'agit pas forcément des familles les plus pauvres.

[349] Témoignage d'Hamadalamine, diplômé de l'ENA en 1984 (voir mémoire), un Ikarbagagan lettré engagé en politique à Bamako. Il jouera plus tard un rôle dans les négociations pour la mise en oeuvre des accords de paix.

chefs des fractions qui leur doivent allégeance. Le paiement de la *tiuse* et des diverses redevances (*ehere n amaghdal*) donne, à celui qui s'y soumet, la garantie de protections, et suivant le cas, des droits exclusifs ou spécifiques sur une aire de pacage, plus récemment sur une terre à sorgho. Sa redistribution est censée couvrir, sinon dépasser, les pertes subies à l'occasion de la *tarkept.* Les deux s'équilibrent dans ce mouvement circulaire (E. Bernus, ibid.).

Lorsqu'ils étaient pratiqués dans les règles de l'art, ces principes assuraient au noble les moyens nécessaires pour payer les impôts de ses tributaires mais aussi pour les assister dans l'adversité. Ce n'est plus le cas depuis une génération, et la disparition progressive de ces pratiques a contribué à précariser la situation des plus pauvres. Ainsi, les biens que le chef peut capter au nom de ses administrés, et dont il retient la part qu'il entend puis qu'il redistribue ensuite à son gré, peuvent être interprétés comme une forme moderne du mouvement circulaire entre *tarkept* et *tiuse*.

Paradoxalement, la collecte des impôts (*tamesadek*) appartient aussi aux systèmes de solidarité par l'entretien notamment de la clientèle. Le chef reconnu par l'administration – ici Almoumine - prélève l'impôt lui-même, auprès de ses dépendants et vassaux, en suivant les consignes de l'État, mais ne subit aucun contrôle des montants qu'il préleve réellement.

> *« Lorsque Almoumine fait la collecte, l'administration n'a pas besoin d'envoyer les militaires. Il part avec son 4x4, jusqu'aux confins du Niger et de l'Algérie. Pendant plus d'un mois, il sillonne le désert. Personne ne sait ce qu'il fait payer aux gens »*[350] .

Il est ainsi, libre d'adapter le coût *pro capitæ* sur les hommes et le bétail, en évitant d'écraser les pauvres d'une part, les gros éleveurs de l'autre. La rumeur lui attribue ce type de pratiques, mais comme personne ne connaît le montant de l'impôt, l'interprétation est facile. Un prélèvement plus élevé sur les riches, éventuellement aussi sur les opposants à son pouvoir (qui sont obligatoirement assez puissants, donc probablement assez riches pour avoir cette audace) lui permettrait ainsi, de ne pas trop ponctionner les autres. Un vassal reconnaît ne rien payer au titre de l'impôt. Par contre, Hamadi ag I., opposant notoire, se plaint d'être surtaxé, mais il refuse de s'abaisser à discuter de ça avec le chef.

Almoumine est connu pour son sens du partage. Il a la réputation d'être un *asenreglam*, un homme qui donne des parts égales, des parts équivalentes à ce qu'il faut à chacun, « ce qui est juste ». De tous temps, la *tamesadek* a présenté des aspects redistributifs. L'ancienne pratique consistait, pour les chefs, à confier la collecte aux forgerons (Nicolaisen, 1982c63) qui recevaient quelques bêtes en ristourne et étaient exonérés des taxes. Depuis 1973, les chefs ne peuvent plus se permettre cela. Le terme de *tamesadek* qui recouvre les prélèvements obligatoires, reste encore employé pour désigner le 1/10ème de la récolte, considéré comme dîme coranique (*sadakat*[351]), dans la mesure où se sont désormais les chefs qui la perçoivent. Comme cela a été signalé pour Tacharan, le chef reçoit une ristourne de l'administration sur le montant total collecté des impôts[352]. Á Tin Aouker aussi, cette somme inconnue est

---

350 Entretien avec le 1er Adjoint au Gouverneur de Gao en 1990.

351 Dîme versée au marabout (*aneslem*) qui doit la redistribuer en grande partie aux pauvres.

352 Interrogé sur le barème, le chef d'arrondissement central se contente de confirmer qu'il existe un montant par tête, la somme des impôts collectés devant correspondre au recensement officiel de la population. Mais il précise aussi que très peu de chef réussissent à collecter la totalité des sommes prévues, et que l'administration est obligée de leur donner des délais mais aussi de tolérer des écarts. Par ailleurs, pour les stimuler, chaque somme collectée est amputée d'un pourcentage *variable*, qui leur est laissé au titre de valorisation de l'effort. Une discussion avec le 1er adjoint confirme que

considérée par tous, comme une valorisation légitime de la fonction de chef, mais aussi comme un fonds dans lequel il doit puiser pour engager les dépenses au bénéfice de ses administrés. Dans la mesure où une partie au moins des gens du village considèrent que Almoumine paient pour eux la *tamesadek*, on peut admettre que la cotisation de la pompe entre dans ce cas de figure.

Les consignes administratives de redistribution de l'aide alimentaire ont accru le flou qui règne, depuis la période coloniale, sur le sens des pratiques de *tamesadek* et de *sadakat*. A partir de 1975, l'aide internationale s'est peu à peu substituée à la part du pauvre comprise dans le *sadaka*, que les croyants et les chefs continuaient à donner, bon an mal an. Ces derniers ont pris facilement le contrôle légitime de la rente extérieure et de sa gestion, du fait de leur position d'interface, de leur pouvoir et de leur devoir de redistribution. Comme avec la *tamesadek*, ils donnent aux nécessiteux, aux pauvres et dépendants, ils engagent des dépenses pour eux ou à leur place, sur ce fond de richesses nouvelles.

Les distributions de vivres dans le cadre de l'aide alimentaire, en grande partie administrées par les chefs ou réalisées à partir de leurs consignes et sous leur contrôle ont fait déraper dans l'esprit des gens, les notions de générosité des nobles et des marabouts. Le *shirgit* est la part du pauvre, distribuée en vivres (le *sadakat* est distribué en argent ou en animaux) par le noble riche croyant. La générosité de ce geste est attribuée au chef, même si ces biens proviennent de l'aide internationale, puisqu'il en est l'intercesseur ou le maître d'œuvre. Le *shirgit* se transforme dans les années 1970-80 en *kaara* (de *quart* militaire), qui sert à doser le grain distribué par les programmes d'aide alimentaire comme ration familiale. Il perd la dimension religieuse de départ, pour entrer dans un registre intermédiaire, entre acte généreux et acte engageant, qui renforce les liens de pouvoir et de dépendance. Par ces pratiques ambiguës et confuses, entre tradition et modernité, rente privée et publique, ressource interne et externe, les chefs légitiment et renforcent en permanence leur position.

Utopiques cotisations familiales

La définition des cotisations familiales, selon les intervenants extérieurs, ne considère toujours que les familles habitant (plus précisément ayant une case en banco) sur le site villageois. Pour les expatriés, seules les 400 personnes présentes toute l'année peuvent se mobiliser pour assurer la pérennité de la pompe. Par contre, le chef de projet ne se satisfait pas de ce qu'il considère comme des mauvaises habitudes qui consistent à attendre que le chef paie pour tous, ce qui ne peut, selon lui, que perpétuer les agissements monopolistiques des chefs traditionnels. Pour bénéficier démocratiquement de droits, chaque habitant est supposé devenir partie prenante responsable du développement de son village, et pour cela, assumer sa part de cotisation. Mais, la préoccupation centrale du chef de projet reste la préservation de la pompe :

> *« S'il est admissible, puisque cela semble inéluctable, que le chef paye la cotisation d'entrée, il est indispensable qu'un système de cotisation soit élaboré et testé pour garantir la pérennité des installations après le départ de l'équipe ».*

Des témoignages contredisent le discours de solidarité automatique, et renforcent les

---

personne ne sait à quoi correspond ce que les chefs apportent au titre de l'impôt, de même que personne ne sait ce qui est réellement remis en fin de compte au Trésor Public.

expatriés dans leurs certitudes :

> *« Des fois, il y avait du gas-oil pour la Lister. Souvent, il n'y en avait pas. Cela pouvait durer très longtemps, des semaines, des mois. Ceux qui n'avaient pas d'argent pour en payer tiraient l'eau à la corde dans le puits pour les animaux »*[353].

Simulacre d'élaboration du système de collecte : satisfaire la manie du « Blanc »

La réflexion sur l'élaboration d'un système de collecte de fonds, est conduite par la sociologue et son assistante avec les villageois, en fait, avec un groupe désigné spécialement pour participer à cette activité. Ce groupe est composé de personnes déléguées par Souleymane, et qui appartiennent au premier comité constitué. Il comprend Moussa, l'*ishumar* acquis au pouvoir en place, le directeur songhaï et Aborakik :

> *« parce qu'il est toujours au village, et qu'il est habitué à tenir les comptes de la boutique (..) il sait faire payer les gens ».*

Il est évident que ce groupe n'a aucune représentativité, mais le fait que ses participants appartiennent au comité de mise en oeuvre suffit, pour les agents du projet, à valider ses propositions. Cette apparente rationalité, les satisfait. Mais chaque demande de vérification du cahier d'enregistrement soulève un mur de résistance et ne débouche sur rien.

En réalité, le système de cotisation élaboré sous l'influence du projet ressemble étrangement, au prélèvement fixe par famille, qui découle de la logique du calcul des impôts *per capitæ*. Il ne tient compte, ni des richesses, ni des ressources de chacune. La seule nuance porte sur le nombre de têtes du petit cheptel de case qui doit entrer dans la cotisation de base, et dont la définition est l'occasion d'un débat animé. Ce système est mis au point d'autant plus rapidement, qu'il ne correspond en rien avec la réalité du groupe social. Mais, il est basé sur la *rationalité* que l'on prête aux Blancs et sur les *manies* qu'on leur attribue.

L'objectif d'élaboration d'un système de collecte est atteint ! Mais, plusieurs témoignages en condamnent de façon radicale l'applicabilité :

> *« Les chefs reçoivent l'aide, Almoumine prend la tamesadek, c'est normal qu'il paye pour tout le monde (..). C'est comme le sadakat (..). Les pauvres ne peuvent rien payer, ils font ce qu'on leur demande, ils doivent pouvoir utiliser la pompe (..) Chez les Kel Tamacheq ça n'existe pas, d'empêcher de prendre l'eau ».*

Un point c'est tout !

Une question sérieuse : la cotisation pour l'abreuvement

La question concernant l'abreuvement du bétail est totalement exclue a priori du projet, qui s'intéresse uniquement aux besoins des familles, puisqu'il est question d'eau potable. Mais, le séjour au village des intervenants leur révèle que les mêmes troupeaux se rendent régulièrement au puits tous les jours, à l'aube et au coucher du soleil. Il apparaît rapidement qu'il ne sera pas possible de détourner ces animaux vers d'autres lieux d'abreuvement.

---

[353] Témoignages d'éleveurs. Entretiens 1993.

« (..) ici, chacun sait où et quand il doit amener ses animaux. Il n'y a pas de points d'eau qui ne soit pas déjà exploité comme il doit l'être » (Moussa Ag. Rh.).

C'est donc aussi le cas pour le puits de Tin Aouker et pour les animaux qui y viennent. Et il semble inimaginable que cela puisse changer alors que l'eau va devenir plus facile d'accès.

Le séjour sur le site permet à l'équipe de constater aussi, que la part des animaux dans l'utilisation de la pompe est très largement supérieure à la part humaine, au point de rendre cette dernière quasiment négligeable. Les techniciens sont d'ailleurs consternés de voir que les animaux sont servis en priorité sur les humains. Les expatriés prennent conscience que, faire payer les *villageois* pour tous ces animaux est injuste. Ils envisagent donc d'inclure en priorité, la part des troupeaux, dans le calcul de la cotisation pour l'entretien:

« On ne sait pas qui sont les propriétaires, mais on suppose qu'ils sont plus riches que les résidents » (M.M. la sociologue).

Valeur de l'expérience : une organisation moderne basée sur la perspective d'une rente générée par la pompe

Tant que la pompe n'est pas en fonction, il n'est pas possible d'aborder le thème de la contribution financière pour l'eau, autrement que sur le registre du bavardage et d'un constat d'immuabilité :

« Les éleveurs savent ce qu'ils doivent et ce qu'ils ne doivent pas faire ». « Les gens n'ont jamais payé l'eau pour leurs animaux ». « Dieu donne l'eau, l'homme ne peut pas la faire payer ». « Les cotisations vont suffire pour l'entretien de la pompe » (position de divers témoins).

Mais, aussitôt que la pompe fonctionne, la réputation du forage de Tin Aouker dont l'eau est légèrement sodée se répand comme traînée de poudre. Après seulement quelques semaines, on voit affluer de toutes parts, des troupeaux *non autorisés*, que leurs bergers dévient de leur itinéraire menant dans les lointaines régions natronées, pour venir au plus près, faire une pré-cure salée à Tin Aouker.

Il apparaît soudain, que la pompe peut dégager une véritable rente. En attendant de vérifier la rentabilité de l'opération, les chefs décident qu'il faut se donner tous les moyens sur place pour maintenir la pompe en fonction, sans quoi la rente tarirait. Il faut donc, dans un premier temps, faire contribuer à la cotisation, les éleveurs *autorisés* sur le point d'eau.

La problématique de l'abreuvement est déjà au cœur du fonctionnement de cette société, en matière de gestion des ressources pastorales (Bernus, 1969 ; Mathieu, 1994 a), et les Ikarbaganan en détiennent toutes les clés. Le système de cotisation pour les besoins humains a été bâclé par un petit groupe non représentatif. Par contre, celui qui va permettre de prélever et surtout d'enregistrer la part du gros bétail, mobilise l'autorité des deux lignages collatéraux de Souleymane et de Mohamadine, renforcée par les compétences comptables d'Aborakik. Seuls, des Ikarnaganan participent à la définition du nouveau système. Ce qui est proposé par ce groupe est le produit d'un travail long et mûrement pensé, d'argumentation, de réflexion, de simulation, de comparaison, de négociation des obstacles. Habituellement, dans les projets, tout travail de réflexion s'arrête, en l'absence de l'animateur. Ici, les séances sont très productives, et la réflexion continue en l'absence de la sociologue. Souleymane fait de

nombreux déplacements, convoque des réunions de chefs en brousse. Il préside lui-même chaque réunion et entretient le travail de réflexion qui prend en compte les points de vue de divers grands éleveurs, le tout sans avoir besoin de recourir à l'appui de l'équipe du projet. Plusieurs semaines sont nécessaires à cette élaboration, à laquelle sont consacrés le temps et l'énergie nécessaires, car il n'est pas question de la négliger.

Le poids de la bureaucratie et de la confiance dans la production d'une organisation moderne

Avant que ce travail d'élaboration ne soit abouti, un événement survient, qui modifie les positions adoptées jusque là. Un matin, après le passage des animaux (autorisés ou non), le réservoir est vide. Le vent à cette époque de l'année tombe vers 10 h du matin, pour se lever à nouveau en fin d'après-midi. Donc, l'éolienne ne pompe pas pendant la journée. Nous sommes en saison sèche, et les familles des Ikarbaganan n'ont pas encore pris l'eau nécessaire à passer la journée. Il devient tout à coup évident, que contrairement aux habitudes ancestrales, il est nécessaire de garantir en priorité l'approvisionnement des familles. Du fait que la problématique de l'approvisionnement du bétail n'a pas été envisagée dans le projet, la solution apparente consiste en une gestion draconienne des stocks d'eau. Cette perspective est peu réaliste. Pour le chef de projet, une autre possibilité existe : installer une dérivation en sur verse, aux 2/3 de la hauteur du réservoir, pour amener l'eau résiduelle en continu dans l'abreuvoir. Mais, et celui-ci se trouve au milieu du village, et ce branchement transformerait le centre du village en un vaste parc à bétail. Pour des raisons d'hygiène et d'assainissement, l'abreuvoir doit donc être déplacé à l'extérieur de l'agglomération. Mais, cet aménagement particulier nécessite un investissement non prévu dans le budget.

Interpellé sur cette question, l'UNICEF refuse l'amalgame des vocations hydrauliques, menace de se retirer et d'exiger le remboursement de la subvention si l'installation « sort du cadre du programme W022 ». Une fois encore, le chef de projet passe outre. Avec les tuyaux d'hydraulique laissés par le programme Lister pour l'arrosage du « jardin d'Almoumine », il installe la dérivation. Cette opération permet de garantir l'approvisionnement constant en eau de ménage, mais il reste à déplacer l'abreuvoir en béton armé de 8 m de long, sur une distance de près de 200 m.

En procédant ainsi, S.F. (le chef de projet) a pris ouvertement et une fois de plus, le parti des populations contre le bailleur de fonds. Il prend le risque de perdre le financement, et les chefs Chamanamas le savent. Le niveau de confiance accordée aux volontaires du projet, déjà largement supérieur à la moyenne dans les relations projets-populations de la zone, en est encore grandi. C'est alors que Souleymane invite la sociologue à l'aider dans l'élaboration d'un système de prélèvement et d'enregistrement des cotisations, qui ne permette pas à l'administration malienne de reconstituer le cheptel et qui préserve les éleveurs. Cette opération n'est possible, que par la confiance qui s'est établi entre eux, par l'intérêt que la sociologue a manifesté, et la compréhension qu'elle commence à démontrer sur les modes de vie de la population.

Les discussions tournent essentiellement autour de trois points : 1) la mise au point d'écritures comptables lisibles, pour les seuls Aborakik et Souleymane, sans que l'administration ne puisse s'en servir pour imposer les éleveurs ; 2) le calcul et le coût de l'abreuvement ainsi que les modalités d'enregistrement des montants à exiger des troupeaux étrangers de passage ; 3) le prix exigible des camions de passage et de leurs passagers, qui depuis la mise en fonction de la pompe s'arrêtent et se servent abondamment sans rien demander à personne.

Le premier point de cette élaboration interactive, porte sur l'évaluation du coût raisonnable de l'abreuvement. L'appui à la réflexion (que l'on peut qualifier *a posteriori* de « méthode participative ») permet de rapprocher progressivement, le système de valeurs en

vigueur dans les pratiques habituelles, et celui qui s'appuie sur la rationalité comptable d'un prélèvement financier.

La taxe administrative varie suivant l'animal, et l'impôt sur un chameau est beaucoup plus lourd que sur le nombre de chèvres qui boivent la même quantité. Le système de calcul du montant de la consommation va donc être évalué, de manière à empêcher l'identification de la catégorie d'animaux concernés par l'enregistrement. Le groupe va produire une unité de paiement qui se calcule en *bidons* (200 litres). Chacun sait d'où viennent les animaux qui arrivent à l'abreuvement. Chacun sait ce que boit tel ou tel animal par jour, suivant la saison, selon le pâturage d'où il arrive, la distance qu'il a parcourue et l'état des points d'eau auxquels il a eu accès sur son chemin. Le calcul est fait sur la base d'une évaluation précise des quantités nécessaires, à laquelle chacun des responsables du groupe de travail adhère et qui est traduite en *unité-bidon*. Le taux de base de l'unité-bidon est calculé à partir du prix *réel* de l'exhaure traditionnelle, qui est la valeur de la rétribution du berger *salarié*. Il est ensuite établi au tiers de cette dernière.

> Contrairement aux discours tenus, dans la réalité, l'eau n'est pas gratuite. Elle a déjà une valeur quantifiée : le paiement du berger ou de l'*akli*, de l'*iboghollitan* qui conduit ou retrouve le troupeau au point d'eau pour l'abreuvement ; jadis en croît des animaux, ce paiement se fait depuis plusieurs années en espèces ou en mil. Le prix de l'eau de la pompe ne peut pas excéder une part de la rétribution, au risque d'appauvrir les bergers salariés. Mais, l'abaissement du travail nécessaire pour l'abreuvement peut permettre à un seul berger, d'assumer un plus grand nombre d'animaux.

Pour l'enregistrement, des pseudonymes sont utilisés systématiquement. C'est chose facile, les gens en ont plusieurs. Un même berger est enregistré différemment lors de ses passages successifs, même lorsque les animaux qu'il garde sont tous au même propriétaire. Les différents pseudonymes d'une même personne peuvent être utilisés pour signaler l'abreuvement des diverses catégories d'animaux dont il a la garde, s'ils sont à plusieurs propriétaires distincts. Le passage à l'abreuvoir peut être mentionné sous un des pseudonymes du berger, mais aussi sous celui du propriétaire du troupeau ou encore de celui de son frère cadet. Si ses bêtes sont fondues dans le troupeau de son aîné ou bien sous celui de son épouse ou de l'oncle maternel de celle-ci, si on est sûr que celui-ci n'amènera jamais personnellement de bêtes, on peut employer les pseudonymes de ceux-là. Les bêtes qui entrent dans l'*ébawél* offrent beaucoup de possibilités d'enregistrement. Les animaux en *tiyyaten* sont affectés, ici au propriétaire, là au bénéficiaire du prêt, etc. Ce système découle directement du mode de gestion complexe des troupeaux. Il rend toute identification impossible à l'étranger, mais permet à Aborakik, de savoir qui doit payer. Seuls, quelques autres individus peuvent avec lui, décoder le livre de compte.

Alors que le premier système de cotisation élaboré n'était qu'un simulacre, qui n'avait d'autre objectif que de satisfaire la demande de l'équipe du projet, le second est bien le produit de plusieurs logiques et de plusieurs rationalités articulées entre elles (Olivier de Sardan, 1995). Il intègre les normes qui relèvent du fonctionnement traditionnel modernisé de la société, les pratiques de l'administration, les perspectives d'enrichissement, la logique et les attentes du projet. Mais, le résultat obtenu vise bien à satisfaire les intérêts de la population, et plus précisément des éleveurs. Bien entendu, le système mis au point, favorise encore les gros éleveurs, les riches qui appartiennent à la classe dominante (Bourgeot, 1979), et les protègent des effets négatifs que la gestion de la pompe pourrait générer en terme de contrôle sur leur cheptel. Mais, il présente malgré tout, l'avantage de ne pas pouvoir fonctionner au détriment des petits éleveurs.

La nécessité d'effectuer un prélèvement sur les véhicules de passage s'impose. Les

Tamacheq adoptent à leur intention, la logique que les intervenants ont tenté de leur imposer ainsi que leurs arguments :

> *« Les gens n'ont pas de respect pour la pompe, parce qu'ils croient qu'elle est "cadeau". Il faut qu'ils payent pour comprendre, et parce qu'ils seront contents de la trouver en bon état à chaque passage » (Mohamadine Ag K.)*

La mise au point de ce prélèvement entraîne, dans son sillage, la fixation d'une tarification pour tous chaque type de consommateurs : la cotisation des habitants de Tin Aouker, qui sont considérés comme bénéficiaires du projet, est de 1.000 FCFA par maison construite (habitée ou non) et par an. Elle vaut pour les besoins de la famille et pour ceux de 20 chèvres au maximum. Elle doit pouvoir, à elle seule, couvrir les besoins de maintenance de la pompe. Toutes les autres entrées viennent en bénéfice. L'eau pour le travail du banco coûte 10 FCFA la barrique (200 litres) pour les cotisants. *L'unité-bidon* est fixée à 25 FCFA pour les éleveurs. La taxe est fixée à 100 FCFA par camion, pour autoriser le remplissage des bidons de 2 à 5 litres par les nombreux passagers, et de 100 FCFA par barrique chargée dans le véhicule. Le paiement est immédiat, pour les véhicules et les éleveurs de passage occasionnels. La contribution est versée, à terme, après la récolte de sorgho par les habitants et les éleveurs réguliers identifiés. Il n'est pas précisé à quoi servira l'argent excédentaire, ni qui aura l'autorité et le contrôle sur son utilisation. On peut supposer que cet argent ira rejoindre la *tamesadek*.

A la suite de ces décisions, et compte tenu de l'importance de ces nouveaux enjeux, le comité se trouve contraint de désigner un gardien de la pompe chargé de l'encaissement. Ce sera Hadou, qui habite au village.

3) La participation en main d'œuvre

Le système politique et les relations de dépendance et de solidarité, jouent un rôle central dans les formes observées précédemment de contribution au projet. Mais, dans la manière dont se déroulent les prestations en main d'œuvre, des éléments déterminants viennent s'ajouter : les représentations que le groupe social a du « travail » en général et de l'effort qui lui est demandé en particulier, ainsi que les transformations des pratiques que peuvent entraîner les exigences et les valeurs apportées par le projet.

Le déroulement du chantier

La collecte des matériaux : le projet face aux conceptions touareg du travail

Mise en place du dispositif de contribution en main d'œuvre

Malgré les difficultés rencontrées à Tacharan par l'équipe de projet dans ce volet de participation, et malgré la démobilisation évidente de la population de Tin Aouker à cause des reports sans fin du financement, l'organisation du chantier est la même que pour le village songhaï. S.F. repère avec Souleymane les gisements de pierre, de sable de qualité et de gravier

correspondant aux besoins du chantier :

> *« Il faut réunir, aux endroits prévus, (telle) quantité de chaque qualité. Le jour dit, le camion fera le ramassage de tous les matériaux et les transportera sur le chantier » (S.F).*

C'est comme ça que le programme procède au Sénégal, lorsque les distances sont trop grandes, et l'expérience de Tacharan a au moins servi de leçon sur ce point. Souleymane tente de négocier une autre organisation :

> *« Les gens viennent de loin dans la brousse. Les gisements sont encore plus loin. Les gens n'ont pas d'outils, il y a très peu d'ânes pour transporter tout ça, les pierres, le gravier, le sable, tout ça c'est lourd ».*

Mais S.F. ne se laisse pas ébranler, il a déjà fait de gros efforts en louant un camion. Il donne quinze jours de délai, puis s'en va.

Un chantier qui démarre dans la démobilisation

Les mois écoulés en déplacements, en négociations avec l'UNICEF ont entraîné des séjours coûteux à la capitale pour les expatriés, et n'ont pas arrangé la situation financière du projet. Malgré l'accord de financement, la mise en œuvre des deux chantiers est encore prévue sur un registre très économique. Le fait de collecter en une fois les matériaux pour les deux chantiers, doit réduire le coût de location du camion à une seule prestation, les équipes travaillant en roulement sur les deux sites. Mais, ce n'est pas ce qui se produit.

> A l'arrivée du camion - loué pour la journée à une autre O.N.G. -, sur les lieux de regroupement des matériaux, c'est la consternation : moins d'un quart des matériaux indispensables a été collecté. Il faut attendre deux heures après l'arrivée du véhicule, pour que les hommes *désignés* se présentent au village. Visiblement, les choses se passent plus mal encore qu'à Tacharan.

Le chef de projet opte pour la coercition, et annonce que « tant que les matériaux ne seront pas réunis pour les deux chantiers, aucun des deux ne pourra commencer ». Par cette exigence, il pense surmonter ce qu'il considère être la *paresse* légendaire[354] des Touareg, mais il provoque tout autre chose : il oblige le groupe à laisser transparaître l'existence de différences de traitement entre deux parties de la population. En procédant ainsi, il contraint Souleymane, à annoncer que les matériaux ne concernent que l'installation de Tin Aouker, et à désolidariser les deux groupes afin de déclencher le démarrage de l'édification de la première pompe. En organisant le chantier, S.F. a omis de prendre en compte, l'effet démobilisateur des remises en question successives des installations par l'UNICEF. Pendant toute la saison sèche, les Tamacheq de Tin Aouker ont attendu de savoir quel sort leur serait réservé. En juillet, la pluie a entraîné les éleveurs vers les pâturages. Au moment de faire démarrer le chantier, en septembre 1989, le besoin d'eau, pressant jusque là, ne se fait plus sentir pour personne.

D'autres aspects viennent contribuer à ces comportements. Par ailleurs, le fait que dans la société Touareg, tous les efforts soient orientés vers l'intérieur de la cellule familiale élargie (vers le bénéfice de l'*ébawél*), ne génère aucun esprit de volontariat pour participer aux

[354] Ce point de vue couramment exprimé par les agriculteurs songhaï de la zone est bâti sur la logique de la valeur du travail de la terre. Il a été adopté par les développeurs pour lesquels le développement ne passe que par la production agricole et depuis quelques années, l'artisanat et le travail de l'argent.

travaux d'intérêt collectif. Ainsi, les *volontaires pour le chantier* sont en réalité des personnes désignées pour ce travail. Rien à voir avec un élan spontané. Le comité de gestion et l'*asagawar* n'ont joué aucun rôle dans leur désignation. Souleymane a mobilisé un certain nombre d'individus du fait de son autorité et de tous les devoirs mutuels que j'ai décrits auparavant. Trois équipes ont été constituées, chacune sous l'autorité d'un responsable : Souleymane, Moussa et Mohamed le maçon (du village).

L'équipe de Souleymane assure quasiment la permanence sur le chantier et reste le temps prévu à chaque fois que c'est son tour. Souleymane n'hésite pas à prendre lui-même en main - sans toutefois s'en servir - pelle et pioche pour montrer l'exemple, ce qui déclenche un engouement brouillon mais de courte durée. Il apparaît rapidement, que dans l'équipe de Mohamed, l'autorité fait défaut. Cette équipe est fuyante, la plupart du temps, remplacée au pied levé par celle de Souleymane. Celle de Moussa est constituée de jeunes gens assez indisciplinés, qui trouvent toutes les occasions pour se défiler.

Une organisation traditionnelle du travail inadaptable aux exigences du projet

Pour élucider les relations sociales qui sont activées pendant cette prestation en travail, il faudrait comme pour la cotisation, connaître très précisément les relations de dépendance et de clientèle entre les individus, afin de savoir à quel titre et sous l'effet de quelle impulsion, ils acceptent ou se sentent dans l'obligation de contribuer aux travaux. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont une attente en retour, et que celle-ci ne concerne pas le projet. Elle peut entrer dans le domaine des contraintes ou des avantages liés à la dépendance ou encore à l'entretien d'une position de clientèle, ou dans celui de l'épuration d'une dette, dans l'anticipation d'un besoin futur, ou encore dans l'attente d'une forme de rétribution.

> Chez les Touareg, les tractations qui constituent des investissements dans les liens de clientèle et de dépendance, transitent traditionnellement par des dons ou des apports en nature, et secondairement par des prestations physiques. Dans la première catégorie, la *tiyyaten* [355] consiste pour un vassal, à confier librement une vache en lactation à son noble, pour s'assurer de sa protection (*timugazen*). La *tibsey* en mil, la *tizageni* en beurre, la *tikomari* en fromage ont le même rôle essentiel, avec en plus, le souci de s'assurer la tranquillité en prévision des comportements prédateurs des fils de grande tente. A la différence des tractations en nature, celles qui impliquent des actes physiques ne sont pas désignées[356]. Les tâches courantes sont pré-affectées aux catégories sociales. Notamment, tous les travaux physiques à l'exception des soins aux troupeaux, sont réalisés selon leur contenu, par les forgerons, les *ibogholitan* ou les *iklan*, voire par des vassaux pauvres. La prestation en travail consiste traditionnellement, en accompagnement des troupeaux et au rendez-vous d'abreuvement. S'il faut parler de valorisation plus que de rétribution de ces actes, elle n'en est pas moins précise et se calcule en usufruit du lait, en croît du bétail[357]. Les tâches courantes n'ont jamais fait l'objet de rétribution en espèces, mais d'avantages en vivres, en paiement des impôts, en prêts temporaires de laitières (suivant l'autre sens de *tiyyaten*).

[355] Pratique totalement à l'opposé de l'autre relation qui porte le même nom, et qui consiste, pour un riche, à mettre une vache en lactation à disposition d'un parent pauvre, pratique qui n'est prévisionnelle en terme de rendu, qu'en cas de malchance.

[356] Dans le vocabulaire utilisé pour parler du travail physique chez les Touareg de Tin Aouker, je n'ai pas trouvé de vocable désignant les formes de travail visant à investir dans la protection ou à rembourser une dette. Cela ne signifie pas que ce vocabulaire n'existe pas, mais je n'ai pas été en mesure de l'explorer. La seule référence que nous trouvons à ce sujet, est faite au paiement qui désengage, celui qui fait sortir d'une relation de dépendance mutuelle, qui se réfère généralement à un bien commun aux protagonistes, même si les deux parties ne se trouvent pas en situation d'égalité par rapport à ce bien. *Segmed e* : « fais-moi sortir de cette (chose possédée en commun) en me payant la valeur de ma part ». *E' kai segmedegh* : « je te ferai sortir de (..) en te payant la valeur de ta part ». Celui qui paye libère l'autre de la relation d'engagement qui les lie.

[357] A la période de l'observation, la valeur ancienne de ces prestations avait perdu son sens depuis les vagues de sécheresse, soit près de quinze ans. Les éleveurs et les bergers tentaient de reconstruire des barèmes acceptables pour tous, seule condition pour reconstituer des troupeaux nombreux.

Les prestations de service, telles que la construction de cases et la participation aux travaux agricoles sont apparues récemment. Je n'ai pas eu connaissance d'un vocabulaire adapté à ces situations nouvelles. Ces prestations, si elles se passent au sein du groupe élargi, sont valorisées par le mode classique des retours prévisibles. On ne parle pas de salaire chez les Chamanamas, mais de *petits cadeaux*.

Quoi qu'il en soit, ces systèmes reposent sur la gestion directe des ressources naturelles, indispensables à la vie de chacun, notamment l'élevage, et *a minima* la culture du sorgho pluvial. Rien ne permet de penser, que les relations d'échanges et d'obligations qui les régulent sont transposables dans le registre de tâches demandées par le projet pour la pompe. Le fait que cette prestation soit, un tant soit peu assurée, semble reposer principalement sur la personnalité de Souleymane ou sur son statut. Une réflexion malencontreuse de Mohamadine confirme les limites de ce qu'il est possible d'attendre de cette transposition des pratiques traditionnelles en travail volontaire pour le projet :

« Il faut payer ou donner à manger aux gens qui travaillent. C'est le rôle du chef ! »

Totale inadéquation entre exigences du projet, capacités et perceptions locales

Le projet, dans son exigence de participation en main d'œuvre, ne tient pas compte du fait que la plupart des familles ne résident pas au village, mais en brousse, à une distance de 8 à 14 km. Mais, le chantier doit commencer tôt le matin, pour que les gens n'aient pas à travailler trop longtemps en plein soleil, qui même à cette saison froide chauffe le métal des pièces de charpente à manipuler et casse le ciment. Les hommes doivent se lever avant le jour pour arriver à 7h au village, et il fait froid. Ils quittent leur campement sans avoir eu le temps de boire le thé, sans avoir reçu leur ration de lait qui n'est pas encore trait à cette heure. Ils arrivent au village sur le lieu du chantier, transis, apathiques. Mais cela n'est pas le seul problème. Les hommes des quelques familles vassales ou de dépendants sédentaires qui résident au village suivent eux-mêmes les animaux qui leur ont été confiés :

« Pour venir travailler au projet, les gens doivent laisser leurs animaux. Il faut trouver quelqu'un pour s'en occuper » (Aborakik).

Les expatriés débattent autour de ce problème évident. La seule solution consisterait à *faire le ramassage* des travailleurs avec le véhicule du projet. Elle est abandonnée pour deux raisons : les campements sont tellement dispersés, que le temps et le coût de l'opération seraient prohibitifs ; pour eux, un tel geste entre dans la catégorie de « ceux qui donnent de mauvaises habitudes » aux gens, « qui les empêchent de trouver des solutions par eux-mêmes » ; il va à l'encontre des objectifs d'autosuffisance défendus par l'équipe, dans le sens de la pérennisation de la dépendance et de l'assistancialisme.

Le manque d'outils invoqué par Souleymane n'est pas une excuse fallacieuse. Les familles de Tin Aouker qui cultivent sont surtout les plus pauvres, et les quelques outils disponibles ont une grande valeur. Il est difficilement envisageable de les user prématurément pour une tâche sans rentabilité pour la famille. La nécessité de transporter des matériaux implique de faire travailler les ânes. Il y en a peu dans la zone, et ils servent au transport de l'eau de consommation. Seuls les pauvres, ceux qui rendent des services, trouvent un certain intérêt à posséder des ânes pour d'autres activités, notamment la fabrication du banco. Par ailleurs, dans la gestion des biens d'*ébawél* (les animaux du matrilignage représentent une partie non négligeable des troupeaux), les gens disposent d'animaux qui ne leur appartiennent pas. Ils ne peuvent pas mettre en péril la santé de ces animaux. Or, la masse de travail que

représente ce travail est exténuante. Autre détail en apparence seulement sans importance, les activités à Tin Aouker ne justifient pas la possession de paniers de bât. Les ânes sont habituellement chargés d'outres de peau traitées pour le transport de l'eau. Á l'exception de deux ou trois personnes qui font le transport du banco, aucune ne possède de panier.

En outre, avant ce projet, les équipes d'hydraulique qui se sont présentées dans la zone, sont toujours arrivées avec toutes les compétences, l'outillage et le matériel nécessaires. Elles ont fait leur travail, et sont reparties sans rien demander aux gens. Les Chamanamas ne comprennent pas pourquoi les choses devraient se passer différemment cette fois-ci[358]. Ils ne connaissent pas la nouvelle équation posée par les agences internationales de développement qui associe *investissement physique* et *appropriation durable*. Les expatriés et leur équipe locale commencent d'ailleurs à se poser eux-mêmes des questions sur la validité de cette association d'idées, sans réussir à formuler une réponse satisfaisante.

> *« (..) Ici, avec quelques manœuvres rétribués par le projet, le budget ne changerait pas fondamentalement, le chantier irait bien plus vite et le coût final serait en réalité moindre » (S.F. chef de projet). « Je ne vois pas comment tous les problèmes qu'on apporte dans le village avec le chantier, peuvent rendre les gens heureux de posséder la pompe, en quoi ça peut les rendre plus responsables dans l'avenir » (M.A. technicien du projet)*

Incidences des représentations touareg du travail

Asshaghal est le terme le plus couramment employé pour *travail*. Il ne fait pas référence aux tâches des artisans forgerons (*inhadan* ou *ingada*), ni à celles des hommes de Dieu, les marabouts (*ineslemen*). Au sens le plus large, *l'asshaghal* est une activité *fatigante et utile*.

Toute activité *fatigante* ne peut cependant pas être identifiée sous le terme *asshaghal*. *L'utilité (tenfa)* est la condition essentielle, qui fait considérer une activité comme *asshaghal* : - piler la ration de mil pour la préparation, faire la cuisine, cultiver, garder les petits animaux, abreuver le bétail, participer à une caravane (Spittler, 1990) -. Mais l'utilité ne suffit pas à faire d'une activité un travail. Celui qui passe seulement la journée en brousse à surveiller les chameaux, fait quelque chose d'utile, mais ne travaille pas. Car il est libre de se déplacer, de boire ou de manger s'il le souhaite, de bavarder avec un visiteur. *L'effort consenti* et *l'aspect contraignant* de la tâche sont des dimensions sine qua non du travail, tel que le comprend *l'asshaghal*. Il est plus facile de classer en *asshaghal* les activités physiques qu'intellectuelles, car *l'effort* est plus immédiatement perceptible. De ce fait l'activité maraboutique n'est pas considérée comme *asshaghal*. Si l'on ne peut contester l'utilité de l'activité d'un *aneslem* (marabout), son aspect fatigant est plus que douteux (Spittler 1990). Ainsi, les longues heures consacrées au comité de gestion n'apportent aucune valorisation à la personne qui les consent.

L'*aggal* - le pacage et la garde des bêtes - (Spittler 1990) peut être considéré comme *asshaghal* à partir du moment où il demande un effort manifeste. Les longues marches de plusieurs heures par jour, comme la caravane *(tafɔrde)*, sont considérées comme *asshaghal* car l'effort fourni ne fait aucun doute. « Marcher dans le désert n'est pas un jeu, mais un travail ». A la différence de la garde des chameaux, celle des chèvres est plus facilement qualifiée de travail, car elle dure du lever au coucher du soleil, mais surtout parce qu'il faut souvent courir pour regrouper le troupeau. On parle alors *d'asshaghal*, car « courir est plus fatigant que marcher ».

Les tâches en position assise (*tegawer* : être assis) sont contestées comme *asshaghal*. Il peut en être ainsi du tissage des cordes, des nattes.

Les conditions et le rythme de travail, programmés par le projet comportent toutes les caractéristiques négatives de l'*asshaghal* sans en présenter aucun des aspects positifs. Ils ne tiennent pas compte du fait que ces *travailleurs* sont des éleveurs. Ceux-ci sont capables de marcher sans fatigue sur de longues distances, leur morphologie, leur entraînement physique

[358] Leur expérience de la pose d'une pompe consiste au creusement d'un trou peu profond dans lequel un maçon jette un peu de ciment. Le reste est l'affaire des techniciens en hydraulique.

le permettent. Mais ces spécificités, ainsi que leur mode alimentaire ne les préparent pas aux efforts intensifs, soutenus pendant plusieurs jours d'affilée du travail manuel qui leur est demandé ici.

Ainsi, si dans la perception qu'ont les *travailleurs*, de la tâche demandée dans le cadre du projet, la *notion d'utilité* est totalement absente. Ils ne font pas le lien entre ces gestes et la finalité que représente une pompe en fonction. Pour des éleveurs (majoritairement illettrés), la nécessité absolue de préparer 20 m^3 de béton, d'une qualité précise, pour faire les fondations d'une éolienne ne coule pas de source, puisque jusqu'alors, les chantiers de pompes ont été réalisés dans leur intégralité par des professionnels. Même, les Aeromotor Chicago de l'époque coloniale ont été installées par des équipes spécialisées.

Outre l'absence de sentiment d'utilité, le travail qui est à fournir pour le projet, dévalorise les Tamacheq à plusieurs titres. Ils n'ont pas de vision d'ensemble de la tâche et ont un rôle d'exécutants, geste après geste. Ils ont plus encore, conscience de ne pas avoir les qualités requises, la résistance physique nécessaire. Face à ces tâches dont ils ne perçoivent pas clairement la finalité, ils se jugent eux-mêmes *amalghon* (incompétents, maladroits)[359]. Cela peut contribuer à expliquer en partie leur apathie. Les souffrances et les privations engendrées par le chantier sont différentes de celles qu'ils ont l'habitude de subir et qui sont socialement valorisantes. Elles ne sont pas en rapport avec ce que chacun attend des fruits de cet effort. Ce qui est exigé d'eux par le projet prend pour eux la forme de l'*alghadab* (peine) et de la *tiliyah* (labeur), termes qui s'emploient quand le résultat attendu ou obtenu ne justifie qu'insuffisamment, l'effort physique consenti. Les hommes, même les vassaux rechignent à le faire :

« Ces tâches ne sont même pas dignes des iboghollitan ou des iklan » (Hadou).

L'attitude apathique qu'ils adoptent manifeste donc aussi leur refus délibéré (*tugey*) de se plier à des contraintes qu'ils jugent dégradantes. Ce refus n'exprime pas tant leur mauvaise intention et leur manque d'intérêt comme le pensent les agents du projet, que l'impertinence du contenu des consignes et de la manière dont il est exigé. En effet, l'attitude peu compréhensive et les réprimandes perpétuelles adressées par les membres de l'équipe, les désignent comme paresseux (*amallulu*)[360]. Ce jugement de valeur rabaisse la personne dans son appréciation de soi et dans l'appréciation des autres sur soi. Cela provoque, chez les individus concernés, un sentiment insupportable de honte (*åkerâked*), en contradiction avec l'effort qu'ils ont accepté de faire quels que soient les motifs qui les y ont poussés. C'est d'autant plus insupportable, que cet effort ne semble pas être perçu. Personne ne tire donc a priori de fierté à faire un tel travail, et encore moins dans de telles conditions. Et le résultat espéré ne justifie pas que des éleveurs se transforment spontanément en manœuvres, maçons, pour faire « ce qui serait bien mieux et plus vite fait, par des gens dont c'est le métier » (Souleymane).

Il apparaît ici, que les bénéficiaires et les agents de l'O.N.G. partagent une certaine forme de rationalité. Mais chacun étant pris dans sa logique, les agents du projet dans le rôle éducatif, même s'il s'avère contraignant, les Tamacheq dans celui du bénéficiaire, qui doit accepter pour recevoir, le dialogue ne s'instaure pas et chacun légitime son attitude. Pour les

359 « Les gens d'ici ne connaissent pas ce travail » Souleymane. Il n'y a ni culpabilité, ni mauvaise volonté dans l'interprétation du terme *amalghon*.

360 Voir note précédente sur *la paresse légendaire des Tamacheq*. Bien que le contenu du sens diffère de celui d'*amallulu*, il en est tout aussi dégradant.

intervenants, il faut atteindre les objectifs en respectant les consignes de l'organisme et des bailleurs. De leur côté, les gens justifient leur médiocre participation, par la perte de confiance due au manque de chance (*albaraka*), toutes ces années de malchance (*togərshet*), qui ont eu tendance à rendre les gens paresseux, puisque tous leurs efforts étaient vains et que l'aide se substituait efficacement aux produits du travail. Souleymane avoue ne disposer, lui-même, d'aucun pouvoir de pression pour obliger les gens à faire ce travail. En conséquence, il confirme que la prestation en main d'œuvre ne peut être assurée durablement que par les *iboghollitan*, *iderfan*, et les quelques pauvres qu'il rétribue.

Le chantier de la deuxième éolienne : Une occasion pour mettre en évidence d'autres centres d'intérêts et une fracture sociale.

Les travaux de désensablement du puits-citerne devant accueillir la deuxième éolienne ne sont toujours pas faits lorsque l'installation de la première et la construction de son réservoir sont terminées. A chaque mise en demeure par le chef de projet, Mohamadine, responsable du deuxième chantier se plaint de devoir nourrir les travailleurs, et réclame des rations de *food for work.*

Cependant, il apparaît rapidement à l'usage, que la seule installation de Tin Aouker – contrairement aux craintes du chef de projet - satisfait les besoins de l'ensemble de la population environnante. En réalité, il se vérifie que ces éleveurs savaient d'expérience que le forage de Tin Aouker, une fois équipé peut à lui seul garantir l'approvisionnement nécessaire. Les témoignages sur le fonctionnement du forage équipé de la Lister suffisent à le démontrer. Ses défaillances ont été dues, soit à des ruptures d'approvisionnement en gas-oil, soit à l'excès de pompage pour l'irrigation. Le souvenir des Aeromotor témoigne dans le même sens. Il n'y a donc vraiment aucun motif de se mobiliser pour l'installation de Teberemt. Elle ne représente qu'un petit plus, et son importance est très marginale comparée à celle de Tin Aouker. Cela réduit l'intérêt de la deuxième éolienne quasiment au seul usage des populations nomades qui sont sous la tutelle de Mohamadine. Seuls, des besoins éventuellement supplémentaires mais non sérieusement envisagés peuvent nécessiter le recours à l'éolienne de Teberemt.

Par ailleurs, rappelons que la nécessité de faire deux installations n'a d'abord pas été une demande des représentants de la population. Il s'agit d'une proposition du chef de projet pour résoudre le problème posé par les limites techniques attribuées à la pompe sur la base d'un calcul de besoin totalement sans rapport avec la réalité locale. Ce n'est qu'au moment du démarrage du deuxième chantier, et au constat de l'absence de mobilisation de la main d'œuvre, qu'il devient évident que la pompe de Teberemt ne répond à aucune attente des fractions mobiles. Pour les Ikarbaganan de Tin Aouker, cette installation supplémentaire ne représente pas un enjeu justifiant leur investissement. Très secondairement, on admet qu'elle pourrait servir à conforter l'autorité peu convaincante de Mohamadine sur le groupe nomade. En fait, Mohamadine est à peu près le seul à trouver de l'intérêt dans l'installation de cette pompe supplémentaire. La fracture entre ses ambitions personnelles et les fonctions que lui délègue son chef se fait jour. Almoumine considère que le rôle de Mohamadine est de défendre les intérêts des Chamanamas à Djébock, qui est le lieu de décision politique et de redistribution des ressources des grands programmes internationaux pour l'arrondissement. Il ne prend pas en compte ses projets personnels, notamment celui de planter des arbres fruitiers (agrumes) et de faire de cette installation la base d'une activité économique lucrative qui n'intéresse que lui.

Mais, en mettant Mohamadine en difficulté, le projet hypothèque l'image publique de la relation de pouvoir des Ikarbaganan sur les autres fractions. Il met en évidence l'absence de pouvoir de Mohamadine sur le groupe nomade et par effet induit, les failles du système politique des Ikarbaganan, leur talon d'Achille. La deuxième pompe génère un problème politique, là où elle est supposée apporter une solution à des besoins essentiels en réalité inexistants.

> *« Le remède est pire que le mal : c'est autant en effet, la façon dont le projet est administré aux populations que son contenu même (..). Enfermée dans sa propre logique, dans ses traditions en matière d'encadrement, d'organisation administrative (..) la sphère des développeurs contribuera autant que les paysans eux-mêmes à la dérive du projet » (Dozon & Pontié, 1985).*

Cet effet pervers se manifeste notamment, par la réticence de Souleymane et des personnes qui lui obéissent, à s'investir à la marge, dans cette aventure. En réalité, il renvoie Souleymane et Mohamadine dos à dos, et les laisse affronter la difficulté de résoudre un problème que seule la présence du projet a généré.

Le chantier de construction : imprévision et concurrence

L'analyse qu'on peut faire des problèmes rencontrés pendant le chantier de fabrication des fondations et du réservoir, est très proche de celle des difficultés sur lesquelles la collecte des matériaux a buté. Mais, quelques éléments supplémentaires viennent interférer de manière assez importante pour être soulevés, en particulier parce qu'on les rencontre dans à peu près tous les projets que j'ai pu observer.

> Les problèmes posés par le puisage et le stockage de l'eau nécessaire au chantier que les expatriés ont rencontré à Tacharan leur ont servi de leçon. Pour faciliter la fourniture d'eau pendant la construction du réservoir en béton armé, ils utilisent transitoirement la citerne de 1.500 litres abandonnée par le LESO (Laboratoire d'Energie Solaire). Le travail de maçonnerie doit donc être considérablement facilité.
>
> Dans un premier temps, la fabrication des briques spéciales pour le réservoir est laissée aux jeunes du village. Après deux semaines, au vu de la médiocre production de briques en quantité et en qualité, pour éviter de continuer à perdre du temps, le chef de projet décide d'installer son équipe technique à temps plein au village, jusqu'à la fin des travaux.

Des jeux sur la concurrence entre factions et entre projets

Les personnes désignées pour participer au chantier d'édification et de construction sont pressenties pour faire ensuite partie de la future équipe de mécaniciens villageois. Á l'initiative de Souleymane et de quelques-uns de ses conseillers, le travail physique a d'abord été confié à deux groupes d'*ishumar*, qui montrent, par leurs diverses initiatives, une attitude volontariste concernant le développement du village, et dont les meneurs sont parmi les individus pressentis. Chacun de ces meneurs a fondé sa propre coopérative de producteurs agricoles. Ils répondent tous les deux, de façon ostensible, à la sollicitation des projets en cours dans le village, celui de l'installation de la pompe éolienne et celui de la construction du centre d'alphabétisation de l'O.N.G. Vision Mondiale Internationale.

Ce qui n'apparaît pas aux cadres du projet à cette occasion, c'est que ces deux groupes s'engagent, non pas dans l'intervention du projet, mais dans une action qui vise à accroître de manière positive leur visibilité comme acteurs locaux de développement, donc à les faire reconnaître socialement. Comme le montre aussi P.-J. Laurent (1998 : 96-114) dans son

analyse sur la conquête de statuts sociaux intermédiaires par de jeunes burkinabé, les leaders de ces groupes jouent sur plusieurs tableaux pour se donner de l'importance. Mais, cette activité du projet est récupérée par les chefs traditionnels pour développer simultanément une stratégie inverse, qui elle, vise à neutraliser ces jeunes, à les fondre dans la communauté. Les entretiens réalisés avec Souleymane montrent en effet, que sa décision de les *faire participer* est un moyen d'annihiler les velléités des jeunes opposants, en les amalgamant comme acteurs du projet, à la communauté. Le projet sert d'opportunité pour les rallier au groupe au pouvoir, et les récupérer.

Les situations dans lesquelles des factions saisissent un projet comme opportunité pour développer leur propre stratégie sont quasi systématiques dans les projets de développement. C'est le cas lorsque des groupes se structurent pour accéder à des moyens extérieurs (G. Blundo, 1994), lorsque les projets s'intéressent au foncier et aux ressources naturelles (Mathieu, 1996 a ; Laurent et Mathieu, 1994). C'est aussi le cas, lorsque des moyens (matériels, financiers ou compétences) issus de la migration sont investis, et justifient la renégociation de droits et de statuts sociaux anciens ou l'accession des migrants à des statuts nouveaux.

Une autre forme de concurrence complexifie la situation. Les deux projets d'O.N.G. interviennent simultanément dans le village. Mais, leurs actions ne sont concertées, ni en ce qui concerne leurs objectifs et leurs modes d'intervention, ni en ce qui concerne leur calendrier d'exécution respectif. Ils fonctionnent sur la base du même discours de *participation populaire*, et l'on a pu voir que face à cette forme de demande, le nombre d'individus mobilisables dans la communauté est limité. C'est vrai en particulier dans le cas observé, où certains souhaitent occuper cette place pour des motifs qui leurs sont propres. De ce fait, la main d'œuvre d'un des projets est aussi et en même temps, la main d'œuvre de l'autre. Dès que la pompe est en fonction et que l'eau coule, plus personne ne voit plus, dans l'immédiat, la nécessité de construire le réservoir en béton. Au lieu de se consacrer à la production des briques du réservoir, les *ishumar* se concentrent sur celles du centre d'alphabétisation.

Le manque de dialogue et de programmation concertée entre les O.N.G. pèse sur les villageois. Les *ishumar* se servent de cette situation pour faire le moins possible du travail qui leur est demandé par les deux équipes de projet, en expliquant à chacune, qu'ils sont trop occupés par l'autre. Dans la foulée, les deux leaders de coopératives font leur auto-promotion auprès de leurs suivants, en leur faisant obtenir les rations alimentaires que distribue W.V.I. pour toute prestation en travail, d'autant plus importantes que la durée du chantier s'éternise.

Ce qui se joue pour les cadres expatriés au travers du retard des chantiers, appartient à un tout autre registre que le bien-être de la population. Chaque organisme doit s'en tenir à son calendrier pour respecter son plan de financement. Mais, les responsables de ces projets défendent d'abord des intérêts personnels. Le chef du projet d'hydraulique doit faire ses premières preuves à son bailleur de fonds local, et faire reconnaître son professionnalisme à son organisme. Le cadre de l'O.N.G. américaine doit boucler son programme avant les pluies, parce qu'il est soumis par ailleurs à une concurrence interne déloyale. Il tente de profiter de la présence de la pompe pour accélérer ses propres travaux et distribue pour cela force rations de *food for work*.

Les besoins en personnels à la période de l'urgence ont obligé les organismes à recruter très largement. Lorsque la vocation des interventions a changé, les stratégies des O.N.G. ont varié : licenciement et fermeture des activités ; réduction du personnel et maintien minimum des structures en

place ; formation des cadres en place ; recrutement de nouvelles compétences. Vision Mondiale est une O.N.G. de confession baptiste. L'urgence ne permettait pas vraiment de déployer sa mission évangélique, elle ne justifiait donc pas un personnel militant pour la foi. Par contre, dans le cadre du développement, l'organisme a décidé de réserver tous les postes d'encadrement aux fidèles de l'église baptiste. Tout le personnel de l'O.N.G., a été mis en demeure de se convertir ou de laisser la place. L'expatrié intervenant à Tin Aouker a pensé, à tort, pendant quelques temps, que sa réussite professionnelle pourrait inverser le processus en sa faveur.

Effets dévalorisants d'une mobilisation inutile

Mais un autre facteur démobilise la *main d'œuvre volontaire*. Les personnes envoyées par Souleymane arrivent systématiquement après le démarrage du chantier, dans l'état décrit plus haut. Le travail a déjà commencé avec le maçon du projet et l'équipe technique, désormais permanents sur place, assistés par Mohamed le maçon du village, et un *iboghollitan*. Les hommes venus de la brousse sont houspillés, mais ils ne trouvent pas vraiment leur place dans cette dynamique qui fonctionne parfaitement sans eux. Malgré la défection de la main d'œuvre obligée, les travaux avancent à bon train.

Mohamed et son manœuvre se révèlent de fait, capables à eux seuls, de compléter l'équipe du projet pour la fabrication des briques, et d'assurer la main d'œuvre nécessaire au chantier. Ce schéma d'organisation convient à tout le monde[361]. Il montre aussi, que le grand nombre d'hommes sollicité par le projet n'a aucun sens. Le décalage entre la demande de main d'œuvre et les besoins réellement constatés est perçu comme de l'incohérence :

> *« Pourquoi faut-il faire venir les gens, si le travail peut se passer d'eux ? Les conditions sont difficiles, ils ont froid. Ils doivent laisser leurs animaux dans la brousse sous la garde des enfants pour venir ici sans raison » (Awado Ag I.).*

Des jeux sournois entre organismes dits de développement, incompréhensibles pour la population

Le chef de projet s'obstine à vouloir construire le réservoir en béton, plutôt que de se servir de la citerne laissée par le LESO. Pourtant, pour les villageois, il est admis que le matériel laissé par les organismes de développement peut être utilisé, d'autant qu'on n'a jamais vu redémarrer un projet arrêté depuis plusieurs années. De ce fait,, les Chamanamas ne prennent pas au sérieux les inquiétudes du chef de projet à l'idée d'utiliser le matériel d'un autre projet.

Pourtant il a raison. Peu de temps après avoir branché l'éolienne sur la citerne, il est assigné devant le Gouverneur de Région par la Direction Nationale de l'Hydraulique et le Laboratoire d'Energie Solaire, pour dédommager ce dernier « des dégâts commis sur son matériel ». Il passera plusieurs mois à se débattre, seul contre ces accusations kafkaïennes. De ce fait, à peine le réservoir de ciment est-il terminé, que la pompe est branchée dessus et la citerne du LESO mise hors service. Il reste cependant acquis, que si Almoumine en obtient l'autorisation officielle, la citerne pourra être rebranchée en supplément du réservoir. Mais en réalité, aucune démarche ne sera jamais tentée dans ce sens.

---

361 Le rythme du travail réalisé par des professionnels s'avère financièrement plus économique que la *participation villageoise*.

L'équipe d'entretien

La formation d'une équipe d'entretien villageoise représente la grande originalité de ce projet à l'époque étudiée[362]. Elle va au-delà des exigences des O.I., et préfigure la continuité de la participation du village après le départ du projet. Les membres de la future équipe ont été désignés en respectant au mieux les attentes du chef de projet et compte tenu des contraintes de chacun. Parmi ces hommes, trois sont jeunes et alertes. Les deux *ishumar* ont vécu ailleurs. Ils ont acquis l'habitude et acceptent l'idée de travailler de leurs mains. Un d'entre eux a fait de la mécanique générale. Leur extrême mobilité du fait de l'absence de ressources sur place reste un problème pour la tâche qui leur est confiée. Souleymane ne voit pas comment on pourrait les retenir au village, lorsqu'ils décident de partir pour gagner de l'argent en exode. Le troisième est l'*ibogholliten* déjà associé au chantier. Il est massif, musclé, rôdé aux tâches lourdes et fatigantes, telles que le puisage pour l'abreuvement des chameaux. Il est très soumis et ne s'éloigne jamais pour plus de quelques jours. Mais il est borgne, ce qui ne le prédispose pas à un travail aérien. Le quatrième, Mohamed le maçon a un âge avancé. Il est choisi parce que soumis à son chef, et parce qu'il est souvent au village. Outre son âge, il s'avère avoir un autre handicap : il a le vertige sitôt qu'il décolle du sol. Cette équipe ne correspond que de très loin à ce qui est demandé par le projet, mais Souleymane n'a pas d'autre proposition à faire.

> *« Tous les gens ont leurs troupeaux à s'occuper, ils ne peuvent pas rester au village pour la pompe. Les jeunes n'ont pas de troupeau. Ils peuvent s'arranger entre eux pour aller à l'exode à des moments différents ».*

Une équipe représentative des statuts sociaux

La composition de l'équipe n'est pas idéale. Par contre, elle reflète mieux les différentes catégories sociales que les comités de gestion successifs. Moussa est Ikarbaganan du lignage du chef, il est désigné responsable technique. Taby, institué premier mécanicien, est aussi Ikarbaganan mais d'un lignage latéral. Il doit assister Moussa et se substituer à lui pendant ses absences. Mohamed, le maçon se voit attribuer le titre de mécanicien, chargé de surveiller en permanence la machine. C'est un vassal, mais il est écouté du fait de son âge, mais surtout de la confiance que lui manifestent le chef et son frère. Tadarfite est *ibogholliten* issu de la grande tente. Du fait de son ascendance, il est désigné aide-mécanicien.

Moussa, bien qu'étant le seul à avoir eu précédemment une expérience en mécanique, ne se sert, au village, que rarement de ses mains, du fait de son statut d'*imajeghen*. Taby très habile, doué d'un grand équilibre est par contre trop instable. Il a, plus que Moussa, besoin de partir en exode du fait de son appartenance à une famille pauvre. Mohamed est incapable de monter à plus de deux mètres du sol dans la structure.

> *« La hauteur de l'éolienne vue d'en haut, c'est beaucoup plus que l'ancienne vue d'en bas »*[363].

---

362 Voir chapitre 4.

363 Les éoliennes Aeromotor Chicago installées à la fin de la période coloniale mesurent 19,60 m de haut. Celle du projet plafonne à 24 m. Il reste un cadavre de structure d'Aeromotor comme référence à Tigherwen, à une quinzaine de kilomètres de Tin Aouker.

De l'incompatibilité entre *tenue de travail* et *pudeur*

Pendant l'édification de la structure, il apparaît rapidement que la *tagoulmoust* (le chèche) représente un danger pour celui qui la porte. Elle menace l'aisance et la liberté de mouvements, déjà entravées par les larges vêtements – petit et grand boubou -. Elle gêne la visibilité, se détache, est impossible à renouer dès qu'on s'éloigne du sol puisque les deux mains sont occupées. La demande de S.F., anodine en apparence, « enlève ton chèche, c'est dangereux et tu seras plus à l'aise », soulève un tollé. Consternation dans les deux camps. La résolution de ce problème prend plusieurs heures de discussions et de négociations tendues, le temps de trouver dans le village un bonnet, un chiffon, etc.

L'importance du port de la *tagoulmoust*, l'indécence et la dévalorisation associées au port de tête nu échappent à l'équipe de projet, habituée dans d'autres milieux musulmans à voir les jeunes et les travailleurs ôter leur chèche sans autre cérémonie. Ce n'est que, devant le refus total des mécaniciens de travailler nu-tête, qu'S.F. convient de la nécessité de trouver une solution alternative. Malgré ça, le fait que ces hommes acceptent de ne porter qu'un bonnet et d'avoir la bouche découverte est une importante concession de leur part. Mais S.F. n'en mesure pas l'ampleur et il n'en manifeste aucune reconnaissance. Cet événement, ainsi que toutes les petites maladresses accumulées contribuent à la médiocrité de l'engagement de ces individus.

Des tâches qu'on fait sans honte ailleurs, dégradantes chez soi.

Au vu du manque de motivation évident des futurs mécaniciens, le chef de projet demande à réunir le comité de gestion pour régler « une bonne fois pour toutes, ces problèmes qui menacent l'avenir de la machine ». Souleymane, Mohamadine et Aborakik réclament son indulgence. Ils invoquent la situation de l'*amalghon* qui n'a pas les prédispositions, mais auquel on ne peut en vouloir de son inefficacité.

> *« Les gens sont nés pour un autre travail (..). Ils sont comme des enfants, il faut faire preuve de patience avec eux, pour leur apprendre le métier de la pompe » (Souleymane).*

Cette situation qui l'oblige à s'abaisser devant l'expatrié, à se comporter en *ânâgmai* (quémandeur, importun) en sollicitant sa clémence est, pour le frère du chef, extrêmement dégradante, et contraire à sa position et à son rôle social et politique. Cette acceptation de déroger aux règles de la bienséance démontre l'importance de l'enjeu que représente la pompe, mais aussi l'impuissance de Souleymane devant l'incapacité des expatriés à accepter les exigences des valeurs de sa société. En effet, la logique du projet ne laisse pas place à la réalité sociale. Parmi les éléments qui expliquent le manque d'assiduité des jeunes Ikarbaganan, il y a aussi le fait, qu'ils ne peuvent pas s'abaisser à faire chez eux, certaines tâches dévalorisantes mêmes s'ils acceptent de les faire ailleurs, sinon ce serait comme mourir.

> *« Les Touareg sont voués à disparaître, par la mort ou par l'assimilation (..), nos jeunes tentent de se raccrocher à notre culture, ils n'ont plus que ça (..), nous ne sommes pas noirs, nous ne sommes pas des Blancs comme vous, nous ne sommes pas non plus arabes (..),*

nos coutumes, même si nos jeunes ne les respectent pas quand ils sont "ailleurs", c'est ce qui nous permet d'exister encore, malgré tout ça… ». (Souleymane Ag K.)[364].

Effectivement, la philosophie de vie des ishumar les porte simultanément à reproduire une partie des traditions dans leur groupe social,, et à rechercher des solutions de vie future qui viennent de l'extérieur de leur société. S'étant d'abord désolidarisés d'une culture et d'aînés qui les ont déçus parce qu'ils n'ont su faire face ni aux français, ni à la sécheresse, ni à l'État bambara, après la longue quête d'une nouvelle identité, ils ont admis que l'histoire de leur société et leur culture constituent « un appui contre la dispersion qui les guette (leur identité) » (Hawad, 1991 : 130)

« [ils] sont arrivés au constat que même si la tradition enferme dans ses limites, on ne peut se défaire de sa culture sans se fragiliser » (Hawad, ibid.).

Certaines des valeurs identitaires s'en trouvent réaffirmées. Cette *difficulté d'être* relègue le mandat pour lequel on est en train de les former, dans le registre de ce qui est négligeable. Dans un tel état d'esprit, rien ne permet de penser qu'ils auront le souci de remplir ce mandat. Pour les mécaniciens Songhaï de Tacharan, la pompe est une opportunité économique ou de promotion sociale. Mais, pour ces jeunes Tamacheq, il ne peut pas être question d'espérer des revenus dans les conditions qui sont réunies. Ces fils de grande tente supportent d'être considérés comme *amashagalen*, d'être salariés ailleurs ou à l'étranger. Mais, ils ne peuvent pas supporter l'idée d'être rétribués par leurs propres parents, pire encore par les vassaux de leurs pères, car ce serait s'abaisser au niveau des *inaghfar* ou des *iderfan*.

Quel que soit l'intérêt de la collectivité, le système de maintenance basé sur une équipe issue de la population n'est pas en rapport avec la réalité de la société tamacheq de Tin Aouker. Cela se confirme dans la pratique : pendant une absence prolongée de l'équipe, la pompe tombe en panne. Ni Moussa, ni Taby ne sont au village. Tadarfite n'est pas suffisamment considéré pour qu'on lui laisse la responsabilité d'intervenir seul sur la machine, et Mohamed ne peut pas monter. Souleymane envoie son véhicule avec un messager chercher les mécaniciens songhaï de Tacharan pour venir réparer. Sidi et Demba interviennent, et Souleymane les rémunère pour le travail.

Cet évènement prouve que les solutions du projet adaptées ici, peuvent ne pas l'être là. Il montre aussi que des solutions à une situation locale peuvent être générées, en dehors de ce que le projet considère juste et qu'il préconise comme unique organisation.

5.3 Conclusion

A Tin Aouker, le manque de connaissance des populations par l'équipe a entraîné comme à Tacharan, de nombreuses maladresses, certaines étant vécues comme insultantes, provoquant le refus de participer. Par contre, l'effort réalisé pour soutenir la production endogène d'un système de gestion a entraîné une forme de participation dynamique créative, entre tradition et modernité, tout à fait originale, à la fois par rapport aux standards du projet

[364] Dans son analyse de la *teshumara*, Hawad (1991: 128) attribue une attitude telle que celle qu'adoptent les jeunes Ikarbaganan, à une résistance face à l'État prédateur, en considérant comme des hommes de paille, des non Touareg, ceux qui *collaborent* avec lui. Mais, cela ne semble pas être le cas. Car notre témoin, qui associe cette résistance au respect de la *tåkårakid*t, affirme lui-même « (..) la guerre avec les États modernes n'a rien à voir avec l'honneur ».

et par rapport aux pratiques en cours.

Le comité de gestion qui a finalement travaillé à la production d'un système de gestion des *vraies questions*, s'est avéré capable de les affronter, telles qu'elles sont apparues aux représentants de la population - intérêts économiques, risque de manque d'eau, de dégradation des infrastructures -. C'est un produit subtil, à la jonction de plusieurs logiques et rationalités, chacune tentant de satisfaire une catégorie d'exigences, apparemment seulement, incompatibles les unes avec les autres. Par ailleurs, sa composition reflète quelque chose qui a totalement fait défaut à Tacharan, la confiance des Tamacheq – à partir d'un certain moment - envers ces expatriés, qu'ils apprécient pour s'être penchés sur leur organisation sociale, pour s'être battus pour défendre leurs intérêts. Cette confiance se révèle être un facteur déterminant, bien plus efficace que les consignes et les méthodes coercitives pour impulser une vraie participation négociée. Relevons cependant, que cette confiance se construit, non pas autour du respect des règles développementistes, mais sur leur contournement par les intervenants eux-mêmes.

L'organisation formelle de la cotisation ne prend de sens et ne mobilise d'énergie que lorsque des intérêts de type marchand viennent s'ajouter aux pratiques oblatives. La contribution de l'habitant pour participer à l'acquisition puis à la maintenance des infrastructures n'apparaît même pas sous une forme simulée. Elle est totalement absente, car fondue, dans l'esprit des gens, dans les pratiques existantes de (non)circulation de l'argent qui fondent les rapports de don et de patronage pour certains, de clientèle, de pouvoir et de dépendance pour d'autres. Elle est absorbée par les relations d'échange qui structurent la société, y compris dans ses formes modernes.

Il s'avère qu'il ne suffit pas de proposer aux gens de les aider à produire *le* système de gestion qui leur convient, pour que cela se produise. Le premier schéma d'organisation proposé n'a aucune vocation de fonctionnalité. Il est produit par des acteurs sans autorité, et calqué sur le modèle du prélèvement des taxes, ce qui révèle le registre auquel il est assimilé : quelque chose de pensé, d'exigé de l'extérieur de la société, et dont l'utilité pour le groupe concerné n'est pas évidente. Á Tin Aouker comme à Tacharan, une véritable organisation *moderne* endogène, se met en place, dès lors que l'expérience permet de vérifier la rentabilité économique inattendue de la pompe, et que l'intérêt des familles de grande tente est menacé. L'organisation moderne s'impose alors, y compris pour une question aussi centrale que l'abreuvement du cheptel. L'aspect de valorisation économique de la production est totalement absent de la logique du projet. Il ²surgit accidentellement, alors qu'il était pourtant prévisible, du fait de la localisation du site sur la piste d'Algérie, de la qualité minérale particulière connue de l'eau du forage, et de la quantité de bétail susceptible de transiter par ce point d'eau. C'est sur ces aspects que s'organise, et qu'auraient donc pu être basée la *vraie participation en gestion*.

En ce qui concerne la participation physique au chantier d'installation, l'expérience de Tacharan et des deux autres interventions de l'O.N.G. dans la région, n'a pas servi à modifier les consignes. L'utilisation d'un camion consiste essentiellement à la mise en place d'une solution technique, visant à améliorer le déroulement du chantier par un apport logistique désormais inclus dans le budget prévisionnel. Mais, il ne s'agit pas de la prise en compte des problèmes que le projet apporte dans le quotidien des populations. Malgré une certaine avancée de la part de la sociologue, l'absence de connaissance des caractéristiques culturelles de la population marque toujours de manière carencée la relation du projet avec les autochtones. Par contre, il est évident que les acteurs locaux font un effort d'apprentissage de

l'autre, qui se traduit dans les différentes stratégies adoptées. La première catégorie des stratégies observables est celle de la collaboration ostensible : manifestations de confiance[365] ; mise en synergie des compétences satisfaisant aux objectifs communs du projet et du groupe dominant – le système de gestion -. La deuxième est celle du contournement, de l'exploitation et des différentes formes de non participation : une soigneuse rétention d'information et une explication détournée – sur le paiement des contributions financières, sur les motifs réels de désignation des mécaniciens - ; l'exploitation, parfois au détriment des interventions, des spécificités contradictoires des projets intervenant simultanément au bénéfice d'une communauté.

Les représentations du *travail* imposées par le projet se heurtent à celles des Tamacheq - du fait que la symbolique et l'organisation qui les fondent, sont entièrement orientées vers les activités pastorales -, plus encore qu'à celles des Songhaï, pour qui le travail manuel constitue une valeur. Geste qui promeut l'acteur dans un statut de développeur, opportunité de mobilisation pour constituer de nouveaux pouvoirs, mais aussi et en même temps, acte dégradant, représentations contradictoires que portent ces tâches, tous ces aspects s'immiscent dans le champ encore problématique de la reconstruction identitaire en cours chez les Tamacheq. La participation en main d'œuvre est un lieu de déchirement et d'opposition pour chaque participant par rapport à lui-même. C'est une arène dans laquelle s'affrontent des ambitions de pouvoir concurrentes, dont les antagonistes utilisent les spécificités de chaque projet, les sensibilités des agents pour soutenir leurs enjeux. Il y a participation. Il y a même participation multiforme, non pas en main d'œuvre pour le chantier, mais d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du besoin de mobilisation de main d'œuvre ; non pas au projet des deux ON.G., mais au projet de chaque groupe de pression.

Selon les expatriés et en théorie, le travail est un élément constitutif de la participation démocratique à la vie de la communauté. Il est supposé déboucher sur un sens certain - à titre collectif - de la propriété. C'est en suivant cette logique, que le projet associe les deux registres de la prestation en main d'œuvre et de l'exercice de la responsabilité par rapport à la pompe, alors qu'ils n'impliquent pas du tout le même niveau de conscience et les mêmes qualités personnelles et sociales. Pour les mêmes raisons qu'à Tacharan, les individus qui font véritablement le travail manuel n'ont pas le sentiment de *participer*, et la tâche qu'ils accomplissent, ne développe chez eux, aucun *sens de propriété*. Par contre, le statut de *patron de la pompe* des aristocrates ne peut que croître et être légitimé par tous, parce qu'en réalité, cette main d'œuvre leur coûte.

Le poids des présupposés implicites, des projections culturelles sur « ce qu'il est bien de faire » n'épargnent ni la sociologue, ni l'animatrice songhaï. Il apparaît à cette occasion, que le fait d'être né et d'avoir grandi dans la région ne suffit pas à accéder à un savoir sur l'autre suffisant pour mener une opération qui vise à modifier des pratiques quotidiennes. Le fait d'appartenir à l'ethnie et d'en parler la langue, pour un(e) jeune urbain(e) ne suffit pas non plus à connaître les spécificités de la société rurale correspondante, encore moins de celle d'une communauté particulière. Cela confirme l'impossibilité totale d'atteindre l'objectif des projets, qui est d'induire des transformations dans des pratiques sociales, sans une connaissance fine *du dedans*, comme préliminaire à toute intervention. Le traitement aberrant de l'hygiène n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, peut-être seulement plus visible que d'autres.

---

[365] Lors de l'enlèvement de la Lister ensablée, du forage de Tin Aouker, Souleymane fait prévenir S.F. de la date prévue par le service de l'hydraulique. Il n'a pas confiance dans les techniciens du service « qui peuvent casser la pompe dans le forage », et souhaite sa présence, pour garantir le bon déroulement de l'opération.

Un peu de recul par rapport aux événements montre que la responsabilité des intervenants, pèse lourdement dans les dysfonctionnements observés et dans les tensions sociales générées ou accrues à l'occasion de la présence du projet. Les caractéristiques du groupe social et de la société Tamacheq, inconnues des agents du projet pendant l'essentiel de l'intervention, n'ont été que tardivement et que très partiellement considérées. Mais les données techniques, pourtant disponibles et connues dès le début – même si elles étaient sujettes à caution - n'ont pas été intégrées, elles non plus, à l'élaboration du projet et de la stratégie d'intervention. De nombreuses erreurs d'appréciation ont été faites, entraînant une cohorte de mauvais choix, d'initiatives malheureuses, qui ont eu des effets négatifs à répercussion.

L'ensemble pourrait être considéré comme circonstanciel, un simple manque de professionnalisme, dû au fait qu'il s'agit d'un projet de volontariat. Mais, le manque de maîtrise d'un savoir préalable sur les sociétés locales continue à dominer dans l'approche au développement. Il semble d'ailleurs que les conditions d'une exploitation judicieuse des données techniques ne sont pas non plus garanties[366].

[366] La base de données hydrauliques (SIGMA) date de la fin des années 1980. Le degré de validité des données enregistrées n'est pas prévisible sauf essais de pompage. Les contrôles réalisés en 1987 par l'équipe du projet ont montré un taux d'erreur élevé dans la banque de données. En décembre 2001, la Banque Mondiale vient de lancer un appel d'offre, pour faire la mise à jour de cette base de données. C'est un budget colossal qui va être investi dans les relevés de terrain sur tout le territoire. Mais, dans la mesure où il n'est pas prévu d'essais de pompage, la base « revue et corrigée » n'apportera pas plus de certitudes qu'elle n'en donne actuellement.